Les Temps Modernes

15e année REVUE MENSUELLE n° 164

Directeur : JEAN-PAUL SARTRE

Octobre 1959



Rédaction, Administration : 30, rue de l'Université, Paris

Les Temps Modernes

revue mensuelle

paraît le premier du mois sur 192 pages

Directeur

JEAN-PAUL SARTRE

Secrétaire général

MARCEL PÉJU



La Revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés
La Revue n'accepte les manuscrits ni des condamnés à mort pour fait de collaboration, ni des indignes nationaux
La rédaction reçoit le jeudi après-midi sur rendez-vous



RÉDACTION ET ADMINISTRATION

30, rue de l'Université, Paris-7e — Tél. BABylone 17-90



PRIX DE VENTE AU NUMÉRO

France : 360 F



TARIF D'ABONNEMENT

A dater du 1er juin 1959 le tarif des abonnements est le suivant :

	1 an	6 mois
France	3 800 F	2 000 F
Étranger	4 100 F	2 200 F
Supplément recommandé	720 F	360 F

TARIF ÉTRANGER EN DEVISES

	1 an	6 mois
Livres sterling	3	1/13
Dollars	8.40	4.5
Francs belges	420	230
Francs suisses	37	20
Lires	5 200	2 800

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (compte Paris 6999-04)

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE
Envoyer la dernière bande et joindre la somme de 50 francs

Les Temps Modernes

ALGÉRIE :
OUVERTURE OU ÉCHAPPATOIRE ?

Comme on pouvait s'y attendre, De Gaulle s'est efforcé de dissimuler sous son verbiage habituel ce qu'il y avait de sérieux dans sa déclaration du 16 septembre : la reconnaissance du droit des Algériens à l'autodétermination. Il n'allait évidemment pas avouer que l'autodétermination était une conquête des combattants algériens et que sans leur lutte, sans ce G. P. R. A. dont on voulait et dont on prétend encore nier l'existence, à qui on ne veut pas s'adresser, mais dont on a attendu fiévreusement la réponse, jamais elle ne leur aurait été promise. Il lui fallait donc la présenter comme un don gracieusement accordé. Personne, cependant, ne s'y est trompé : que ce soit pour s'en réjouir, s'en indigner ou s'en inquiéter, tout le monde a enregistré l'aveu camouflé sous les slogans, les restrictions, les équivoques diverses qui sont comme l'excipient de cette déclaration. Est-ce à dire qu'on peut dès maintenant laisser celle-ci de côté et retenir seulement l'ouverture ainsi créée sans trop se soucier d'une formulation qui, en fait, la contredit? Dans les milieux les plus divers, on l'a cru et on en a tiré la conséquence logique : des contacts décisifs allaient être pris, plus ou moins ouvertement des négociations allaient être engagées, la fin de la guerre était proche. Ce n'était, ce n'est peut-être pas faux, mais il faut se rendre compte que pareil optimisme — ou pareille crainte, car les ultras ne sont pas les derniers à penser ainsi [1] — repose sur le peu de cas qu'on fait,

1. Certains d'entre eux d'ailleurs se livrent sans doute à des opérations d'intoxication. Ils n'annoncent si fort l'imminence du « danger » que pour amener le gouvernement à faire des déclarations qui lui lient les mains.

fort sainement somme toute, des propos exacts du général, et qu'il n'est justifié que si celui-ci ne leur attache pas non plus davantage d'importance. La preuve en est qu'aujourd'hui, alors que les mêmes rumeurs continuent de courir, le pauvre Debré, pour tenter de rassurer les partisans de la « pacification », les adversaires de la négociation, est obligé de rappeler les termes dont de Gaulle s'est servi.

« Devant la France, un problème difficile et sanglant est posé : celui de l'Algérie. Il nous faut le résoudre ! Nous ne le ferons certainement pas en nous jetant les uns aux autres à la face des slogans stériles et simplistes... ». Sans doute, mais c'est à lui-même qu'il aurait dû adresser ce conseil. Parler des « contacts larges et profonds » que l'armée entretient avec la population, si ce n'est pas pure propagande, c'est de l'humour noir. Parler du progrès de la pacification, du progrès social, du progrès démocratique dans l'Algérie d'aujourd'hui, c'est vraiment faire un usage singulier du vocabulaire. Affirmer que la « sécession » entraînerait une misère épouvantable, c'est vouloir faire oublier celle dans laquelle la « pacification » plonge dès maintenant les Algériens, à moins qu'il ne s'agisse de peser déjà, par un chantage à l'asphyxie économique, sur l'issue du « libre » référendum. Annoncer, toujours en cas de « sécession », le « chaos politique », et « l'égorgement généralisé », c'est insulter gratuitement ceux à qui cependant on prétend offrir la paix des braves, à moins que ce ne soit compter, d'une façon à la fois sournoise et naïve, sur le courage et la conviction des actuels « beni oui oui ». Agiter enfin l'épouvantail de « la dictature belliqueuse des communistes », c'est être bien mal informé ou mentir, et, dans un cas comme dans l'autre, parler comme un Debré.

De Gaulle prétend ouvrir « toutes les voies », mais voyons donc sur quoi débouchent celles qu'il consent à énumérer. Il y a la « francisation ». On admettra volontiers qu'elle n'a pas sa préférence et qu'en la dépeignant sous un jour apparemment séduisant, il veut plus subtilement en détourner les Français. Mais il ne l'exclut pas et, qu'il le veuille ou non, il tend ainsi une perche aux ultras.

A l'opposé, il y a la « sécession ». On a déjà vu l'image qu'il s'en faisait et on imagine aisément, au cas où le processus rêvé par De Gaulle se déroulerait effectivement, l'honnêteté d'une consultation électorale, que préparerait une propagande de ce

genre. Mais il y a pire : sous une forme volontairement vague — ce qui vient de permettre au ministre des Affaires Étrangères, interrogé en Amérique sur ce point, d'esquiver la question —, il a annoncé un partage de l'Algérie, dont l'indépendance serait ainsi rendue illusoire au moment même où elle serait affirmée. Au surplus, le choix du mot « sécession » est par lui-même révélateur ; De Gaulle raisonne ici comme un ultra : il ne conçoit pas d'autre relation entre la France et l'Algérie que la subordination ; l'indépendance serait la fin et non la transformation des rapports entre les deux peuples. La sécession signifie la rupture brutale après laquelle il n'y a rien, alors que l'indépendance, si elle est acceptée avec bon sens et loyauté, suppose une discussion en vue de l'aménagement de nouveaux rapports franco-algériens. De Gaulle le sait certainement et on lui fera l'honneur de le croire insincère. En réalité, ce qu'il a voulu faire comprendre, c'est sa préférence pour la troisième « solution » : l'autonomie interne, « le gouvernement des Algériens par les Algériens ». Elle est définie en deux phrases qui en limitent considérablement la portée. L'une réduit à peu de chose les compétences éventuelles d'une future autorité algérienne, au sujet de laquelle rien de positif n'est d'ailleurs énoncé. L'autre reprend, sous couleur de fédéralisme et de protection des minorités, la vieille idée du morcellement de l'Algérie, qui n'est pas plus acceptable avec De Gaulle qu'elle ne l'était avec Bourgès-Maunoury.

Tout cela apparaît finalement bien dérisoire : une solution qui n'est peut-être mentionnée que pour mémoire, mais dont l'absurdité n'est pas dénoncée ; une autre qu'on se propose quasi ouvertement de rendre inviable ; une troisième, enfin, dont le sens immédiat, si l'on refuse toute négociation, est la poursuite de la guerre. Il est en effet significatif que De Gaulle n'ait pas parlé de « cessez le feu », si ce n'est pour faire une brève allusion à un règlement « avec les autorités » et à « la paix des braves ». Ce silence révèle le lien étroit qui unit la solution qu'il préconise à la poursuite de la « pacification ». Le vote aurait lieu après son achèvement supposé et après un délai qui serait fixé unilatéralement. Autrement dit, c'est à des Algériens préalablement « mis en condition » qu'il serait demandé de se prononcer « librement ».

On comprend que Debré fasse sienne cette étrange conception de la liberté : elle ressemble à celle dont il bénéficie lui-même vis-à-vis de son président de la République. L'ouverture prétendue

ne serait qu'une échappatoire, bien utile pour les débats de l'O.N.U. Comme l'écrivent avec une bonhomie désarmante les anciens combattants d'Oranie, plus compréhensifs, semble-t-il, que ceux d'Alger :

« L'Algérie est terre française. Ce principe est irréversible. Mais le problème algérien déborde aujourd'hui du cadre intérieur français... une condamnation, fût-elle illégale, de l'O.N.U. pèserait lourdement sur l'avenir de l'Algérie... Pour permettre à nos alliés de nous soutenir, le président de la République a lancé sa solution... Certes, cette solution est contraire à la Constitution et porte atteinte à l'intégrité nationale. Nul ne peut l'ignorer, le chef de l'État lui-même. Néanmoins, le comité d'entente (des anciens combattants) l'a acceptée. Tout d'abord, parce qu'il estimait nécessaire de ne pas entraver, sur le plan international, l'action du président de la République, et pour lui permettre ainsi de mener à son terme la pacification. Car le jour où la rébellion terrassée cessera de faire régner la terreur, la quasi-unanimité des Algériens manifestera son attachement à la France[2]. »

Un aussi beau rétablissement mérite d'être apprécié. Mais s'il est vrai que rien n'interdit d'interpréter ainsi la déclaration du 16 septembre, une question se pose : pourquoi le G.P.R.A. a-t-il jugé possible d'y répondre d'une façon positive, en acceptant des élections préalables à l'indépendance et en ne revendiquant pour lui qu'une autorité de fait? Bien sûr, il n'a pas voulu, par un refus, laisser à De Gaulle le bénéfice d'un apparent libéralisme ; en même temps il devait prendre acte de la reconnaissance d'un droit qu'il est impossible de défigurer totalement, — ce qui suffit à expliquer, soit dit en passant, les criailleries des ultras. Mais on ne comprendrait rien aux paradoxes de la situation actuelle, si l'on imaginait qu'il y a deux versions nettement opposables de la politique gaulliste et si l'on cherchait laquelle est la version autorisée : l'entreprise serait sans espoir. C'est précisément pourquoi les interprétations les plus « rassurantes » de la déclaration manquent leur effet, tout comme les plus hardies ne sont jamais tout à fait convaincantes. Malgré ses efforts, Debré ne parvient pas à dissiper les craintes de sa majorité, élue l'an dernier sur le thème de l'Algérie française, et on se trouve dans cette situation burlesque : c'est à l'Assemblée qu'on pourrait se sentir le plus optimiste sur les chances de paix,

2. *Le Monde*, 14 octobre 1959.

car, à voir l'inquiétude de tous ces enfants du 13 mai, on croirait presque que la négociation est engagée ou va l'être. Mais, encore une fois, cela ne veut pas dire qu'il y a une bonne interprétation et une mauvaise et il est vain de s'interroger sur les intentions du général : il n'en a pas ou il les a toutes, et sa déclaration n'a pas de sens certain parce qu'elle n'en esquisse un que pour l'effacer aussitôt par un autre. Créer une ouverture, trouver une échappatoire, De Gaulle a sans doute voulu l'un et l'autre et il paraît incapable de choisir lui-même entre les deux possibilités dont il joue : il est à la fois Buridan et son âne.

La réponse des dirigeants du F.L.N. montre qu'ils sont parfaitement conscients de cette situation. On prétendait ne pas s'adresser à eux, mais ils ont répondu et ont ainsi, qu'on le veuille ou non, posé les conditions d'un dialogue. Ils n'ont pas cherché la *signification du monologue élyséen, mais ils ont essayé de lui en donner une pour amener De Gaulle à répondre à son tour. Ils ont pris sa déclaration au sérieux, moins parce qu'elle serait effectivement sérieuse, que pour qu'elle ait des chances de le devenir dans un dialogue enfin ouvert. Cette déclaration, a dit Debré à l'Assemblée, ne saurait être matière à discussion. Quel plaisantin ! Elle n'est que cela, ou elle n'est rien : qu'il s'agisse du « cessez-le-feu », des conditions du scrutin, des modalités du choix, elle ne peut trouver de signification concrète que par et dans une discussion. Pour s'y refuser, on conteste la représentativité du F. L. N., mais quelle est alors celle de la France en Algérie? Et s'il est question, non de droit, mais de force, l'A.L.N., autant que l'armée française, démontre quotidiennement la sienne. Ces évidences commencent à pénétrer dans les cervelles ministérielles, ainsi qu'en a témoigné timidement à la télévision américaine le ministre des Affaires Étrangères.*

Peut-on conclure que l'engrenage tourne enfin et que les choses vont aller vite? Ce n'est pas sûr, d'abord parce que l'équivoque est confortable et que De Gaulle ne s'en laissera pas déloger facilement. Il est homme à continuer longtemps à dire aux uns que pour l'Algérie un statut analogue à celui que le Mali aura bientôt ne l'effraie pas, et aux autres que la pacification doit être menée à son terme, et il le dira avec une fermeté égale sans se soucier de la contradiction : il a l'ambiguïté dogmatique. Ensuite, même si la négociation s'engage, elle risque d'être longue et de connaître bien des péripéties. On ne définira pas en un jour les garanties

d'une consultation honnête et il est puéril de dire qu'on ne négociera pas sur un plan politique. « Comment pourrait-on concevoir qu'ils puissent douter de notre volonté de respecter scrupuleusement les termes de ce qui a été offert? » a dit le Garde des Sceaux, exprimant fidèlement l'égocentrisme gaulliste et une stupéfiante ignorance de ce qu'on représente pour les autres. Comme beaucoup de Français, il est vrai, le général n'a aucune idée de la façon dont un Algérien peut aujourd'hui voir la France et il ne comprend pas que la réaction devenue la plus naturelle, quand un Français parle, c'est de croire qu'il ment. Il ne suffit donc pas de promettre une fois de plus que la consultation sera honnête, les Algériens ne la croiront jamais telle si ses conditions en sont fixées unilatéralement. D'autre part l'idée d'un référendum, d'un choix entre plusieurs options, implique celle d'un accord sur la définition de ces options. Il faut même aller plus loin : si le but à atteindre est un scrutin dont l'issue ne puisse ensuite être mise en cause, il n'y a guère qu'une procédure pour y parvenir et ce n'est pas celle imaginée par De Gaulle. Dans l'état actuel de l'Algérie, aucun des deux camps n'est prépondérant partout. Si un « cessez-le-feu » vient figer cette situation, et si le vote a lieu dans ces conditions, les résultats varieront grandement selon les régions et on peut aisément prévoir ce qui se passera si l'on s'en tient aux propositions de De Gaulle : les Algériens attribueront à la pression de l'armée française les résultats hostiles à l'indépendance, les Européens attribueront à celle de l'A.L.N. les résultats favorables. Pour qu'il en aille autrement, il faudrait que préalablement au scrutin les deux parties se soient mises d'accord pour préconiser la même réponse, c'est-à-dire qu'elles se soient entendues sur l'avenir de l'Algérie.

Nous n'en sommes, hélas! pas encore là. Mais il est maintenant possible qu'on y parvienne et c'est ce qui justifie un certain optimisme. Si le problème n'est pas résolu, du moins a-t-il été cerné. Pour l'instant la question qui se pose au G.P.R.A. est de savoir jusqu'où il peut aller pour obliger De Gaulle à répondre clairement. La déclaration du 16 septembre avait indiqué trois possibilités, dont l'une était illusoire et les deux autres définies de façon aberrante pour être opposées plus commodément. La réponse du G.P.R.A. a éliminé la fausse fenêtre et proposé en somme une discussion sur les deux autres « solutions ». Si De Gaulle ne pense que ce qu'il a dit, c'est Debré qui a raison. Mais s'il pense

davantage, il doit le faire savoir, aux intéressés au moins, s'il ne se sent pas capable d'affronter ouvertement les malades mentaux qui l'ont porté au pouvoir. On peut alors caractériser plus précisément le progrès qui vient d'être accompli. Paradoxalement, il tient à cette ambiguïté. La situation est, certes, confuse, mais c'est justement parce qu'on ne peut plus la définir uniquement en fonction de la guerre. L'équivoque actuelle est préférable à la clarté de naguère, l'absence de perspectives sûres vaut mieux que la seule perspective de la pacification à outrance, car de l'équivoque on peut sortir et, comme on dit, le pire n'est pas toujours sûr. C'est pourquoi le rôle de ceux qui ont toujours dénoncé cette guerre, n'est pas de « comprendre » De Gaulle, de transfigurer ses contradictions en habiletés tactiques, il est au contraire de les dénoncer et de continuer à réclamer, comme ils le font depuis cinq ans, ces négociations dont l'urgence n'est plus niée avec tant de hargne et de sottise que dans la mesure, précisément, où leur inéluctabilité est aujourd'hui devenue évidente pour tous.

T. M.

15 octobre 1959.

Jean-Paul Sartre.

LES SÉQUESTRÉS D'ALTONA

ACTE I

Une grande salle encombrée de meubles prétentieux et laids, dont la plupart datent de la fin du XIXe siècle allemand. Un escalier intérieur conduit à un petit palier. Sur ce palier, une porte close. Deux portes-fenêtres donnent, à droite, sur un parc touffu ; la lumière de l'extérieur semble presque verdie par les feuilles d'arbres qu'elle traverse. Au fond, à droite et à gauche, deux portes. Sur le mur du fond, trois immenses photos de Frantz ; un crêpe sur les cadres, en bas et à droite.

SCÈNE I

LENI, WERNER, JOHANNA

Leni debout, Werner assis dans un fauteuil, Johanna assise sur un canapé. Ils ne parlent pas. Puis, au bout d'un instant, la grosse pendule allemande sonne trois coups. Werner se lève précipitamment.

LENI (*éclatant de rire*). — Garde à vous! (*Un temps.*) A trente-trois ans! (*Agacée.*) Mais rassieds-toi!

JOHANNA. — Pourquoi? C'est l'heure?

LENI. — L'heure? C'est le commencement de l'attente, voilà tout. (*Werner hausse les épaules. A Werner.*) Nous attendrons : tu le sais fort bien.

JOHANNA. — Comment le saurait-il?

LENI. — Parce que c'est la règle. A tous les conseils de famille...

JOHANNA. — Il y en a eu beaucoup?

LENI. C'étaient nos fêtes.

JOHANNA. — On a les fêtes qu'on peut. Alors?

LENI (*enchaînant*). — Werner était en avance et le vieil Hindenburg en retard.

WERNER (*à Johanna*). — N'en crois pas un mot : le père a toujours été d'une exactitude militaire.

LENI. — Très juste. Nous l'attendions ici pendant qu'il fumait un cigare dans son bureau en regardant sa montre. A trois heures dix il faisait son entrée, militairement. Dix minutes : pas une de plus, pas une de moins. Douze aux réunions du personnel, huit quand il présidait un conseil d'administration.

JOHANNA. — Pourquoi se donner tant de peine?

LENI. — Pour nous laisser le temps d'avoir peur.

JOHANNA. — Et aux chantiers?

LENI. — Un chef arrive le dernier.

JOHANNA (*stupéfaite*). — Quoi? Mais qui dit cela? (*Elle rit.*) Personne n'y croit plus.

LENI. — Le vieil Hindenburg y a cru cinquante ans de sa vie.

JOHANNA. — Peut-être bien, mais à présent...

LENI. — A présent, il ne croit plus à rien. (*Un temps.*) Il aura pourtant dix minutes de retard. Les principes s'en vont, les habitudes restent : Bismarck vivait encore quand notre pauvre père a contracté les siennes. (*A Werner.*) Tu ne te les rappelles pas, nos attentes? (*A Johanna.*) Il tremblait, il demandait qui serait puni!

WERNER. — Tu ne tremblais pas, Leni?

LENI (*sèchement, elle rit*). — Moi? Je mourais de peur mais je me disais : il paiera.

JOHANNA (*ironiquement*). — Il a payé?

LENI (*souriante, mais très dure*). — Il paye. (*Elle se retourne sur Werner.*) Qui sera puni, Werner? Qui sera puni de nous deux? Comme cela nous rajeunit! (*Avec une brusque violence.*) Je déteste les victimes quand elles respectent leurs bourreaux.

JOHANNA. — Werner n'est pas une victime.

LENI. — Regardez-le.

JOHANNA (*désignant la glace*). — Regardez-vous.

LENI (*surprise*). — Moi?

JOHANNA. — Vous n'êtes pas si fière! Et vous parlez beaucoup.

LENI. — C'est pour vous distraire : il y a longtemps que le père ne me fait plus peur. Et puis, cette fois-ci, nous savons ce qu'il va nous dire.

WERNER. — Je n'en ai pas la moindre idée.

LENI. — Pas la moindre? Cagot, pharisien, tu enterres tout ce qui te déplaît! (*A Johanna.*) Le vieil Hindenburg va crever, Johanna. Est-ce que vous l'ignoriez?

JOHANNA. — Non.

WERNER. — C'est faux! (*Il se met à trembler.*) Je te dis que c'est faux.

LENI. — Ne tremble pas! (*Brusque violence.*) Crever, oui, crever! Comme un chien! Et tu as été prévenu : la preuve, c'est que tu as tout raconté à Johanna.

JOHANNA. — Vous vous trompez, Leni.

LENI. — Allons donc! Il n'a pas de secrets pour vous.

JOHANNA. — Eh bien, c'est qu'il en a.

LENI. — Et qui vous a informée?

JOHANNA. — Vous.

LENI (*stupéfaite*). — Moi?

JOHANNA. — Il y a trois semaines, après la consultation, un des médecins est allé vous rejoindre au salon bleu.

LENI. — Hilbert, oui. Après?

JOHANNA. — Je vous ai rencontrée dans le couloir : il venait de prendre congé.

LENI. — Et puis?

JOHANNA. — Rien de plus. (*Un temps.*) Votre visage est très parlant, Leni.

LENI. — Je ne savais pas cela. Merci. J'exultais?

JOHANNA. — Vous aviez l'air épouvantée.

LENI (*criant*). — Ce n'est pas vrai! (*Elle se reprend.*)

JOHANNA (*doucement*). — Allez regarder votre bouche dans la glace : l'épouvante est restée.

LENI (*brièvement*). — Les glaces, je vous les laisse.

WERNER (*frappant sur le bras de son fauteuil*). — Assez! (*Il les regarde avec colère.*) Si c'est vrai que le père doit mourir, ayez la décence de vous taire. (*A Leni.*) Qu'est-ce qu'il a? (*Elle ne répond pas.*) Je te demande ce qu'il a.

LENI. — Tu le sais.

WERNER. — Ce n'est pas vrai!

LENI. — Tu l'as su vingt minutes avant moi.

JOHANNA. — Leni? Comment voulez-vous?...

LENI. — Avant d'aller au salon bleu, Hilbert est passé par le salon rose. Il y a rencontré mon frère et lui a tout dit.

JOHANNA (*stupéfaite*). — Werner! (*Il se tasse dans son fauteuil sans répondre.*) Je... Je ne comprends pas.

LENI. — Vous ne connaissez pas encore les Gerlach, Johanna.

JOHANNA (*désignant Werner*). — J'en ai connu un à Hambourg, il y a trois ans et je l'ai tout de suite aimé : il était libre, il était franc, il était gai. Comme vous l'avez changé!

LENI. — Est-ce qu'il avait peur des mots, à Hambourg, votre Gerlach?

JOHANNA. — Je vous dis que non.

LENI. — Eh bien, c'est ici qu'il est vrai.

JOHANNA (*tournée vers Werner, tristement*). — Tu m'as menti!

WERNER (*vite et fort*). — Plus un mot. (*Désignant Leni.*) Regarde son sourire : elle prépare le terrain.

JOHANNA. — Pour qui?

WERNER. — Pour le père. Nous sommes les victimes désignées et leur premier objectif est de nous séparer. Quoi que tu puisses penser, ne me fais pas un reproche : tu jouerais leur jeu.

JOHANNA (*tendre, mais sérieuse*). — Je n'ai pas un reproche à te faire.

WERNER (*maniaque et distrait*). — Eh bien, tant mieux! Tant mieux!

JOHANNA. — Que veulent-ils de nous?

WERNER. — N'aie pas peur : ils nous le diront.

(*Un silence.*)

JOHANNA. — Qu'est-ce qu'il a?

LENI. — Qui?

JOHANNA. — Le père.

LENI. — Cancer à la gorge.

JOHANNA. — On en meurt?

LENI. — En général. (*Un temps.*) Il peut traîner. (*Doucement.*) Vous aviez de la sympathie pour lui, n'est-ce pas?

JOHANNA. — J'en ai toujours.

LENI. — Il plaisait à toutes les femmes. (*Un temps.*) Quelle expiation! Cette bouche qui fut tant aimée... (*Elle voit que Johanna ne comprend pas.*) Vous ne le savez peut-être pas, mais le cancer à la gorge a cet inconvénient majeur...

JOHANNA (*comprenant*). — Taisez-vous!

LENI. — Vous devenez une Gerlach, bravo!

Elle va chercher la Bible, gros et lourd volume du XVIe siècle, et la transporte avec difficulté sur le guéridon.

JOHANNA. — Qu'est-ce que c'est?

LENI. — La Bible. On la met sur la table quand il y a conseil de famille. (*Johanna la regarde, étonnée. Leni ajoute, un peu agacée.*) Eh bien, oui : pour le cas où nous prêterions serment.

JOHANNA. — Il n'y a pas de serment à prêter.

LENI. — Sait-on jamais?

JOHANNA (*riant pour se rassurer*). — Vous ne croyez ni à Dieu ni au Diable.

LENI. — C'est vrai. Mais nous allons au Temple et nous jurons sur la Bible. Je vous l'ai dit : cette famille a perdu ses raisons de vivre, mais elle a gardé ses bonnes habitudes. (*Elle regarde l'horloge.*) Trois heures dix, Werner : tu peux te lever.

SCÈNE II

LES MÊMES, LE PÈRE

Au même instant le Père entre par la porte-fenêtre. Werner entend la porte s'ouvrir et fait demi-tour. Johanna hésite à se lever; finalement, elle va s'y résoudre, de mauvaise grâce.

Mais le Père traverse la pièce d'un pas vif et l'oblige à se rasseoir en lui mettant les mains sur les épaules.

LE PÈRE. — Je vous en prie, mon enfant. (*Elle se rassied, il s'incline, lui baise la main, se redresse assez brusquement, regarde Werner et Leni.*) En somme, je n'ai rien à vous apprendre? Tant mieux! Entrons dans le vif du sujet. Et sans cérémonies, n'est-ce pas? (*Un bref silence.*) Donc, je suis condamné. (*Werner lui prend le bras. Le Père se dégage presque brutalement.*) J'ai dit : pas de cérémonies. (*Werner, blessé, se détourne et se rassied. Un temps. Il les regarde tous les trois. D'une voix un peu rauque.*) Comme vous y croyez, vous, à ma mort! (*Sans les quitter des yeux, comme pour se persuader.*) Je vais crever. Je vais crever. C'est l'évidence. (*Il se reprend. Presque enjoué.*) Mes enfants, la Nature me joue le tour le plus ignoble. Je vaux ce que je vaux, mais ce corps n'a jamais incommodé personne. Dans six mois, j'aurai tous les inconvénients d'un cadavre sans en avoir les avantages. (*Sur un geste de Werner, en riant.*) Assieds-toi : je m'en irai décemment.

LENI (*intéressée et courtoise*). — Vous allez...

LE PÈRE. — Crois-tu que je tolérerai l'extravagance de quelques cellules, moi qui fais flotter l'acier sur les mers? (*Un bref silence.*) Six mois c'est plus qu'il n'en faut pour mettre mes affaires en ordre.

WERNER. — Et après ces six mois?

LE PÈRE. — Après? Que veux-tu qu'il y ait : rien.

LENI. — Rien du tout?

LE PÈRE. — Une mort industrielle : la Nature pour la dernière fois rectifiée.

WERNER (*la gorge serrée*). — Rectifiée par qui?

LE PÈRE. — Par toi, si tu en es capable. (*Werner sursaute, le Père rit.*) Allons, je me charge de tout : vous n'aurez que le souci des obsèques. (*Un silence.*) Assez là-dessus. (*Un long silence. A Johanna, aimablement.*) Mon enfant, je vous demande encore un peu de patience. (*A Leni et Werner, changeant de ton.*) Vous prêterez serment l'un après l'autre.

JOHANNA (*inquiète*). — Que de cérémonies! Et vous disiez que vous n'en vouliez pas. Qu'y a-t-il à jurer?

LE PÈRE (*bonhomme*). — Peu de chose, ma bru; de toute façon, les parentes par alliance sont dispensées du serment. (*Il se tourne vers son fils avec une solennité dont on ne sait si elle est ironique ou sincère.*) Werner, lève-toi. Mon fils, tu étais avocat. Lorsque Frantz est mort, je t'ai appelé à mon aide et tu as quitté le Barreau sans une hésitation. Cela vaut une récompense : tu seras le maître dans cette maison et le chef de l'entreprise. (*A Johanna.*) Rien d'inquiétant comme vous le voyez : j'en fais un roi de ce monde. (*Johanna se tait.*) Pas d'accord?

JOHANNA. — Ce n'est pas à moi de vous répondre.

LE PÈRE. — Werner! (*Impatienté.*) Tu refuses?

WERNER (*sombre et troublé*). — Je ferai ce que vous voudrez.

LE PÈRE. — Cela va de soi. (*Il le regarde.*) Mais tu répugnes à le faire?

WERNER. — Oui.

LE PÈRE. — La plus grande entreprise de constructions navales! On te la donne et cela te navre. Pourquoi?

WERNER. — Je... Mettons que je n'en sois pas digne.

LE PÈRE. — C'est fort probable. Mais je n'y peux rien : tu es mon seul héritier mâle.

WERNER. — Frantz avait toutes les qualités requises.

Le Père. — Sauf une, puisqu'il est mort.

Werner. — Figurez-vous que j'étais un bon avocat. Et que je me résignerai mal à faire un mauvais chef.

Le Père. — Tu ne seras peut-être pas si mauvais.

Werner. — Quand je regarde un homme dans les yeux, je deviens incapable de lui donner des ordres.

Le Père. — Pourquoi?

Werner. — Je sens qu'il me vaut.

Le Père. — Regarde au-dessus des yeux. (*Se touchant le front.*) Là, par exemple : il n'y a que de l'os.

Werner. — Il faudrait avoir votre orgueil.

Le Père. — Tu ne l'as pas?

Werner. — D'où l'aurais-je tiré? Pour façonner Frantz à votre image, vous n'avez rien épargné. Est-ce ma faute si vous ne m'avez enseigné que l'obéissance passive?

Le Père. — C'est la même chose.

Werner. — Quoi? Qu'est-ce qui est la même chose?

Le Père. — Obéir et commander : dans les deux cas tu transmets les ordres que tu as reçus.

Werner. — Vous en recevez?

Le Père. — Il y a très peu de temps que je n'en reçois plus.

Werner. —Qui vous en donnait?

Le Père. — Je ne sais pas. Moi, peut-être. (*Souriant.*) Je te donne la recette : si tu veux commander, prends-toi pour un autre.

Werner. — Je ne me prends pour personne.

Le Père. — Attends que je meure : au bout d'une semaine tu te prendras pour moi.

Werner. — Décider! Décider! Prendre tout sur soi. Seul. Au nom de cent mille hommes. Et vous avez pu vivre!

Le Père. — Il y a beau temps que je ne décide plus rien. Je signe le courrier. L'année prochaine, c'est toi qui le signeras.

Werner. — Vous ne faites rien d'autre?

Le Père. — Rien depuis près de dix ans.

Werner. — Qu'y a-t-il besoin de vous? N'importe qui suffirait?

Le Père. — N'importe qui.

Werner. — Moi, par exemple?

Le Père. — Par exemple.

Werner. — Tout n'est pas parfait ; cependant, il y a tant de rouages. Si l'un d'eux venait à grincer...

LE PÈRE. — Pour les rajustements, Gelber sera là. Un homme remarquable, tu sais. Et qui est chez nous depuis vingt-cinq ans.

WERNER. — Somme toute, j'ai de la chance. C'est lui qui commandera.

LE PÈRE. — Gelber? Tu es fou! C'est ton employé : tu le paies pour qu'il te fasse connaître les ordres que tu dois donner.

WERNER (*un temps*). — Oh! père, pas une fois dans votre vie, vous ne m'aurez fait confiance. Vous me jetez à la tête de l'entreprise parce que je suis votre seul héritier mâle, mais vous avez eu d'abord la précaution de me transformer en pot de fleurs.

LE PÈRE (*riant tristement*). — Un pot de fleurs! Et moi? Que suis-je? Un chapeau au bout d'un mât. (*D'un air triste et doux, presque sénile.*) La plus grande entreprise d'Europe... C'est toute une organisation, n'est-ce pas, toute une organisation...

WERNER. — Parfait. Si je trouve le temps long, je relirai mes plaidoiries. Et puis nous voyagerons.

LE PÈRE. — Non.

WERNER (*étonné*). — C'est ce que je peux faire de plus discret.

LE PÈRE (*impérieux et cassant*). — Hors de question. (*Il regarde Werner et Leni.*) A présent, écoutez-moi. L'héritage reste indivis. Interdiction formelle de vendre ou de céder vos parts à qui que ce soit. Interdiction de vendre ou de louer cette maison. Interdiction de la quitter : vous y vivrez jusqu'à la mort. Jurez. (*A Leni.*) Commence.

LENI (*souriante*). — Honnêtement, je vous rappelle que les serments ne m'engagent pas.

LE PÈRE (*souriant aussi*). — Va, va, Leni, je me fie à toi : donne l'exemple à ton frère.

LENI (*s'approche de la Bible et tend la main*). — Je... (*Elle lutte contre le fou-rire.*) Oh! et puis, tant pis : vous m'excuserez, père, mais j'ai le fou-rire. (*A Johanna, en aparté.*) Comme chaque fois.

LE PÈRE (*bonhomme*). — Ris, mon enfant : je ne te demande que de jurer.

LENI (*riant*). — Je jure sur la Sainte Bible d'obéir à vos dernières volontés. (*Le père la regarde en riant. A Werner.*) A toi, chef de famille!

(*Werner a l'air absent.*)

LE PÈRE. — Eh bien, Werner?

(*Werner lève brusquement la tête et regarde son père d'un air traqué.*)

LENI (*sérieusement*). — Délivre-nous, mon frère : jure et tout sera fini.

(*Werner se tourne vers la Bible.*)

JOHANNA (*d'une voix courtoise et tranquille*). — Un instant, s'il vous plaît. (*Le Père la regarde en feignant la stupeur pour l'intimider ; elle lui rend son regard sans s'émouvoir.*) Le serment de Leni, c'était une farce : tout le monde riait; quand vient le tour de Werner, personne ne rit plus. Pourquoi?

LENI. — Parce que votre mari prend tout au sérieux.

JOHANNA. — Une raison de plus pour rire. (*Un temps.*) Vous le guettiez, Leni.

LE PÈRE (*avec autorité*). — Johanna...

JOHANNA. — Vous aussi, père, vous le guettiez.

LENI. — Donc vous me guettiez aussi.

JOHANNA. — Père, je souhaite que nous nous expliquions franchement.

LE PÈRE (*amusé*). — Vous et moi?

JOHANNA. — Vous et moi. (*Le Père sourit. Johanna prend la Bible et la transporte avec effort sur un meuble plus éloigné.*) D'abord, causer; ensuite, jure qui voudra.

LENI. — Werner! Tu laisseras ta femme te défendre?

WERNER. — Est-ce qu'on m'attaque?

JOHANNA (*au Père*). — Je voudrais savoir pourquoi vous disposez de ma vie?

LE PÈRE (*désignant Werner*). — Je dispose de la sienne parce qu'elle m'appartient, mais je suis sans pouvoir sur la vôtre.

JOHANNA (*souriant*). — Croyez-vous que nous avons deux vies? Vous étiez marié, pourtant. Aimiez-vous leur mère?

LE PÈRE. — Comme il faut.

JOHANNA (*souriant*). — Je vois. Elle en est morte. Nous, père, nous nous aimons plus qu'il ne faut. Tout ce qui nous concernait, nous en décidions ensemble. (*Un temps.*) S'il jure sous la contrainte, s'il s'enferme dans cette maison pour rester fidèle à son serment, il aura décidé sans moi et contre moi; vous nous séparez pour toujours.

LE PÈRE (*avec un sourire*). — Notre maison ne vous plaît pas?

JOHANNA. — Pas du tout.

(*Un silence.*)

LE PÈRE. — De quoi vous plaignez-vous, ma bru?

JOHANNA. — J'ai épousé un avocat de Hambourg qui ne possédait que son talent. Trois ans plus tard, je me retrouve dans la solitude de cette forteresse, mariée à un constructeur de bateaux.

LE PÈRE. — Est-ce un sort si misérable?

JOHANNA. — Pour moi, oui. J'aimais Werner pour son indépendance et vous savez bien qu'il l'a perdue.

LE PÈRE. — Qui la lui a prise?

JOHANNA. — Vous.

LE PÈRE. — Il y a dix-huit mois, vous avez décidé ensemble de venir vous installer ici.

JOHANNA. — Vous nous l'aviez demandé.

LE PÈRE. — Eh bien, si faute il y a, vous êtes complice.

JOHANNA. — Je n'ai pas voulu lui donner à choisir entre vous et moi.

LE PÈRE. — Vous avez eu tort.

LENI (*aimablement*). — C'est vous qu'il aurait choisi.

JOHANNA. — Une chance sur deux. Cent chances sur cent pour qu'il déteste son choix.

LE PÈRE. — Pourquoi?

JOHANNA. — Parce qu'il vous aime. (*Le Père hausse les épaules d'un air maussade.*) Savez-vous ce que c'est qu'un amour sans espoir?

(*Le Père change de visage. Leni s'en aperçoit.*)

LENI (*vivement*). — Et vous, Johanna, le savez-vous?

JOHANNA (*froidement*). — Non. (*Un temps.*) Werner le sait, lui.

(*Werner s'est levé; il marche vers la porte-fenêtre.*)

LE PÈRE (*à Werner*). — Où vas-tu?

WERNER. — Je me retire. Vous serez plus à l'aise.

JOHANNA. — Werner! C'est pour *nous* que je me bats.

WERNER. — Pour nous? (*Très bref.*) Chez les Gerlach, les femmes se taisent.

(*Il va pour sortir.*)

LE PÈRE (*doux et impérieux*). — Werner! (*Werner s'arrête net.*) Reviens t'asseoir.

(*Werner revient lentement à sa place et s'assied en leur tournant le dos et en enfouissant sa tête dans ses mains pour marquer qu'il refuse de prendre part à la conversation.*)

WERNER. — A Johanna!

LE PÈRE. — Bon! Eh bien, ma bru?

Johanna (*regard inquiet vers Werner*). — Remettons cet entretien. Je suis très fatiguée.

Le Père. — Non, mon enfant; vous l'avez commencé : il faut le terminer. (*Un temps. Johanna, désemparée, regarde Werner en silence.*) Dois-je comprendre que vous refusez d'habiter ici après ma mort?

Johanna (*presque suppliante*). — Werner! (*Silence de Werner. Elle change brusquement d'attitude.*) Oui, père. C'est ce que je veux dire.

Le Père. — Où logerez-vous?

Johanna. — Dans notre ancien appartement.

Le Père. — Vous retournerez à Hambourg?

Johanna. — Nous y retournerons.

Leni. — Si Werner le veut.

Johanna. — Il le voudra.

Le Père. — Et l'Entreprise? Vous acceptez qu'il en soit le chef?

Johanna. — Oui, si c'est votre bon plaisir et si Werner a du goût pour jouer les patrons de paille.

Le Père (*comme s'il réfléchissait*). — Habiter à Hambourg...

Johanna (*avec espoir*). — Nous ne vous demandons rien d'autre. Est-ce que vous ne nous ferez pas cette unique concession?

Le Père (*aimable, mais définitif*). — Non. (*Un temps.*) Mon fils demeurera ici pour y vivre et pour y mourir comme je fais et comme ont fait mon père et mon grand-père.

Johanna. — Pourquoi?

Le Père. — Pourquoi pas?

Johanna. — La maison réclame des habitants?

Le Père. — Oui.

Johanna (*brève violence*). — Alors, qu'elle croule!

(*Leni éclate de rire.*)

Leni (*courtoisement*). — Voulez-vous que j'y mette le feu? Dans mon enfance, c'était un de mes rêves.

Le Père (*regarde autour de lui, amusé*). — Pauvre demeure : est-ce qu'elle vaut tant de haine?... C'est à Werner qu'elle fait horreur?

Johanna. — A Werner et à moi. Que c'est laid!

Leni. — Nous le savons.

Johanna. — Nous sommes quatre; à la fin de l'année nous serons trois. Est-ce qu'il nous faut trente-deux pièces encombrées? Quand Werner est aux chantiers, j'ai peur.

LE PÈRE. — Et voilà pourquoi vous nous quitteriez? Ce ne sont pas des raisons sérieuses.

JOHANNA. — Non.

LE PÈRE. — Il y en a d'autres?

JOHANNA. — Oui.

LE PÈRE. — Voyons cela.

WERNER (*dans un cri*). — Johanna, je te défends...

JOHANNA. — Eh bien, parle toi-même!

WERNER. — A quoi bon? Tu sais bien que je lui obéirai!

JOHANNA. — Pourquoi?

WERNER. — C'est le père. Ah! finissons-en.

(*Il se lève*)

JOHANNA (*se plaçant devant lui*). — Non, Werner, non!

LE PÈRE. — Il a raison, ma bru. Finissons-en. Une famille, c'est une maison. Je vous demande à *vous* d'habiter cette maison parce que vous êtes entrée dans notre famille.

JOHANNA (*riant*). — La famille a bon dos et ce n'est pas à elle que vous nous sacrifiez.

LE PÈRE. — A qui donc, alors?

WERNER. — Johanna!

JOHANNA. — A votre fils aîné.

(*Un long silence.*)

LENI (*calmement*). — Frantz est mort en Argentine, il y a près de quatre ans. (*Johanna lui rit au nez.*) Nous avons reçu le certificat de décès en 56 : allez à la mairie d'Altona, on vous l'y montrera.

JOHANNA. — Mort? Je veux bien : comment appeler la vie qu'il mène? Ce qui est sûr, mort ou vif, c'est qu'il habite ici.

LENI. — Non!

JOHANNA (*geste vers la porte du premier étage*). — Là-haut. Derrière cette porte.

LENI. — Quelle folie! Qui vous l'a racontée?

(*Un temps. Werner se lève tranquillement. Dès qu'il s'agit de son frère, ses yeux brillent, il reprend de l'assurance.*)

WERNER. — Qui veux-tu que ce soit? Moi.

LENI. — Sur l'oreiller?

JOHANNA. — Pourquoi pas?

LENI. — Pfoui!

Werner. — C'est ma femme. Elle a le droit de savoir ce que je sais.

Leni. — Le droit de l'amour? Que vous êtes fades! Je donnerais mon âme et ma peau pour l'homme que j'aimerais, mais je lui mentirais toute ma vie, s'il le fallait.

Werner (*violent*). — Écoutez cette aveugle qui parle des couleurs. A qui mentirais-tu? A des perroquets?

Le Père (*impérieusement*). — Taisez-vous tous les trois (*Il caresse les cheveux de Leni.*) Le crâne est dur, mais les cheveux sont doux. (*Elle se dégage brutalement, il reste aux aguets.*) Frantz vit là-haut depuis treize ans; il ne quitte pas sa chambre et personne ne le voit sauf Leni qui prend soin de lui.

Werner. — Et sauf vous.

Le Père. — Sauf moi? Qui t'a dit cela? Leni? Et tu l'as crue? Comme vous vous entendez, tous les deux, quand il s'agit de te faire du mal. (*Un temps.*) Il y a treize ans que je ne l'ai pas revu.

Werner (*stupéfait*). — Mais pourquoi?

Le Père (*très naturellement*). — Parce qu'il ne veut pas me recevoir.

Werner (*désorienté*). Ah, bon! (*Un temps.*) Bon!

(*Il revient à sa place.*)

Le Père (*à Johanna*). — Je vous remercie, mon enfant. Dans la famille, voyez-vous, nous n'avons aucune prévention contre la vérité. Mais chaque fois que c'est possible, nous nous arrangeons pour qu'elle soit dite par un étranger. (*Un temps.*) Donc, Frantz vit là-haut, malade et seul. Qu'est-ce que cela change?

Johanna. — A peu près tout. (*Un temps.*) Soyez content, père : une parente par alliance, une étrangère, dira la vérité pour vous. Voici ce que je sais : un scandale éclate en 46 — je ne sais lequel, puisque mon mari était encore prisonnier en France. Il semble qu'il y ait eu des poursuites judiciaires. Frantz disparaît, vous le dites en Argentine; en fait, il se cache ici. En 56, Gelber fait un voyage éclair en Amérique du Sud et rapporte un certificat de décès. Quelque temps après, vous donnez l'ordre à Werner de renoncer à sa carrière et vous l'installez ici, à titre de futur héritier. Je me trompe?

Le Père. — Non. Continuez.

Johanna. — Je n'ai plus rien à dire. Qui était Frantz, ce qu'il a fait, ce qu'il est devenu, je l'ignore. Voici ma seule certitude : si nous restions, ce serait pour lui servir d'esclaves.

LENI (*violente*). — C'est faux! Je lui suffis.

JOHANNA. — Il faut bien croire que non.

LENI. — Il ne veut voir que moi!

JOHANNA. — Cela se peut, mais le père le protège de loin et c'est nous, plus tard, qui devrons le protéger. Ou le surveiller. Peut-être serons-nous des esclaves-geôliers.

LENI (*outrée*). — Est-ce que je suis sa geôlière?

JOHANNA. — Qu'en sais-je? Si c'était vous — vous deux — qui l'aviez enfermé?

(*Un silence. Leni tire une clé de sa poche.*)

LENI. — Montez l'escalier et frappez. S'il n'ouvre pas, voici la clé.

JOHANNA (*prenant la clé*). — Merci. (*Elle regarde Werner.*) Que dois-je faire, Werner?

WERNER. — Ce que tu veux. D'une manière ou d'une autre, tu verras que c'est un attrape-nigaud...

(*Johanna hésite puis gravit lentement l'escalier. Elle frappe à la porte. Une fois, deux fois. Une sorte de furie nerveuse la prend : grêle de coups contre la porte. Elle se retourne vers la salle et se dispose à descendre.*)

LENI (*tranquillement*). — Vous avez la clé. (*Un temps. Johanna hésite, elle a peur. Werner est anxieux et agité. Johanna se maîtrise, introduit la clé dans la serrure et tente vainement d'ouvrir bien que la clé tourne.*) Eh bien?

JOHANNA. — Il y a un verrou intérieur. On a dû le tirer.

(*Elle commence à redescendre.*)

LENI. — Qui l'a tiré? Moi?

JOHANNA. — Il y a peut-être une autre porte.

LENI. — Vous savez bien que non. Ce pavillon est isolé. Si quelqu'un a mis le verrou, ce ne peut être que Frantz. (*Johanna est arrivée en bas de l'escalier.*) Alors? Nous le séquestrons, le pauvre?

JOHANNA. — Il y a bien des façons de séquestrer un homme. La meilleure est de s'arranger pour qu'il se séquestre lui-même.

LENI. — Comment fait-on?

JOHANNA. — On lui ment.

(*Elle regarde Leni qui semble déconcertée.*)

LE PÈRE (*à Werner, vivement*). — Tu as plaidé dans des affaires de ce genre?

WERNER. — Quelles affaires?

LE PÈRE. — Séquestration.

WERNER (*la gorge serrée*). — Une fois.

LE PÈRE. — Bien. Suppose qu'on perquisitionne ici : le parquet se saisira de l'affaire, n'est-ce pas?

WERNER (*pris au piège*). — Pourquoi perquisitionnerait-on? En treize ans cela ne s'est jamais produit.

LE PÈRE. — J'étais là.

(*Un silence.*)

LENI (*à Johanna*). — Et puis, je conduis trop vite, vous me l'avez dit. Je peux faire la rencontre d'un arbre. Que deviendrait Frantz?

JOHANNA. — S'il a sa raison, il appelle les domestiques.

LENI. — Il a sa raison, mais il ne les appellera pas. (*Un temps.*) On apprendra la mort de mon frère par le nez! (*Un temps.*) Ils enfonceront la porte et le trouveront sur le parquet, au milieu des coquilles.

JOHANNA. — Quelles coquilles?

LENI. — Il aime les huîtres.

LE PÈRE (*à Johanna, amicalement*). — Écoutez-la, ma bru. S'il meurt, c'est le scandale du siècle. (*Elle se tait.*) Le scandale du siècle, Johanna...

JOHANNA (*durement*). — Que vous importe? Vous serez sous terre.

LE PÈRE (*souriant*). — Moi, oui. Pas vous. Venons à cette affaire de 46. Est-ce qu'il y a prescription? Réponds! C'est ton métier.

WERNER. — Je ne connais pas le délit.

LE PÈRE. — Au mieux : coups et blessures; au pis : tentative de meurtre.

WERNER (*gorge nouée*). — Pas de prescription.

LE PÈRE. — Eh bien, tu sais ce qui nous attend : complicité dans une tentative de meurtre, faux et usage de faux, séquestration.

WERNER. — Un faux? Quel faux?

LE PÈRE (*riant*). — Le certificat de décès, voyons! Il m'a coûté assez cher. (*Un temps.*) Qu'en dis-tu, l'avocat? C'est la Cour d'Assises?

(*Werner se tait.*)

JOHANNA. — Werner, le tour est joué. A nous de choisir : nous serons les domestiques du fou qu'ils te préfèrent ou nous nous assoirons sur le banc des accusés. Quel est ton choix? Le mien

est fait : la Cour d'Assises. Mieux vaut la prison à terme que le bagne à perpétuité. (*Un temps.*) Eh bien?

(*Werner se tait. Elle fait un geste de découragement.*)

LE PÈRE (*chaleureusement*). — Mes enfants, je tombe des nues. Un chantage! Des pièges! Tout sonne faux! Tout est forcé. Mon fils, je ne te demande qu'un peu de pitié pour ton frère. Il y a des circonstances que Leni ne peut affronter seule. Pour le reste vous serez libres comme l'air. Vous verrez : tout finira bien. Frantz ne vivra pas très longtemps, j'en ai peur : une nuit, vous l'ensevelirez dans le parc; avec lui disparaîtra le dernier des *vrais* von Gerlach... (*Geste de Werner.*) ... je veux dire le dernier monstre. Vous deux vous êtes sains et normaux. Vous aurez des enfants normaux qui habiteront où ils voudront. Restez, Johanna! pour les fils de Werner. Ils hériteront de l'Entreprise : c'est une puissance fabuleuse et vous n'avez pas le droit de les en priver.

WERNER (*sursautant, les yeux durs et brillants*). — Hein? (*Tout le monde le regarde.*) Vous avez bien dit : pour les fils de Werner? (*Le père étonné fait un signe affirmatif. Triomphant.*) La voilà, Johanna, la voilà la fausse manœuvre. Werner et ses enfants, père, vous vous en foutez. Vous vous en foutez! Vous vous en foutez! (*Johanna se rapproche de lui. Un temps.*) Même si vous viviez assez longtemps pour voir mon premier fils, il vous répugnerait parce que ce serait la chair de ma chair et que je vous ai répugné dans ma chair du jour où je suis né! (*A Johanna.*) Pauvre père! Quel gâchis! Les enfants de Frantz, il les aurait adorés.

JOHANNA (*impérieusement*). — Arrête! Tu t'écoutes parler. Nous sommes perdus si tu te prends en pitié.

WERNER. — Au contraire : je me délivre. Qu'est-ce que tu veux? Que je les envoie promener?

JOHANNA. — Oui.

WERNER (*riant*). — A la bonne heure.

JOHANNA. — Dis-leur *non*. Sans cris, sans rire. Tout simplement : non.

(*Werner se tourne vers le Père et Leni. Ils le regardent en silence.*)

WERNER. — Ils me regardent.

JOHANNA. — Eh bien? (*Werner hausse les épaules et va se rasseoir. Avec une profonde lassitude*) Werner! (*Il ne la regarde plus. Un long silence.*)

LE PÈRE (*discrètement triomphant*). — Eh bien, ma bru?

JOHANNA. — Il n'a pas juré.

LE PÈRE. — Il y vient. Les faibles servent les forts : c'est la loi.

JOHANNA (*blessée*). — Qui est fort, selon vous? Le demi-fou, là-haut, plus désarmé qu'un nourrisson ou mon mari que vous avez abandonné et qui s'est tiré d'affaire seul?

LE PÈRE. — Werner est faible, Frantz est fort : personne n'y peut rien.

JOHANNA. — Qu'est-ce qu'ils font sur terre, les forts?

LE PÈRE. — En général, ils ne font rien.

JOHANNA. — Je vois.

LE PÈRE. — Ce sont des gens qui vivent par nature dans l'intimité de la mort. Ils tiennent le destin des autres dans leurs mains.

JOHANNA. — Frantz est ainsi?

LE PÈRE. — Oui.

JOHANNA. — Qu'en savez-vous, après treize ans?

LE PÈRE. — Nous sommes quatre ici dont il est le Destin sans même y penser.

JOHANNA. — A quoi pense-t-il donc?

LENI (*ironique et brutale, mais sincère*). — A des crabes.

JOHANNA (*ironique*). — Toute la journée?

LENI. — C'est très absorbant.

JOHANNA. — Quelles vieilleries! Elles ont l'âge de vos meubles. Voyons! Vous n'y croyez pas.

LE PÈRE (*souriant*). — Je n'ai que six mois de vie, ma bru : c'est trop court pour croire à quoi que ce soit. (*Un temps.*) Werner y croit, lui.

WERNER. — Vous faites erreur, père. C'étaient vos idées, non les miennes et vous me les avez inculquées. Mais puisque vous les avez perdues en cours de route, vous ne trouverez pas mal que je m'en sois délivré. Je suis un homme comme les autres. Ni fort, ni faible; n'importe qui. Je tâche de vivre. Et Frantz, je ne sais pas si je le reconnaîtrais encore, mais je suis sûr que c'est n'importe qui. (*Il montre les photos de Frantz à Johanna.*) Qu'a-t-il de plus que moi? (*Il le regarde, fasciné.*) Il n'est même pas beau!

LENI (*ironique*). — Eh non! Même pas!

WERNER (*toujours fasciné, faiblissant déjà*). — Et quand je serais né pour le servir? Il y a des esclaves qui se révoltent. Mon frère ne sera pas mon destin.

LENI. — Tu préfères que ce soit ta femme?

JOHANNA. — Vous me comptez parmi les forts?

LENI. — Oui.

JOHANNA. — Quelle idée singulière! Pourquoi donc?

LENI. — Vous étiez actrice, n'est-ce pas? Une star?

JOHANNA. — En effet. Et puis, j'ai raté ma carrière. Après?

LENI. — Après? Eh bien, vous avez épousé Werner : depuis, vous ne faites rien et vous pensez à la mort.

JOHANNA. — Si vous cherchez à l'humilier, vous perdez votre peine. Quand il m'a rencontrée, j'avais quitté la scène et le plateau pour toujours, j'étais folle : il peut être fier de m'avoir sauvée.

LENI. — Je parie qu'il ne l'est pas.

JOHANNA (*à Werner*). — A toi de parler.

(*Un silence. Werner ne répond pas.*)

LENI. — Comme vous l'embarrassez, le pauvre. (*Un temps.*) Johanna, l'auriez-vous choisi sans votre échec? Il y a des mariages qui sont des enterrements.

(*Johanna veut répondre. Le Père l'interrompt.*)

LE PÈRE. — Leni! (*Il lui caresse la tête, elle se dérobe avec colère.*) Tu te surpasses, ma fille. Si j'étais vaniteux, je croirais que ma mort t'exaspère.

LENI (*vivement*). — N'en doutez pas, mon père. Vous voyez bien qu'elle compliquera le service.

LE PÈRE (*se mettant à rire, à Johanna*). — N'en veuillez pas à Leni, mon enfant. Elle veut dire que nous sommes de la même espèce : vous, Frantz et moi. (*Un temps.*) Vous me plaisez, Johanna. Parfois, il m'a semblé que vous me pleureriez. Vous serez bien la seule.

(*Il lui sourit.*)

JOHANNA (*brusquement*). — Si vous avez encore des soucis de vivant et si j'ai la chance de vous plaire, comment osez-vous humilier mon mari devant moi? (*Le père hoche la tête sans répondre.*) Êtes-vous de ce côté-ci de la mort?

LE PÈRE. — De ce côté, de l'autre : cela ne fait plus de différence. Six mois : je ne suis pas un vieillard d'avenir. (*Il regarde dans le vide et parle pour lui-même.*) L'Entreprise croîtra sans cesse, les investissements privés ne suffiront plus, il faudra que l'État y mette son nez; Frantz restera là-haut dix ans, vingt ans. Il souffrira...

LENI (*péremptoire*). — Il ne souffre pas.

LE PÈRE (*sans l'entendre*). — Ma mort, à présent, c'est ma vie qui continue sans que je sois dedans. (*Un silence. Il s'est assis,*

tassé, le regard fixe.) Il aura des cheveux gris... la mauvaise graisse des prisonniers...

LENI (*violemment*). — Taisez-vous!

LE PÈRE (*sans l'entendre*). — C'est insupportable.

(*Il a l'air de souffrir.*)

WERNER (*lentement*). — Serez-vous moins malheureux si nous restons ici?

JOHANNA (*vite*). — Prends garde!

WERNER. — A quoi? C'est mon père, je ne veux pas qu'il souffre.

JOHANNA. — Il souffre pour l'autre.

WERNER. — Tant pis.

(*Il va prendre la Bible et la rapporte sur la table où Leni l'avait posée.*)

JOHANNA (*même jeu*). — Il te joue la comédie.

WERNER (*mauvais, ton plein de sous-entendus*). — Et toi? Tu ne me la joues pas? (*Au Père.*) Répondez... Serez-vous moins malheureux...

LE PÈRE. — Je ne sais pas.

WERNER (*au Père*). — Nous verrons bien.

(*Un temps. Ni le Père ni Leni ne font un geste. Ils attendent, aux aguets.*)

JOHANNA. — Une question. Une seule question et tu feras ce que tu voudras.

(*Werner la regarde, d'un air sombre et buté.*)

LE PÈRE. — Attends un peu, Werner. (*Werner s'écarte de la Bible avec un grognement qui peut passer pour un acquiescement.*) Quelle question, ma bru?

JOHANNA. — Pourquoi Frantz s'est-il séquestré?

LE PÈRE. — Cela fait beaucoup de questions en une.

JOHANNA. — Racontez-moi ce qui s'est passé.

LE PÈRE (*ironie légère*). — Eh bien, il y a eu la guerre.

JOHANNA. — Oui, pour tout le monde. Est-ce que les autres se cachent?

LE PÈRE. — Ceux qui se cachent, vous ne les voyez pas.

JOHANNA. — Donc, il s'est battu.

LE PÈRE. — Jusqu'au bout.

JOHANNA. — Sur quel front?

LE PÈRE. — En Russie.

JOHANNA. — Quand est-il revenu?

LE PÈRE. — Pendant l'automne de 46.

JOHANNA. — C'est tard. Pourquoi?

LE PÈRE. — Son régiment s'est fait anéantir. Frantz est revenu à pied, en se cachant, à travers la Pologne et l'Allemagne occupée. Un jour on a sonné. (*Sonnerie lointaine et comme effacée.*) C'était lui.

(*Frantz apparaît au fond, derrière son père, dans une zone de pénombre. Il est en civil, il a l'air jeune : vingt-trois ou vingt-quatre ans.*

Johanna, Werner et Leni, dans ce flash-back *et dans le suivant, ne verront pas le personnage évoqué. Seuls ceux qui font l'évocation — le père dans ces deux premières scènes-souvenirs, Leni et le père dans la troisième — se tournent vers ceux qu'ils évoquent lorsqu'ils ont à leur parler. Le ton et le jeu des personnages qui jouent une scène-souvenir doivent comporter une sorte de recul, de « distanciation » qui, même dans la violence, distingue le passé du présent. Pour le moment personne ne voit Frantz, pas même le père.*

Frantz porte une bouteille de champagne débouchée dans la main droite ; on ne la distinguera que lorsqu'il aura l'occasion de boire. Une coupe à champagne, posée près de lui sur une console, est dissimulée par des bibelots. Il la prendra lorsqu'il devra boire.)

JOHANNA. — Il s'est enfermé tout de suite?

LE PÈRE. — Dans la maison, tout de suite; dans sa chambre, un an plus tard.

JOHANNA. — Pendant cette année-là, vous l'avez vu tous les jours?

LE PÈRE. — A peu près.

JOHANNA. — Que faisait-il?

LE PÈRE. — Il buvait.

JOHANNA. — Et qu'est-ce qu'il disait?

FRANTZ (*d'une voix lointaine et mécanique*). — Bonjour. Bonsoir. Oui. Non.

JOHANNA. — Rien de plus?

LE PÈRE. — Rien, sauf un jour. Un déluge de mots. Je n'y ai rien compris. (*Rire amer.*) J'étais dans la bibliothèque et j'écoutais la radio.

(*Crépitements de radio, indicatif répété. Tous ces bruits semblent ouatés.*)

VOIX D'UN SPEAKER. — Chers auditeurs, voici nos informations : A Nuremberg, le tribunal des Nations condamne le maréchal Gœring...

(Frantz va éteindre le poste. Il reste dans la zone de pénombre quand il doit se déplacer.)

LE PÈRE (*se retournant en sursaut*). — Qu'est-ce que tu fais? (*Frantz le regarde avec des yeux morts.*) Je veux connaître la sentence.

FRANTZ (*d'un bout à l'autre de la scène, voix cynique et sombre*). — Pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. (*Il boit.*)

LE PÈRE. — Qu'en sais-tu? (*Silence de Frantz. Le Père se retourne vers Johanna.*) Vous ne lisiez pas les journaux, à l'époque?

JOHANNA. — Guère. J'avais douze ans.

LE PÈRE. — Ils étaient tous aux mains des Alliés. « Nous sommes allemands, donc nous sommes coupables; nous sommes coupables parce que nous sommes allemands. » Chaque jour, à chaque page. Quelle obsession! (*A Frantz.*) Quatre-vingts millions de criminels : quelle connerie! Au pire, il y en a eu trois douzaines. Qu'on les pende, et qu'on nous réhabilite : ce sera la fin d'un cauchemar. (*Autoritaire.*) Fais-moi le plaisir de rallumer le poste. (*Frantz boit sans bouger. Sèchement.*) Tu bois trop. (*Frantz le regarde avec une telle dureté que le Père se tait, décontenancé. Un silence puis le Père reprend avec un désir passionné de comprendre.*) Qu'est-ce qu'on gagne à réduire un peuple au désespoir? Qu'ai-je fait, moi, pour mériter le mépris de l'univers? Mes opinions sont pourtant connues. Et toi, Frantz, toi qui t'es battu jusqu'au bout? (*Frantz rit grossièrement.*) Tu es nazi?

FRANTZ. — Foutre non!

LE PÈRE. — Alors, choisis : laisse condamner les responsables ou fais retomber leurs fautes sur l'Allemagne entière.

FRANTZ (*sans un geste, éclate d'un rire sauvage et sec*). — Ha! (*Un temps.*) Ça revient au même.

LE PÈRE. — Es-tu fou?

FRANTZ. — Il y a deux façons de détruire un peuple : on le condamne en bloc ou bien on le force à renier les chefs qu'il s'est donnés. La seconde est la pire.

LE PÈRE. — Je ne renie personne et les nazis ne sont pas mes chefs : je les ai subis.

FRANTZ. — Tu les as supportés.

LE PÈRE. — Que diable voulais-tu que je fasse?

FRANTZ. — Rien.

LE PÈRE. — Quant à Gœring, je suis sa victime. Va te promener dans nos chantiers. Douze bombardements, plus un hangar debout : voilà comment il les a protégés.

FRANTZ (*brutalement*). — Je *suis* Gœring. S'ils le pendent, c'est moi le pendu.

LE PÈRE. — Gœring te répugnait!

FRANTZ. — J'ai obéi.

LE PÈRE. — A tes chefs militaires, oui.

FRANTZ. — A qui obéissaient-ils? (*Riant.*) Hitler, nous le haïssions, d'autres l'aimaient : où est la différence? Tu lui as fourni des bateaux de guerre et je lui ai fourni des cadavres. Dis, qu'aurions-nous fait de plus, si nous l'avions adoré?

LE PÈRE. — Alors? Tout le monde est coupable?

FRANTZ. — Nom de Dieu, non! Personne. Sauf les chiens couchants qui acceptent le jugement des vainqueurs. Beaux vainqueurs! On les connaît : en 1918, c'étaient les mêmes, avec les mêmes hypocrites vertus. Qu'ont-ils fait de nous, depuis lors? Qu'ont-ils fait d'eux? Tais-toi : c'est aux vainqueurs de prendre l'histoire en charge. Ils l'ont prise et ils nous ont donné Hitler. Des juges? Ils n'ont jamais pillé, massacré, violé? La bombe sur Hiroshima, est-ce Gœring qui l'a lancée? S'ils font notre procès, qui fera le leur? Ils parlent de nos crimes pour justifier celui qu'ils préparent en douce : l'extermination systématique du peuple allemand. (*Brisant la coupe contre la table.*) Tous innocents devant l'ennemi. Tous : vous, moi, Gœring et les autres.

LE PÈRE (*criant*). — Frantz! (*La lumière baisse et s'éteint autour de Frantz ; il disparaît.*) Frantz! (*Un bref silence. Il se tourne lentement vers Johanna et rit doucement.*) Je n'y ai rien compris. Et vous?

JOHANNA. — Rien. Après?

LE PÈRE. — C'est tout.

JOHANNA. — Il faudrait pourtant choisir : tous innocents ou tous coupables?

LE PÈRE. — Il ne choisissait pas.

JOHANNA (*Elle rêve un instant, puis*). — Cela n'a pas de sens.

LE PÈRE. — Peut-être que si... Je ne sais pas.

LENI (*vivement*). — Ne cherchez pas trop loin, Johanna. Gœring et l'aviation de guerre, mon frère s'en souciait d'autant moins qu'il servait dans l'infanterie. Pour lui, il y avait des coupables et des innocents, mais ce n'étaient pas les mêmes. (*Au Père, qui

veut parler.) Je sais : je le vois tous les jours. Les innocents avaient vingt ans, c'étaient les soldats; les coupables en avaient cinquante, c'étaient leurs pères.

JOHANNA. — Je vois.

LE PÈRE (*il a perdu sa bonhomie détendue, quand il parle de Frantz il met de la passion dans sa voix*). — Vous ne voyez rien du tout : elle ment.

LENI. — Père! Vous savez bien que Frantz vous déteste.

LE PÈRE (*avec force, à Johanna*). — Frantz m'a aimé plus que personne.

LENI. — Avant la guerre.

LE PÈRE. — Avant, après.

LENI. — Dans ce cas, pourquoi dites-vous : il m'a aimé?

LE PÈRE (*interdit*). — Eh bien, Leni... Nous parlions du passé.

LENI. — Ne vous corrigez donc pas : vous avez livré votre pensée. (*Un temps.*) Mon frère s'est engagé à dix-huit ans. Si le Père veut bien nous dire pourquoi, vous comprendrez mieux l'histoire de cette famille.

LE PÈRE. — Dis-le toi-même, Leni : je ne t'ôterai pas ce plaisir.

WERNER (*s'efforçant au calme*). — Leni, je te préviens : si tu mentionnes un seul fait qui ne soit pas à l'honneur du père, je quitte cette pièce à l'instant.

LENI. — Tu as si peur de me croire?

WERNER. — On n'insultera pas mon père devant moi.

LE PÈRE (*à Werner*). — Calme-toi, Werner : c'est moi qui vais parler. Depuis le début de la guerre, l'État nous passait des commandes. La flotte, c'est nous qui l'avons faite. Au printemps 41, le gouvernement m'a fait savoir qu'il désirait m'acheter certains terrains dont nous n'avions pas l'emploi. La lande derrière la colline : tu la connais.

LENI. — Le gouvernement, c'était Himmler. Il cherchait un emplacement pour un camp de concentration.

(*Un silence lourd.*)

JOHANNA. — Vous le saviez?

LE PÈRE (*avec calme*). — Oui.

JOHANNA. — Et vous avez accepté?

LE PÈRE (*sur le même ton*). — Oui. (*Un temps.*) Frantz a découvert les travaux. On m'a rapporté qu'il rôdait le long des barbelés.

JOHANNA. — Et puis?

LE PÈRE. Rien. Le silence. C'est lui qui l'a rompu. Un jour de juin 41. (*Le Père se tourne vers lui et le regarde attentivement tout en continuant la conversation avec Werner et Johanna.*) J'ai vu tout de suite qu'il avait fait une gaffe. Cela ne pouvait pas tomber plus mal : Gœbbels et l'amiral Dœnitz se trouvaient à Hambourg et devaient visiter mes nouvelles installations.

FRANTZ (*voix jeune et douce, affectueuse mais inquiète*). — Père, je voudrais vous parler.

LE PÈRE (*le regardant*). — Tu as été là-bas?

FRANTZ. — Oui. (*Avec horreur, brusquement.*) Père, ce ne sont plus des hommes.

LE PÈRE. — Les gardiens?

FRANTZ. — Les détenus. Je me dégoûte mais ce sont eux qui me font horreur. Il y a leur crasse, leur vermine, leurs plaies. (*Un temps.*) Ils ont tout le temps l'air d'avoir peur.

LE PÈRE. — Ils sont ce qu'on a fait d'eux.

FRANTZ. — On ne ferait pas cela de moi.

LE PÈRE. — Non?

FRANTZ. — Je tiendrais le coup.

LE PÈRE. — Qui te prouve qu'ils ne le tiennent pas?

FRANTZ. — Leurs yeux.

LE PÈRE. — Si tu étais à leur place, tu aurais les mêmes.

FRANTZ. — Non. (*Avec une certitude farouche.*) Non.

(*Le Père le regarde attentivement.*)

LE PÈRE. — Regarde-moi. (*Il lui a levé le menton et plonge son regard dans ses yeux.*) D'où cela te vient-il?

FRANTZ. — Quoi?

LE PÈRE. — La peur d'être enfermé.

FRANTZ. — Je n'en ai pas peur.

LE PÈRE. — Tu le souhaites?

FRANTZ. — Je... Non.

LE PÈRE. — Je vois. (*Un temps.*) Ces terrains, je n'aurais pas dû les vendre?

FRANTZ. — Si vous les avez vendus, c'est que vous ne pouviez pas agir autrement.

LE PÈRE. — Je le pouvais.

FRANTZ (*stupéfait*). — Vous pouviez refuser?

LE PÈRE. — Certainement. (*Frantz a un mouvement violent.*) Eh bien quoi? Tu n'as plus confiance en moi.

Frantz (*acte de foi, se dominant*). — Je sais que vous m'expliquerez.

Le Père. — Qu'y a-t-il à expliquer? Himmler a des prisonniers à caser. Si j'avais refusé mes terrains, il en aurait acheté d'autres.

Frantz. — A d'autres.

Le Père. — Justement. Un peu plus à l'ouest, un peu plus à l'est, les mêmes prisonniers souffriraient sous les mêmes kapos et je me serais fait des ennemis au sein du gouvernement.

Frantz (*obstiné*). — Vous ne deviez pas vous mêler de cette affaire.

Le Père. — Et pourquoi donc?

Frantz. — Parce que vous êtes vous.

Le Père. — Et pour te donner la joie pharisienne de te laver les mains, petit puritain.

Frantz. — Père, vous me faites peur : vous ne souffrez pas assez de la souffrance des autres.

Le Père. — Je me permettrai d'en souffrir quand j'aurai les moyens de la supprimer.

Frantz. — Vous ne les aurez jamais.

Le Père. — Alors, je n'en souffrirai pas : c'est du temps perdu. Est-ce que tu en souffres, toi? Allons donc! (*Un temps.*) Tu n'aimes pas ton prochain, Frantz, sinon tu n'oserais pas mépriser ces détenus.

Frantz (*blessé*). — Je ne les méprise pas.

Le Père. — Tu les méprises. Parce qu'ils sont sales et parce qu'ils ont peur. (*Il se lève et marche et va vers Johanna.*) Il croyait encore à la dignité humaine.

Johanna. — Il avait tort?

Le Père. — Cela, ma bru, je n'en sais rien. Tout ce que je peux vous dire, c'est que les Gerlach sont des victimes de Luther: ce prophète nous a rendus fous d'orgueil. (*Il revient lentement à sa place première et montre Frantz à Johanna.*) Frantz se promenait sur les collines en discutant avec lui-même et, quand sa conscience avait dit oui, vous l'auriez coupé en morceaux sans le faire changer d'avis. J'étais comme lui, à son âge.

Johanna (*ironique*). — Vous aviez une conscience?

Le Père. — Oui. Je l'ai perdue : par modestie. C'est un luxe de prince. Frantz pouvait se le permettre : quand on ne fait rien, on croit qu'on est responsable de tout. Moi, je travaillais. (*A Frantz.*) Qu'est-ce que tu veux que je te dise? Que Hitler et Himmler sont

des criminels? Eh bien, voilà : je te le dis. (*Riant.*) Opinion strictement personnelle et parfaitement inutilisable.

FRANTZ. — Alors? Nous sommes impuissants?

LE PÈRE. — Oui, si nous choisissons l'impuissance. Tu ne peux rien pour les hommes si tu passes ton temps à les condamner devant le Tribunal de Dieu. (*Temps.*) Quatre-vingt mille travailleurs depuis mars. Je m'étends, je m'étends! Mes chantiers poussent en une nuit. J'ai le plus formidable pouvoir.

FRANTZ. — Bien sûr : vous servez les nazis.

LE PÈRE. — Parce qu'ils me servent. Ces gens-là c'est la plèbe sur le trône. Mais ils font la guerre pour nous trouver des marchés et je n'irai pas me brouiller avec eux pour une affaire de terrains.

FRANTZ (*têtu*). — Vous ne deviez pas vous en mêler.

LE PÈRE. — Petit prince! Petit prince! Tu veux porter le monde sur tes épaules? Le monde est lourd et tu ne le connais pas. Laisse. Occupe-toi de l'entreprise : aujourd'hui la mienne, demain la tienne; mon corps et mon sang, ma puissance, ma force, ton avenir. Dans vingt ans tu seras le maître avec des bateaux sur toutes les mers, et qui donc se souviendra de Hitler? (*Un temps.*) Tu es un abstrait.

FRANTZ. — Pas tant que vous le croyez.

LE PÈRE. — Ah? (*Il le regarde attentivement.*) Qu'as-tu fait? Du mal?

FRANTZ (*fièrement*). — Non.

LE PÈRE. — Du bien? (*Un long silence.*) Nom de Dieu! (*Un temps.*) Alors? C'est grave?

FRANTZ. — Oui.

LE PÈRE. — Mon petit prince, ne crains rien, j'arrangerai cela.

FRANTZ. — Pas cette fois-ci.

LE PÈRE. — Cette fois comme les autres fois. (*Un temps.*) Eh bien? (*Un temps.*) Tu veux que je t'interroge? (*Il réfléchit.*) Cela concerne les nazis? Bon. Le camp? Bon. (*Illuminé.*) Le Polonais! (*Il se lève et marche avec agitation. A Johanna.*) C'était un rabbin polonais : il s'était évadé la veille et le commandant du camp nous l'avait notifié. (*A Frantz.*) Où est-il?

FRANTZ. — Dans ma chambre.

(*Un temps.*)

LE PÈRE. — Où l'as-tu trouvé, celui-là?

FRANTZ. — Dans le parc : il ne se cachait même pas. Il s'est évadé par folie; à présent, il a peur. S'ils mettent la main sur lui?...

LE PÈRE. — Je sais. (*Un temps.*) Si personne ne l'a vu, l'affaire est réglée. Nous le ferons filer en camion sur Hambourg. (*Frantz reste tendu.*) On l'a vu? Bien. Qui?

FRANTZ. — Fritz.

LE PÈRE (*à Johanna, sur le ton de la conversation*). — C'était notre chauffeur, un vrai nazi.

FRANTZ. — Il a pris l'auto ce matin en disant qu'il allait au garage d'Altona. Il n'est pas encore revenu. (*Avec une pointe de fierté.*) Suis-je si abstrait?

LE PÈRE (*souriant*). — Plus que jamais. (*D'une voix changée.*) Pourquoi l'as-tu mis dans ta chambre? Pour me racheter? (*Un silence.*) Réponds : c'est pour moi.

FRANTZ. — C'est pour nous. Vous, c'est moi.

LE PÈRE. — Oui. (*Un temps.*) Si Fritz t'a dénoncé...

FRANTZ (*enchaînant*). — Ils viendront. Je sais.

LE PÈRE. — Monte dans la chambre de Leni et tire le verrou. C'est un ordre. J'arrangerai tout. (*Frantz le regarde avec défiance.*) Quoi?

FRANTZ. — Le prisonnier...

LE PÈRE. — J'ai dit : tout. Le prisonnier est sous mon toit. Va.

(*Frantz disparaît. Le père se rassied.*)

JOHANNA. — Ils sont venus?

LE PÈRE. — Quarante-cinq minutes plus tard.

(*Un S.S. paraît au fond. Deux hommes derrière lui, immobiles et muets.*)

LE S.S. — Heil Hitler.

LE PÈRE (*dans le silence*). — Heil. Qui êtes-vous et que voulez-vous?

LE S.S. — Nous venons de trouver votre fils dans sa chambre avec un détenu évadé qu'il y cache depuis hier soir.

LE PÈRE. — Dans sa chambre? (*A Johanna.*) Il n'avait pas voulu s'enfermer chez Leni, le brave gosse. Il avait pris tous les risques. Bon. Après?

LE S.S. — Est-ce que vous avez compris?

LE PÈRE. — Très bien : mon fils vient de commettre une grave étourderie.

LE S.S. (*indignation stupéfaite*). — Une quoi? (*Un temps.*) Levez-vous quand je vous parle.

(*Sonnerie de téléphone.*)

LE PÈRE (*sans se lever*). — Non.

(*Il décroche le récepteur et sans même demander qui appelle, il le tend au S.S. Celui-ci le lui arrache.*)

LE S.S. (*au téléphone*). — Allô? Oh! (*Claquement de talons.*) Oui. Oui. Oui. A vos ordres. (*Il écoute et regarde le père avec stupéfaction.*) Bien. A vos ordres. (*Claquement de talons. Il raccroche.*)

LE PÈRE (*dur, sans sourire*). — Une étourderie, n'est-ce pas?

LE S.S. — Rien d'autre.

LE PÈRE. — Si vous aviez touché un seul cheveu de sa tête...

LE S.S. — Il s'est jeté sur nous.

LE PÈRE (*surpris et inquiet*). — Mon fils? (*Le S.S. fait un geste d'acquiescement.*) Et vous l'avez frappé?

LE S.S. — Non. Je vous le jure. Maîtrisé...

LE PÈRE (*réfléchissant*). — Il s'est jeté sur vous! Ce n'est pas sa manière, il a fallu que vous le provoquiez. Qu'avez-vous fait? (*Silence du S.S.*) Le prisonnier! (*Il se lève.*) Sous ses yeux? Sous les yeux de mon fils? (*Colère blanche, mais terrible.*) Il me semble que vous avez fait du zèle. Votre nom?

LE S.S. (*piteusement*). — Hermann Aldrich.

LE PÈRE. — Hermann Aldrich! Je vous donne ma parole que vous vous rappellerez le 23 juin 1941 toute votre vie. Allez.

(*Le S.S. disparaît.*)

JOHANNA. — Il se l'est rappelé?

LE PÈRE (*souriant*). — Je crois. Mais sa vie n'a pas été très longue.

JOHANNA. — Et Frantz?

LE PÈRE. — Relâché sur l'heure. A la condition qu'il s'engage. L'hiver suivant, il était lieutenant sur le front russe. (*Un temps.*) Qu'y a-t-il?

JOHANNA. — Je n'aime pas cette histoire.

LE PÈRE. — Je ne dis pas qu'elle soit aimable. (*Un temps.*) C'était en 41, ma bru.

JOHANNA (*sèchement*). — Alors?

LE PÈRE. — Il fallait survivre.

JOHANNA. — Le Polonais n'a pas survécu.

LE PÈRE (*indifférent*). — Non. Ce n'est pas ma faute.

JOHANNA. — Je me le demande.

WERNER. — Johanna!

JOHANNA. — Vous disposiez de quarante-cinq minutes. Qu'avez-vous fait pour sauver votre fils?

LE PÈRE. — Vous le savez fort bien.

JOHANNA. — Gœbbels était à Hambourg et vous lui avez téléphoné.

LE PÈRE. — Oui.

JOHANNA. — Vous lui avez appris qu'un détenu s'était évadé et vous l'avez supplié de se montrer indulgent pour votre fils.

LE PÈRE. — J'ai demandé aussi qu'on épargnât la vie du prisonnier.

JOHANNA. — Cela va de soi. (*Un temps.*) Quand vous avez téléphoné à Gœbbels...

LE PÈRE. — Eh bien?

JOHANNA. — Vous ne pouviez pas *savoir* que le chauffeur avait dénoncé Frantz.

LE PÈRE. — Allons donc! Il nous espionnait sans cesse.

JOHANNA. — Oui, mais il se peut qu'il n'ait rien vu et qu'il ait pris l'auto pour un tout autre motif.

LE PÈRE. — Cela se peut.

JOHANNA. — Naturellement, vous ne lui avez rien demandé.

LE PÈRE. — A qui?

JOHANNA. — A ce Fritz? (*Le père hausse les épaules.*) Où est-il à présent?

LE PÈRE. — En Italie, sous une croix de bois.

JOHANNA (*un temps*). — Je vois. Eh bien, nous n'en aurons jamais le cœur net. Si ce n'est pas Fritz qui a livré le prisonnier, il faut que ce soit vous.

WERNER (*avec violence*). — Je te défends...

LE PÈRE. — Ne crie pas tout le temps, Werner. (*Werner se tait.*) Vous avez raison, mon enfant (*Un temps*) Quand j'ai pris l'appareil, je me suis dit, une chance sur deux!

(*Un temps.*)

JOHANNA. — Une chance sur deux de faire assassiner un Juif. (*Un temps.*) Cela ne vous empêche jamais de dormir?

LE PÈRE (*tranquillement*). — Jamais.

WERNER (*au père*). — Père, je vous approuve sans réserve. Toutes les vies se valent. Mais, s'il faut choisir, je pense que le fils passe d'abord.

JOHANNA (*doucement*). — Il ne s'agit pas de ce que tu penses, Werner, mais de ce que Frantz a pu penser. Qu'a-t-il pensé, Leni?

LENI (*souriant*). — Vous connaissez pourtant les von Gerlach, Johanna.

JOHANNA. — Il s'est tu?

LENI. — Il est parti sans avoir ouvert la bouche et ne nous a jamais écrit.

(*Un temps.*)

JOHANNA (*au père*). — Vous lui aviez dit : j'arrangerai tout, et il vous avait fait confiance. Comme toujours.

LE PÈRE. — J'ai tenu parole : le prisonnier, j'avais obtenu qu'il ne soit pas puni. Pouvais-je m'imaginer qu'ils le tueraient devant mon fils?

JOHANNA. — C'était en 41, père. En 41, il était prudent de tout imaginer. (*Elle s'approche des photos et les regarde. Un temps. Elle regarde toujours le portrait.*) C'était un petit puritain, une victime de Luther, qui voulait payer de son sang les terrains que vous aviez vendus. (*Elle se retourne vers le père.*) Vous avez tout annulé. Il n'est resté qu'un jeu pour gosse de riches. Avec danger de mort, bien sûr : mais pour le partenaire... il a compris qu'on lui permettait tout parce qu'il comptait pour rien.

LE PÈRE (*illuminé, la désignant*). — Voilà la femme qu'il lui fallait.

(*Werner et Leni lui font face brusquement.*)

WERNER (*furieux*). — Quoi?

LENI. — Père, quel mauvais goût!

LE PÈRE (*aux deux autres*). — Elle a compris du premier coup. (*A Johanna.*) N'est-ce pas? J'aurais dû transiger pour deux ans de prison. Quelle gaffe! Tout valait mieux que l'impunité.

(*Un temps. Il rêve. Johanna regarde toujours les portraits. Werner se lève, la prend par les épaules et la retourne vers lui.*)

JOHANNA (*froidement*). — Qu'est-ce qu'il y a?

WERNER. — Ne t'attendris pas sur Frantz : ce n'était pas un type à rester sur un échec.

JOHANNA. — Alors?

WERNER (*désignant le portrait*). — Regarde! Douze décorations.

JOHANNA. — Douze échecs de plus. Il courait après la mort, pas de chance : elle courait plus vite que lui. (*Au père.*) Finissons : il s'est battu, il est revenu en 46 et puis, un an plus tard, il y a eu le scandale. Qu'est-ce que c'était?

LE PÈRE. — Une espièglerie de notre Leni.

LENI (*modestement*). — Le père est trop bon. J'ai fourni l'occasion. Rien de plus.

Le Père. — Nous logions des officiers américains. Elle les enflammait et puis, s'ils brûlaient bien, elle leur chuchotait à l'oreille : « Je suis nazie », en les traitant de sale juif.

Leni. — Pour les éteindre. C'était amusant, non?

Johanna. — Très amusant. Ils s'éteignaient?

Le Père. — Quelquefois. D'autres fois ils explosaient. Il y en a un qui a pris la chose fort mal.

Leni (*à Johanna*). — Un Américain, si ce n'est pas un juif, c'est un antisémite, à moins qu'il ne soit l'un et l'autre à la fois. Celui-là n'était pas un juif : il s'est vexé.

Johanna. — Alors?

Leni. — Il a voulu me violer, Frantz est venu à mon secours, ils ont roulé par terre, le type avait le dessus. J'ai pris une bouteille et je lui en ai donné un bon coup.

Johanna. — Il en est mort?

Le Père (*très calme*). — Pensez-vous! Son crâne a cassé la bouteille. (*Un temps.*) Six semaines d'hôpital. Naturellement, Frantz a tout pris sur lui.

Johanna. — Le coup de bouteille aussi?

Le Père. — Tout. (*Deux officiers américains paraissent au fond. Le Père se tourne vers eux.*) Il s'agit d'une étourderie, passez-moi le mot : d'une grave étourderie. (*Un temps.*) Je vous prie de remercier le général Hopkins en mon nom. Dites-lui que mon fils quittera l'Allemagne aussitôt qu'on lui aura donné ses visas.

Johanna. — Pour l'Argentine?

Le Père (*il se tourne vers elle pendant que les Américains disparaissent*). — C'était la condition.

Johanna. — Je vois.

Le Père (*très détendu*). — Les Américains ont été vraiment très bien.

Johanna. — Comme Gœbbels en 41.

Le Père. — Mieux! Beaucoup mieux! Washington comptait relever notre entreprise et nous confier le soin de reconstituer la flotte marchande.

Johanna. — Pauvre Frantz!

Le Père. — Que pouvais-je faire? Il y avait de gros intérêts en jeu. Et qui pesaient plus lourd que le crâne d'un capitaine. Même si je n'étais pas intervenu, les occupants auraient étouffé le scandale.

JOHANNA. — C'est bien possible. (*Un temps.*) Il a refusé de partir?

LE PÈRE. — Pas tout de suite. (*Un temps.*) J'avais obtenu les visas. Il devait nous quitter un samedi. Le vendredi matin, Leni est venue me dire qu'il ne descendrait plus jamais. (*Un temps.*) D'abord, j'ai cru qu'il était mort. Et puis, j'ai vu les yeux de ma fille : elle avait gagné.

JOHANNA. — Gagné quoi?

LE PÈRE. — Elle ne l'a jamais dit.

LENI (*souriante*). — Ici, vous savez, nous jouons à qui perd gagne.

JOHANNA. — Après?

LE PÈRE. — Nous avons vécu treize ans.

JOHANNA (*tournée vers le portrait*). — Treize ans.

WERNER. — Quel beau travail! Croyez que j'ai tout apprécié en amateur. Comme vous l'avez manœuvrée, la pauvre. Au début, elle écoutait à peine; à la fin, elle ne se lassait pas d'interroger. Eh bien, le portrait est achevé. (*Riant.*) « Vous êtes la femme qu'il lui fallait! » Bravo, père! Voilà le génie.

JOHANNA. — Arrête! Tu nous perds.

WERNER. — Mais nous sommes perdus : qu'est-ce qui nous reste? (*Il lui saisit le bras au-dessus du coude, l'attire vers lui et la regarde.*) Où est ton regard? Tu as des yeux de statue : blancs. (*La repoussant brusquement.*) Une flatterie si vulgaire : et tu as donné dans le panneau! Tu me déçois, ma petite.

(*Un temps. Tout le monde le regarde.*)

JOHANNA. — Voici le moment.

WERNER. — Quoi?

JOHANNA. — La mise à mort, mon amour.

WERNER. — Qulle mise à mort?

JOHANNA. — La tienne. (*Un temps.*) Ils nous ont eus. Quand ils me parlaient de Frantz, ils s'arrangeaient pour que les mots te frappent par ricochet.

WERNER. — C'est peut-être moi qu'ils ont séduit?

JOHANNA. — Ils n'ont séduit personne : ils ont voulu te faire croire qu'ils me séduisaient.

WERNER. — Pourquoi, s'il te plaît?

JOHANNA. — Pour te rappeler que rien n'est à toi, pas même ta femme. (*Le père se frotte doucement les mains. Un temps. Brus-*

quement.) Arrache-moi d'ici! (*Bref silence.*) Je t'en prie! (*Werner rit. Elle devient dure et froide.*) Pour la dernière fois, je te le demande, partons. Pour la dernière fois, entends-tu?

WERNER. — J'entends. Tu n'as plus de questions à poser?

JOHANNA. — Non.

WERNER. — Donc, je fais ce que je veux? (*Signe de Johanna, épuisée.*) Très bien. (*Sur la Bible.*) Je jure de me conformer aux dernières volontés de mon père.

LE PÈRE. — Tu resteras ici?

WERNER (*la main toujours étendue sur la Bible*). — Puisque vous l'exigez. Cette maison est la mienne pour y vivre et pour y mourir.

(*Il baisse la tête.*)

LE PÈRE (*il se lève et va à lui, estime affectueuse*). — A la bonne heure.

(*Il lui sourit. Werner, un instant renfrogné, finit par lui sourire avec une humble reconnaissance.*)

JOHANNA (*les regardant tous*). — Voilà donc ce que c'est qu'un conseil de famille. (*Un temps.*) Werner, je pars. Avec ou sans toi, choisis.

WERNER (*sans la regarder*). — Sans.

JOHANNA. — Bon. (*Un bref silence.*) Je te souhaite de ne pas trop me regretter.

LENI. — C'est nous qui vous regretterons. Le père surtout. Quand allez-vous nous quitter?

JOHANNA. — Je ne sais pas encore. Quand je serai sûre d'avoir perdu la partie.

LENI. — Vous n'en êtes pas sûre?

JOHANNA (*avec un sourire*). — Eh bien, non : pas encore.

(*Un temps.*)

LENI (*croyant comprendre*). — Si la police entre ici, on nous arrêtera tous trois pour séquestration. Mais moi, en plus, on m'inculpera de meurtre.

JOHANNA (*sans s'émouvoir*). — Ai-je une tête à prévenir la police? (*Au père.*) Permettez-moi de me retirer.

LE PÈRE. — Bonsoir, mon enfant.

(*Elle s'incline et sort. Werner se met à rire.*)

WERNER (*riant*). — Eh bien... eh bien... (*Il s'arrête brusquement. Il s'approche du père, lui touche le bras timidement et le regarde avec une tendresse inquiète.*) Est-ce que vous êtes content?

LE PÈRE (*horrifié*). — Ne me touche pas! (*Un temps.*) Le conseil est terminé, va rejoindre ta femme.

(*Werner le regarde un instant avec une sorte de désespoir, puis il fait demi-tour et sort.*)

SCÈNE IV

LE PÈRE. LENI

LENI. — Est-ce que vous ne croyez pas que vous êtes tout de même trop dur?

LE PÈRE. — Avec Werner? S'il le fallait, je serais tendre. Mais il se trouve que c'est la dureté qui paie.

LENI. — Il ne faudrait pas le pousser à bout.

LE PÈRE. — Bah!

LENI. — Sa femme a des projets.

LE PÈRE. — Ce sont des menaces de théâtre : le dépit a ressuscité l'actrice et l'actrice a voulu sa sortie.

LENI. — Dieu vous entende... (*Un temps.*) A ce soir, Père. (*Elle attend qu'il s'en aille. Il ne bouge pas.*) Il faut que je te tire les volets et puis ce sera l'heure de Frantz. (*Avec insistance.*) A ce soir.

LE PÈRE (*souriant*). — Je m'en vais, je m'en vais! (*Un temps. Avec une sorte de timidité.*) Est-ce qu'il sait ce qui m'arrive?

LENI (*étonnée*). Qui? Oh! Frantz! Ma foi non.

LE PÈRE. — Ah! (*Avec une ironie pénible.*) Tu le ménages?

LENI. — Lui? Vous pourriez passer sous un train... (*Avec indifférence.*) Pour tout vous dire, j'ai oublié de lui en parler.

LE PÈRE. — Fais un nœud à ton mouchoir.

LENI (*prenant un mouchoir pour y faire un nœud*). — Voilà.

LE PÈRE. — Tu n'oublieras pas?

LENI. — Non, Mais il faut qu'une occasion se présente.

LE PÈRE. — Quand elle se présentera, tâche aussi de demander s'il peut me reecvoir.

LENI (*avec lassitude*). — Encore! (*Dure, mais sans colère.*) Il ne vous recevra pas. Pourquoi m'obliger à vous répéter chaque jour ce que vous savez depuis treize ans?

LE PÈRE (*violent*). — Qu'est-ce que je sais, garce? Qu'est-ce que je sais? Tu mens comme tu respires. J'ignore si tu lui transmets

mes lettres et mes prières et je me demande quelquefois si tu ne l'as pas persuadé que je suis mort depuis dix ans.

Leni (*haussant les épaules*). — Qu'allez-vous chercher?

Le Père. — Je cherche la vérité ou un lien à tes mensonges.

Leni (*désignant le premire étage*). — Elle est là-haut, la vérité. Montez, vous l'y trouverez. Montez! Mais montez donc!

Le Père (*sa colère tombe, il semble effrayé*). — Tu es folle!

Leni. — Interrogez-le : vous en aurez le cœur net.

Le Père (*même jeu*). — Je ne connais même pas...

Leni. — Le signal! (*Riant.*) Oh! si, vous le connaissez. Cent fois je vous ai pris à m'épier. J'entendais votre pas, je voyais votre ombre, je ne disais rien mais je luttais contre le fou-rire. (*Le père veut protester.*) Je me suis trompée? Eh bien, j'aurai le plaisir de vous renseigner moi-même.

Le Père (*sourdement et malgré lui*). — Non.

Leni. — Frappez quatre coups puis cinq, puis deux fois trois. Qu'est-ce qui vous retient?

Le Père. — Qui trouverais-je? (*Un temps. D'une voix sourde.*) S'il me chassait, je ne le supporterais pas.

Leni. — Vous aimez mieux vous persuader que je l'empêche de tomber dans vos bras?

Le Père (*péniblement*). — Il faut m'excuser, Leni. Je suis souvent injuste. (*Il lui caresse la tête, elle se crispe.*) Tes cheveux sont doux. (*Il la caresse plus distraitement, comme s'il réfléchissait.*) Tu as de l'influence sur lui?

Leni (*avec orgueil*). — Naturellement.

Le Père. — Est-ce que tu ne pourrais pas, petit à petit, en t'y prenant adroitement... Je te prie d'insister particulièrement sur ceci qui est capital : ma première visite sera aussi la dernière. Je ne resterai qu'une heure. Moins, si cela doit le fatiguer. Et surtout, dis-lui bien que je ne suis pas pressé. (*Souriant.*) Enfin : pas trop.

Leni. — Une seule rencontre?

Le Père. — Une seule.

Leni. — Une seule et vous allez mourir. A quoi bon le revoir?

Le Père. — Pour le revoir. (*Elle rit avec insolence.*) Et pour prendre congé.

Leni. — Qu'est-ce que cela changerait si vous partiez à l'anglaise?

Le Père. — Pour moi? Tout. Si je le revois, j'arrête le compte et je fais l'addition.

LENI. — Faut-il prendre tant de peine? L'addition se fera toute seule.

LE PÈRE. — Tu crois cela? (*Un bref silence.*) Il faut que je tire le trait moi-même sinon tout s'effilochera. (*Avec un sourire presque timide.*) Après tout, je l'ai vécue, cette vie : je ne peux pas la laisser se perdre. (*Un temps. Presque timidement.*) Est-ce que tu lui parleras?

LENI (*brutalement*). — Pourquoi le ferais-je? Voilà treize ans que je monte la garde et je relâcherais ma vigilance quand il reste à tenir six mois?

LE PÈRE. — Tu montes la garde contre moi?

LENI. — Contre tous ceux qui veulent sa perte.

LE PÉRE. Je veux perdre Frantz?

LENI. — Oui.

LE PÈRE (*violemment*). — Est-ce que tu es folle? (*Il se calme. Avec un ardent désir de convaincre, presque suppliant.*) Écoute, il se peut que nos avis diffèrent sur ce qui lui convient. Mais je ne demande à le voir qu'une seule fois : où prendrais-je le temps de lui nuire, même si j'en avais envie? (*Elle rit grossièrement.*) Je te donne ma parole...

LENI. — Vous l'ai-je demandée? Pas de cadeaux!

LE PÈRE. — Alors, expliquons-nous.

LENI. — Les von Gerlach ne s'expliquent pas.

LE PÈRE. — Tu t'imagines que tu me tiens?

LENI (*même ton, même sourire*). — Je vous tiens un petit peu, non?

LE PÈRE (*moue ironique et dédaigneuse*). — Penses-tu!

LENI. — Qui de nous deux, père, a besoin de l'autre?

LE PÈRE (*doucement*). — Qui de nous deux, Leni, fait peur à l'autre?

LENI. — Je ne vous crains pas. (*Riant.*) Quel bluff! (*Elle le regarde avec défi.*) Savez-vous ce qui me rend invulnérable? Je suis heureuse.

LE PÈRE. — Toi? Que peux-tu savoir du bonheur?

LENI. — Et vous? Qu'en savez-vous?

LE PÈRE. — Je te vois : s'il t'a donné ces yeux, c'est le plus raffiné des supplices.

LENI (*presque égarée*). — Mais oui! Le plus raffiné, le plus raffiné! Je tourne! Si je m'arrêtais, je me casserais. Voilà le bonheur, le bonheur fou. (*Triomphalement et méchamment.*) Je vois

Frantz, moi! J'ai tout ce que je veux. (*Le Père rit doucement. Elle s'arrête net et le regarde fixement.*) Non. Vous ne bluffez jamais. Je suppose que vous avez une carte maîtresse. Bon. Montrez-la.

LE PÈRE (*bonhomme*). — Tout de suite?

LENI (*durcie*). — Tout de suite. Vous ne la garderez pas en réserve pour la sortir quand je ne m'y attendrai pas.

LE PÈRE (*toujours bonhomme*). — Et si je ne veux pas la montrer?

LENI. — Je vous y forcerai.

LE PÈRE. — Comment?

LENI. — Je tiens sec. (*Elle ramasse la Bible avec effort et la pose sur une table.*) Frantz ne vous recevra pas, je le jure. (*Étendant la main.*) Je jure sur cette Bible que vous mourrez sans l'avoir revu. (*Un temps.*) Voilà. (*Un temps.*) Abattez votre jeu.

LE PÈRE (*paisible*). — Tiens! Tu n'as pas eu le fou-rire. (*Il lui caresse les cheveux.*) Quand je caresse tes cheveux, je pense à la terre : au-dehors tapissée de soie, au-dedans, ça bout. (*Il se frotte doucement les mains. Avec un sourire inoffensif et doux.*) Je te laisse, mon enfant.

(*Il sort.*)

SCÈNE V

LENI, *seule, puis* JOHANNA, *puis* LE PÈRE

Leni reste les yeux fixés sur la porte du fond, à gauche, par où le père est sorti. Puis elle se reprend. Elle se dirige vers les portes-fenêtres, à droite, et les ouvre, puis tire les grands volets qui les ferment et referme ensuite les portes vitrées. La pièce est plongée dans la pénombre.

Elle monte lentement l'escalier qui conduit au premier étage et frappe chez Frantz : quatre coups, puis cinq, puis deux fois trois.

Au moment où elle frappe les deux séries de trois, la porte de droite — au fond — s'est ouverte et Johanna apparaît sans bruit. Elle épie.

On entend le bruit d'un verrou qu'on tourne et d'une barre de fer qu'on lève, la porte s'ouvre en haut, en laissant fuser la lumière électrique qui éclaire la chambre

de Frantz. Mais celui-ci ne paraît pas. Leni entre et ferme la porte : on l'entend tirer le verrou et baisser la barre de fer.

Johanna entre dans la pièce, s'approche d'une console et frappe de l'index deux séries de trois coups pour se les remettre en mémoire. Visiblement, elle n'a pas entendu la série de cinq et celle de quatre. Elle recommence.

A cet instant, toutes les ampoules du lustre s'allument et elle sursaute en étouffant un cri. C'est le Père qui apparaît à gauche et qui a tourné le commutateur.

Johanna se protège les yeux avec la main et l'avant-bras.

LE PÈRE. — Qui est là? (*Elle baisse la main.*) Johanna! (*S'avançant vers elle.*) Je suis désolé. (*Il est au milieu de la pièce.*) Dans les interrogatoires de police, on braque des projecteurs sur l'inculpé : qu'allez-vous penser de moi qui vous envoie dans les yeux toute cette lumière?

JOHANNA. — Je pense que vous devriez l'éteindre.

LE PÈRE (*sans bouger*). — Et puis?

JOHANNA. — Et puis que vous n'êtes pas de la police mais que vous comptez me soumettre à un interrogatoire policier. (*Le Père sourit et laisse tomber les bras dans un accablement feint. Vivement.*) Vous n'entrez jamais dans cette pièce. Qu'y faisiez-vous si vous ne me guettiez pas?

LE PÈRE. — Mais, mon enfant, vous n'y entrez jamais non plus. (*Johanna ne répond pas.*) L'interrogatoire n'aura pas lieu. (*Il allume deux lampes — abat-jour de mousseline rose — et va éteindre le lustre.*) Voici la lumière rose des demi-vérités. Êtes-vous plus à l'aise?

JOHANNA. — Non. Permettez-moi de me retirer.

LE PÈRE. — Je vous le permettrai quand vous aurez entendu ma réponse.

JOHANNA. — Je n'ai rien demandé.

LE PÈRE. — Vous m'avez demandé ce que je faisais ici et je tiens à vous le dire bien que je n'aie pas lieu d'en être fier. (*Un bref silence.*) Depuis des années, presque chaque jour, quand je me suis assuré que Leni ne me surprendra pas, je m'assieds dans ce fauteuil et j'attends.

JOHANNA (*intéressée malgré elle*). — Quoi?

Le Père. — Que Frantz se promène dans sa chambre et que j'aie la chance de l'entendre marcher. (*Un temps.*) C'est tout ce qu'on m'a laissé de mon fils : le choc de deux semelles contre le plancher. (*Un temps.*) La nuit, je me relève. Tout le monde dort, je sais que Frantz veille : nous souffrons lui et moi des mêmes insomnies. C'est une manière d'être ensemble. Et vous, Johanna? Qui guettez-vous?

Johanna. — Je ne guettais personne.

Le Père. — Alors, c'est un hasard, le plus grand des hasards. Et le plus heureux : je souhaitais vous parler en tête à tête. (*Irritation de Johanna. Vivement.*) Non, non, pas de secrets, pas de secrets, sauf pour Leni. Vous direz tout à Werner, j'y tiens.

Johanna. — Dans ce cas, le plus simple serait de l'appeler.

Le Père. — Je vous demande deux minutes. Deux minutes et j'irai l'appeler moi-même. Si vous y tenez encore.

(*Surprise par la dernière phrase, Johanna s'arrête et le regarde en face.*)

Johanna. — Bon. Qu'est-ce que vous voulez?

Le Père. — Parler avec ma bru du jeune ménage Gerlach.

Johanna. — Le jeune ménage Gerlach, il est en miettes.

Le Père. — Que me dites-vous là?

Johanna. — Rien de nouveau : c'est vous qui l'avez cassé.

Le Père (*désolé*). — Mon Dieu! Ce sera par maladresse. (*Avec sollicitude.*) Mais j'ai cru comprendre que vous aviez un moyen de le raccommoder. (*Elle va rapidement au fond de la scène, à gauche.*) Que faites-vous?

Johanna (*allumant toutes les lampes*). — L'interrogatoire commence : j'allume les projecteurs. (*Revenant se placer sous le lustre.*) Où dois-je me mettre? Ici? Bon. A présent, sous la lumière froide des vérités entières et des mensonges parfaits, je déclare que je ne ferai pas d'aveux pour la simple raison que je n'en ai pas à faire. Je suis seule, sans force et tout à fait consciente de mon impuissance. Je vais partir. J'attendrai Werner à Hambourg. S'il ne revient pas... (*Geste découragé.*)

Le Père (*gravement*). — Pauvre Johanna, nous ne vous aurons fait que du mal. (*D'une voix changée, brusquement confidentielle et gaie.*) Et surtout, soyez belle.

Johanna. — Plaît-il?

Le Père (*souriant*). — Je dis : soyez belle.

Johanna (*presque outragée, violente*). — Belle!

LE PÈRE. — Ce sera sans peine.

JOHANNA (*même jeu*). — Belle! Le jour des adieux, je suppose : je vous laisserai de meilleurs souvenirs.

LE PÈRE. — Non, Johanna : le jour où vous irez chez Frantz. (*Johanna reste saisie.*) Les deux minutes sont écoulées : dois-je appeler votre mari? (*Elle fait signe que non.*) Très bien : ce sera notre secret.

JOHANNA. — Werner saura tout.

LE PÈRE. — Quand?

JOHANNA. — Dans quelques jours. Oui, je le verrai, votre Frantz, je verrai ce tyran domestique, mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints.

LE PÈRE (*un temps*). — Je suis content que vous tentiez votre chance. (*Il commence à se frotter les mains, les regarde et les met dans ses poches.*)

JOHANNA. — Permettez-moi d'en douter.

LE PÈRE. — Et pourquoi donc?

JOHANNA. — Parce que nos intérêts sont opposés. Je souhaite que Frantz reprenne une vie normale.

LE PÈRE. — Je le souhaite aussi.

JOHANNA. — Vous? S'il met le nez dehors, les gendarmes l'arrêtent et la famille est déshonorée.

LE PÈRE (*souriant*). — Je crois que vous n'imaginez pas ma puissance. Mon fils n'a qu'à prendre la peine de descendre : j'arrangerai tout sur l'heure.

JOHANNA. — Ce sera le meilleur moyen qu'il remonte en courant dans sa chambre et qu'il s'y enferme pour toujours.

(*Un silence. Le Père a baissé la tête et regarde le tapis.*)

LE PÈRE (*d'une voix sourde*). — Une chance sur dix pour qu'il vous ouvre, une sur cent pour qu'il vous écoute, une sur sur mille pour qu'il vous réponde. Si vous aviez cette millième chance...

JOHANNA. — Eh bien?

LE PÈRE. — Consentiriez-vous à lui dire que je vais mourir?

JOHANNA. — Leni n'a pas...?

LE PÈRE. — Non.

(*Il a relevé la tête. Johanna le regarde fixement.*)

JOHANNA. — C'était donc cela? (*Elle le regarde toujours.*) Vous ne mentez pas. (*Un temps.*) Une chance sur mille. (*Elle frissonne et se reprend à l'instant.*) Faudra-t-il aussi lui demander s'il veut vous recevoir?

LE PÈRE (*vivement, effrayé*). — Non, non! Un faire-part, rien de plus : le vieux va mourir. Sans commentaires. C'est promis!

JOHANNA (*souriant*). — C'est juré sur la Bible.

LE PÈRE. — Merci. (*Elle le regarde toujours. Entre ses dents, comme pour lui expliquer sa conduite, mais d'une voix sourde qu'il semble ne s'adresser qu'à lui-même.*) Je voudrais l'aider. Ne tentez rien aujourd'hui. Leni redescendra tard, il sera sans doute fatigué.

JOHANNA. — Demain?

LE PÈRE. — Oui. Au début de l'après-midi.

JOHANNA. — Où vous trouverais-je si j'avais besoin...

LE PÈRE. — Vous ne me trouverez pas. (*Un temps.*) Je pars pour Leipzig. (*Un temps.*) Si vous manquiez votre coup... (*Geste.*) Je reviendrai dans quelques jours. Quand vous aurez gagné ou perdu.

JOHANNA (*angoissée*). — Vous me laisserez seule? (*Elle se reprend.*) Pourquoi pas? (*Un temps.*) Eh bien, je vous souhaite bon voyage et je vous supplie de ne rien me souhaiter.

LE PÈRE. — Attendez! (*Avec un sourire d'excuse, mais gravement.*) J'ai peur de vous impatienter, mon enfant, mais je vous répète qu'il faut être belle.

JOHANNA. — Encore!

LE PÈRE. — Voilà treize ans que Frantz n'a vu personne. Pas une âme.

JOHANNA (*haussant les épaules*). — Sauf Leni.

LE PÈRE. — Ce n'est pas une âme, Leni. Et je me demande s'il la voit. (*Un temps.*) Il ouvrira la porte et que se passera-t-il? S'il avait peur? S'il s'enfonçait pour toujours dans la solitude?

JOHANNA. — Qu'y aurait-il de chagé si je me peinturlurais le visage?

LE PÈRE (*doucement*). — Il aimait la beauté.

JOHANNA. — Qu'avait-il à en faire, ce fils d'industriel?

LE PÈRE. — Il vous le dira demain.

JOHANNA. — Rien du tout. (*Un temps.*) Je ne suis pas belle. Est-ce clair?

LE PÈRE. — Si vous ne l'êtes pas, qui le sera?

JOHANNA. — Personne : il n'y a que des laides déguisées. Je ne me déguiserai plus.

LE PÈRE. — Même pour Werner?

JOHANNA. — Même pour Werner, oui. Gardez-le. (*Un temps.*) Comprenez-vous le sens des mots? On me faisait... une beauté.

Une par film. (*Un temps.*) Excusez-moi, c'est une marotte. Quand on y touche, je perds la tête!

LE PÈRE. — C'est moi qui m'excuse, mon enfant.

JOHANNA. — Laissez donc. Vous ne pouviez pas savoir. Ou peut-être saviez-vous, peu importe. (*Un temps.*) J'étais jolie, je suppose... Ils sont venus me dire que j'étais belle et je les ai crus. Est-ce que je savais, moi, ce que je faisais sur terre? Il faut bien justifier sa vie. L'ennui c'est qu'ils s'étaient trompés. (*Brusquement.*) Des bateaux? Cela justifie?

LE PÈRE. — Non.

JOHANNA. — Je m'en doutais. (*Un temps.*) Frantz me prendra comme je suis. Avec cette robe et ce visage. N'importe quelle femme, c'est toujours assez bon pour n'importe quel homme.

(*Un silence. Au-dessus de leur tête, Frantz se met à marcher. Ce sont des pas irréguliers, tantôt lents et inégaux, tantôt rapides et rythmés, tantôt des piétinements sur place.*

Elle regarde le père avec inquiétude comme si elle demandait : « Est -ce Frantz? »)

LE PÈRE (*répondant à ce regard*). — Oui.

JOHANNA. — Et vous restez des nuits entières...

LE PÈRE (*blême et crispé*). — Oui.

JOHANNA. — J'abandonne la partie.

LE PÈRE. — Vous croyez qu'il est fou?

JOHANNA. — Fou à lier.

LE PÈRE. — Ce n'est pas de la folie.

JOHANNA (*haussant les épaules*). — Qu'est-ce que c'est?

LE PÈRE. — Du malheur.

JOHANNA. — Qui peut être plus malheureux qu'un fou?

LE PÈRE. — Lui.

JOHANNA (*brutalement*). — Je n'irai pas chez Frantz.

LE PÈRE. — Si. Demain, au commencement de l'après-midi. (*Un temps.*) Nous n'avons pas d'autre chance, ni vous, ni lui, ni moi.

JOHANNA (*tournée vers l'escalier, lentement.*) — Je monterai cet escalier, je frapperai à cette porte... (*Un temps. Les pas ont cessé.*) C'est bon, je me ferai belle. Pour me protéger.

(*Le père lui sourit en se frottant les mains.*)

FIN DE L'ACTE I

ACTE II

La chambre de Frantz

Une porte à gauche dans un renfoncement. (Elle donne sur le palier.) Verrou. Barre de fer.

Deux portes au fond, de chaque côté du lit : l'une donne sur la salle de bains, l'autre sur les cabinets.

Un lit énorme, mais sans draps ni matelas : une couverture pliée sur le sommier.

Une table contre le mur de droite. Une seule chaise.

Sur la gauche un amas hétéroclite de meubles cassés, de bibelots détériorés : ce monceau de détritus est ce qui reste de l'ameublement.

Sur le mur du fond, un grand portrait de Hitler (à droite, au-dessus du lit). A droite aussi, des rayons. Sur les rayons, des bobines (magnétophone).

Des pancartes aux murs — texte en caractères d'imprimerie, lettres tracées à la main : « Don't disturb. » « Il est défendu d'avoir peur. »

Sur la table, huîtres, bouteilles de champagne, des coupes, une règle, etc.

Des moisissures sur les parois et au plafond.

SCÈNE I

Frantz, Leni

Frantz porte un uniforme de soldat en lambeaux.

Par endroits la peau est visible sous les déchirures du tissu.

Il est assis à la table et tourne le dos à Leni — et, pour les trois quarts, au public.

Sur la table, huîtres et bouteilles de champagne.

Sous la table, caché, le magnétophone.

Leni, face au public, balaye, tablier blanc sur sa robe.

Elle travaille tranquillement, sans empressement excessif et sans hâte, en bonne ménagère, le visage vidé de toute expression, presque endormi, pendant que Frantz

parle. Mais, de temps en temps, elle lui jette de brefs coups d'œil. On sent qu'elle le guette et qu'elle attend la fin du discours.

FRANTZ. — Habitants masqués des plafonds, attention! Habitants masqués des plafonds, attention! On vous ment. Deux milliards de faux témoins! Deux milliards de faux témoignages à la seconde! Écoutez la plainte des hommes : « Nous étions trahis par nos actes. Par nos paroles, par nos chiennes de vies! » Décapodes, je témoigne qu'ils ne pensaient pas ce qu'ils disaient et qu'ils ne faisaient pas ce qu'ils voulaient. Nous plaidons : non coupable. Et n'allez surtout pas condamner sur des aveux, même signés : on disait, à l'époque : « L'accusé vient d'avouer, donc il est innocent. » Chers auditeurs, mon siècle fut une braderie : la liquidation de l'espèce humaine y fut décidée en haut lieu. On a commencé par l'Allemagne jusqu'à l'os. (*Il se verse à boire.*) Un seul dit vrai : le Titan fracassé, témoin oculaire, séculaire, régulier, séculier, *in secula seculorum*. Moi. L'homme est mort et je suis son témoin. Siècles, je vous dirai le goût de mon siècle et vous acquitterez les accusés. Les faits, je m'en fous : je les laisse aux faux-témoins; je leur laisse les causes occasionnelles et les raisons fondamentales. Il y avait ce goût. Nous en avions plein la bouche. (*Il boit.*) Et nous buvions pour le faire passer. (*Rêvant.*) C'était un drôle de goût, hein, quoi? (*Il se lève brusquement avec une sorte d'horreur.*) J'y reviendrai.

LENI (*croyant qu'il en a fini*). — Frantz, j'ai à te parler.

FRANTZ (*criant*). — Silence chez les Crabes.

LENI (*voix naturelle*). — Écoute-moi : c'est grave.

FRANTZ (*aux Crabes*). — On a choisi la carapace? Bravo! Adieu la nudité! Mais pourquoi garder vos yeux? C'est ce que nous avions de plus laid. Hein? Pourquoi? (*Il feint d'attendre. Déclic. Il sursaute. D'une autre voix sèche, rapide, rocailleuse.*) Qu'est-ce que c'est? (*Il se tourne vers Leni et la regarde avec défiance et sévérité.*)

LENI (*tranquillement*). — La bobine. (*Elle se baisse, prend le magnétophone et le pose sur la table.*) Terminée... (*Elle appuie sur un bouton, la bobine se réenroule : on entend la voix de Frantz à l'envers.*) A présent, tu vas m'écouter. (*Frantz se laisse tomber sur la chaise et crispe la main sur sa poitrine. Elle s'interrompt : en se tournant vers lui, elle l'a vu crispé, semblant souffrir. Sans s'émouvoir.*) Qu'est-ce qu'il y a?

FRANTZ. — Que veux-tu qu'il y ait?

LENI. — Le cœur?

FRANTZ (*douloureusement*). — Il cogne!

LENI. — Qu'est-ce que tu veux, maître-chanteur? Une autre bobine?

FRANTZ (*subitement calmé*). — Surtout pas! (*Il se relève et se met à rire.*) Je suis mort. De fatigue, Leni; mort de fatigue. Enlève ça! (*Elle va pour ôter la bobine.*) Attends! Je veux m'écouter.

LENI. — Depuis le début?

FRANTZ. — Prends n'importe où. (*Leni met l'appareil en marche. On entend la voix de Frantz : « Un seul dit vrai...,* etc. » *Frantz écoute un instant, son visage se crispe. Il parle sur la voix enregistrée.*) Je n'ai pas voulu dire cela. Mais qui parle? Pas un mot de vrai. (*Il prête encore l'oreille.*) Je ne peux plus supporter cette voix. Elle est morte. Arrête, bon Dieu! Arrête donc, tu me rends fou!... (*Leni, sans hâte excessive, arrête le magnétophone et réenroule la bobine. Elle écrit un numéro sur la bobine et va la ranger près des autres. Frantz la regarde, il a l'air découragé.*) Bon. Tout est à recommencer!

LENI. — Comme toujours.

FRANTZ. — Mais non : j'avance. Un jour les mots me viendront d'eux-mêmes et je dirai ce que je veux. Après, repos! (*Un temps.*) Tu crois que ça existe?

LENI. — Quoi?

FRANTZ. — Le repos?

LENI. — Non.

FRANTZ. — C'est ce que je pensais. (*Un bref silence.*)

LENI. — Veux-tu m'écouter?

FRANTZ. — Eh!

LENI. — J'ai peur!

FRANTZ (*sursautant*). — Peur? (*Il la regarde avec inquiétude.*) Tu as bien dit : peur?

LENI. — Oui.

FRANTZ (*brutalement*). — Alors, va-t'en!

(*Il prend une règle sur la table et, du bout de la règle, frappe sur une des pancartes : « Il est défendu d'avoir peur. »*)

LENI. — Bon. Je n'ai plus peur. (*Un temps.*) Écoute-moi, je t'en prie.

FRANTZ. — Je ne fais que cela. Tu me casses la tête. (*Un temps.*) Eh bien?

LENI. — Je ne sais pas exactement ce qui se prépare, mais...

FRANTZ. — Quelque chose se prépare? Où, à Washington? A Moscou?

LENI. — Sous la plante de tes pieds.

FRANTZ. — Au rez-de-chaussée? (*Brusque évidence.*) Le père va mourir.

LENI. — Qui parle du père? Il nous enterrera tous.

FRANTZ. — Tant mieux.

LENI. — Tant mieux?

FRANTZ. — Tant mieux, tant pis, je m'en fous. Alors? De quoi s'agit-il?

LENI. — Tu es en danger.

FRANTZ (*avec conviction*). — Oui. Après ma mort! Si les siècles perdent ma trace, la crique me croque. Et qui sauvera l'Homme, Leni ?

LENI. — Qui voudra. Frantz, tu es en danger depuis hier et dans ta vie.

FRANTZ (*avec indifférence*). — Eh bien, défends-moi : c'est ton affaire.

LENI. — Oui, si tu m'aides.

FRANTZ. — Pas le temps. (*Avec humeur.*) J'écris l'Histoire et tu viens me déranger avec des anecdotes.

LENI. — Ce serait une anecdote, s'ils te tuaient.

FRANTZ. — Oui.

LENI. — S'ils te tuaient trop tôt?

FRANTZ (*fronçant le sourcil*). — Trop tôt? (*Un temps.*) Qui veut me tuer?

LENI. — Les occupants.

FRANTZ. — Je vois. (*Un temps.*) On me casse la voix et on mystifie le trentième avec des documents falsifiés. (*Un temps.*) Ils ont quelqu'un dans la place ?

LENI. — Je crois.

FRANTZ. — Qui?

LENI. — Je ne sais pas encore. Je crois que c'est la femme de Werner.

FRANTZ. — La bossue?

LENI. — Oui. Elle fouine partout.

FRANTZ. — Donne-lui de la mort-aux-rats.

LENI. — Elle se méfie.

FRANTZ. — Que d'embarras. (*Inquiet.*) Il me faut dix ans.

LENI. — Donne-moi dix minutes.

FRANTZ. — Tu m'ennuies.

(*Il va au mur du fond et il effleure du doigt les bobines sur leur rayon.*)

LENI. — Si on te les volait?

FRANTZ (*il fait demi-tour brusquement*). — Quoi?

LENI. — Les bobines.

FRANTZ. — Tu perds la tête.

LENI (*sèchement*). — Suppose qu'ils viennent en mon absence — ou mieux : après m'avoir supprimée?

FRANTZ. — Eh bien? Je n'ouvrirai pas. (*Amusé.*) Ils veulent te supprimer, toi aussi?

LENI. — Ils y songent. Que ferais-tu sans moi ? (*Frantz ne répond pas.*) Tu mourrais de faim.

FRANTZ. — Pas le temps d'avoir faim. Je mourrai, c'est tout. Moi, je parle. La Mort, c'est mon corps qui s'en charge : je ne m'en apercevrai même pas; je continuerai à parler. (*Un silence.*) L'avantage, c'est que tu ne me fermeras pas les yeux. Ils enfoncent la porte et que trouvent-ils ? Le cadavre de l'Allemagne assassinée. (*Riant.*) Je puerai comme un remords.

LENI. — Ils n'enfonceront rien du tout. Ils frapperont, tu seras encore en vie et tu leur ouvriras.

FRANTZ (*stupeur amusée*). — Moi?

LENI. — Toi. (*Un temps.*) Ils connaissent le signal.

FRANTZ. — Ils ne peuvent pas le connaître.

LENI. — Depuis le temps qu'ils m'espionnent, tu penses bien qu'ils l'ont repéré. Le père, tiens, je suis sûre qu'il le connaît.

FRANTZ. — Ah! (*Un silence.*) Il est dans le coup?

LENI. — Qui sait? (*Un temps.*) Je te dis que tu leur ouvriras.

FRANTZ. — Après?

LENI. — Ils prendront les bobines.

(*Frantz ouvre un tiroir de la table, en sort un revolver d'ordonnance et le montre à Leni en souriant.*)

FRANTZ. — Et ça?

LENI. — Ils ne les prendront pas de force. Ils te persuaderont de les donner. (*Frantz éclate de rire.*) Frantz, je t'en supplie, changeons le signal. (*Frantz cesse de rire. Il la regarde d'un air sournois et traqué.*) Eh bien?

FRANTZ. — Non. (*Il invente à mesure ses raisons de refuser.*) Tout se tient. L'Histoire est une parole sacrée; si tu changes une virgule, il ne reste plus rien.

LENI. — Parfait. Ne touchons pas à l'Histoire. Tu leur feras cadeau des bobines. Et du magnétophone, par dessus le marché.

(*Frantz va vers les bobines et les regarde d'un air traqué.*)

FRANTZ (*d'abord hésitant et déchiré*). — Les bobines... Les bobines... (*Un temps. Il réfléchit, puis d'un geste brusque du bras gauche, il les balaye et les fait tomber sur le plancher.*) Voilà ce que j'en fais! (*Il parle avec une sorte d'exaltation, comme s'il confiait à Leni un secret d'importance. En fait, il invente sur l'instant ce qu'il dit.*) Ce n'était qu'une précaution, figure-toi. Pour le cas où le trentième n'aurait pas découvert la vitre.

LENI. — Une vitre? Voilà du neuf. Tu ne m'en as jamais parlé.

FRANTZ. — Je ne dis pas tout, sœurette. (*Il se frotte les mains d'un air réjoui, comme le père au premier tableau.*) Imagine une vitre noire. Plus fine que l'éther. Ultrasensible. Un souffle s'y inscrit. Le *moindre* souffle. Toute l'histoire y est gravée, depuis le commencement des temps jusqu'à ce claquement de doigts. (*Il fait claquer ses doigts.*)

LENI. — Où est-elle?

FRANTZ. — La vitre? Partout. Ici. C'est l'envers du jour. Ils inventeront des appareils pour la faire vibrer; tout va ressusciter. Hein, quoi? (*Brusquement halluciné.*) Tous nos actes. (*Il reprend son ton brutal et inspiré.*) Du cinéma, je te dis : les Crabes en rond regardent Rome qui brûle et Néron qui danse. (*A la photo de Hitler.*) Ils te verront, petit père. Car tu as dansé, n'est-ce pas? Toi aussi, tu as dansé. (*Coup de pied dans les bobines.*) Au feu! Au feu! Qu'ai-je à en foutre? Débarrasse-moi de ça. (*Brusquement.*) Que faisais-tu le 6 décembre 44 à 20 h 30? (*Leni hausse les épaules.*) Tu ne le sais plus? Ils le savent : ils ont déplié ta vie, Leni; je découvre l'horrible vérité : nous vivons en résidence surveillée.

LENI. — Nous?

FRANTZ (*face au public*). — Toi, moi, tous ces morts : les hommes. (*Il rit.*) Tiens-toi droite. On te regarde. (*Sombre, à lui-même.*) Personne n'est seul. (*Rire sec de Leni.*) Dépêche-toi de rire, pauvre Leni. Le trentième arrivera comme un voleur. Une manette qui tourne, la Nuit qui vibre; tu sauteras au milieu d'eux.

LENI. — Vivante.

FRANTZ. — Morte depuis mille ans.

LENI (*avec indifférence*). — Bah!

FRANTZ. — Morte et ressuscitée : la vitre rendra tout, même nos pensées. Hein, quoi ? (*Un temps.*) (*Avec une inquiétude dont on ne sait pas si elle est sincère ou jouée.*) Et si nous y étions déjà ?

LENI. — Où ?

FRANTZ. — Au trentième siècle. Es-tu sûre que cette comédie se donne pour la première fois ? Sommes-nous vifs ou reconstitués ? (*Il rit.*) Tiens-toi droite. Si les Décapodes nous regardent, sois sûre qu'ils nous trouvent très laids.

LENI. — Qu'en sais-tu?

FRANTZ. — Les Crabes n'aiment que les Crabes : c'est trop naturel.

LENI. — Et si c'étaient des hommes?

FRANTZ. — Au XXXe siècle? S'il reste un homme, on le conserve dans un musée... Tu penses bien qu'ils ne vont pas garder notre système nerveux?

LENI. — Et cela fera des Crabes?

FRANTZ (*très sec*). — Oui. (*Un temps.*) Ils auront d'autres corps, donc d'autres idées. Lesquelles, hein ? Lesquelles ?... Mesures-tu l'importance de ma tâche et son exceptionnelle difficulté ? Je vous défends devant des magistrats que je n'ai pas le plaisir de connaître. Travaux d'aveugles : tu lâches un mot ici, au jugé; il cascade de siècle en siècle. Que voudra-t-il dire là-haut ? Sais-tu qu'il m'arrive de dire *blanc* quand je veux leur faire entendre *noir ?* (*Tout à coup, il s'effondre sur sa chaise.*) Bon Dieu!

LENI. — Quoi encore ?

FRANTZ (*accablé*). — La vitre!

LENI. — Eh bien ?

FRANTZ. — Tout est en direct à présent. Il faudra nous surveiller constamment. J'avais bien besoin de la trouver, celle-là! (*Violemment.*) Expliquer! Justifier! Plus un instant de répit! Hommes, femmes, bourreaux traqués, victimes impitoyables, je suis votre martyr.

LENI. — S'ils voient tout, qu'ont-ils besoin de tes commentaires ?

FRANTZ (*riant*). — Ha! mais ce sont des Crabes, Leni : Ils ne comprennent rien. (*Il s'essuie le front avec son mouchoir, regarde le mouchoir et le jette avec dépit sur la table.*) De l'eau salée.

LENI. — Qu'attendais-tu ?

FRANTZ (*haussant les épaules*). — La sueur de sang. Je l'ai

gagnée. (*Il se relève, vif et faussement gai.*) A mon commandement, Leni! Je t'utilise en direct. Un essai pour la voix. Parle fort et prononce bien. (*Très fort.*) Témoigne devant les magistrats que les Croisés de la Démocratie ne veulent pas nous permettre de relever les murs de nos maisons. (*Leni se tait, irritée.*) Allons, si tu m'obéis, je t'écouterai.

LENI (*au plafond*). — Je témoigne que tout s'effondre.

FRANTZ. — Plus fort!

LENI. — Tout s'effondre.

FRANTZ. — De Munich, que reste-t-il?

LENI. — Une paire de briques.

FRANTZ. — Hambourg?

LENI. — C'est le *no man's land.*

FRANTZ. — Les derniers Allemands, où sont-ils?

LENI. — Dans les caves.

FRANTZ (*au plafond*). — Eh bien! vous autres, concevez-vous cela? Après treize ans! L'herbe recouvre les rues, nos machines sont enfouies sous les liserons. (*Feignant d'écouter.*) Un châtiment? Quelle bourde! Pas de concurrence en Europe, voilà le principe et la doctrine. Dis ce qui reste de l'Entreprise.

LENI. — Deux chantiers.

FRANTZ. — Deux! Avant guerre, nous en avions cent! (*Il se frotte les mains. A Leni, voix naturelle.*) Assez pour aujourd'hui. La voix est faible mais quand tu la pousses, cela peut aller. (*Un temps.*) Parle, à présent. Alors? (*Un temps.*) On veut m'attaquer par le moral?

LENI. — Oui.

FRANTZ. — Fausse manœuvre : le moral est d'acier.

LENI. — Mon pauvre Frantz! Il fera de toi ce qu'il voudra.

FRANTZ. — Qui?

LENI. — L'envoyé des occupants.

FRANTZ. — Ha! Ha!

LENI. — Il frappera, tu ouvriras et sais-tu ce qu'il te dira?

FRANTZ. — Je m'en fous!

LENI. — Il te dira : tu te prends pour le témoin et c'est toi l'accusé. (*Bref silence.*) Qu'est-ce que tu répondras?

FRANTZ. — Je te chasse! On t'a payée. C'est toi qui cherches à me démoraliser.

LENI. — Qu'est-ce que tu répondras, Frantz ? Qu'est-ce que tu répondras ? Voilà douze ans que tu te prosternes devant ce tribunal

futur et que tu lui reconnais tous les droits. Pourquoi pas celui de te condamner ?

FRANTZ (*criant*). — Parce que je suis témoin à décharge!

LENI. — Qui t'a choisi ?

FRANTZ. — L'Histoire.

LENI. — C'est arrivé, n'est-ce pas, qu'un homme se croie désigné par elle — et puis c'était le voisin qu'elle appelait.

FRANTZ. — Cela ne m'arrivera pas. Vous serez tous acquittés. Même toi : ce sera ma vengeance. Je ferai passer l'Histoire par un trou de souris! (*Il s'arrête, inquiet.*) Chut! Ils sont à l'écoute. Tu me pousses, tu me pousses et je finis par m'emporter. (*Au plafond.*) Je m'excuse, chers auditeurs : les mots ont trahi ma pensée.

LENI (*violente et ironique*). — Le voilà, l'homme au moral d'acier! (*Méprisante.*) Tu passes ton temps à t'excuser.

FRANTZ. — Je voudrais t'y voir. Ce soir, ils vont grincer.

LENI. — Ça grince, les Crabes ?

FRANTZ. — Ceux-là, oui. C'est très désagréable. (*Au plafond.*) Chers auditeurs, veuillez prendre note de ma rectification...

LENI (*éclatant*). — Assez! Assez! Envoie-les promener!

FRANTZ. — Tu perds l'esprit ?

LENI. — Récuse leur tribunal, je t'en prie, c'est ta seule faiblesse. Dis-leur : « Vous n'êtes pas mes juges! » Et tu n'auras plus personne à craindre. Ni dans ce monde, ni dans l'autre.

FRANTZ (*violemment*). — Va-t'en! (*Il prend deux coquilles et les frotte l'une contre l'autre.*)

LENI. — Je n'ai pas fini le ménage.

FRANTZ. — Très bien : je monte au trentième. (*Il se lève, sans cesser de lui tourner le dos, et retourne une pancarte qui portait les mots* « Don't disturb »; *on lit à présent sur l'envers* « Absent jusqu'à demain midi ». *Il se rassied et recommence à frotter les coquilles l'une contre l'autre.*) Tu me regardes : la nuque me brûle. Je t'interdis de me regarder! Si tu restes, occupe-toi! (*Leni ne bouge pas.*) Veux-tu baisser les yeux!

LENI. — Je les baisserai si tu me parles.

FRANTZ. — Tu me rendras fou! fou! fou!

LENI (*petit rire sans gaieté*). — Tu le voudrais bien.

FRANTZ. — Tu veux me regarder? Regarde-moi! (*Il se lève. Pas de l'oie.*) Une, deux! Une, deux!

LENI. — Arrête!

FRANTZ. — Une, deux! Une, deux!

LENI. — Arrête, je t'en prie!

FRANTZ. — Eh quoi, ma belle, as-tu peur d'un soldat?

LENI. — J'ai peur de te mépriser.

(*Elle dénoue son tablier, le jette sur le lit et va pour sortir. Frantz s'arrête net.*)

FRANTZ. — Leni! (*Elle est à la porte. Avec une douceur un peu désemparée.*) Ne me laisse pas seul.

LENI (*elle se retourne, passionnément*). — Tu veux que je reste?

FRANTZ (*même ton*). — J'ai besoin de toi, Leni.

LENI (*elle va vers lui avec un visage bouleversé*). — Mon chéri!

(*Elle est proche de lui, elle lève une main hésitante, elle lui caresse le visage.*)

FRANTZ (*il se laisse faire un instant, puis bondit en arrière.* — A distance! A distance respectueuse. Et surtout pas d'émotion.

LENI (*souriant*). — Puritain!

FRANTZ. — Puritain? (*Un temps.*) Tu crois? (*Il se rapproche d'elle et lui caresse les épaules et le cou. Elle se laisse faire, troublée.*) Les puritains ne savent pas caresser. (*Il lui caresse la poitrine, elle frissonne et ferme les yeux.*) Moi, je sais. (*Elle se laisse aller contre lui. Brusquement, il se dégage.*) Va-t'en donc! Tu me dégoûtes!

LENI (*elle fait un pas en arrière. Avec un calme glacé.*) — Pas toujours!

FRANTZ. — Toujours! Toujours! Depuis le premier jour!

LENI. — Tombe à genoux! Qu'est-ce que tu attends pour leur demander pardon?

FRANTZ. — Pardon de quoi? Rien ne s'est passé!

LENI. — Et hier?

FRANTZ. — Rien, je te dis! Rien du tout!

LENI. — Rien, sauf un inceste.

FRANTZ. — Tu exagères toujours!

LENI. — Tu n'es pas mon frère?

FRANTZ. — Mais si, mais si.

LENI. — Tu n'as pas couché avec moi?

FRANTZ. — Si peu.

LENI. — Quand tu ne l'aurais fait qu'une fois... As-tu si peur des mots ?

FRANTZ (*haussant les épaules*). — Les mots! (*Un temps.*) S'il fallait trouver des mots pour toutes les tribulations de cette

charogne! (*Il rit.*) Prétendras-tu que je fais l'amour ? Oh! sœurette! Tu es là, je t'étreins, l'espèce couche avec l'espèce — comme elle fait chaque nuit sur cette terre un milliard de fois. (*Au plafond.*) Mais je tiens à déclarer que jamais Frantz, fils aîné des Gerlach, n'a désiré Leni, sa sœur cadette.

LENI. — Lâche! (*Au plafond.*) Habitants masqués des plafonds, le témoin du siècle est un faux-témoin. Moi, Leni, sœur incestueuse, j'aime Frantz d'amour et je l'aime parce qu'il est mon frère. Si peu que vous gardiez le sentiment de la famille, vous nous condamnerez sans recours, mais je m'en moque. (*A Frantz.*) Pauvre égaré, voilà comme il faut leur parler. (*Aux Crabes.*) Il me désire sans m'aimer, il crève de honte, il couche avec moi dans le noir... Après? C'est moi qui gagne. J'ai voulu l'avoir et je l'ai.

FRANTZ (*aux Crabes*). — Elle est folle. (*Il leur fait un clin d'œil.*) Je vous expliquerai. Quand nous serons seuls.

LENI. — Je te l'interdis! Je mourrai, je suis déjà morte et je t'interdis de plaider ma cause. Je n'ai qu'un seul juge : moi, et je m'acquitte. O témoin à décharge, témoigne devant toi-même. Tu seras invulnérable, si tu oses déclarer : « J'ai fait ce que j'ai voulu et je veux ce que j'ai fait. »

FRANTZ (*son visage se pétrifie brusquement, il a l'air froid, haineux et menaçant. D'une voix dure et méfiante.*) Qu'est-ce que j'ai fait, Leni?

LENI (*dans un cri*). — Frantz! Ils auront ta peau, si tu ne te défends pas.

FRANTZ. — Leni, qu'est-ce que j'ai fait?

LENI (*inquiète et cédant du terrain*). — Eh bien... je te l'ai déjà dit...

FRANTZ. — L'inceste? Non, Leni, ce n'est pas de l'inceste que tu parlais. (*Un temps.*) Qu'est-ce que j'ai fait?

(*Un long silence : ils se regardent. Leni se détourne la première.*)

LENI. — Bon. J'ai perdu : oublie cela. Je te protégerai sans ton aide : j'ai l'habitude.

FRANTZ. — Va-t'en! (*Temps.*) Si tu n'obéis pas, je fais la grève du silence. Tu sais que je peux tenir deux mois.

LENI. — Je sais. (*Un temps.*) Moi, je ne peux pas. (*Elle va jusqu'à la porte, ôte la barre, tourne les verrous*). Ce soir, je t'apporterai le dîner.

FRANTZ. — Inutile : je n'ouvrirai pas.

LENI. — C'est ton affaire. La mienne est de te l'apporter. (*Il ne répond pas. En sortant, aux Crabes.*) S'il ne m'ouvre pas, mes jolis, bonne nuit! (*Elle referme la porté sur elle*).

SCÈNE II

FRANTZ, *seul.*

Il se retourne, attend un instant, va baisser la barre de fer et tire le verrou. Son visage reste crispé, pendant cette opération.

Dès qu'il se sent à l'abri, il se détend. Il a l'air rassuré, presque bonhomme : mais c'est à partir de ce moment qu'il semble le plus fou.

Ses paroles s'adressent aux Crabes, pendant toute la scène. Ce n'est pas un monologue, mais un dialogue avec des personnages invisibles.

FRANTZ. — Témoin suspect. A consulter en ma présence et selon mes indications. (*Un temps. Il a l'air rassuré, las, trop doux.*) Hé? Fatigante? Pour cela, oui. Oui, oui : plutôt fatigante. Mais quel feu! (*Il bâille.*) Son principal office est de me tenir éveillé. (*Il bâille.*) Voilà vingt ans qu'il est minuit dans le siècle : ça n'est pas très commode de garder les yeux ouverts à minuit. Non, non : de simples somnolences. Cela me prend quand je suis seul. (*La somnolence gagne du terrain.*) Je n'aurais pas dû la renvoyer. (*Il chancelle, se redresse brusquement, pas militaire jusqu'à sa table. Il prend des coquilles et bombarde le portrait de Hitler, en criant.*) Sieg! Heil! Sieg! Heil! Sieg! (*Au garde-à-vous, claquant les talons.*) Führer, je suis un soldat. Si je m'endors, c'est grave, c'est *très* grave : abandon de poste. Je te jure de rester éveillé. Envoyez les phares, vous autres! Plein feu; dans la gueule, au fond des yeux, ça réveille. (*Il attend.*) Salauds! (*Il va vers sa chaise. D'une voix molle et conciliante.*) Eh bien, je vais m'asseoir un peu... (*Il s'assoit, dodeline de la tête, clignote des yeux.*) Des roses... Oh! comme c'est gentil... (*Il se relève si brusquement qu'il renverse la chaise.*) Des roses ? Et si je prends le bouquet, on me fera le coup du Carnaval. (*Aux Crabes.*) Un Carnaval impudent! A moi, les amis, j'en sais trop,

on veut me pousser dans le trou, c'est la grande Tentation! (*Il va jusqu'à sa table de nuit, prend des comprimés dans un tube et les croque.*) Pouah! Chers auditeurs, veuillez prendre note de mon nouvel indicatif : *De Profundis Clamavi*, D.P.C. Tous à l'écoute! Grincez! Grincez! Si vous ne m'écoutez pas, je m'endors. (*Il verse du champagne dans un verre, boit, répand la moitié du liquide sur sa veste militaire, laisse retomber son bras le long de son flanc. La coupe pend au bout de ses doigts.*) Pendant ce temps, le siècle cavale... Ils m'ont mis du coton dans la tête. De la brume. C'est blanc. (*Ses yeux clignotent.*) Ça traîne au ras des champs... ça les protège. Ils rampent. Ce soir il y aura du sang.

Coups de feu lointains, rumeurs, galopades. Il s'enfonce dans le sommeil, ses yeux sont clos. Le feldwebel Hermann ouvre la porte des cabinets et s'avance vers Frantz, qui s'est retourné vers le public et qui garde les yeux clos. Salut. Garde-à-vous.

SCÈNE III

FRANTZ. LE FELDWEBEL HERMANN

FRANTZ (*d'une voix pâteuse et sans ouvrir les yeux*). — Des partisans?

LE FELDWEBEL. — Une vingtaine.

FRANTZ. — Des morts?

LE FELDWEBEL. — Non. Deux blessés.

FRANTZ. — Chez nous?

LE FELDWEBEL. — Chez eux. On les a mis dans la grange.

FRANTZ. — Vous connaissez mes ordres. Allez!

(*Le Feldwebel regarde Frantz d'un air hésitant et furieux.*)

LE FELDWEBEL. — Bien, mon lieutenant.

(*Salut. Demi-tour. Il sort par la porte des cabinets en la refermant sur lui. Un silence. La tête de Frantz tombe sur sa poitrine. Il pousse un hurlement terrible et se réveille.*)

SCÈNE IV

FRANTZ, *seul.*

(*Il se réveille en sursaut et regarde le public d'un air égaré.*)

FRANTZ.. — Non! Heinrich! Heinrich! Je vous ai dit non! (*Il se lève péniblement, prend une règle sur la table et se tape sur les doigts de la main gauche. Comme une leçon apprise.*) Bien sûr que si! (*Coups de règle.*) Je prends tout sur moi. Qu'est-ce qu'elle disait? (*Reprenant les mots de Leni à son compte.*) Je fais ce que je veux, je veux ce que je fais. (*Traqué.*) Audience du 20 mai 3059, Frantz von Gerlach, lieutenant. Ne jetez pas mon siècle à la poubelle. Pas sans m'avoir entendu. Le Mal, Messieurs les Magistrats, le Mal, c'était l'unique matériau. On le travaillait dans nos raffineries. Le Bien, c'était le produit fini. Résultat : le Bien tournait mal. Et n'allez pas croire que le Mal tournait bien. (*Il sourit, débonnaire. Sa tête s'incline.*) Eh? (*Criant.*) De la somnolence? Allons donc! Du gâtisme. On veut m'atteindre par la tête. Prenez garde à vous, les juges : si je gâte, mon siècle s'engloutit. Au troupeau des siècles, il manque une brebis galeuse. Que dira le quarantième, Anthropodes, si le vingtième s'est égaré ? (*Un temps.*) Pas de secours ? Jamais de secours ? Que votre volonté soit faite. (*Il regagne le devant de la scène et va pour s'asseoir.*) Ah! Je n'aurais jamais dû la renvoyer. (*On frappe à la porte. Il écoute et se redresse. C'est le signal convenu. Cri de joie.*) Leni! (*Il court à la porte, lève la barre, ôte le verrou, gestes fermes et décidés. Il est tout à fait réveillé. Ouvrant la porte.*) Entre vite! (*Il fait un pas en arrière pour la laisser passer.*)

SCÈNE V

FRANTZ. JOHANNA.

(*Johanna paraît sur le pas de la porte, très belle, maquillée, longue robe. Frantz fait un pas en arrière.*)

FRANTZ (*cri rauque*). — Ha! (*Il recule.*) Qu'est-ce que c'est? (*Elle veut lui répondre, il l'arrête.*) Pas un mot! (*Il recule et s'assied.*

Il la regarde longuement, assis à califourchon sur sa chaise : il a l'air fasciné. Il fait un signe d'acquiescement et dit, d'une voix contenue.) Oui. (*Un bref silence.*) Elle entrera... (*Elle fait ce qu'il dit, à mesure qu'il le dit.*) ... et je resterai seul. (*Aux Crabes.*) Merci, camarades! j'avais grand besoin de vos secours. (*Avec une sorte d'extase.*) Elle se taira, ce ne sera qu'une absence; je la regarderai!

JOHANNA (*elle a paru fascinée, elle aussi. Elle s'est reprise. Elle parle en souriant, pour dominer sa peur.*) Il faut pourtant que je vous parle.

FRANTZ (*il s'est éloigné d'elle à reculons, lentement et sans la quitter du regard*). — Non! (*Il frappe sur la table.*) Je savais qu'elle gâcherait tout. (*Un temps.*) Il y a *quelqu'un* à présent. Chez moi! Disparaissez! (*Elle ne bouge pas.*) Je vais vous faire chasser comme une gueuse.

JOHANNA. — Par qui?

FRANTZ (*criant*). — Leni! (*Un temps.*) Tête étroite et lucide, vous avez trouvé le point faible; je suis seul. (*Il se retourne brusquement. Un temps.*) Qui êtes-vous?

JOHANNA. — La femme de Werner.

FRANTZ. — La femme de Werner? (*Il se lève et la regarde.*) La femme de Werner? (*Il la considère avec stupeur.*) Qui vous envoie?

JOHANNA. — Personne.

FRANTZ. — Comment connaissez-vous le signal?

JOHANNA. — Par Leni.

FRANTZ (*rire sec*). — Par Leni! Je vous crois bien!

JOHANNA. — Elle frappait. Je l'ai... surprise et j'ai compté les coups.

FRANTZ. — On m'avait prévenu que vous fouiniez partout. (*Un temps.*) Eh bien, Madame, vous avez couru le risque de me tuer. (*Elle rit.*) Riez! Riez! J'aurais pu tomber de saisissement. Qu'auriez-vous fait? On m'interdit les visites — à cause de mon cœur. Cet organe aurait très certainement flanché sans une circonstance imprévisible : le hasard a voulu que vous soyez belle. Oh! un instant : c'est bien fini. Je vous avais prise Dieu sait pour quoi... peut-être pour une vision. Profitez de cette erreur salutaire, disparaissez avant de commettre un crime!

JOHANNA. — Non.

FRANTZ (*criant*). — Je vais... (*Il passe vers elle, menaçant, et s'arrête. Il se laisse retomber sur sa chaise. Il se prend le pouls.*)

Du cent quarante au moins. Mais foutez le camp, nom de Dieu, vous voyez bien que je vais crever!

JOHANNA. — Ce serait la meilleure solution.

FRANTZ. — Hein? (*Il ôte la main de sa poitrine et regarde Johanna avec surprise.*) Elle avait raison : vous êtes payée! (*Il se lève et marche avec aisance.*) On ne m'aura pas si vite. Doucement! Doucement! (*Il revient brusquement sur elle.*) La meilleure solution? Pour qui? Pour tous les faux témoins de la terre?

JOHANNA. — Pour Werner et pour moi. (*Elle le regarde.*)

FRANTZ (*ahuri*). — Je vous gêne?

JOHANNA. — Vous nous tyrannisez.

FRANTZ. — Je ne vous connais même pas.

JOHANNA. — Vous connaissez Werner.

FRANTZ. — J'ai oublié jusqu'à ses traits.

JOHANNA. — On nous retient ici de force. En votre nom.

FRANTZ. — Qui?

JOHANNA. — Le père et Leni.

FRANTZ (*amusé*). — Ils vous battent, ils vous enchaînent?

JOHANNA. — Mais non.

FRANTZ. — Alors?

JOHANNA. — Chantage.

FRANTZ. — Cela oui. Ça les connaît. (*Rire sec. Il revient à son étonnement.*) En mon nom? Que veulent-ils?

JOHANNA. — Nous garder en réserve : nous prendrons la relève en cas d'accident.

FRANTZ (*égayé*). — Votre mari fera ma soupe et vous balaierez ma chambre ? Savez-vous repriser ?

JOHANNA (*désignant l'uniforme en loques*). — Les travaux d'aiguille ne seront pas très absorbants.

FRANTZ. — Détrompez-vous! Ce sont des trous consolidés. Si ma sœur n'avait des doigts de fée... (*Brusquement sérieux.*) Pas de relève : emmenez Werner au diable et que je ne vous revoie plus! (*Il va vers sa chaise. Au moment de s'asseoir, il se retourne.*) Encore là ?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Vous ne m'avez pas compris : je vous rends votre liberté.

JOHANNA. — Vous ne me rendez rien du tout.

FRANTZ. — Je vous dis que vous êtes libres.

JOHANNA. — Des mots! Du vent!

FRANTZ. — On veut des actes?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Eh bien? Que faire?

JOHANNA. — Le mieux serait de vous supprimer.

FRANTZ. — Encore! (*Petit rire.*) N'y comptez pas. Sans façons.

JOHANNA (*un temps*). — Alors, aidez-nous.

FRANTZ (*suffoqué*). — Hein?

JOHANNA (*avec chaleur*). — Il faut nous aider, Frantz!

(*Un temps.*)

FRANTZ. — Non. (*Un temps.*) Je ne suis pas du siècle. Je sauverai tout le monde à la fois mais je n'aide personne en particulier. (*Il marche avec agitation.*) Je vous interdis de me mêler à vos histoires. Je suis un malade, comprenez-vous? On en profite pour me faire vivre dans la dépendance la plus abjecte et vous devriez avoir honte, vous qui êtes jeune et bien portante, d'appeler un infirme, un opprimé, à votre secours. (*Un temps.*) Je suis fragile, Madame, et ma tranquillité passe avant tout. D'ordre médical. On vous étranglerait sous mes yeux sans que je lève un doigt. (*Avec complaisance.*) Je vous dégoûte?

JOHANNA. — Profondément.

FRANTZ (*se frottant les mains*). — A la bonne heure!

JOHANNA. — Mais pas assez pour que je m'en aille.

FRANTZ. — Bon. (*Il prend le revolver et la vise.*) Je compte jusqu'à trois. (*Elle sourit.*) Un! (*Un temps.*) Deux! (*Un temps.*) Pfuitt! Plus personne. Escamotée! (*Aux Crabes.*) Quel calme! Elle se tait. Tout est là, camarades : « Sois belle et tais-toi. » Une image. Est-ce qu'elle s'inscrit sur votre vitre? Eh non! Qu'est-ce qui s'inscrirait? Rien n'est changé; rien n'est arrivé. La chambre a reçu le vide en coup de faulx, voilà tout. Le vide, un diamant qui ne raye aucune vitre, l'absence, la Beauté. Vous n'y verrez que du feu, pauvres Crustacés. Vous avez pris nos yeux pour inspecter ce qui existe. Mais nous, du temps des hommes, avec ces mêmes yeux, il nous arrivait de voir ce qui n'existe pas.

JOHANNA (*tranquillement*). — Le père va mourir.

(*Un silence. Frantz jette le revolver sur la table et se lève brusquement.*)

FRANTZ. — Pas de chance! Leni vient de m'apprendre qu'il se portait comme un chêne.

JOHANNA. — Elle ment.

FRANTZ (*avec assurance*). — A tout le monde, sauf à moi : c'est

la règle du jeu. (*Brusquement.*) Allez vous cacher, vous devriez mourir de honte. Une ruse si grossière et si vite éventée ! Hein, quoi? Deux fois belle en moins d'une heure — et vous ne profitez même pas de cette chance inouïe ! Vous êtes de l'espèce vulgaire, ma jeune belle-sœur, et je ne m'étonne plus que Werner vous ait épousée.

(*Il lui tourne le dos, s'assied, frappe deux coquilles l'une contre l'autre. Visage durci et solitaire : il ignore Johanna.*)

JOHANNA (*pour la première fois déconcertée*). — Frantz ! (*Un silence.*)... Il mourra dans six mois ! (*Silence. Surmontant sa peur, elle s'approche de lui et lui touche l'épaule. Pas de réaction. Sa main retombe. Elle le regarde en silence.*) Vous avez raison : je n'ai pas su profiter de ma chance. Adieu ! (*Elle va pour sortir.*)

FRANTZ (*brusquement*). — Attendez ! (*Elle se retourne lentement. Il lui tourne toujours le dos.*) Les comprimés, là-bas, dans le tube. Sur la table de nuit. Passez-les-moi !

JOHANNA (*elle va à la table de nuit*). — Benzédrine : c'est cela? (*Il acquiesce de la tête. Elle lui jette le tube qu'il attrape au vol.*) Pourquoi prenez-vous de la benzédrine?

FRANTZ. — Pour vous supporter. (*Il avale quatre comprimés.*)

JOHANNA. — Quatre à la fois?

FRANTZ. — Et quatre tout à l'heure qui font huit. (*Il boit.*) On en veut à ma vie, Madame, je le sais; vous êtes l'outil d'un assassin. C'est le moment de raisonner juste, hein, quoi? Et serré? (*Il prend un dernier comprimé.*) Il y avait des brumes... (*Doigt sur le front.*) ... là. J'y installe un soleil. (*Il boit, fait un violent effort sur lui-même et se retourne. Visage précis et dur.*) Cette robe, ces bijoux, ces chaînes d'or, qui vous a conseillé de les mettre? De les mettre *aujourd'hui?* C'est le père qui vous envoie.

JOHANNA. — Non.

FRANTZ. — Mais il vous a donné ses bons avis. (*Elle veut parler.*) Inutile ! Je le connais comme si je l'avais fait. Et, pour tout dire, je ne sais plus trop qui de nous deux a fait l'autre. Quand je veux prévoir le tour qu'il manigance, je commence par me lessiver le cerveau et puis je fais confiance au vide; les premières pensées qui naissent, ce sont les siennes. Savez-vous pourquoi ? Il m'a créé à son image — à moins qu'il ne soit devenu l'image de ce qu'il créait. (*Il rit.*) Vous n'y entendez goutte ? (*Balayant tout d'un geste las.*) Ce sont des jeux de reflets. (*Imitant le père.*) « Et surtout soyez

belle! » Je l'entends d'ici. Il aime la Beauté, ce vieux fou : donc il sait que je ne mets rien au-dessus d'elle. Sauf ma propre folie. Vous êtes sa maîtresse ? (*Elle secoue la tête.*) C'est qu'il a vieilli! Sa complice, alors ?

JOHANNA. — Jusqu'ici, j'étais son adversaire.

FRANTZ. — Un renversement d'alliances? Il adore cela. (*Brusquement sérieux.*) Six mois?

JOHANNA. — Pas plus.

FRANTZ. — Le cœur?

JOHANNA. — La gorge.

FRANTZ. — Un cancer? (*Signe de Johanna.*) Trente cigares par jour! l'imbécile! (*Un silence.*) Un cancer? Alors, il se tuera. (*Un temps. Il se lève, prend des coquilles et bombarde le portrait de Hitler.*) Il se tuera, vieux Führer, il se tuera! (*Un silence. Johanna le regarde.*) Qu'est-ce qu'il y a?

JOHANNA. — Rien. (*Un temps.*) Vous l'aimez.

FRANTZ. — Autant que moi-même et moins que le choléra. Que veut-il? Une audience?

JOHANNA. — Non.

FRANTZ. — Tant mieux pour lui. (*Criant.*) Je me moque qu'il vive! Je me moque qu'il crève! Regardez ce qu'il a fait de moi!

(*Il prend le tube de comprimés et va pour en dévisser le couvercle.*)

JOHANNA (*doucement*). — Donnez-moi ce tube.

FRANTZ. — De quoi vous mêlez-vous?

JOHANNA (*tendant la main*). — Donnez-le-moi!

FRANTZ. — Il faut que je me dope : je déteste qu'on change mes habitudes. (*Elle tend toujours la main.*) Je vous le donne mais vous ne me parlerez plus de cette histoire imbécile. D'accord? (*Johanna fait un vague signe qui peut passer pour un acquiescement.*) Bon. (*Il lui donne le tube.*) Moi, je vais tout oublier. A l'instant. J'oublie ce que je veux : c'est une force, hein? (*Un temps.*) Voilà, *Requiescat in pace.* (*Un temps.*) Eh bien? Parlez-moi!

JOHANNA. — De qui? De quoi?

FRANTZ. — De tout, sauf de la famille. De vous.

JOHANNA. — Il n'y a rien à dire.

FRANTZ. — A moi d'en décider. (*Il la regarde attentivement.*) Un piège à beauté, voilà ce que vous êtes. (*Il la détaille.*) A ce point, c'est professionnel. (*Un temps.*) Actrice?

JOHANNA. — Je l'étais.

FRANTZ. — Et puis?

JOHANNA. — J'ai épousé Werner.

FRANTZ. — Vous n'aviez pas réussi?

JOHANNA. — Pas assez.

FRANTZ. — Figurante? Starlette?

JOHANNA (*avec un geste qui refuse le passé*). — Bah!

FRANTZ. — Star?

JOHANNA. — Comme il vous plaira.

FRANTZ (*admiration ironique*). — Star! et vous n'avez pas réussi? Qu'est-ce que vous vouliez?

JOHANNA. — Qu'est-ce qu'on peut vouloir? Tout.

FRANTZ (*lentement*). — Tout, oui. Rien d'autre. Tout ou rien. (*Riant.*) Cela finit mal, hein?

JOHANNA. — Toujours.

FRANTZ. — Et Werner? Est-ce qu'il veut *tout?*

JOHANNA. — Non.

FRANTZ. — Pourquoi l'avez-vous épousé?

JOHANNA. — Parce que je l'aimais.

FRANTZ (*doucement*). — Mais non.

JOHANNA (*cabrée*). — Quoi?

FRANTZ. — Ceux qui veulent tout...

JOHANNA (*même jeu*). — Eh bien?

FRANTZ. — Ils ne peuvent pas aimer.

JOHANNA. — Je ne veux plus rien.

FRANTZ. — Sauf son bonheur, j'espère!

JOHANNA. — Sauf cela. (*Un temps.*) Aidez-nous!

FRANTZ. — Qu'attendez-vous de moi?

JOHANNA. — Que vous ressuscitiez.

FRANTZ. — Tiens! (*Riant.*) Vous me proposiez le suicide.

JOHANNA. — C'est l'un ou l'autre.

FRANTZ (*mauvais ricanement*). — Tout s'éclaire! (*Un temps.*) Je suis inculpé de meurtre et c'est ma mort civile qui a mis fin aux poursuites. Vous le saviez, n'est-ce pas?

JOHANNA. — Je le savais.

FRANTZ. — Et vous voulez que je ressuscite?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Je vois. (*Un temps.*) Si l'on ne peut pas tuer le beau-frère, on le fait mettre sous les verrous. (*Elle hausse les épaules.*) Dois-je attendre ici la police ou me constituer prisonnier?

JOHANNA (*agacée*). — Vous n'irez pas en prison.

FRANTZ. — Non?

JOHANNA. — Évidemment non.

FRANTZ. — Alors, c'est qu'il arrangera mon affaire. (*Johanna fait un signe d'acquiescement.*) Il ne se décourage donc pas? (*Avec une ironie pleine de ressentiment.*) Que n'a-t-il fait pour moi, le brave homme! (*Geste pour désigner la chambre et lui-même.*) Et voilà le résultat! (*Avec violence.*) Allez tous au Diable!

JOHANNA (*déception accablée*). — Oh! Frantz! Vous êtes un lâche!

FRANTZ (*se redressant avec violence*). — Quoi? (*Il se reprend. Avec un cynisme appliqué.*) Eh bien, oui. Après?

JOHANNA. — Et ça?

(*Elle effleure du bout des doigts ses médailles.*)

FRANTZ. — Ça? (*Il arrache une médaille, ôte le papier d'argent. Elle est en chocolat, il la mange.*) Oh! je les ai toutes gagnées; elles sont à moi, j'ai le droit de les manger. L'héroïsme, voilà mon affaire. Mais les héros... Enfin, vous savez ce que c'est.

JOHANNA. — Non.

FRANTZ. — Eh bien, il y a de tout : des gendarmes et des voleurs, des militaires et des civils — peu de civils — des lâches et même des hommes courageux; c'est la foire. Un seul trait commun : les médailles. Moi, je suis un héros lâche et je porte les miennes en chocolat : c'est plus décent. Vous en voulez? N'hésitez pas : j'en ai plus de cent dans mes tiroirs.

JOHANNA. — Volontiers.

(*Il arrache une médaille et la lui tend. Elle la prend et la mange.*)

FRANTZ (*brusquement avec violence*). — Non!

JOHANNA. — Plaît-il?

FRANTZ. — Je ne me laisserai pas juger par la femme de mon frère cadet. (*Avec force.*) Je ne suis pas un lâche, Madame, et la prison ne me fait pas peur : j'y vis. Vous ne résisteriez pas trois jours au régime que l'on m'impose.

JOHANNA. — Qu'est-ce que cela prouve ? Vous l'avez choisi.

FRANTZ. — Moi ? Mais je ne choisis jamais, ma pauvre amie! Je suis choisi. Neuf mois avant ma naissance, on a fait choix de mon nom, de mon office, de mon caractère et de mon destin. Je vous dis qu'on me l'impose, ce régime cellulaire et vous devriez comprendre que je ne m'y soumettrais pas sans une raison capitale.

JOHANNA. — Laquelle?

FRANTZ (*il fait un pas en arrière. Un bref silence*). — Vos yeux brillent. Non, Madame, je ne ferai pas d'aveux.

JOHANNA. — Vous êtes au pied du mur, Frantz : ou vos raisons seront valables, ou la femme de votre frère cadet vous jugera sans recours.

(*Elle s'est approchée de lui et veut détacher une médaille.*)

FRANTZ. — C'est vous, la mort? Non, prenez plutôt les croix : c'est du chocolat suisse.

JOHANNA (*prenant une croix*). — Merci. (*Elle s'éloigne un peu de lui.*) La mort? Je lui ressemble?

FRANTZ. — Par moments.

JOHANNA (*elle jette un coup d'œil à la glace*). — Vous m'étonnez. Quand?

FRANTZ. — Quand vous êtes belle. (*Un temps.*) Vous leur servez d'outil, Madame. Ils se sont arrangés pour que vous me demandiez des comptes. Et si je vous les rends, je risque ma peau. (*Un temps.*) Tant pis : je prends tous les risques, allez-y!

JOHANNA (*après un temps*). — Pourquoi vous cachez-vous ici?

FRANTZ. — D'abord, je ne me cache pas. Si j'avais voulu échapper aux poursuites, il y a beau temps que je serais parti pour l'Argentine. (*Montrant le mur.*) Il y avait une fenêtre. Ici. Elle donnait sur ce qui fut notre parc.

JOHANNA. — Sur ce qui *fut?*

FRANTZ. — Oui. (*Ils se regardent un instant. Il reprend.*) Je l'ai fait murer. (*Un temps.*) Il se passe quelque chose. Au dehors. Quelque chose que je ne veux pas voir.

JOHANNA. — Quoi?

FRANTZ (*il la regarde avec défi*). — L'assassinat de l'Allemagne. (*Il la regarde toujours, mi-suppliant, mi-menaçant, comme pour l'empêcher de parler : ils ont atteint la zone dangereuse.*) Taisez-vous : j'ai vu les ruines.

JOHANNA. — Quand?

FRANTZ. — A mon retour de Russie.

JOHANNA. — Il y a quatorze ans de cela.

FRANTZ. — Oui.

JOHANNA. — Et vous croyez que rien n'a changé?

FRANTZ. Je *sais* que tout empire d'heure en heure.

JOHANNA. — C'est Leni qui vous informe?

FRANTE. — Oui.

JOHANNA. — Lisez-vous les journaux?

Frantz. — Elle les lit pour moi. Les villes rasées, les machines brisées, l'industrie saccagée, la montée en flèche du chômage, et de la tuberculose, la chute verticale des naissances, rien ne m'échappe. Ma sœur recopie toutes les statistiques (*désignant le tiroir de la table*), elles sont rangées dans ce tiroir; le plus beau meurtre de l'histoire, j'ai toutes les preuves. Dans vingt ans au moins, dans cinquante ans au plus, le dernier Allemand sera mort. Ne croyez pas que je me plaigne : nous sommes vaincus, on nous égorge, c'est impeccable. Mais vous comprenez peut-être que je n'aie pas envie d'assister à cette boucherie. Je ne ferai pas le circuit touristique des cathédrales détruites et des fabriques incendiées, je ne rendrai pas visite aux familles entassées dans les caves, je ne vagabonderai pas au milieu des infirmes, des esclaves, des traîtres et des putains. Je suppose que vous êtes habituée à ce spectacle mais, je vous le dis franchement, il me serait insupportable. Et les lâches, à mes yeux, sont ceux qui peuvent le supporter. Il fallait la gagner, cette guerre. Par tous les moyens. Je dis bien *tous ;* hein, quoi ? ou disparaître. Croyez que j'aurais eu le courage militaire de me faire sauter la tête mais puisque le peuple allemand accepte l'abjecte agonie qu'on lui impose, j'ai décidé de garder une bouche pour crier non. (*Il s'énerve brusquement.*) Non! *Non coupable!* (*Criant.*) Non*!* (*Un silence.*) Voilà.

Johanna (*lentement; elle ne sait que décider*). — L'abjecte agonie qu'on lui impose...

Frantz (*sans la quitter des yeux*). — J'ai dit : voilà, voilà tout.

Johanna (*distraitement*). — Eh oui, voilà. Voilà tout. (*Un temps.*) C'est pour cette seule raison que vous vous enfermez?

Frantz. — Pour cette seule raison. (*Un silenee. Elle réfléchit.*) Qu'est-ce qu'il y a? Finissez votre travail. Je vous ai fait peur?

Johanna. — Oui.

Frantz. — Pourquoi, bonne âme?

Johanna. — Parce que vous avez peur.

Frantz. — De vous?

Johanna. — De ce que je vais dire. (*Un temps.*) Je voudrais ne pas savoir ce que je sais.

Frantz (*dominant son angoisse mortelle, avec défi*). — Qu'est-ce que vous savez? (*Elle hésite, ils se mesurent du regard.*) Hein? Qu'est-ce que vous savez? (*Elle ne répond pas. Un silence. Ils se regardent : ils ont peur. On frappe à la porte : cinq, quatre, trois fois*

deux. Franz sourit vaguement. Il se lève et va ouvrir une des portes du fond. On entrevoit une baignoire. A voix basse.) Ce ne sera qu'un instant.

JOHANNA (*à mi-voix*). — Je ne me cacherai pas.

FRANTZ (*un doigt sur les lèvres*). — Chut! (*A voix basse.*) Si vous faites la fière, vous perdez le bénéfice de votre petite combinaison.

(*Elle hésite, puis se décide à entrer dans la salle de bains. On frappe encore.*)

SCÈNE VI

FRANTZ, LENI

(*Leni porte un plateau.*)

LENI (*stupéfaite*). — Tu ne t'es pas verrouillé?

FRANTZ. — Non.

LENI. — Pourquoi?

FRANTZ (*sec*). — Tu m'interroges? (*Vite.*) Donne-moi ce plateau et reste ici.

(*Il lui prend le plateau des mains et va le porter sur la table.*)

LENI (*ahurie*). — Qu'est-ce qui te prend?

FRANTZ. — Il est trop lourd. (*Il se retourne et la regarde.*) Me reprocherais-tu mes bons mouvements?

LENI. — Non, mais j'en ai peur. Quand tu deviens bon, je m'attends au pire.

FRANTZ (*riant*). — Ha! Ha! (*Elle entre et ferme la porte derrière elle.*) Je ne t'ai pas dit d'entrer. (*Un temps. Il prend une aile de poulet et mange.*) Eh bien, je m'en vais dîner. A demain.

LENI. — Attends. Je veux te demander pardon. C'est moi qui t'ai cherché querelle.

FRANTZ (*la bouche pleine*). — Querelle?

LENI. — Oui, tout à l'heure.

FRANTZ (*vague*). — Ah oui! Tout à l'heure... (*Vivement.*) Eh bien, voilà! Je te pardonne.

Leni. — Je t'ai dit que j'avais peur de te mépriser : c'était faux.

Frantz. — Parfait! Parfait! Tout est parfait. (*Il mange.*)

Leni. — Tes crabes, je les accepte, je me soumets à leur tribunal. Veux-tu que je le leur dise? (*Aux Crabes.*) Crustacés, je vous révère.

Frantz. — Qu'est-ce qui te prend?

Leni. — Je ne sais pas. (*Un temps.*) Il y a cela aussi que je voulais te dire : j'ai besoin que tu existes, toi, l'héritier du nom, le seul dont les caresses me troublent sans m'humilier. (*Un temps.*) Je ne vaux rien, mais je suis née Gerlach, cela veut dire : folle d'orgueil — et je ne peux faire l'amour qu'avec un Gerlach. L'inceste, c'est ma loi, c'est mon destin. (*Riant.*) En un mot, c'est ma façon de resserrer les liens de famille.

Frantz (*impérieusement*). — Suffit. A demain la psychologie. (*Elle sursaute, sa défiance lui revient, elle l'observe.*) Nous sommes réconciliés, je t'en donne ma parole. (*Un silence.*) Dis-moi, la bossue...

Leni (*prise au dépourvu*). — Quelle bossue?

Frantz. — La femme de Werner. Est-elle jolie au moins?

Leni. — Ordinaire.

Frantz. — Je vois. (*Un temps. Sérieusement.*) Merci, petite sœur. Tu as fait ce que tu as pu. Tout ce que tu as pu. (*Il la reconduit jusqu'à la porte. Elle se laisse faire, mais demeure inquiète.*) Je n'étais pas un malade très commode, hein? Adieu!

Leni (*essayant de rire*). — Quelle solennité! Je te reverrai demain, tu sais.

Frantz (*doucement, presque tendrement*). — Je l'espère de tout mon cœur.

(*Il a ouvert la porte. Il se penche et l'embrasse sur le front. Elle hausse la tête, l'embrasse brusquement sur la bouche et sort.*)

SCÈNE VII

Frantz, *seul.*

(*Il referme la porte, met le verrou, sort son mouchoir et s'essuie les lèvres. Il revient vers la table.*)

Frantz. — Ne vous y trompez pas, camarades : Leni ne *peut pas* mentir. (*Montrant la salle de bains.*) La menteuse est là : je

vais la confondre, hein, quoi? N'ayez crainte : je connais plus d'un tour. Vous assisterez ce soir à la déconfiture d'un faux témoin. (*Il s'aperçoit que ses mains tremblent, fait un violent effort sur lui-même sans les quitter des yeux.*) Allons, mes petites, allons donc! Là! là! (*Elles cessent peu à peu de trembler. Coup d'œil à la glace, il tire sur sa veste et rajuste son ceinturon. Il a changé. Pour la première fois, depuis le début du tableau, il a la pleine maîtrise de soi. Il va à la porte de la salle de bains, l'ouvre et s'incline.*) Au travail, Madame!

(*Johanna entre. Il ferme la porte et la suit, dur, aux aguets. Durant toute la scène suivante, il sera visible qu'il cherche à la dominer.*)

SCÈNE VIII

FRANTZ. JOHANNA

(*Frantz a refermé la porte. Il revient se placer devant Johanna. Johanna a fait un pas vers la porte d'entrée. Elle s'arrête.*)

FRANTZ. — Ne bougez pas. Leni n'a pas quitté le salon.

JOHANNA. — Qu'y fait-elle?

FRANTZ. — De l'ordre. Vos talons. (*Il frappe de petits coups contre la porte pour imiter le bruit des talons de femme. Frantz parle sans quitter Johanna des yeux. On sent qu'il mesure le risque qu'il court et que ses paroles sont calculées.*) Vous vouliez partir, mais vous aviez des révélations à me faire?

JOHANNA (*elle semble mal à l'aise depuis qu'elle est sortie de la salle de bains.*) Mais non.

FRANTZ. — Ah? (*Un temps.*) Tant pis! (*Un temps.*) Vous ne direz rien?

JOHANNA. — Je n'ai rien à dire.

FRANTZ (*il se lève brusquement*). — Non, ma chère belle-sœur, ce serait trop commode. On a voulu m'affranchir, on a changé d'avis et puis l'on s'en ira pour toujours en laissant derrière soi des doutes choisis qui vont m'empoisonner : pas de ça! (*Il va à la*

table, prend deux coupes et une bouteille. En versant du champagne dans les coupes.) C'est l'Allemagne? Elle se relève? Nous nageons dans la prospérité?

JOHANNA (*exaspérée*). — L'Allemagne...

FRANTZ (*très vite, se bouchant les oreilles*). — Inutile! Inutile! Je ne vous croirai pas. (*Johanna le regarde, hausse les épaules et se tait. Il marche, désinvolte et plein d'aisance.*) En somme, c'est un échec.

JOHANNA. — Quoi?

FRANTZ. — Votre équipée.

JOHANNA. — Oui. (*Un temps, voix sourde.*) Il fallait vous guérir ou vous tuer.

FRANTZ. — Eh oui! (*Aimablement.*) Vous trouverez autre chose. (*Un temps.*) Moi, vous m'avez donné le plaisir de vous regarder et je tiens à vous remercier de votre générosité.

JOHANNA. — Je ne suis pas généreuse.

FRANTZ. — Comment appellerez-vous la peine que vous avez prise? Et ce travail au miroir? Cela vous a coûté plusieurs heures. Que d'apprêts pour un seul homme!

JOHANNA. — Je fais cela tous les soirs.

FRANTZ. — Pour Werner.

JOHANNA. — Pour Werner. Et quelquefois pour ses amis.

FRANTZ (*il secoue la tête en souriant*). — Non.

JOHANNA. — Je traîne en souillon dans ma chambre? Je me néglige?

FRANTZ. — Non plus. (*Il cesse de la regarder, tourne les yeux vers le mur et la décrit comme il l'imagine.*) Vous vous tenez droite. Très droite. Pour garder la tête hors de l'eau. Cheveux tirés. Lèvres nues. Pas un grain de poudre. Werner a droit aux soins, à la tendresse, aux baisers : aux sourires, jamais; vous ne souriez plus.

JOHANNA (*souriant*). — Visionnaire!

FRANTZ. — Les séquestrés disposent de lumières spéciales qui leur permettent de se reconnaître entre eux.

JOHANNA. — Ils ne doivent pas se rencontrer bien souvent.

FRANTZ. — Eh bien, vous voyez : cela se produit quelquefois.

JOHANNA. — Vous me reconnaissez?

FRANTZ. — Nous nous reconnaissons.

JOHANNA. — Je suis une séquestrée? (*Elle se lève, se regarde dans la glace et se retourne, très belle, provocante pour la première fois.*) Je n'aurais pas cru. (*Elle va vers lui.*)

FRANTZ (*vivement*). — Vos talons!

(*Johanna ôte ses souliers en souriant et les jette l'un après l'autre contre le portrait de Hitler.*)

JOHANNA (*proche de Frantz*). — J'ai vu la fille d'un client de Werner : enchaînée, trente-cinq kilos, couverte de poux. Je lui essemble?

FRANTZ. — Comme une sœur. Elle voulait tout, je suppose : c'est jouer perdant. Elle a tout perdu et s'est enfermée dans sa chambre pour faire semblant de tout refuser.

JOHANNA (*agacée*). — Va-t-on parler de moi longtemps? (*Elle fait un pas en arrière et, désignant le plancher.*) Leni doit avoir quitté le salon.

FRANTZ. — Pas encore.

JOHANNA (*coup d'œil au bracelet-montre*). — Werner va rentrer. Huit heures.

FRANTZ (*violent*). — Non! (*Elle le regarde avec surprise.*) Jamais d'heure ici : l'Éternité. (*Il se calme.*) Patience : vous serez libre bientôt. (*Un temps.*)

JOHANNA (*mélange de défi et de curiosité*). — Alors? Je me séquestre?

FRANTZ. — Oui.

JOHANNA. — Par orgueil?

FRANTZ. — Dame!

JOHANNA. — Qu'est-ce qui me manque?

FRANTZ. — Vous n'étiez pas assez belle.

JOHANNA (*souriant*). — Flatteur!

FRANTZ. — Je dis ce que vous pensez.

JOHANNA. — Et vous? Que pensez-vous?

FRANTZ. — De moi?

JOHANNA. — De moi.

FRANTZ. — Que vous êtes possédée.

JOHANNA. — Folle?

FRANTZ. — A lier.

JOHANNA. — Qu'est-ce que vous me racontez? Votre histoire ou la mienne?

FRANTZ. — La nôtre.

JOHANNA. — Qu'est-ce qui vous possédait, vous?

FRANTZ. — Est-ce que cela porte un nom? Le vide. (*Un temps.*) Disons : la grandeur.. (*Il rit.*) Elle me possédait mais je ne la possédais pas.

JOHANNA. — Voilà.

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Vous vous guettiez, hein? Vous cherchiez à vous surprendre? (*Johanna fait un signe d'acquiescement.*) Vous vous êtes attrapée?

JOHANNA. — Pensez-vous! (*Elle se regarde dans la glace sans complaisance.*) Je voyais ça. (*Elle désigne son reflet. Un temps.*) J'allais dans les salles de quartier. Quand la star Johanna Thies glissait sur le mur du fond, j'entendais une petite rumeur. Ils étaient émus, chacun par l'émotion de l'autre. Je regardais...

FRANTZ. — Et puis?

JOHANNA. — Et puis rien. Je n'ai jamais vu ce qu'ils voyaient. (*Un temps.*) Et vous?

FRANTZ. — Eh bien, j'ai fait comme vous : je me suis raté. On m'a décoré devant l'armée entière. Est-ce que Werner vous trouve belle?

JOHANNA. — J'espère bien que non. Un seul homme, vous pensez! Est-ce que cela compte?

FRANTZ (*lentement*). — Moi, je vous trouve belle.

JOHANNA. — Tant mieux pour vous mais ne m'en parlez pas. Personne, vous m'entendez, personne, depuis que le public m'a rejetée... (*Elle se calme un peu et rit.*) Vous vous prenez pour un corps d'armée.

FRANTZ. — Pourquoi pas? (*Il ne cesse pas de la regarder.*) Il faut me croire, c'est votre chance, si vous me croyez, je deviens innombrable.

JOHANNA (*riant nerveusement*). — C'est un marché : « Entrez dans ma folie, j'entrerai dans la vôtre. »

FRANTZ. — Pourquoi pas? Vous n'avez plus rien à perdre. Et, quant à ma folie, il y a longtemps que vous y êtes entrée. (*Désignant la porte d'entrée.*) Quand je vous ai ouvert la porte, ce n'est pas moi que vous avez vu : c'est quelque image au fond de mes yeux.

JOHANNA. — Parce qu'ils sont vides.

FRANTZ. — Pour cela même.

JOHANNA. — Je ne me rappelle même plus ce que c'était, la photo d'une star défunte. Tout a disparu quand vous avez parlé.

FRANTZ. — Vous avez parlé d'abord.

JOHANNA. — Ce n'était pas supportable. Il fallait rompre le silence.

Frantz. — Rompre le charme.

Johanna. — De toute manière, c'est bien fini. (*Un temps.*) Qu'est-ce qui vous prend ? (*Elle rit nerveusement.*) On dirait l'œil de la camera. Assez. Vous êtes mort.

Frantz. — Pour vous servir. La mort est le miroir de la mort. Ma grandeur reflète votre beauté.

Johanna. — C'est aux vivants que je voulais plaire.

Frantz. — Aux foules éreintées qui rêvent de mourir ? Vous leur montriez le visage pur et tranquille de l'Éternel Repos. Les cinémas sont des cimetières, chère amie. Comment vous appelez-vous ?

Johanna. — Johanna.

Frantz. — Johanna, je ne vous désire pas, je ne vous aime pas. Je suis votre témoin et celui de tous les hommes. Je porte témoignage devant les siècles et je dis : vous êtes belle.

Johanna (*comme fascinée*). — Oui.

(*Il frappe violemment sur la table.*)

Frantz (*d'une voix dure*). — Avouez que vous avez menti : dites que l'Allemagne agonise.

Johanna (*elle tressaille presque douloureusement. C'est un réveil*). — Ha ! (*Elle frissonne, son visage se crispe. Elle devient un instant presque laide.*) Vous avez tout gâché.

Frantz. — Tout : j'ai brouillé l'image. (*Brusquement.*) Et vous voudriez me faire revivre? Vous casseriez le miroir pour rien. Je descendrais parmi vous. Je mangerais la soupe en famille et vous iriez à Hambourg avec votre Werner. Où cela nous mènera-t-il?

Johanna (*elle s'est reprise. Souriant.*) A Hambourg.

Frantz. — Vous n'y serez plus jamais belle.

Johanna. — Non. Plus jamais.

Frantz. — Ici, vous le serez tous les jours.

Johanna. — Oui, si je reviens tous les jours.

Frantz. — Vous reviendrez.

Johanna. — Vous ouvrirez la porte?

Frantz. — Je l'ouvrirai.

Johanna (*imitant Frantz*). — Où cela nous mènera-t-il?

Frantz. — Ici, dans l'Éternité.

Johanna (*souriant*). — Dans un délire à deux... (*Elle réfléchit. La fascination disparue, on sent qu'elle revient à ses projets initiaux.*) Bon. Je reviendrai.

Frantz. — Demain?

JOHANNA. — Demain, peut-être.

FRANTZ (*doucement. Silence de Johanna*). — Dites que l'Allemagne agonise. Dites-le. sinon le miroir est en miettes. (*Il s'énerve, ses mains recommencent à trembler.*) Dites-le! Dites-le! Dites-le!

JOHANNA (*lentement*). — Un délire à deux : soit. (*Un temps.*) L'Allemagne est à l'agonie.

FRANTZ. — C'est bien vrai?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — On nous égorge?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Bien. (*Il tend l'oreille.*) Elle est partie. (*Il va ramasser les souliers de Johanna, s'agenouille devant elle et les lui chausse. Elle se lève. Il se relève et s'incline, claquant les talons.*) A demain! (*Johanna va presque jusqu'à la porte, il la suit, tire le verrou, ouvre la porte. Elle lui fait un signe de tête et un très léger sourire. Elle va pour partir, il l'arrête.*) Attendez! (*Elle se retourne, il la regarde avec une défiance soudaine.*) Qui a gagné?

JOHANNA. — Gagné quoi?

WRANTZ. — La première manche.

JOHANNA. — Devinez.

(*Elle sort. Il ferme la porte. Barre de fer. Verrou. Il semble soulagé. Il remonte vers le milieu de la pièce. Il s'arrête.*)

SCÈNE IX

FRANTZ, *seul.*

FRANTZ. — Ouf! (*Le sourire reste un instant sur son visage et puis les traits se crispent. Il a peur.*) De profundis clamavi! (*La souffrance le submerge.*) Grincez! Grincez! Grincez donc! (*Il se met à trembler.*)

FIN DE L'ACTE II

Jean-Paul SARTRE

(*A suivre*)

Henri Guillemin.

LES ORIGINES DE LA COMMUNE

LA CAPITULATION DE PARIS (III)

Franchissant la Seine dès qu'est tombée la nuit, Favre, le 24 au soir, devant le « gouvernement » réuni, entame l'exposé de la situation. Ce qu'il tient à dire avant tout — c'est à Trochu particulièrement qu'il s'adresse, afin de calmer les scrupules que pourrait conserver encore l'ex-gouverneur — concerne les armées de province. De son voyage à Versailles, M. Favre rapporte à ce sujet des informations considérables et malheureusement douloureuses. Procès-Verbal : « *M. Jules Favre communique des nouvelles bien tristes* [259] »; « les armées de province sont battues et en complète déroute sur tous les points »; Chanzy, défait, poursuivi, talonné, reflue « sur Rennes »; Faidherbe a été écrasé devant Saint-Quentin; l'infortuné Bourbaki « serait encore en plus mauvaise posture, menacé qu'il est par deux armées allemandes, celle de Manteuffel, celle de Werder ». Voilà. Mais M. Favre, tout de suite, applique un baume sur la blessure. Il peut réconforter ses collègues; le G.D.N. doit savoir à quel point le chancelier allemand s'est montré honnête homme; M. Favre souligne la « cordialité » de l'accueil qu'on lui a fait; la « courtoisie » de M. de Bismarck a été sans défaut; touchante même; qu'on en juge : lorsque M. Favre est arrivé à Versailles, le chancelier avait déjà dîné; mais M. de Bismarck a tenu absolument à ce que son interlocuteur « prenne quelque chose »; « il lui a fait apporter à manger sur le coin de la table et, renvoyant les domestiques, il l'a servi lui-même » Un homme qui sait vivre, il faut en convenir. Quelqu'un — le procès-verbal n'indique pas son nom — inter-

259. *Procès-Verbaux* [...] p. 580. Pour toutes les citations qui vont suivre relativement à la séance gouvernementale du 24 janvier 1871, 22 heures, cf. ces *Procès-Verbaux*, pp. 580-591 et un texte légèrement différent dans Ducrot, *op. cit.* IV, 296-306.

roge : Et les fortifications allemandes? Les fameuses fortifications? Le négociateur les a vues? Terribles, n'est-ce pas? M. Favre agacé, rapide, répond qu'à la vérité, non, il n'a aperçu sur son chemin aucun ouvrage militaire; « il n'y a pas la plus légère fortification, ni sur la route, ni à l'entrée de Versailles »; c'est curieux; mais ce sont là détails anecdotiques, hors du sujet. Favre estime intéressant de signaler que M. de Bismarck, loyal, ne lui a point celé l'existence de « négociations commencées » avec les bonapartistes d'une part, et la « commission Talhouët » d'autre part; il est question d'une « régence » qui serait confiée à Changarnier, et d'un rappel du Corps Législatif. Ces manœuvres n'ont rien d'inquiétant; M. Jules Favre est persuadé que l'on y parera très aisément pourvu que l'on traite avec célérité.

Il a discerné également chez Bismarck une préoccupation assez vive concernant M. Gambetta. Le chancelier souhaite sincèrement que des élections générales aient lieu en France, mais il redoute qu'elles ne soient combattues, contrariées, rendues impossibles du fait de M. Gambetta qui n'en veut pas et qui « *domine par la violence les départements* ». M. de Bismarck, relate Jules Favre, m'a demandé tout net : « — Êtes-vous sûr d'être obéi en province ? » M. Jules Favre lui a répondu avec franchise : « *Non, je n'en suis pas sûr* »*;* mais il s'est offert pour aller lui-même en province [à Bordeaux] demander la fin des hostilités. » Un autre problème se pose. Certes, M. de Bismarck admire la maîtrise et l'habileté avec lesquelles le Gouvernement de la Défense Nationale est parvenu à naviguer entre d'affreux écueils sans jamais couler bas. « Il dit que l'honneur de Paris c'est d'être la seule grande ville française où l'ordre a été maintenu »; c'est là « un beau titre de gloire » pour le gouvernement. Mais il souhaiterait que l'on ne laissât leurs armes qu'aux « soixante bataillons » de l'*ancienne* garde nationale, les bataillons « propriétaires », sur lesquels, seuls, l'armée allemande peut compter « pour la police de la ville ». Les Allemands dans les forts, les *bons* gardes nationaux dans les rues; tel est son plan et M. Favre le tient pour irréalisable. C'est aussi la pensée de Jules Ferry, lequel prend la parole pour indiquer qu'à son sens, le problème capital étant d'endormir la population, il faut obtenir de M. de Bismarck qu'il n'insiste point sur le désarmement des *autres* bataillons; pas de discrimination, moyen sûr d'avoir une émeute; la ruse doit consister — ce qui semble une folie et ce qui est la sagesse même — à laisser leurs armes *pour le moment* aux

« Bellevillois ». On avisera plus tard, et la paix faite, à les leur reprendre, quand on sera tranquille, du côté de Gambetta, quand les prisonniers de Sedan et de Metz (la vieille armée, l'armée sûre) seront revenus. Et Picard abonde dans le même sens : Jules Ferry a raison; pas de provocation pour l'instant; de la souplesse; avant tout de la souplesse : « *L'armistice couvrira la capitulation* » et si la garde nationale conserve ses fusils, elle se persuadera qu'elle a « *sauvegardé l'honneur* ». Conduite de cette manière, l'affaire doit réussir.

La délibération gouvernementale se concentre sur ce qui, effectivement, est le nœud du problème : comment s'arranger pour que les Parisiens ne bronchent pas? Ferry est d'avis qu'il faut « tout *dire* », dès demain matin, sur nos désastres militaires, et « tout *faire entendre* » sur l'état des approvisionnements. Arago, qui cultive, comme on sait, l'intervention désobligeante, se mêle de mettre en doute un article de foi; nous sommes mardi, mardi 24 janvier, et selon M. Favre et ses affirmations de l'avant-veille, dimanche 22, le pain aurait dû manquer ce matin même, mardi. Or les quantités normales ont été fournies. M. Arago estime, pour sa part, qu'en ce qui concerne les vivres, « on en a plus qu'on ne le suppose ». Dorian, aimable, concède que la famine ne lui semble pas menaçante; il est persuadé qu'à peine commencera de courir le bruit des négociations, « quantité de vivres vont reparaître » cachés dans les caves des épiciers qui, jusqu'ici, les vendent très cher et sous le manteau, mais s'empresseront de les liquider avant que les arrivages de province ne ramènent les prix au niveau de septembre. Jules Simon néanmoins ne cache pas ses angoisses. Il avoue qu'il a « l'esprit fixé sur Paris »; il perçoit dans l'opinion des signes redoutables; il s'attend « de ce côté » à de « grands périls »; pour lui, il y a « nécessité d'aller vite », très vite, d'étourdir les gens par la rapidité de la manœuvre, afin de ne point leur laisser le temps « d'escompter les avantages pour examiner ensuite et discuter les exigences ». Favre est d'accord; excellente, la suggestion de M. Ferry; il faut « *mettre en relief les échecs des armées de province* »; en outre, avertir les maires; enfin, tout régler le plus rapidement possible avec le chancelier Bismarck. Pelletan, désormais gagné pleinement à la bonne cause, souscrit à cette méthode accélérée; il se demande même s'il est bien utile de mettre les maires dans la confidence; il croit que le gouvernement peut agir « sans consulter la population »; et le vieux Pagès

— lui aussi changé, lui aussi abjurant, sous la prédication des Jules, son mauvais esprit antérieur — incline à laisser pour le moment les édiles parisiens dans l'ignorance; il « craint que *consulter les maires ce ne soit tout faire manquer* »; les maires sont capables de s'emporter contre la remise des forts aux Allemands; Garnier-Pagès est pour la politique du fait accompli : le gouvernement devrait n'avouer aux gens ce qui se passe qu'au moment où les forts seront occupés.

Magnin, qui n'est pas « membre » du G.D.N. mais seulement « ministre », et qu'on a eu soin, vu sa récente attitude, de ne pas instruire de tous les secrets, tombe de son haut. Les forts? M. Favre va livrer les forts à l'ennemi? Mais alors, l'armistice est une plaisanterie! Magnin a cru bonnement à l'« armistice »-Favre de septembre, à l'« armistice »-Thiers d'octobre. Il s'imagine encore que le G.D.N. veut réellement interroger la nation, prendre son avis sur la poursuite de la guerre, alors que les Jules, connaissant d'avance la réponse des notables, n'ont pas cessé, depuis quatre mois, d'attendre, d'appeler désespérément cette injonction d'en finir, cet ordre de capituler que l'Assemblée souveraine, dès sa réunion, imposera aux chauvins de Paris. Et, déjà fort ému par la phrase inouïe qu'a prononcée tout à l'heure M. Picard (Magnin se persuade qu'il a dû mal comprendre), il entre dans la discussion pour un intermède burlesque : supposez, dit-il, que la France rejette notre armistice; si vous avez livré les forts, pensez-vous que les Allemands nous les rendront? « Maître des forts, dit-il, l'ennemi sera maître de Paris. » Une convention qui livre les forts, ce n'est plus une convention d'armistice; c'est une capitulation pure et simple! La découverte du pauvre homme est si cocasse que Ferry doit avoir du mal à garder son sérieux. Par bonheur, Vinoy, généreusement, prend la parole. L'autorité suprême, Vinoy, en somme. C'est l'armée qui parle par sa bouche. Le général Vinoy déclare « *inespérées* » (*sic*) les conditions de M. de Bismarck. Il estime, comme M. Jules Favre, qu'il faut en profiter sans perdre une minute. « *D'ailleurs*, ajoute-t-il, *le manque de vivres coupe court à tout* » et aucune récrimination n'a maintenant plus de sens. Clément-Thomas, l'autre chef de guerre, tient à s'associer aux fortes paroles du généralissime. Il insisterait seulement, quant à lui, sur un point : M. de Bismarck, semble-t-il, ne serait disposé à laisser subsister qu'*une* division en armes dans Paris; c'est trod peu; « pour la défense de l'ordre », déclare le général Clément-

Thomas, *deux* divisions au moins sont nécessaires; il faut que « deux divisions au moins restent armées dans Paris », et avec leur artillerie complète.

Et voici Trochu, enfin. Il s'est tu, jusqu'ici. Il va faire connaître son sentiment, après avoir bien écouté et bien réfléchi. Les désastres de province? Trochu s'étonne un peu (il le fait sans impolitesse) que l'on accueille tout de suite, comme des vérités reconnues, les informations allemandes à cet égard. Il demeure sceptique, en particulier, sur ce que M. de Bismarck affirme à propos de Bourbaki. L'homme d'Inkermann allant « se jeter en Suisse »? Bien peu vraisemblable; pour mieux dire, invraisemblable. Trochu connaît son Bourbaki et lui fait confiance. Trochu n'hésite pas à se dire « *certain* » que Bourbaki, quels que soient les dangers de sa position, ne consentira jamais à cette fin piteuse. Jamais. Maintenant, en ce qui concerne Paris, il regrette de ne pouvoir se ranger à l'avis qui paraît prévaloir. Ne rien dire, conclure la reddition, à Versailles, sans l'accord préalable des maires, Trochu tient ce procédé pour une imprudence; il « croit important de *prévenir* la population, sinon de la consulter »; il estime que rien ne nous oblige à marcher d'un tel train et il aimerait qu'on ne mît « pas trop de précipitation » à signer quoi que ce soit avec Bismarck. Picard éclate. Il ne supporte plus ce Trochu [260]. Le général a le don de le mettre hors de lui. Des lenteurs encore et toujours! Les atermoiements éternels! « M. Picard insiste au contraire pour que l'on traite le plus tôt possible. Il déclare que tout retard est un danger et une faute »; quant à « avertir Paris », comme le propose M. Trochu, c'est « faire soi-même l'émeute », et « avant le traité », c'est-à-dire au risque de tout compromettre et d'empêcher le traité même (c'est sans doute ce que, sans le dire, souhaite le gouverneur révoqué!) Picard est catégorique : agir très vite, et agir dans l'ombre. Silence absolu. Ainsi l'émeute, si émeute il y a, « ne se produira qu'*après* », le résultat étant obtenu. Vinoy appuie M. Picard. « M. le général Vinoy partage cette opinion; si l'on tarde, il croit à l'émeute », et Cresson, non moins énergique, considère comme « *indispensable de traiter avant* » d'annoncer au public que des négociations sont en cours. Picard, pour

260. Ducrot avouera dans son livre que Trochu, lorsqu'il vit la capitulation inévitable, lui suggéra, à lui Ducrot, de s'envoler par ballon, au plus vite, afin d'aller diriger la résistance en province. (Ducrot, *op. cit.* IV, 243.) Ducrot a levé les épaules; l'ex-gouverneur délirait.

trancher l'affaire, réclame un vote du Conseil. On procède au scrutin. Trochu ne trouve qu'une voix avec la sienne, — celle de Jules Ferry qui voudrait quand même qu'on parlât aux gens de la famine. Entendu. On continuera à se taire méticuleusement, et on ne lâchera la nouvelle que les signatures une fois échangées.

***

Jules Favre demande « un militaire » pour l'accompagner le lendemain à Versailles. Qu'il n'y compte pas. Ni lui ni les Allemands n'obtiendront aucune signature « militaire » pour la capitulation. M. Favre a beau porter aux généraux le plus vif respect, il a beau leur vouer une profonde gratitude pour les dispositions qu'ils ont montrées, corroborant les siennes, de manière si puissante, d'un bout à l'autre du siège, il leur en veut tout de même de leur attitude à la fin. Ce n'est pas gentil, ce n'est pas loyal; ils pensent comme lui, mais l'abandonnent; ils le maudiraient, ils le piétineraient s'il ne faisait point, à Versailles, ce qu'ils n'ont cessé d'attendre et d'exiger du pouvoir civil, mais ils se dérobent, le moment venu, ils mettent les mains derrière le dos, ils ont les pieds collés au sol; ils refusent d'aller à Versailles avec lui. Pas de preuves, surtout pas de preuves! Ils ne signeront rien; que les « pékins » se mettent bien cela dans la tête. Les militaires ont leur « honneur » à préserver, et l'honneur n'est pas une notion sur laquelle on transige. L'honneur de l'Armée interdit qu'un document subsiste, qu'une pièce écrite demeure, irréfutable, établissant que les généraux ont rendu Paris. C'est *le gouvernement républicain du 4 septembre* qui a fait cette chose affreuse. Nous, les généraux, nous sommes ses victimes, comme les Parisiens, rien de plus. Écoutons Favre, dans son livre; il est amer : « Les chefs militaires et les membres de la municipalité, auxquels incombait plus particulièrement l'accomplissement de ce douloureux devoir [la capitulation] *l'avaient positivement refusé* [261]. » Et devant la Commission d'Enquête, à propos, cette fois, non plus des maires mais des seuls généraux : « On m'avait promis de signer avec moi. On ne l'a pas fait »; « je ne m'explique pas le refus que j'ai éprouvé, mais le fait

261. Favre, *op. cit.* II, 311. Les maires, écrit Favre, estimaient que « l'autorité militaire était, de soi, appelée à prendre les mesures dictées par des nécessités dont elle était exclusivement juge ». (*Id.* II, 341.)

est exact [262] ». M. Favre ne « s'explique pas » cette abstention? Le général Ducrot se chargera de l'éclairer, en 1875. Dans sa *Défense de Paris*, Ducrot ouvrira son cœur de soldat : il n'aura pas de mots pour flétrir la capitulation de Paris, œuvre exclusive des « républicains » et suite normale de leur « acte criminel [263] » de septembre; ce qu'ils ont accompli à Versailles, en janvier, c'est une félonie. Songez! Ces malfaiteurs avaient « fait la révolution du 4 septembre parce que 80.000 hommes avaient été vaincus à Sedan par 230.000 Prussiens » et, à Versailles, ils ont livré « à une armée de 200.000 hommes la place de Paris et son armée de 400.000 soldats [264] ». L'Armée a subi la capitulation; elle l'a subie dans un sanglot; du moins sort-elle de cette horreur insouillée, totalement pure; elle n'y a trempé en rien. C'est le pouvoir civil, le hideux G.D.N. qui a tout fait, qui a « *décidé seul* »; « *nous insistons sur ce point*, écrit Ducrot, *car il s'agit de bien établir à qui seul revient l'acte inqualifiable* [265] ». Vinoy, semblablement, sera d'une grande vigueur dans son livre de 1872, *L'Armistice et la Commune;* il reproduira le texte de la Convention, qui débute comme suit : « Entre M. le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération germanique, stipulant au nom de S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, et *M. Jules Favre*, ministre des *Affaires Étrangères du Gouvernement de la Défense Nationale* », et commentera, triomphant : « *On voit* que l'autorité militaire est restée absolument étrangère à la négociation de l'armistice. Cet acte a été décidé par le gouvernement et négocié par M. Jules Favre seul, *ainsi que le prouve la mention de son nom* [266]. » Craignant sans doute encore d'être insuffisamment explicite, Vinoy joindra à son ouvrage une note complémentaire : l'armistice, dira-t-il, « le Gouvernement de la Défense Nationale, exerçant le pouvoir suprême, en a assumé l'initiative, dirigé les débats, signé la conclusion. Le commandant de l'Armée n'y est intervenu que lorsque toutes les conditions principales étaient irrévocable-

262. *Dép.* I, pp. 362 et 361. On notera que Rainneville, dans son rapport avoue qu'en effet « la convention qui s'est faite *présente le caractère d'une capitulation pure et simple : à ce titre, il appartenait à l'autorité militaire d'en régler seule toutes les conditions* ». (*Annales de l'Assemblée Nationale*, 1416. C. p. 79.) Mais ce Rainneville est un sot.
263. Ducrot, *op. cit.* IV, 280.
264. *Id.* IV, 271.
265. *Id.* IV, 317.
266. Vinoy, *op. cit.* p. 376.

ment arrêtées, et seulement pour régler quelques détails secondaires »; « cette note, ajoute Vinoy, n'a pour but que *d'établir, d'une manière irréfutable, ce fait positif*[267] ». Et Veuillot, qui n'a pas cessé, depuis septembre, lui non plus, de convoiter la catastrophe, se retournera de même, le coup fait, contre ceux qui lui ont apporté son présent, et dénoncera la « fraude » abjecte qui déguise sous « le nom d'armistice et d'armistice honorable, une capitulation qui livre tout [268] ».

Il n'est pas question pour Jules Favre de regagner Versailles en plein jour. Le mercredi 25 janvier, il lui faut donc attendre la nuit pour se rendre au pont de Sèvres. A 13 h 30, il réunit de nouveau le Conseil, et ses premiers mots sont pour renouveler sa requête de la veille au soir : il ne peut pas reparaître seul chez les Allemands; il doit être accompagné de quelqu'un qui traitera des affaires financières (l'« indemnité » que M. de Bismarck réclame à la ville de Paris) et de quelqu'un surtout qu'aura mandaté l'état-major; il énonce son vœu : c'est à M. Picard qu'il s'adresse pour « l'indemnité », et c'est le général Trochu qu'il voudrait voir à ses côtés pour « la Convention militaire ». Échec complet. Picard s'en remet à Favre du soin de fixer, avec le chancelier, le montant de la note; quant à Trochu, pardon, il n'est plus ni gouverneur ni commandant en chef de l'Armée; en conséquence, les affaires militaires ne sont plus de son ressort [269]. Favre constate qu'il perd sa peine. Il donne lecture alors du projet dont il a tracé, le matin, les grandes lignes, et qu'il se propose de soumettre, le soir, à l'appréciation du chancelier : armistice, bien entendu, général, c'est-à-dire qui s'applique à toutes les armées de province; les troupes de la capitale parquées dans la presqu'île de Gennevilliers; réunion très prompte d'une Assemblée Nationale à Bordeaux. Bordeaux? Est-ce bien sage? Trochu « critique ce choix »; cette cité-là est bien « remuante »; M. Trochu redoute que l'on ne puisse pas « suffisamment » assurer la protection des députés [270]. Et pour l'Alsace et la Lorraine? M. Favre espère-t-il

267. *Id.* p. 439.
268. *Univers* du 29 janvier 1871.
269. Le général Horix de Valdan, dont le rôle va bientôt nous apparaître, placera dans sa déposition une fable attendrissante et perfide.. Il contera que Trochu, toujours prompt, selon sa nature, aux immolations, avait immédiatement déclaré, dès que la capitulation fut décidée : « *Cette mission me revient. Je la remplirai quelque pénible qu'elle soit.* » Mais « *ses collègues s'y opposèrent* ». (Cf. Ducrot, *op. cit.* IV, 475.)
270. *Procès-Verbaux* [...] p. 594.

vraiment convaincre M. de Bismarck d'y laisser les élections s'accomplir comme s'il n'avait pas l'intention d'avaler ces provinces? M. Jules Favre avoue qu'il n'a encore « rien dit » à ce sujet au chancelier allemand. Ferry attacherait beaucoup de prix, cependant, à ce que ce point fût réglé; rien de tel que cette mystification pour faciliter l'accueil de l'« armistice »; il faut que les Parisiens et les électeurs de l'Est croient bonnement le sort de l'Alsace et de la Lorraine encore intact tout à fait. Picard intervient. Il « trouve qu'il y a autant d'intérêt *à ne pas avoir, dans l'Assemblée, de représentants de ces provinces* [271] »; ces députés-là savent ce qui les attend; ils pousseront des cris et compliqueront le vote de l'Assemblée sur la cession les concernant. Picard opine pour que Favre garde le silence sur ce sujet; et Jules Simon estime qu'en effet, « mieux vaut *ne pas lever ce lièvre* [272] ». Mais Trochu : « Que faire, si le lièvre est levé » par M. de Bismarck lui-même? Picard est très ferme : si les Allemands n'acceptent pas d'élections à Metz et à Strasbourg, « n'en pas faire un cas de rupture [273] ». Cela va de soi.

M. Favre signale une inquiétude de M. de Moltke, dont lui a fait part le chancelier. On craint, à Versailles, que si la garde nationale conserve ses armes, les troupes régulières, saisies de quelque fureur inattendue, « ne saisissent les armes des bataillons de guerre pour se jeter dans les forts » et en interdire l'accès aux Allemands. Trochu croit pouvoir apaiser les craintes de M. de Moltke à cet égard : « Hélas », déclare-t-il, « j'ai honte de le dire, *mais loin de songer à saisir des armes nouvelles, l'armée abandonnera volontiers les siennes pour acclamer la paix* [274] ». Il est troublé, malgré tout, le général; il n'est pas tellement sûr que l'on agisse bien en ne profitant point de l'heure pour « exiger », pour faire exiger par les Allemands, une « réorganisation » de la garde nationale qui permettrait d'« éliminer les éléments perturbateurs »; mais c'est délicat, oui, il en convient, très délicat. Et voici qu'Arago et Garnier-Pagès, démentant leur bonne conduite de la veille — qu'est-ce qui les prend? — réclament une consultation de la capitale, avant que M. Favre ne signe la « Convention » à Versailles. Arago gémit, disant que « par l'armistice, on engage la situation en livrant

271. *Ibid.*
272. *Ibid.*
273. *Ibid.*
274. *Ibid.*

les forts »; il « persiste à croire que le Gouvernement de la Défense Nationale est sans droit pour traiter »; il « rappelle qu'on a toujours été d'accord sur le fait que le G.D.N. ne pouvait pas se substituer à la France pour un arrangement général avec l'ennemi »; à son sens, la « mission du gouvernement s'achève avec la possibilité de la défense »; M. Arago « ne se reconnaît pas le droit de faire [avec cette « Convention-Favre »] ce qu'il appelle un coup d'État [275] ». Allons, bon! Trochu s'écrie que cette proposition de consulter Paris « remet tout en question », et Favre observe que, le matin même, les maires, qui se sont réunis à l'Hôtel de Ville, ont « semblé satisfaits (tiens! on leur a donc murmuré tout de même quelques confidences?) et désireux de conclure vite sans interroger la population ». Arago et Garnier-Pagès ne protestent plus. Ils se rangent à l'avis de la majorité; ils ne veulent pas, en des heures pareilles, « se séparer de leurs collègues [276] ».

On va donc continuer à se taire, pour le public. L'*Officiel* ne publiera rien sur les négociations de Versailles. Des bruits circuleront, c'est forcé; mais ne rien dire officiellement, ni pour confirmer ni pour démentir. En revanche, « le Conseil décide la publication, à l'*Officiel*, des nouvelles prussiennes données par le *Journal de Versailles* » sur les victoires allemandes, de toutes parts, en province. Profitable, cela, pour l'établissement du « climat ».

*
* *

Favre reparaît, à 20 heures, le 25, un peu gêné, devant Bismarck. Et le général français qui devait l'escorter? Pas de général. Les Allemands s'impatientent. La journée du 26 va être perdue. Le 27, n'est-ce pas? sans faute, le surlendemain 27, Mr. Favre amènera avec lui un délégué des autorités militaires. M. Favre promet de le faire, se demandant avec angoisse comment diable il y parviendra.

De quoi peut-on parler utilement? Avant tout de ce qui fait le tourment majeur du G.D.N. : les moyens propres à maintenir l'ordre dans Paris lorsque la reddition sera chose faite. Vinoy a beaucoup pressé Jules Favre pour qu'il soit énergique là-dessus; Favre doit remontrer à ses interlocuteurs qu'ils n'ont rien à redouter de l'armée proprement dite; « la digne *et consolante* attitude des

275. *Id.* p. 596 (Et. cf. Ducrot, *op. cit.* IV, 311-312).
276. *Id.* p. 598.

troupes » (cette merveille est de Vinoy [277]) garantit aux Allemands qu'ils n'auront plus d'ennuis de ce côté. Que leur sécurité, là-dessus, soit entière. L'armée française sait de longue date, par les bons soins de ses officiers, où se trouve, au vrai, l'adversaire, où sont les « implacables ennemis de la Société [278] »; et, par conséquent, les vainqueurs devraient bien se montrer libéraux sur le nombre des divisions qu'ils laisseront au gouvernement « pour la surveillance intérieure de Paris [279] ». Aucun danger pour eux; tout au contraire, une collaboration très efficace; l'ordre, à Paris, assuré par les 30.000 hommes que Vinoy demande à conserver, garantira aux Allemands les avantages qu'ils doivent retirer du traité. Trochu sera d'une parfaite franchise : « J'avais insisté auprès de M. Jules Favre, dira-t-il aux enquêteurs, pour qu'il obtînt que nos troupes, *par des considérations qui me paraissaient d'intérêt commun entre la Prusse et nous*, restassent armées [280] » et il lira tout haut à ces messieurs la note qu'il avait rédigée à ce sujet, pour M. Favre, tant lui donnaient d'inquiétude les mouvements qui pouvaient se produire dans Paris et les graves « périls en face desquels va se trouver, écrivait-il, la Convention qui se discute à Versailles » : si les Allemands n'autorisent pas le maintien, à la disposition de Vinoy, d'une force capable d'intimider les protestataires, nous courons au-devant d'une « catastrophe que tout notre patriotisme et toute notre fermeté ne sauraient conjurer [281] ». Rien à faire. Bismarck, lui, serait conciliant [282], mais Moltke et ses généraux sont intraitables [283]; 10.000 hommes, c'est tout ce qu'ils concèdent à Vinoy. Inutilement Jules Favre répète et répète à Bismarck à quel point les troupes régulières, les

277. Vinoy, *op. cit.* p. 83.
278. Ducrot, *op. cit.* IV, 452.
279. Vinoy, *op. cit.* p. 101.
280. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars. Dép.* p. 187.
281. *Id.* p. 188.
282. Bismarck est si parfaitement renseigné sur l'excellent esprit pacifiste des généraux français et de l'immense majorité des officiers qu'il insistera auprès de Favre pour que ces messieurs soient autorisés à se présenter aux élections (cf. le Procès-Verbal de la séance du Conseil, 30 janvier 1871).
283. Ce ne sont pas les Français, les « officiels » français du gouvernement ou de l'armée qui tracassent le chancelier pour le succès de l'entreprise; avec eux, la capitulation est assurée. Ce sont *ses* généraux qui tourmentent Bismarck. Fasse le ciel qu'ils se montrent un peu intelligents! Le matin du 26, il confie à sa femme : « *Pourvu que l'on ne me fasse pas, de notre côté, trop de difficultés,* un armistice sera conclu. » (Bismarck, *op. cit.* p. 178.)

vieilles et bonnes troupes, « *sont animées de bons sentiments* [284] » le chancelier répond : une division, c'est tout ce que M. de Moltke autorise. Avec la gendarmerie et la garde républicaine, cela vous fera 13.500 hommes; ce n'est pas rien. D'ailleurs, vous n'avez qu'à ôter leurs fusils à vos gardes nationaux!

C'est bien là le drame. Évidemment, trop évidemment, le retour à la paix sociale a pour condition — rigoureuse, absolue — que les prolétaires n'aient plus d'armes. Seulement, le moyen de les leur enlever, ces fusils, sans provoquer sur-le-champ, au premier essai, l'insurrection gigantesque où tout peut s'engloutir? Daru dénoncera dans son *Rapport* la conduite insensée et bassement peureuse du G.D.N. n'osant point, en janvier 1871, profiter de la capitulation pour procéder au désarmement des prolétaires. Quelle « sanglante ironie! », s'écriera cet homme de bien « L'armée française », l'armée de ligne « subissant l'humiliation de rendre ses armes, en présence de la garde nationale qui seule avait l'honneur de conserver les siennes [285] »! Une folie de cette taille confond l'imagination. Il en a de bonnes, le comte Daru! Où était-il, en janvier? A Paris? Oh non! Dans ses terres, à l'abri, et dégagé de toute responsabilité nationale. S'il s'était trouvé dans le bain, avec Favre, et Ferry, et Jules Simon et M. Picard, et tous ces gens de cœur qui pensent comme lui, appellent comme lui, éperdument, la rentrée des chiens dans la niche, qu'aurait-il donc fait de mieux? Ducrot n'hésite pas. On le connaît. Un foudre. Il accable ces pleutres. Ce que j'aurais fait, moi? « Avec mon armée, j'aurais *donné l'ordre* à la garde nationale de rendre ses fusils [286]. » Et si les ouvriers avaient prétendu ne point vouloir obéir, on les aurait *dressés* comme il faut; Ducrot en répond [287]. Mais « le général Trochu disait que c'était honteux en présence de l'ennemi... [288] ». Favre s'accusera d'abord, tant l'Assemblée Nationale le hait pour n'avoir point engagé, dès cet instant, la guerre civile. A la tribune, il déchirera ses vêtements. Battant sa coulpe dans un de ces grands numéros de pathétique dont il a le secret, et qu'il

284. *Dép.* I, 343.
285. *Rapport Daru*, p. 410.
286. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18e mars. Dép.* p. 464.
287. En 1875, Ducrot, qui sait pourtant à quoi s'en tenir sur les mobiles de Favre en 1871, estimera utile, politiquement, d'affirmer que M. Favre, lors de la capitulation, s'appliqua à maintenir armée la garde nationale « parce qu'il la savait plus acquise que l'armée aux idées républicaines ». (Ducrot, *op. cit.* IV, 314.)
288. *Ibid.*

lui arrive de réemployer, il demandera publiquement « pardon à Dieu et aux hommes » de la terrible faute qu'il a commise, à Versailles, en reculant devant le désarmement, par la force, des gardes nationaux parisiens. Mais, l'effet de séance obtenu, il se rétractera par la suite; il se défendra, il se justifiera, devant la Commission d'Enquête [289] et dans son livre de 1872. Il n'ignore pas qu'à travers la province, la plupart des notables, maintenant députés, lui reprochent entre eux [290] (quitte à l'insulter s'il l'eût fait) de n'avoir pas tout simplement ouvert Paris aux troupes allemandes qui se fussent chargées de désarmer les pauvres. Comme si c'était facile! Comme si Bismarck en avait le goût! Jules Favre ne veut pas, du reste, révéler ce détail qui désobligerait le chancelier. Il se borne à jouer du sentiment patriotique. « Peut-être, écrit-il, je l'avoue, la prise de possession militaire de Paris par les bataillons allemands aurait-elle empêché la sédition »; mais son âme de Français ne pouvait se résoudre à cette solution crucifiante; M. Favre a été « jaloux » de ce qu'il nomme « les susceptibilités de Paris »; « qu'on m'en accable, soit! Je n'ai pas le triste courage de m'en repentir [291] ». Trochu, qui n'a pas les liaisons de Favre avec le chancelier, lâchera la vérité devant les enquêteurs : « Une seule force, à ce moment-là, dira-t-il, pouvait tenter d'effectuer le désarmement de la garde nationale; c'était l'armée prussienne »; mais « *M. de Bismarck lui-même n'en voulait pas courir les chances* [292] »; et devant l'autre Commission, Trochu ne sera pas mécontent de pousser l'un de ces messieurs (le procès-verbal, pudique, ne le désigne point par son nom) à proférer enfin la pensée du parti; l'ancien gouverneur vient de rappeler que l'unique façon d'enlever ses fusils à la plèbe, en janvier 1871, eût été de confier cette besogne aux Prussiens; « *un membre : — Pourquoi ne pas les avoir laissé faire?* » et Trochu, très intéressé : « *Ah! Ah! Vous les auriez laissés faire* [293] *?* » En hâte, l'interrogatoire alors prend une autre direction.

289. Le 8 juillet 1871, il retirera, devant ses collègues enquêteurs, les mots qu'il a prononcés devant eux, députés; il regrettera les paroles que, « *dans un moment de trop grande effusion* », il a eu « tort » d'articuler à la tribune. (*Dép.* I, 342.)

290. Du Camp accusera Favre d'avoir tenu, expressément à conserver « *sa* garde nationale armée, bataillon sacré de la démagogie, pour s'opposer à un retour de l'Empereur ». (Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, p. 285.)

291. Favre, *op. cit.* II, 375.

292. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars. Dép.* p. 187

293. Cf. Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 252. Un « officier de

Non. Impossible. Comme les Allemands ne souhaitent à aucun degré pénétrer dans Paris pour y mener une guerre de rues, et comme le soulèvement, d'autre part, est fatal si l'on essaie d'arracher à la garde nationale ces armes dont on l'a empêché de se servir contre l'ennemi, il faut se résoudre à ne procéder que par étapes pour remettre la société sur ses bases. Et d'ailleurs, puisqu'on a décidé, par prudence, de brandir aux yeux des niais le mot « armistice », la fiction — qu'endommageront déjà beaucoup l'occupation des forts et l'annulation de l'armée — s'écroulerait totalement si l'on congédiait la milice du peuple; des empressés expliqueront que l'armistice n'est pas la paix, que s'il a fallu, certes, faute de pain, rendre la ville et l'armée, le dernier mot n'est pas dit, tant s'en faut, et que si la France rejette, comme on peut s'y attendre, l'idée de s'avouer vaincue, la garde nationale sera là, pour reprendre héroïquement la lutte. Le Flô, Beaufort, Ferry, seront catégoriques : on ne *pouvait pas* désarmer la garde nationale. Avec la meilleure volonté du monde, le gouvernement en était incapable. Entreprise à laquelle empêchait de songer le moindre coup d'œil jeté sur la situation telle qu'elle était. Voici Ferry : « Si nous avions voulu tenter le désarmement, nous aurions sauté en l'air [294]. » Voici Beaufort : « Il était impossible, à qui que ce fût, de désarmer la garde nationale [295]. » Voici Le Flô : « Même si nous avions voulu désarmer la garde nationale au moment de la capitulation, nous n'y serions certainement pas parvenus [...] [293] ce désarmement était impossible sans qu'on livrât bataille, et cette bataille, on ne pouvait pas la livrer, car il était douteux que le soldat s'y décidât [297]. » Et voici Favre, encore, le 8 juillet 1871 : « Je porte à qui que ce soit le défi de nous dire comment il eût amené à rendre ses armes une population qui avait perdu la tête au point de vouloir assassiner celui qui tentait de la sauver ! [293] »

Favre a parlé à Bismarck comme à un ami véritable. Il ne lui a rien caché. Il lui a confié l'épouvante dans laquelle, depuis sep-

marine » qui n'a pas signé autrement son opuscule de 1871 : « *Histoire critique du Siège de Paris* », déclare aussi, avec l'énergie de l'anonymat, qu'il fallait, en janvier, intimer à la garde nationale l'ordre de rendre ses armes et, si elle résistait, appeler l'armée allemande; « la querelle se serait vidée entre les Prussiens et les misérables de la Commune ». (*Op. cit.* p. 229).

294. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars. Dép.* p. 207.
295. *Id.* p. 165.
296. *Id.* p. 82.
297. *Dép.* I, 633.
298. *Dép.* I, 342.

tembre, vivent à Paris ceux des honnêtes gens qui ont gardé l'esprit lucide. Il ne dissimulera pas aux membres de la Commission d'Enquête — sachant qu'ils le comprendront, car il traduit leur pensée même — l'aveu qu'il a fait au chancelier allemand : « La garde nationale renferme des éléments très mauvais; on a donné des armes à tous ceux qui venaient en chercher »; c'est là un « effroyable désordre », etc... [299]; il est allé plus loin encore dans la divulgation fraternelle; c'est le Dr Busch qui nous l'apprend; le 25 au soir, Bismarck, assez amusé, rapporte à ses commensaux que le citoyen Favre « a prétendu », dans la journée, qu'à Buzenval où les Français ont mis en ligne pour la première (et la dernière) fois leur garde nationale, « seuls s'étaient bien battus les gardes nationaux riches, tandis que les autres n'avaient rien fait » [300]. Bismarck a repris tranquillement sa suggestion de Ferrières : « Provoquez donc une émeute pendant que vous avez une armée pour l'étouffer [301] », et il a laissé entendre à Favre que les troupes allemandes, au besoin, lui viendraient en aide. Mais Favre est un scrupuleux. Jamais il ne « provoquerait », par d'abominables moyens de police, un soulèvement populaire. Sa conscience répugne à certaines manœuvres. Ah, certes, il a les yeux ouverts, et pas un instant, depuis septembre, il n'a douté de ce que serait, socialement, la fin de l'aventure. La journée du 4 septembre portait en germe dans ses flancs des « journées de Juin ». Il l'a su dès le premier jour, et il le déclare à Bismarck, mot pour mot : ce renversement de l'ordre naturel (des armes entre les mains de ceux qui n'ont rien, alors que seuls doivent en détenir ceux qui ont tout), « c'est un état terrible qui *nous condamne, presque inévitablement, à une liquidation sanglante* [302] ». Mais pas maintenant. Ce n'est pas l'heure. Et puis, mieux vaut, pour notre cause et son bon aspect, que la revanche des honnêtes gens ne soit point, de manière visible, appuyée par les Prussiens. La « liquidation » de notre problème social, dit Favre à Bismarck, « nous la ferons

299. *Dép.* I, 343.
300. Busch, *op. cit.* p. 445.
301. Cf. Busch, *op. cit.* p. 455.
302. *Dép.* I, 343. Un rapport de police du 30 décembre 1870 avait signalé qu'au club de la salle Bourdon, ce soir-là, un nommé Leroux, tenant des propos atroces, avait poussé l'audace et l'imputation calomnieuse jusqu'à dire : « le jeu du gouvernement n'est que trop clair ; il prépare des Journées de Juin ». (*Dép.* V, 178.)
303. *Ibid.*

sans vous[303] ». Que le chancelier veuille bien ne point exiger ce désarmement de la classe ouvrière, trop indispensable, en effet, mais actuellement prématuré. « Quand M. Favre, raconte Le Flô, nous annonça qu'il avait obtenu de M. de Bismarck que la garde nationale ne serait pas désarmée, ce fut un grand soulagement pour nous[304]. » Le chancelier était gentil. Il aidait; il octroyait son coup d'épaule[305]. Sur deux points capitaux, il acceptait d'entrer dans la manœuvre : en accordant des élections à Metz comme à Strasbourg, il facilitait la feinte du G.D.N., et en laissant leurs armes encore un peu de temps aux prolétaires de Paris, il donnait au Pouvoir le moyen de continuer à les endormir jusqu'à ce que, l'Assemblée une fois réunie, les possédants fussent en mesure, enfin, de les écraser.

* * *

Le 26, dès que l'ombre est descendue, Favre rentre à Paris. Il apporte du neuf, et point mince : les Allemands sont prêts à ordonner un cessez-le-feu sur leurs lignes, à minuit, si les Français font le même geste, à la même heure. Favre a dit à Bismarck, avec bonheur, que c'était convenu. L'ordre du *cessez-le-feu*, dans nos lignes, doit être donné par Vinoy. Favre se met en rapport avec lui. Vinoy est ravi, bien sûr; mais l'ordre qu'on lui demande, il ne le donnera pas. Parce qu'il faudrait qu'il le signât, et l'Armée, comme on sait, met la vigilance la plus soutenue à ne laisser derrière elle, dans l'affaire en cours, aucune pièce à conviction. Vinoy n'a pas répondu à la dépêche de Jules Favre. Le vice-président du Conseil se rend en personne auprès du général en chef, lequel se fait invisible; il « est absent[306] ». Favre regagne son bureau et donne l'ordre lui-même. Le commandement de cesser le feu sur toute la ligne de défense de Paris, le 26 janvier 1871, à minuit, « je l'écrivis moi-même et le signai », dit Favre[307]. Vinoy, ainsi couvert, se hâte alors de faire tenir aux commandants des secteurs le télégramme que voici : « Suspension d'armes à minuit. Cessez le feu sur toute la ligne. Exécutez rigoureusement. Accusez

304. *Dép.* I, 633.
305. Favre tiendra à dire aux membres de la Commission d'Enquête combien il a été sensible à cette collaboration du chancelier qui a toujours fait preuve d'une « très grande ponctualité ». (*Dép.* I, 344.)
306. *Dép.* I, 374.
307. *Ibid.*

réception[308]. » Les chefs de corps sont dans l'enthousiasme. Ça y est! Ça y est! C'est fini! On se rend!

A 21 h 30, le G.D.N. est en séance. M. Favre, soulignant une fois de plus la chance qu'on a de rencontrer un interlocuteur aussi noble, aussi humain que M. de Bismarck, raconte la « joie », la « grande joie » qu'a manifestée le chancelier[309] en lui apprenant que l'Empereur et l'état-major offraient d'arrêter la guerre cette nuit même. Cessation du carnage. M. de Bismarck en était tout ému, et il ne cherchait pas à feindre l'insensibilité; il exprimait ouvertement la douceur qu'il se sentait dans l'âme « à la pensée qu'il sauvait la vie, de la sorte, à beaucoup de braves gens[310] ». Jules Favre ajoute que tout aurait pu être terminé, ce 26, « s'il avait eu un général avec lui ». Il confirme que la position de l'armée de l'Est est désespérée; « d'après une dépêche reçue par M. de Bismarck en sa présence », et que le chancelier a bien voulu lui faire lire, Bourbaki est encerclé et n'a « de refuge qu'en Suisse ». Enfin — la journée vraiment a été faste — M. Jules Favre annonce à ses collègues que Bismarck, après avoir parlé, avant-hier, d'une indemnité d'un milliard, se contente de deux cents millions. Favre a su lui faire comprendre qu'un milliard était un chiffre excessif, un chiffre non point municipal mais national et que le gouvernement parisien, en traitant pour son compte, « *ne pouvait engager la France à aucun titre*[311] » (*sic*). M. de Bismarck s'est incliné devant cet argument. Paris lui versera deux cents millions, pas davantage (disons 60 milliards de francs 1959). A titre spécial. Rien à voir avec l'indemnité que le traité de paix proprement dit stipulera plus tard.

Le général Trochu fait part de quelques appréhensions qui l'assaillent : la marine lui donne des soucis; non pas les amiraux, qui sont insoupçonnables; mais il y a quelques têtes brûlées dans les cadres et dans le rang; il a reçu dans la journée des lettres vives, venant des forts; il prévoit de « graves difficultés ». Et Clément-Thomas prend peur, lui aussi : « S'il y a résistance », dit-il, et refus d'obéir dans certains forts, « la moitié au moins de la garde nationale se mettra du côté » de la rébellion. Favre s'assombrit. Que c'est ennuyeux! De quoi se mêlent ces marins?

308. Cf. F. Garnier, *op. cit.* p. 160.
309. *Procès-Verbaux* [...] p. 603.
310. *Ibid* (et Ducrot, *op. cit.* IV, 319).
311. *Ibid.*

Il n'aime pas cela du tout; il « insiste sur le danger des intentions de la marine qui peuvent gagner *jusqu'à l'armée*[312] ». Ferry, alors, sort de ses gonds. C'est à Trochu qu'il en a. Cette comédie lui donne sur les nerfs. M. Jules Ferry « s'étonne qu'on vienne dire maintenant que l'armée [de mer ou de terre, peu importe] peut arrêter les négociations, quand on n'a cessé de répéter jusqu'ici que cette armée ne voulait plus se battre », ce qui est la vérité stricte; « les officiers eux-mêmes n'ont cessé de le dire ». Assez! On n'a pas de temps à perdre avec ces plaisanteries et autres gesticulations de parade. En admettant que deux ou trois écervelés nautiques essaient de se rendre intéressants, aucune importance; la marine dans son ensemble, Ferry en est parfaitement sûr, obéira sans minauderies à l'ordre de livrer les forts; et, qu'on ne craigne rien, l'armée de terre n'est vulnérable à aucune contagion belliqueuse. Le malheureux Trochu essayant de balbutier un distinguo entre hier et aujourd'hui, et Vinoy, calculateur, joignant sa voix à la sienne pour bêler ses « inquiétudes » et ses « scrupules » (*sic*) « relativement à l'armée[313] », c'est Jules Simon, à son tour, toute son onction usuelle oubliée, qui se déchaîne; « M. Jules Simon observe avec animation » que le contraste est au moins étrange de ces objurgations militaires si véhémentes — celles du 31 décembre, celles du 22 janvier — quand on demandait aux généraux leur avis sur la guerre (« Nous n'en pouvons plus! Nous sommes épuisés »), et de ces reculades, de ces mines renchéries, de ces « craintes » vaguement menaçantes qu'on leur voit à présent, parce qu'on a tiré de leurs propos les conclusions qu'ils attendaient[314]. M. Jules Simon avoue qu'il trouve la palinodie un peu raide. L'incident s'achève dans le froid.

Un général doit aller demain à Versailles. Qu'on le veuille ou non, c'est ainsi. Les Allemands ne signeront pas la Convention s'ils n'ont pas devant eux un délégué de l'état-major français. Impératif. Inéluctable. Après tout, se dit Vinoy, l'ordre de cesser le feu ayant été lancé par M. Favre, l'Armée pourra toujours prétendre que le mal était fait, par les civils, « irrévocablement[315] », lorsque l'état-major a envoyé quelqu'un à Versailles, « pour régler quelques détails secondaires[316] ». Et il propose Cailler, qui com-

312. *Id.* p. 604.
313. *Id.* p. 605.
314. *Ibid.*
315. Vinoy, *op. cit.* p. 439.
316. *Ibid.*

mande le secteur de Belleville. Cailler conjure aussitôt le général en chef de choisir quelqu'un d'autre, attendu que, « revenant de cette négociation, il serait absolument impossible à Belleville[317] ». Objection admise. D'autorité, Vinoy désigne Beaufort, et le Conseil enregistre. Même si ce Beaufort proteste, il ira.

Et pour l'*Officiel*, qu'est-ce qu'on fait? Trochu « croit urgent », du moins, de « renseigner Paris sur l'état des subsistances ». Mais Ferry pense que l'instant est venu d'aller plus loin, de sauter le pas. Naturellement, on commencera par le thème de la famine, mais M. Ferry « est d'avis d'annoncer qu'on négocie un armistice[318] ». En présentant les choses avec art, ça doit marcher, ça doit passer. Le gouvernement décide de lancer demain matin la nouvelle. M. Jules Favre va s'employer à en rédiger le texte.

***

Le vendredi 27 janvier, tandis que les Parisiens lisent à l'*Officiel* la note instructive que nous verrons plus loin, Favre, hardiment, et pour la première fois hors des ténèbres (mais sous la protection, il est vrai, d'une puissante escorte militaire), gagne le pont de Sèvres et Versailles, emmenant avec lui ce général de Beaufort dont la collaboration doit permettre, dans la journée même, l'achèvement des « négociations » et l'échange final des signatures.

M. Jules Favre se leurre. La journée sera perdue, et il faudra recommencer la besogne le lendemain sur nouveaux frais, avec un autre général. Beaufort s'est montré impossible. Cette histoire, très peu connue, et que l'on tentera d'étouffer, suivons-en les péripéties. Elles ne manquent pas d'intérêt.

Le général de Beaufort d'Hautpoul avait pris très mal la décision, irrévocable, de Vinoy l'envoyant à Versailles. Pourquoi lui? Il n'était pas le chef d'état-major de l'armée de Paris! Qu'est-ce que c'était que cette brimade? Il avait fallu que Trochu allât le raisonner à 7 h du matin, et Trochu l'avait trouvé hors de lui, prêt au refus d'obéissance. « Non, s'écriait-il, non, je n'irai pas à Versailles! Je ne signerai pas la capitulation de Paris! Je ne terminerai pas ma carrière militaire par un acte pareil[319]!. » Trochu l'avait persuadé tout de même, *sauf sur un point;* Beaufort consen-

317. *Procès-Verbaux* [...] p. 606.
318. *Ibid.*
319. Déposition Beaufort (8 juin 1872) dans *Dép.* III, 163.

tait à se laisser traîner à Versailles par Jules Favre; il ne mettrait pas de bâtons dans les roues (« nous savions que c'était fini, que Paris posant les armes, c'était forcément la paix »; à quoi bon maintenant « soulever des difficultés[320] ? »); mais ce qu'on n'obtiendrait pas de lui, en aucun cas, et à aucun prix, c'est qu'il *signât* quoi que ce fût; il l'a dit à Trochu; il l'en a averti de la manière la plus formelle : « C'est bien; j'irai; je donnerai au pays cette dernière preuve de dévouement; mais je vous le déclare : je ne *signerai rien*[321]. » On verra, on verra; l'important est qu'il aille causer avec les Allemands, puisque ces derniers exigent absolument la présence chez eux d'un général français avant de mettre en vigueur la « Convention » d'où sortira la paix.

Voilà donc Beaufort parti, furieux et buté. Deux voitures. Dans la première, M. Favre et le « parlementaire » habituel, le capitaine de hussards Irisson d'Hérisson (qu'il est beau, dans son uniforme noir « à aiguillettes d'or et manches brodées »[322] !); dans la seconde, Beaufort et son officier d'ordonnance, le lieutenant Calvel. Selon Calvel, dont la « relation écrite » fut remise à la Commission d'Enquête en 1872, Beaufort « *ne voulant pas* revenir le lendemain à Versailles[323] », fit savoir nettement à Bismarck, à 17 h cet après-midi là : « Je considère ma rude mission comme terminée; c'est au chef d'état-major de l'Armée de Paris qu'incombe le devoir d'apposer sa signature au bas de la convention[324]. » Mais selon A. Sorel, Beaufort n'était pas seul à ne plus vouloir continuer la conversation; il s'était montré, dit Sorel, incommode « dans la discussion; les Allemands s'en plaignirent; Favre s'en inquiéta[325] ». Et si, dans son ouvrage destiné au public, Jules Favre dissimule la vérité, disant que, le 28, le général de Beaufort « *retenu par les nécessités de son service*[326] », ne put revenir avec lui chez Bismarck pour la conclusion des entretiens, le même Favre, dans sa lettre confidentielle du 17 juin 1872 au président de la Commission d'Enquête, s'exprime assez différemment : « Je vous ai », lui dit-il, « manifesté mon désir de ne point raconter les détails de la mission de cet officier » (le général de Beaufort). Tout ce que

320. *Id.* III, 168.
321. *Id.* III, 164.
322. Cf. Busch, *op. cit.* p. 461.
323. *Dép.* III, 174.
324. *Dép.* III, 175.
325. Sorel, *op. cit.* II, 182.
326. Favre, *op. cit.* II, 400.

M. Favre en veut rapporter est ceci : « Le général de Beaufort, après cette journée (du 27), ne me parut pas être celui qu'on avait supposé le plus capable de réussir dans de pareilles négociations [...]. Il me donne assez d'inquiétudes et lorsque je rentrai à Paris, je me dis : je ne peux pas laisser le général de Beaufort retourner à Versailles[327]. » Trochu confirme : Beaufort « a eu, paraît-il, vis-à-vis des Prussiens, une attitude qui a semblé compromettante pour le succès de la négociation. M. Favre en a été effrayé; quand il est revenu [le 27 au soir], il nous a dit : — Messieurs, je voudrais un général qui eût une autre attitude. Celui-ci met le feu aux poudres[328] »; et d'Irisson sera encore plus net : M. de Bismarck, le 27, a pris à part M. Favre et ses paroles exactes ont été les suivantes : « Si vous avez l'intention de *ramener ce monsieur*, autant dire que nous pouvons en rester là[329]. »

Favre fait le mystérieux et le galant homme : s'il ne veut pas s'expliquer davantage devant la Commission d'Enquête, c'est par égard pour un vieux soldat. Rien de mieux que ces réticences pour déshonorer quelqu'un en laissant supposer, sur son compte, le pire. M. Favre s'interdit de rien écrire qui puisse porter préjudice à M. le général de Beaufort. Il n'est pas défendu de penser qu'oralement, et dans l'intimité la plus close, M. Favre — il s'adresse à d'honnêtes gens; il compte sur leur discrétion — a fourni, tout bas, les détails du triste incident; ceux-là mêmes que Bismarck donnera à son entourage : « Rien à faire avec lui [Beaufort]; il était hors d'état de rien comprendre [*unzurechnungsfähig*]; *je crois qu'il était pris de vin* [...][330]. C'est un cerveau brûlé et un homme de mauvaises manières »; et, à table, le soir de ce 27 encore, le chancelier est revenu sur le cas, irritant, de cet individu : « Il s'est conduit comme un homme sans éducation; il a tempêté, crié, juré, disant à tout propos : — Moi, général de l'armée française... C'était à peine tolérable. Il posait au troupier et au bon camarade. Moltke s'est impatienté à plusieurs reprises [...]. Il eût mérité d'être jeté dehors. Favre m'a dit : — J'en suis humilié[331]. » Du vrai, je pense, dans tout cela; mais l'essentiel nous

327. *Annales de l'Assemblée Nationale*, t. XXIII, p. 319.
328. Trochu, *La Politique et le Siège de Paris*, p. 295.
329. Irisson d'Hérisson, *op. cit.* p. 349.
330. Schneider, qui répète ce qu'on dit dans l'entourage de Guillaume, déclare : Beaufort « arriva complètement ivre et offrit un spectacle scandaleux ». (Schneider, *op. cit.* III, 198.)
331. Seignerlet, *op. cit.* p. 283.

est celé, et nous finirons par le voir apparaître. Que Beaufort ait été agité, et peut-être même un peu trop, je crois la chose hors de doute. Le général en personne, d'un ton assez pénible, dira aux enquêteurs : « Il y avait un mois que je ne mangeais plus et que j'étais très souffrant; j'ai toujours été très impressionnable... [332] » Et le lieutenant Calvel, à propos du déjeuner chez Bismarck — déjeuner « succulent », il l'avoue — précise : « Le général, selon son habitude, mangea peu et fuma beaucoup [333] »; il but de même, probablement. Sur les façons qu'il aurait adoptées, selon Bismarck, ce genre « troupier », cette grosse rudesse, cette espèce de franchise carrée d'homme à homme, égalitaire, Calvel, dans son petit mémoire, glisse un petit fait qui ne contredit point Bismarck; il s'agit de l'arrivée sur la rive allemande du pont de Sèvres, et du premier contact de Beaufort avec les officiers ennemis; « ces messieurs, écrit Calvel, nous firent un accueil empressé », et le général leur a dit : « Ici, nous sommes tous soldats, *donc tous camarades* — pour le moment du moins [334]. » Calvel ne fait mention (il respecte trop son chef) d'aucun esclandre, au déjeuner de Versailles; il affirme au contraire que le chancelier, voyant le goût de son invité pour les cigares, « s'empressa de lui en offrir d'excellents qu'il venait de recevoir, disait-il, directement de La Havane [335] » et Beaufort lui-même attestera qu'il a gardé de M. de Bismarck et de sa courtoisie le meilleur souvenir : un homme « fort aimable », confiera-t-il aux enquêteurs, et même « très séduisant [336] ». Mais Duquet cite une phrase qu'aurait proférée Beaufort tout à trac, pendant ce repas ou à la fin, et qui dut horrifier Jules Favre; Beaufort se serait exclamé, le cognac aidant, peut-être, et s'adressant, avec un bon rire, à ses hôtes prussiens : « S'il n'avait dépendu que de moi, vous savez, au lieu de dîner ici tranquillement, vous seriez loin, vous et votre dîner [337] ! » Ce mufle est-il vraiment allé jusque-là?

Soyons sûrs, cependant, que les inconvenances du général, quand même elles auraient été de cette taille, Bismarck s'en fût soucié comme d'une guigne si, parallèlement, Beaufort, dans les choses sérieuses, s'était comporté en ami sincère de l'ordre et de

332. *Dép.* III, 164.
333. *Id.* III, 171.
334. *Id.* III, 170.
335. *Id.* III, 171.
336. *Id.* III, 166.
337. A. Duquet, *Paris, la capitulation* (1899), p. 192.

la paix. Or il n'en a rien fait. Il s'est mêlé de ce qui ne le regardait point. On l'avait amené à Versailles en qualité de figurant; son rôle était d'acquiescer; seulement d'acquiescer, en silence; de la tête; son rôle était de se montrer d'accord, au nom de l'Armée, sans laisser de preuves de cette bonne entente; mais de consentir à tout. Et Beaufort a voulu faire l'intéressant. Il a « juré », « tempêté » (Bismarck), il a dit non, il a poussé des cris. Un guignol! Vinoy, pourtant, aura si grand soin d'affirmer qu'à Versailles l'Armée n'avait à intervenir « que pour régler quelques détails secondaires[338] » Des choses si minimes, de telles vétilles qu'il nous en épargne, Vinoy, dans son livre, la nomenclature superflue. Ces bagatelles — dont Favre, au Conseil, ne soufflera mot — concernent les armées de province, et le coup de massue que l'armistice va leur assener à l'improviste, et la fixation des lignes sur lesquelles les Allemands exigent que ces armées, brusquement, se replient.

C'est là-dessus que Beaufort a pris feu. Il n'en revient pas. On lui demande tout bonnement de croire l'ennemi sur parole, d'accepter comme indiscutables les tracés qu'on lui met sous les yeux, sur des cartes que les Allemands ont balafrées eux-mêmes, d'entériner sans contrôle des décisions qu'il n'est pas en mesure, *et qu'on ne lui offre pas le moyen* d'étudier d'après des renseignements de source française. Persuadé que tout est perdu, il cède d'abord. C'est par l'armée du Nord qu'on a commencé. Il ne connaît pas Faidherbe. Bismarck a proposé, là, pour démarcation, « le cours de la Touque »; et Beaufort, décontenancé, intimidé, n'a pas élevé de protestation[339]. Mais déjà il s'est repris lorsqu'on a parlé de l'armée Chanzy; « après une légère discussion, le cours de la Mayenne a été admis comme limite[340] »; puis cela s'est gâté, pour la Loire. Beaufort, dans le noir, consentait bien à laisser les Allemands occuper tout le territoire situé à l'est de la Mayenne, mais il voulait que, du moins, la Loire fût leur frontière, toute la rive gauche, d'Angers à Nevers, restant nôtre. L'état-major allemand a les dents beaucoup plus longues, et Bismarck, pour une fois, commet une maladresse. Il ne dit plus : voici les faits, voici les positions actuelles et respectives des armées en présence; il dit :

338. Vinoy, *op. cit.* p. 439.
339. Cf. le mémoire Calvel, dans *Dép.* III, 172.
340. *Ibid.*

« Nous serions moins intransigeants si nous étions sûrs de la paix[341] », ce qui signifie trop bien : nous voulons saisir, *grâce à vous*, tels points qui nous conviennent en cas de reprise des hostilités. Cette fois Beaufort s'insurge. Et quand on en vient à l'armée Bourbaki, c'est l'éclat. Bourbaki, pour Beaufort, est un camarade. Ce n'est pas un nouveau venu, comme Chanzy ou comme Faidherbe. Bourbaki est un grand monsieur. Rude affaire, dans la corporation elle-même, si demain Bourbaki pouvait accuser Beaufort de l'avoir sacrifié à Versailles ! On ne s'entend absolument plus. Bismarck a déclaré ces jours-ci que Bourbaki était battu et encerclé au sud de Besançon et qu'il allait devoir, s'il ne voulait pas se rendre, « se jeter en Suisse ». Moltke offre de « laisser la question en suspens[342] ». C'est trop commode ! Ainsi le temps serait donné aux forces allemandes de capturer ou d'annuler notre armée de l'Est. Si Paris capitule, qu'au moins cet avantage, énorme et décisif, les Allemands le payent d'un manque-à-gagner, à l'Est, et que Bourbaki soit sauvé du désastre. Beaufort réclame « l'occupation du Doubs laissée à Bourbaki, et les départements de la Haute-Saône et du Jura neutralisés ». Bismarck s'y oppose, déclarant que la bataille est en cours, là-bas, et qu'il est matériellement impossible d'arrêter le combat. Beaufort s'entête. Et c'est là-dessus que la conversation prend fin. « La décision de cette importante question est renvoyée au lendemain[343]. »

Donc, par la faute de Beaufort, on n'a pas pu s'arranger. Les Prussiens sont très mécontents et Favre est consterné. Probable que Beaufort *ne voulait pas* d'entente, afin de pouvoir se dérober à toute signature (il avait averti Trochu : On ne m'aura pas ! Je ne signerai rien !) ; mais on peut admettre également qu'ayant compris le sens de l'opération, Beaufort ait eu un authentique haut-le-cœur devant la petite surprise à laquelle on voulait l'associer et qu'on préparait à M. Gambetta. Parler de M. Gambetta sans cracher par terre, devant les gens de bien de la Commission d'Enquête, était à déconseiller. Or, en présence de ces enquêteurs, disons mieux, en pleine figure de ces enquêteurs, Beaufort — l'homme, décidément, est suspect — lâchera une remarque tout à fait déplacée. « *On attaque beaucoup M. Gambetta*, dira-t-il

341. *Id.* III, 173.
342. *Ibid.*
343. *Ibid.*

soudain alors qu'on ne lui demande rien au sujet de ce personnage. *Eh bien, il avait la foi, et je lui en sais gré*[344]. »

A écarter, ce Beaufort. Inutilisable. Fâcheux à l'excès. M. Jules Favre n'a pas à féliciter M. Vinoy du cadeau qu'il lui a fait avec ce général « gambettiste ». Le soir, à 21 h 45, devant ses collègues, Favre rend compte brièvement, nerveusement, de ce qui s'est passé à Versailles. Il ne cache pas son irritation d'avoir été mal secondé. C'est ridicule! La veille déjà, tout aurait pu être achevé, avec les Allemands, « s'il avait eu un général avec lui[345] », et voilà une journée de plus qui n'a servi à rien, à cause de l'assesseur incapable dont l'autorité militaire l'a pourvu. Qu'on en finisse! Il est impérieux. Allons, c'est entendu; Vinoy délègue l'officier idoine, son « chef d'état-major général »; il s'appelle Valdan, Horix de Valdan; sa nomination au grade de grand officier de la Légion d'honneur a paru ce matin même, 27 janvier, à l'*Officiel*. Il ira à Versailles, et M. Vinoy répond de lui. Favre a signalé en passant que « la situation critique de Bourbaki » se confirme et que, pour l'Est, « la délimitation a été laissée à tracer ultérieurement[346] »; mais ce qui l'intéresse davantage, c'est que M. de Bismarck s'est rallié à sa suggestion concernant le siège de l'Assemblée Nationale. M. Favre a proposé Bourges, comme étant « un point plus central que Bordeaux et, en même temps, une ville moins exaltée[347] », et M. de Bismark a donné son acceptation; M. Favre s'en réjouit. D'après des renseignements qui lui sont parvenus, un « quatuorvirat » s'est constitué, en vue des élections et afin qu'elles aillent bien dans le sens de la paix, entre « MM. Thiers, Grévy, de Talhouët et l'amiral Fourichon[348] ». Picard « n'admet pas que les membres du gouvernement ne soient pas éligibles ». Il a raison. On ne prendra pas cette mesure, que préconise Trochu, et que rien ne justifie, bien au contraire. Mais est-ce bien sûr qu'il soit habile de fixer à Bourges le siège de la Chambre? Jules Ferry craint que cette prudence ne donne l'éveil à bien des électeurs; les Allemands seront si près de Bourges! Il inclinerait pour Bordeaux, moins voyant. On vote. La sagesse de Ferry l'emporte. L'Assemblée, provisoirement au moins, se

344. *Dép.* III, 167.
345. *Procès-Verbaux* [...] p. 603.
346. *Id.* p. 610.
347. Cf. mémoire Calvel, dans *Dép.* III, 173.
348. *Procès-Verbaux* [...] p. 611.

réunira à Bordeaux. Mais Favre demeure inquiet : il dit que « M. Gambetta ne veut pas d'élections et s'y opposera vraisemblablement ». On le rassure. L'armistice une fois signé, *pour toute la France*, M. Gambetta ne sera plus ce qu'il est; au surplus, les précautions indispensables seront prises. Reste l'immédiat : que doit-on dire, demain, à l'*Officiel*, puisqu'il n'y a pas moyen encore d'annoncer la « délivrance », le « massacre » suspendu, la « famine » conjurée? Picard est d'avis qu'à quelque chose malheur est bon et que ce retard de quarante-huit heures dont les militaires sont responsables, doit permettre de raconter au public « que les négociations se poursuivent, et *on verra par là qu'il s'agit d'un débat et non d'une capitulation*[349] ». Le Flô prononce le mot de la fin : il pense à nos malheureuses « armées de province », à celle de Bourbaki surtout. Elles étaient vouées, c'est certain, à la destruction. Béni soit cet armistice qui les « sauve »[350].

Dernier acte. Samedi 28 janvier 1871. Le général Charles-Auguste-Mathias Horix de Valdan, avec l'insigne tout neuf de son élévation, remplace, devant Moltke et Bismarck, cet écervelé de Beaufort, et l'on reprend, avec lui, à pied d'œuvre, la question « secondaire » de l'armistice en province et de ces « délimitations » sur lesquelles l'entretien d'hier a si sottement achoppé. Un collaborateur exemplaire, ce Valdan. « Il conquit tout de suite l'estime des Prussiens », écrira Jules Favre en 1872, « et contribua, par son excellent esprit, à aplanir bien des obstacles »; « on ne pouvait choisir un officier mieux approprié[351] ». Valdan a tout pour lui; il est « distingué » et « modeste »; il est « doux » et « conciliant »[352]. L'*Officiel* du 31 décembre lui rendra un solennel hommage : « M. Jules Favre [...] a été accompagné à Versailles et assisté, conformément à la règle, par M. le général de Valdan, chef de l'état-major général de l'armée de Paris. Cet officier général a discuté point par point, dans un excellent esprit, les conditions de la convention et il a donné son entier assentiment à leur acceptation par M. Jules Favre[353]. »

C'est une méchanceté, cette note; un coup tordu, une vilaine action. Le 31 décembre, à cause de je ne sais quelle absurde histoire touchant l'armée de l'Est, que des malveillants répandent contre

349. *Id.* p. 612.
350. *Id.* p. 613.
351. Favre, *op. cit.* II, 401.
352. *Ibid.*
353. *Journal Officiel*, 31 décembre 1871.

M. Favre, ce dernier croira bon de mettre en avant les militaires; il fait semblant de louer Valdan, et il le compromet de la manière la plus désobligeante; il s'abrite derrière lui et derrière l'Armée. Il dit que l'Armée, en la personne du général Horix de Valdan, porte dans l'affaire une responsabilité égale à la sienne; qu'ils sont ex aequo, Valdan et lui, Vinoy et lui; qu'il n'a rien signé qui n'eût reçu d'abord « l'entier assentiment » du « chef de l'état-major général de l'armée de Paris ». Une honte! Un manquement odieux aux usages de la bonne compagnie; un mépris inadmissible des susceptibilités militaires. Devant la Commission d'Enquête, Valdan rappellera sa blancheur : « Non, je n'ai rien signé! Rien! M. Jules Favre seul a signé l'armistice! Je n'ai pas signé la convention. Je n'ai même pas signé l'annexe![354] » Exact. C'était chose convenue, à son départ, avec Vinoy. Pas de trace; surtout pas de trace! Pas de ces « *scripta* » qui « *manent* »*!* Qu'il consente, oralement, à tout ce que voudront les Allemands, qu'il bâcle au plus vite cette capitulation tant attendue qui va permettre la liquidation de Gambetta, d'abord, et celle de la garde nationale ensuite, et la prise du pouvoir par les honnêtes gens, et le retour à la stabilité sociale; mais qu'il ne signe aucun papier, à aucun prix.

Valdan, toute la journée, a donc été parfait, à Versailles. Le 1er juin 1872, Favre ayant reparu devant les enquêteurs, le député Chaper, l'ex-colonel Chaper, conservateur, pourtant, émérite, s'acharnera à éclaircir un point qu'on a toujours passé sous silence et dont la pensée, malgré lui, le taraude. M. Favre vient de dire : « C'est M. de Valdan qui a étudié, avec les officiers de l'état-major de M. de Moltke, la délimitation qui figure dans la convention[355] »; « ce qu'il y a d'inouï », remarque alors Chaper, c'est qu'il semble bien, n'est-ce pas? « *que la délimitation* [la délimitation, dans les départements, des positions françaises et des positions ennemies] *a été faite à Versailles même, et faite par les Prussiens*[356] ». C'est bien cela? Trochu, qui s'est informé lui aussi, en conviendra, sans colère, quelques jours plus tard (18 juin 1872) : « Le plan des Prussiens [à cet égard] était arrêté. Ils en ont fait l'application qu'ils ont voulue[357]. » Et voici Valdan sur la sellette : c'est vrai, les délimitations « ont été faites sur une carte qui m'a été pré-

354. *Dép.* III, 178.
355. *Dép.* I, 366.
356. *Dép.* I, 367.
357. Trochu, *La Politique et le Siège de Paris*, p. 306.

sentée par M. de Bismarck. Je n'avais aucune espèce de documents. J'étais obligé de m'en rapporter entièrement aux renseignements que me fournissaient les généraux allemands »; l'enquêteur Perrot, qui n'en croit pas ses oreilles, le prie de bien vouloir répéter : « Ainsi, les cartes sur lesquelles vous fixiez les délimitations vous étaient fournies par les généraux allemands? » Et Valdan répond : « *Oui, Monsieur.* » M. Perrot : « — Lorsque M. de Bismarck vous disait : nos troupes sont ici; les vôtres sont là, vous vous en rapportiez à lui? — *Oui, Monsieur* [...]. *Tout ce qu'ils* [les Allemands] *ont demandé, on le leur a donné* (...). *Je n'ai fait qu'obéir. Je ne trouve pas que j'aie une responsabilité quelconque. Je n'ai fait qu'exécuter les ordres*[358]. » Le document est « coquet », comme disait Flaubert. Cette merveille unique, ce procès-verbal officiel qui figure dans les *Annales de l'Assemblée Nationale* (*Commission Parlementaire d'Enquête sur le 4 septembre, Déposition*, tome III, pp. 178-183), c'est drôle, non? qu'il y soit resté si bien enseveli. Ainsi, Freycinet a raison, qui écrit dans ses *Souvenirs* : « Le gouvernement de Paris, étranger aux opérations de province, avait *pris sur lui* de tracer la ligne de démarcation[359] »; et M. Sorel, qui a si vigoureusement loué M. Favre du « courage » qu'il montrait en allant à Versailles conclure un armistice indispensable au salut du pays réel, M. Sorel — évitant, certes, de mettre en cause ni le général de Valdan, ni l'Armée, M. Sorel sait se conduire — est contraint, tout de même, en deux mots, d'exprimer son « étonnement » devant « *l'incohérence* » (euphémisme d'historien bien élevé) « avec laquelle fut conduite une négociation dont dépendaient les positions de trois grandes armées françaises et le sort de plusieurs centaines de mille hommes[360] ». Donc il n'exagère pas tellement, ce Gambetta qui, le 31 décembre, va s'écrier dans une proclamation blessante : « On a signé, *à notre insu, sans nous avertir, sans nous consulter*, un armistice [...] *qui livre à l'ennemi des départements occupés par nos soldats* »? Eh non, le démagogue n'exagère pas; il constate; il enregistre, abasourdi. C'est en vain que M. Favre, le 6 février, répondant au général Loysel, qui commande au Havre et qui, suffoqué, prétend « ne pouvoir admettre » ces « étranges stipulations » grâce auxquelles nos

358. *Procès-Verbaux* [...] III, 178-179 et cf. également Ducrot, *op. cit.* IV, 481-483.
359. Freycinet, *Souvenirs*, p. 238.
360. A. Sorel, *op. cit.* II, 184.

troupes sont rejetées, sans combat, hors d'Abbeville, hors de Dieppe, hors de Fécamp[361], lui expliquera, doucereux : « Si nous avons abandonné *quelques points que nous occupions momentanément*, il en a été de même pour *l'ennemi qui s'est retiré en plusieurs endroits*[362]. » Favre aurait du mal à lui désigner sur les cartes les reculs adverses; quant à ces « quelques points que nous occupions momentanément » et dont le général Horix de Valdan a fait cadeau à l'envahisseur, c'est non seulement toute la côte et l'arrière-pays de la Seine-Inférieure, mais, au sud de la Seine, la rive gauche du fleuve et deux arrondissements du Calvados, c'est la moitié de l'Indre-et-Loire, c'est toute la partie méridionale du Loir-et-Cher (alors que le XVe corps, reformé et repartant à l'attaque, s'était emparé, le 28 au matin, des faubourgs de Blois et que la convention le repousse jusqu'au-delà même de Vierzon[363]), c'est la moitié du Loiret et de l'Yonne, c'est le Morvan ouvert à l'ennemi, c'est la Haute-Bourgogne livrée gratis, c'est Besançon pratiquement investi.

Rafle colossale opérée par l'Allemagne sous la bénédiction de Jules Favre, et avec l'« assentiment » complet du général Horix de Valdan, grand-officier de la Légion d'honneur. Les Prussiens, écrira Valfrey dans son *Histoire de la diplomatie du Gouvernement de la Défense Nationale*, « se trouvaient avoir ainsi obtenu sans coup férir l'équivalent » de ce que leur eût valu, peut-être, « une campagne de plusieurs semaines », à condition qu'ils eussent eu raison de nos soldats[364]. Les grandes victoires prussiennes, dans cette curieuse guerre de 1870-71, exception faite de Sedan, ont toutes été remportées autrement que sur le terrain. C'est un fait dont on ne saurait trop prendre conscience. A dater du jour où la République a été proclamée à Paris, ce qui conduit les Allemands à leur triomphe final, ce n'est pas leur supériorité militaire et l'épreuve physique de leurs forces armées contre les forces armées de la France, ce sont des « arrangements » qu'ils passent avec les maîtres de ces armées. La capitulation de Metz, ce coup splendide, ils l'ont réussi par le moyen seulement, économique,

361. Général Loysel à Gambetta, Le Havre, 1er février 1871, 4 h 55 : « Je me refuse à signer une stipulation ratifiant *la ligne Jules Favre* à moins que vous ne m'en donniez l'ordre formel. » (Cf. *La Gironde*, 3 février 1871.)
362. *Rapport Rainneville*, p. 107.
363. Général Mazure à Gambetta, Bourges, 1er février, 2 h 40 : « Je ne puis croire à votre dépêche [...]. Abandonner le Loir-et-Cher! [...]. L'ennemi sera aux portes de Bourges! » (Cf. *La Gironde*, 3 février 1871.)
364. Valfrey, *Histoire de la Diplomatie du G.D.N.*, t. III, p. 113.

de tractations avec un Maréchal qui ne détestait rien tant que l'idée d'une victoire remportée par les gens de Paris, ou de Tours. Et pas davantage ils n'ont enlevé Paris d'assaut. Ils ont procédé comme à Metz, plus lentement, mais avec le même résultat. A Paris non plus, les généraux qu'ils ont en face d'eux ne veulent pas d'une victoire française, qui serait maintenant « républicaine », et les Allemands ont là, au surplus, un « gouvernement » que terrifie l'hypothèse d'une république « gambettiste » et qui n'a qu'une pensée : ôter des mains de la canaille ces fusils qui promettent à « la société » une refonte inacceptable. Et Bismarck reçoit Paris comme il a reçu Metz. Mieux : les armées que M. Gambetta (pour employer le langage du roi Guillaume) « a fait jaillir de terre », ces troupes inattendues, gênantes, nuisibles à l'extrême et qui, deux fois au moins, leur ont causé une peur affreuse, les Prussiens, ce 28 janvier 1871, leur arrachent des provinces entières, les obligent à se retirer partout devant eux comme à la suite d'une déroute énorme. Pas un coup de canon n'a retenti, pas un soldat n'est tombé pour ces vastes conquêtes. Il a suffi d'un crayon bleu promené sur une carte, en présence du vice-président du gouvernement de la Défense Nationale et du chef d'état-major général de l'armée de Paris, obligeants, consentants, satisfaits. Si jamais Gambetta ne voulait pas plier l'échine, contrariait les élections ou tentait de désobéir à l'assemblée « pacifique » des notables, on vient de prendre à son égard une confortable assurance. Sorel reconnaît que la « démarcation » allemande effectuée à Versailles entre Bismarck, Favre, Moltke et Valdan, « rendait à peu près impossible aux Français une reprise des hostilités [365] ».

A 19 h 30, le samedi 28 janvier 1871, à Versailles, chez Bismarck, rue de Provence, « en haut, dans la salle verte, à côté du cabinet de travail du ministre [366] », Jules Favre signe, avec le chancelier allemand, le texte de la « convention » qui livre les forts et l'armée de Paris à un assiégeant demeuré jusqu'au bout immobile. Favre n'a pas de sceau à mettre dans la cire. Il ôte sa bague, une grosse bague d'or qu'il tient de Naundorff [367]. C'est aux armes de France qu'il scelle son ignominie.

(à suivre) Henri GUILLEMIN

385. Sorel, *op. cit.* II, 171. (C'est là une hyperbole, mais Sorel sait le parti qu'il en veut tirer par la suite.)
366. Busch, *op. cit.* p. 457.
367. Cf. *Procès-Verbaux* [...] p. 615.

Nouveaux témoignages sur les disparitions et les tortures en Algérie

POUR UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES « VILLAS DE LA MORT »

Trois avocats à la Cour d'Appel de Paris, Mes Jacques Vergès, et Michel Zavrian et Maurice Courrégé viennent d'adresser au Président de la Croix-Rouge Internationale la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« Nous vous avons adressé, il y a quelques semaines, un premier « cahier » sur les disparitions en Algérie. A travers la réserve des formules officielles, vous savez, comme nous, de quoi il s'agit : de séquestration, parfois, d'assassinat, souvent.

« Une mesure de police, l'expulsion de l'un d'entre nous, a été la réponse des autorités responsables.

« Nous vous adressons aujourd'hui un deuxième cahier. Il est composé des lettres que nous avons reçues d'Alger depuis notre départ. Les circonstances sont les mêmes. Le récit est plus poignant : ce sont les veuves, les mères, les enfants eux-mêmes qui parlent.

« Il ne faut pas que leur cri de détresse reste sans écho. Il ne faut pas que la réponse à leur douleur soit, comme d'habitude — et plus encore que d'habitude, puisque maintenant le scandale éclate —, la menace, la pression, la provocation, la répression. Nous plaçons les survivants aussi sous votre sauvegarde.

« Mais surtout, il faut briser la conspiration du silence qui dure depuis cinq ans. Il faut que ces femmes cessent de porter le deuil si leurs proches vivent encore, mutilés, dans un camp. Et s'ils sont morts, il faut qu'elles cessent d'attendre.

« Nous avons l'honneur de vous proposer aujourd'hui deux premières mesures qui pourraient apporter à leur angoisse un début de réponse :

1o Pendant de longs mois, le secrétaire général à la Police de la Préfecture d'Alger a été un civil, ancien résistant, ancien

déporté, M. Paul Teitgen. C'est par lui que passaient toutes les assignations à résidence. Il doit pouvoir vous renseigner sur ce que sont devenues les milliers de personnes assignées dans les locaux où les parachutistes les ont interrogés.

M. Paul Teitgen a été entendu par le juge d'instruction de Rennes dans le cadre de l'information concernant la « disparition » de Maurice Audin. Il n'y a aucune raison pour qu'il ne soit pas entendu dans toutes les autres affaires, même quand des mesures de police empêchent les parents des disparus d'engager des actions judiciaires. Nous nous permettons de vous demander d'entreprendre les démarches nécessaires pour entendre à ce sujet M. Paul Teitgen. Il y va de la protection des populations civiles, garantie par les conventions de Genève.

2° Certaines personnes « interrogées » dans les locaux de police l'ont été tellement qu'elles y sont mortes. Des corvées les enterraient le matin dans la cour des villas où elles avaient été suppliciées. Nous vous proposons de demander au gouvernement français de faire ouvrir, sous le contrôle d'une commission internationale, les charniers de la villa Susini, de la villa X..., boulevard Gallieni, et de la Corniche, à Alger, de la Cité Ameziane à Constantine.

« Nous savons que l'accusation que nous portons est grave. Nous la portons en connaissance de cause. Nous sommes prêts à vous transmettre, dans les conditions d'un secret absolu, les noms des témoins de ces crimes, aujourd'hui détenus, et dont, pour cette raison, la sécurité est toujours en danger.

« Depuis cinq ans, Monsieur le Président, en Algérie, on tue et on torture les musulmans avec l'assurance de l'impunité. Maintenant que le scandale enfin éclate, nous vous prions de croire à notre entier dévouement pour le pousser jusqu'au bout, c'est-à-dire le faire cesser.

« Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments respectueux. »

Jacques Vergès
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Michel Zavrian
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Maurice Courrégé
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

LE SECOND « CAHIER VERT »

AZZOUG Abbès

« Monsieur l'Avocat,

« J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, de vouloir bien vous occuper de l'affaire de mon beau-fils Azzoug Abbès, âgé de 34 ans, chauffeur à la R.D.T.A. à Alger, arrêté par les forces de l'ordre en février 1957 dans son domicile.

« Depuis son arrestation, je n'ai entendu aucune nouvelle de lui, ni correspondance.

« J'ai cherché partout après lui, mais mes recherches ont demeuré vaines.

« J'espère bien me donner une conclusion afin de me dire s'il est mort ou s'il est vivant.

« Dans l'attente de recevoir une réponse favorable, je vous prie, monsieur l'Avocat, de croire à l'expression de mon profond respect.

« Votre humble serviteuse. »

Mme Asselah Ahmed
Cité d'urgence, Maison Carrée (Alger)



BELHADI Omar

« Monsieur,

« C'est avec empressement que je vous écris cette lettre pour que vous puissiez m'aider à retrouver mon pauvre fils enlevé par les militaires à 24 heures précises le 28 juillet 1957 et depuis lors je n'ai reçu aucun détail sur sa personne.

« Il était chef de famille, travaillant et nourrissant sa pauvre sœur, ainsi que moi son père atteint de maladie pulmonaire, et ma mère âgée atteinte d'asthme. Depuis qu'il est prisonnier on n'est pas tranquille car on a pas eu de ses nouvelles il y a 2 ans et 1 mois, c'est pourquoi je vous demande de bien me fournir un détail sur son sujet.

Je vous donne son identité :
Nom : Belhadi.
Prénom : Omar.
Date et lieu de naissance : le 6 janvier 1936 à Alger.
Profession : Miroitier.
Fils de : Belhadi Ali (plaignant père).
Et de : Medjoud Khedaoudj (mère).
Domicile : 2, rue de la Grenade, Alger.

« Dans une attente favorable, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. »



BELHIMEUR Abd el Rahmane

« Cher Maître,

« Au nom de mes quatre enfants en bas âge, à mon nom de femme éplorée et sans aucun soutien, je vous adresse une demande, une prière.

« Mon mari Belhimeur Abd El Rahmane, rue de la Grenade, Alger, arrêté par les Forces de l'Ordre (Zouaves) est disparu depuis le 1er juillet 1957. Depuis cette date, malgré toutes mes recherches, il n'a donné aucun signe de vie.

« Pouvez-vous pour l'amour de Dieu m'aider.

« Si oui, j'attends votre réponse avec impatience, même dans la négative, ayez la bonté de me le faire savoir.

« Avec tous mes remerciements,

« Recevez, avec la bénédiction de Dieu, mes meilleures salutations. »



BENALI Abdallah Bouziane

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de vous faire savoir que mon fils Benali Abdallah Bouziane, né le 2 octobre 1927 à Miliana y domicilié au 3 bd. du Nd., fils de Benali Abdallah Mohammed et Hadjad Zeghla. Cette personne a été arrêtée depuis le mois de mai 1958, emmené de son magasin à 13 heures; depuis cette date nous avons rien pris connaissance en lui.

« Je vous demande de vouloir bien inspecter ceci, afin de savoir le lieu dont il dépend à l'heure actuelle.

« A toutes fins utiles, je crois devoir vous signaler que moi, remplissant la fonction de père du sieur Benali Abdallah Bouziane, âgé de 72 ans, ayant à ma charge sa femme Mahmoudi Fatma, née le 4 décembre 1928 à Blida, ainsi que sa mère, ses deux sœurs Yamina et Aïcha et son père Ali, ne pouvant subvenir à cette nombreuse famille. C'est pour cela que je vous demande instamment de satisfaire à ma présente demande en espérant que celle-ci retiendra particulièrement votre bienveillante attention.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon profond respect. »



BENDRIS Mohamed

BENDRIS Mohamed.

Profession : Peintre en bâtiment.

Fils de Bendris Brahim.

Et de Cherfi Regnia.

Né le janvier 1919 à Guedjel, Cne. Mixte les Eulmas, dépt. de Constantine, arrondissement de Sétif et demeurant Lotissement Jolie Vue, rue Vincent Jaime à Leveilley. Marié et père de 5 enfants, arrêté le 24 mars 1957 à la maison à 18 heures du soir par les paras et la D.S.T., puis conduit au Génie, ensuite à El Biar et enfin aucune trace jusqu'à ce jour.



BENHAMACHA Mohamed

« Cher Maître,

« Par l'intermédiaire d'une amie, j'ai eu votre adresse. Je vous serais très reconnaissante de me donner des nouvelles de mon mari Mohamed BENHAMACHA ben Mohamed, âgé de 60 ans, qui, arrêté en septembre 58.

« Je ne sais pas où il se trouve et s'il est encore vivant ou mort. Je suis seule et personne ne s'occupe de moi alors je m'adresse à vous car on m'a dit que vous vous occupez de ça. Je n'oublierai jamais si vous me rendez ce service. Ici joint un timbre pour me répondre.

« Je vous remercie beaucoup et de tout mon cœur. »

Mme BENHAMACHA
10, boulevard d'Isly, Miliana



BOUSSALEM Ali ben Saïd

« Monsieur,

« J'ai l'honneur d'appeler votre sagesse de bien vouloir prendre en considération le cas suivant :

« Mon mari, le nommé BOUSSALEM Ali ben Saïd, né le 16-10-1931,

« et père de 4 enfants en bas âge de 8 à 2 ans,

« a été arrêté le 7 juin 1957 au 61, rue Mont-Fleury par les paras bérets bleus.

« Depuis ce jour, aucune nouvelle, malgré toutes les recherches effectuées. Elles sont restées vaines.

« Je vous prie de bien vouloir vous pencher sur ce cas.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur, une salutation distinguée. »

Mme BOUSSALEM Ali ben Saïd,
Ruisseau, Alger



CHIK

« Monsieur,

« J'engagerai prochainement une affaire assez importante pour une recherche de mon fils, qui a été arrêté le mois de février 1957.

« A ce jour on a aucune trace sur lui et aujourd'hui je suis obligé de m'adresser à vous. Je vous enverrai toutes les pièces à l'appui de mes droits.

« Je vous serais obligé de me dire dans votre réponse, au moins approximativement, ce dont je vous serai redevable.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

CHIK Ali
4, rue de l'Aubépine, Clos Salembier, Alger.



DJEGAOUD Bentiba

« Monsieur,

« Je soussignée DJEGAOUD Baya née El Foul Baya, demeurant rue Franklin à Affreville,

« ai l'honneur de porter à votre haute connaissance les faits suivants :

« Mon mari Djegaoud Bentiba demeurant au même lieu a été l'objet d'une arrestation par suite d'un contrôle dans la matinée du 11 mars de l'année écoulée alors qu'il était alité depuis plusieurs jours (par les militaires C.R.S. et police locale).

« Depuis, je n'ai cessé les recherches. De la Préfecture on m'annonçait qu'il a été libéré le 13 du mois d'avril 1958.

« J'ai mis monsieur le Président des Droits de l'Homme et du Citoyen au courant, lequel m'a accusé réception sans toutefois me répondre des faits.

« Il n'a jamais été libéré, il serait venu.

« J'espère cher Maître que le nécessaire sera fait et vous prie d'agréer mon plus profond respect. »

DJEGAOUD Baya

P.S. — J'ai omis de vous dire que deux jours après son arrestation, c'est-à-dire le 13 mars, il a été dirigé sur le Centre de triage de Miliana. Depuis, je n'ai plus de nouvelles.



DJOUHER

« On a reçu aucune nouvelle de mon fils,

« Si vous voulez faire un grand plaisir pour ses enfants, sa femme et moi, dites-nous où il est s'il est encore vivant ou mort dites-nous la vérité, comme ça on le saura. C'est pas la peine de cacher. »

Mme DJOUHER Messaoudi
3, rue Touhami Mohamed, El Biar, Alger.

Réponse d'urgence.



EL DJOUHEUR Kamel

Né le 22 mai 1926 à Blida.
Domicile : 7, rue Lalahoum, Alger.
Profession : Camelot.
Famille : Marié, père de 4 enfants de 15 à 2 ans.

Mme El Djouheur Kamal les fait tous vivre en travaillant comme comme bonne à tout faire. L'aîné travaille aussi.

Arrêté le 7 avril 1957, dans la rue, à 10 heures par la D.S.T. civile. Quinze jours après son arrestation, il a été vu chez les bérets rouges, rue Boutin à Alger, puis place de l'Intendance, chez les gardes mobiles. Puis il a disparu.

Aucune nouvelle depuis, malgré de nombreuses démarches.



EL KEDIM Ahmed

« Maître,

« J'ai l'honneur d'avoir recours à votre obligeance et de vous demander s'il vous serait possible de me donner quelques renseignements ayant trait à la disparition de mon mari.

« Ce dernier, M. EL-KEDIM Ahmed, agent temporaire à la Police d'État d'Alger, a été arrêté et emmené par une unité de parachutistes dans la nuit du 15 au 16 juillet 1957.

« Depuis, aucune nouvelle ne m'est parvenue et malgré de nombreuses démarches auprès des diverses autorités locales, civiles et militaires, je n'ai pu recueillir le moindre renseignement à son sujet.

« Depuis sa disparition, je suis sans ressource et vis actuellement avec ma mère.

« Une amie m'a conseillé de m'en remettre à vous et je vous avoue que j'ai espoir en votre réponse.

« Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Maître, mes remerciements anticipés et mes salutations distinguées. »

Mme EL-KEDIM
27 *bis*, rue Dupetit-Thouars, Alger.

P.S. — Au moment de l'arrestation, nous demeurions à Guyotville, Chemin de l'Ilot, maison Marty (Alger).



GAOUA LARBI Ben Seddik

« Monsieur,

« Je viens par la présente solliciter de votre haute bienveillance, ayant appris que vous vous occupiez des prisonniers en secret, car ayant disparu depuis, mon fils depuis le 18 janvier 1959, on l'a arrêté chez son coiffeur.

« Il faisait le métier de plombier.

« *Nom :* GAOUA LARBI ben Seddik, né le 25 février 1932, à Alger, et de mère Keltoum ben Boudjéma; ensuite, j'ai eu de ses nouvelles le 5 février 1959. J'ai appris qu'il se trouvait à la Corniche, mais ne l'ayant plus revu, je voudrais savoir si mon fils est encore en vie, ou s'il est mort que l'on me prévienne que je puisse au moins le pleurer. Vous devez comprendre l'existence d'une mère pour son enfant.

« Dans l'attente d'un avis favorable, recevez, monsieur, l'hommage de mon profond respect. »

Mme GAOUA Seddik,
3e impasse Kléber, no 4, Alger



GUENDOUR Mohamed

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'informer pour mon fils : GUENDOUR Mohamed, né le 5 avril 1937. Il est arrêté le 3 février 1957 par les parachutistes bérets verts à mon domicile.

« Depuis ce jour-là, aucune nouvelle de mon fils, mort ou vivant.

« Malgré, je suis allé partout en faisant des démarches : pas de résultats.

« Maître, êtes-vous à ma place, si vous avez des enfants, vous connaissez bien le souci; surtout sa mère elle devient complètement folle. Je vous prie, Me Vergès, d'examiner le cas de mon fils, et je compte sur vous de me répondre le plus vite possible.

« Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Me Vergès, mes meilleures salutations les plus profonds respects... »

M. et Mme GUENDOUR Ali,
5, rue des Volubilis, Clos Salembier, Alger



HADJ ALI Omar

« Monsieur et cher Maître,

« C'est une veuve et mère de 3 enfants qui vous connaît que de nom et de réputation qui a l'honneur de vous exposer très respectueusement les faits suivants : mon fils Hadj Ali Omar né le 10-9-1939, fut arrêté à mon domicile le 5 juin 1959 par les zouaves, à 2 heures du matin. Malgré toutes mes recherches dans tous les centres d'hébergement et dans toutes les prisons de la ville d'Alger. Sans résultats. C'est vous dire que le soir de son arrestation, on a perquisitionné dans mon domicile. Rien trouvé. Donc je trouve ça étrange. C'est vous dire, cher Maître, que mon fils Hadj Ali Omar, est le seul soutien de ma vieillesse et celui de ses frères et sœurs. Mon fils aîné, Mohamed, malade, ma fille Rabea, hospitalisée. Monsieur et cher Maître, je fais appel à votre cœur de papa, de bien vouloir s'il vous plaît me donner une marche à suivre, pour que je puisse avoir des nouvelles de mon enfant.

« Monsieur, dans l'expectative une suite favorable, j'ai l'honneur d'être votre respect. »

Mme Vve HADJ ALI, née Louhel Keltouma,
1re impasse Palmier, nº 4, Alger



HAMDANI Salah

« Monsieur l'Avocat,

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'effectue la présente demande pour avoir des nouvelles de mon époux : Hamdani Salah, arrêté un soir de juillet, le 5 exactement, 1957, et dont je suis sans nouvelles depuis.

« Mon mari était un homme sérieux et travailleur et ne s'occupait de rien, sauf de son travail et de sa famille. *Je suis âgée de 17 ans* seulement avec un jeune bébé de lui, ce dernier m'ayant laissé enceinte et de ce fait ne connaît pas encore son fils.

« C'est une épouse éplorée qui vient vous demander de l'aider dans la mesure du possible. Je compte sur votre haute bienveillance pour me donner des nouvelles de mon mari, bonnes ou mauvaises.

« Dans l'attente et l'espoir que la présente demande verra un jour favorable et soit prise en considération.

« Veuillez croire, Monsieur l'Avocat de la Cour, à l'assurance mon éternelle reconnaissance et de mes sentiments les plus respectueux.

« Votre bien dévouée ».

HAMDANI Zahia,
13, rue Marengo, Alger



HEMAR Mokhtar

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'informer pour mon mari, âgé de 45 ans, arrêté le mois de juin 1957, par les gardes mobiles, ce qui fait 26 mois.

« J'ai aucune nouvelle de lui mort ou vivant. Je suis allée partout en faisant les démarches, pas de résultats. Il m'a laissé deux filles, 7 ans et 3 ans. Je me suis dans une misère incroyable. Je vous prie d'examiner mon cas; pour une femme qui ne connaît rien du tout.

« Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Me Vergès, mes meilleures salutations et plus profond respect. »

Mme HEMAR Djamila,
16, rue des Roses, Alger

Nom de mon mari : HEMAR Mokhtar, né en 1915.
Arrêté le mois de juin 1957 par les gardes mobiles.



KAIM

« Je vous sollicite de votre haute bienveillance de bien vouloir vous occuper de mon cas.

« Je vais vous expliquer mon cas.

« J'ai mon mari qui a disparu depuis trois ans. Il a été arrêté un matin par les soldats qui portent les bérets verts et depuis cette fois je ne sais où il se trouve, s'il est mort ou vivant. Je n'ai plus eu de nouvelles de lui.

« C'était un huissier au Gouvernement Général de l'Algérie auprès des gouverneurs qui sont passés et dernièrement auprès de M. le Ministre Résident Robert Lacoste.

« J'ai eu avec lui dix enfants dont neuf sont vivants et m'a laissée avec sa vieille mère âgée de 100 ans.

« Donc, je vous prie de vous en occuper de mon cas.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus profond respect ainsi que tous mes remerciements. »

Mme KAIM Ourdia
2e impasse Bologhine, nº 4, Alger



KHELIL Boualem

« Monsieur,

« Enchantée de votre connaissance, j'ai l'honneur de vous faire savoir le cas de mon mari qui s'appelle KHELIL Boualem.

« Né le 23 février 1932 à Alger.

« Domicile 73, avenue Fromentin, Clos Salembier, Alger.

« Employé à la Caisse Mutuelle de prévoyances sociales de Sécurité, rue Messonnier, Alger qui a été arrêté chez lui à 1 heure du soir par les « paras », béret rouge, le 20 avril 1957, et j'ai pas eu de nouvelles de lui depuis ce temps, car il m'a laissé deux garçons l'un de 3 ans et l'autre de 2 ans et je touche pas les allocations depuis qu'il est parti. Donc avec quoi je les nourris.

« Donc, ayez la bonté de me faire une recherche qu'on m'a fait savoir de votre part.

« Donc l'attente de votre réponse, Monsieur Vergès, ayez mes plus sincères dévouements distingués. »

Mme KHELIL Boualem



KECILI Abdel Kader

« Maître,

« Je me permets d'avoir recours à vous pour vous demander aide et assistance.

« Maître, c'est une malheureuse maman qui vous supplie de l'aider. J'ai un fils : Abdel Kader, âgé de 28 ans (né le huit septembre 1931) qui est célibataire.

« Mon fils a été arrêté le 25 mai 1957 par la P.J. et les parachutistes. Oh! Maître vous ne pouvez savoir ce que je souffre depuis. J'ai tout fait ce que j'ai pu pour essayer de retrouver mon enfant. Pas de lettre, ni le moindre signe de vie, je désespère pour ce long silence, les idées les plus terribles me rendent malade, je ne sais que faire, à qui aller, nous sommes d'un milieu très modeste.

« Maître, faites quelque chose, rendez-moi un peu d'espoir... l'espoir que j'ai perdu depuis ce jour maléfique. Je vous prie, mettez-moi à la place de votre mère; d'une personne qui vous est chère... ne sera-t-elle pas désespérée de ne pas avoir de vos nouvelles, pensez à cette personne qui vous est chère et aidez-moi, Dieu vous aidera In Challah.

« Dites-moi que je pourrai compter sur vous, tranquillisez-moi, mettez une baume à mon cœur douloureux. Je vous en supplie, ayez pitié d'une mère, dites-moi s'il est mort ou vivant; je me résigne au pire, pourvu que je sache ce qu'il est advenu de mon fils.

« Répondez-moi. J'attends à cette adresse : Mme Kecili, 9, rue Blondeau Hussein Dey, Alger.

« Veuillez agréer mes sentiments respectueux. »

KECILI



KINI Boudjema et KINI Boualem

« Monsieur,

« Je soussignée, Kahia Aïcha Bent Mohamed, épouse Kini Moussa, demeurant, 6, rue Berthier de Sauvigny à Boufarik, ai l'honneur de vous présenter la requête suivante :

« Mes deux fils :

« KINI Boudjema ben Moussa, né le 22 avril 1932 à Boufarik et

KINI Boualem Ben Moussa, né le 21 janvier 1937 à Boufarik, furent arrêtés à Boufarik, le premier en *juillet 1958*, et le second quelques jours après. Depuis, je n'ai plus de leurs nouvelles.

« En octobre 1958, M. le Commissaire de Boufarik a interrogé leur père à leur sujet.

« J'ai pensé qu'alors nous pourrions retrouver leur trace. Mais il n'en fut rien et cela va donc faire un an que j'attends en vain de les retrouver.

« J'aimerais savoir où ils se trouvent. Il ne semble pas qu'ils soient dans un camp ou dans une prison car ils m'auraient certainement écrit.

« Mon mari Kini Moussa ayant été victime d'un accident de travail est actuellement marchand ambulant. Nous avons à notre charge, trois autres enfants, Rabah 13 ans, Mohamed 11 ans et Bahia 16 ans.

« Mon fils disparu Boudjema est père de deux enfants, le 1er âgé de 2 ans et le second de quelques mois seulement.

« Je me permets de vous écrire et vous prie de m'en excuser pour solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir faire toutes les recherches utiles afin de retrouver mes 2 fils.

« Je vous serais infiniment reconnaissante, vous assurant d'ores et déjà de notre profond attachement.

« Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie, monsieur, de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

« Une mère angoissée. »

KAHIA Aïcha



MABED Tayeb

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Mabed Tayeb, né le 18 mai 1926 à Baba Ali Bertouta était à l'heure de son arrestation conseiller municipal de Baba Ali. Ladite arrestation a eu lieu le 12 mars 1957.

« Après différentes recherches, restées vaines et sans aucun résultat, je vous prie de bien vouloir enquêter à son sujet, et jusqu'à ce jour nous sommes sans aucune nouvelle et notre inquiétude est grande et notre peine profonde.

« Nous ne savons s'il est en vie ou mort.

« A toutes fins utiles, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le disparu est mon fils adoptif et père de sept enfants ayant respectivement :

« 15 ans, 13 ans, 12 ans, 11 ans, 7 ans, 5 ans, 3 ans. Tous ces enfants étant mineurs sont entièrement à ma charge.

« Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur, mon profond respect.

« Votre dévoué. »

MABED Boualem.



MADJENE Mouloud

« Monsieur l'Avocat,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant :

« Le 4 février 1957 un petit matin à 5 heures, mon fils Madjène Mouloud, né à El Biar, le 25-12-1932, a été arrêté par les Autorités Militaires Françaises (régiment de parachutistes du Colonel Bigeard) qui l'ont emmené à la Poudrière de la Bouzaréa où il a été battu. Trois jours après, on l'a ramené à la maison à 20 heures avec l'intention de trouver des armes. Devant toute la famille, on l'a encore battu après avoir entrepris des recherches minutieuses qui ont été vaines. Depuis ce jour, je n'ai plus revu mon fils.

« Je vous avoue franchement qu'il est innocent et ne fréquentait personne. Il était le seul à travailler pour une famille de cinq personnes. Je crois qu'il est utile de vous donner la date de naissance de chaque membre de la famille.

Épouse : Mlle Berrached Fatima, née à Abbo (Alger), le 7-10-1940.

Sœurs : Mlle Madjene Chafika, née à El Biar, le 14-2-1935 et Madjene Daouia, née à El Biar, le 19-10-1944.

Mère : Mlle Bouamar Kheira, née à Abbo en 1901.

Père : M. Madjène Mohamed né à Dellys en 1885.

« Je vous fais connaître aussi que mon fils a fait son service militaire à Alger. Trois mois après sa libération, il a été rappelé, gardé sous les drapeaux pendant une période d'un an.

« Maintenant, je vous prie, Monsieur l'Avocat de la Cour, de me faire connaître si mon fils est vivant et l'endroit où il se trouve si c'est possible.

« Je joins à ma lettre 25 francs en timbre-poste pour les frais d'envoi de votre réponse.

« J'espère que, Monsieur l'Avocat à la Cour, vous prendrez ma demande en considération et vous exprime toute ma reconnaissance.

Mme Madjene Mohamed
9, rue Tombouctou, El Biar.



MAHIOUS Rachid

« Cher Maître,

« Je compte sur vous pour chercher le fils de ma sœur arrêté le 7 juillet 1957.

« Ce pauvre malheureux qui a été disparu. J'ai cherché presque partout on ne m'a rien dit et pour me rassurer un peu je vais chercher son extrait de naissance à la Mairie.

« Cela fait 4 ans que je suis dans les souffrances. D'abord, mon mari qui a été arrêté en laissant à ma charge 7 enfants, il a été condamné à mort, mais grâce à Dieu, il est gracié. Après, c'est mon frère qui a été interné, et après cela mon neveu dont je n'ai eu aucune nouvelle depuis son arrestation.

« Tous ces malheurs sont tombés sur moi. Pour la 2e fois, je compte sur vous pour me rassurer à son sujet.

« Veuillez agréer, très cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Je vous envoie ci-joint son extrait de naissance qu'on me donne à n'importe quel moment. »

Mme Bousaaid,
10, rue de la Gazelle, Alger

Nom : Mahious Said Ben Mohamed (nom du père).
Le disparu : Mahious Rachid, né le 2-9-1932, à Alger.



NENAI-NAOUI

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de faire connaître que mon frère : Nenai-Naoui depuis le jour qu'ils l'ont pris de chez nous, nous avons aucune réponse : depuis le 15 septembre 1957, aucune nouvelle.

« Je vous demande avec tous mes respects et tous remerciements de bien vouloir faire les recherches auprès de mon frère, car c'est un père de famille de 6 enfants ; ils sont tous en bas âge. C'est un ancien combattant, grade maréchal de logis, engagé volontaire... Depuis le jour qu'ils l'ont pris de sa demeure, Cité El Mahçoul, nous n'avons plus aucune nouvelle. Nous voudrions savoir que cet

homme est vivant ou mort pour que sa famille peut rester tranquillisée. Pour le moment tout ce que je peux vous dire et si vous voulez d'autres renseignements, je vous mettrai un timbre pour la réponse et vous donnerai tout renseignement que vous me demanderez.

« Veuillez agréer, Monsieur Vergès, mes meilleures salutations très respectueux et mes remerciements anticipés. »

NÉNAI Mohamed



OUAMARA Mohamed

« Monsieur,

« J'ai l'honneur en votre haute connaissance de bien vouloir accepter ma demande pour une recherche de mon fils qui est arrêté la fin février 1957, à son domicile, 131, boulevard du Télémly, Alger, à 17 heures, par les parachutistes de Bigeard.

« Le nommé OUAMARA Mohamed, fils de OUAMARA Elarbi et de Salah Fâtma : né à Alger le 17 juillet 1912 : marié, père de 7 enfants.

« Avec toutes les recherches qu'on a faites. Néant trouver ni mort ni vivant.

« Réponse dans l'attente favorable.

« Veuillez agréer, etc.

Salah FATMA, veuve OUAMARA.

***

Un mois après cette lettre, une seconde lettre d'un des fils de M. Mohamed Ouamara donnait des détails dramatiques sur les circonstances de sa « disparition » :

« Le 28 février 1957, alors que j'étais militaire en métropole, les parachutistes du colonel Bigeard étaient venus à la maison et emmenèrent mon père. Quelques-uns de ces paras étaient restés à la maison pendant une semaine. Donc, deux jours après l'enlèvement de mon père, deux inspecteurs ou militaires habillés en civil firent irruption à la maison et emportèrent avec eux tout un lot de costumes et de linge de corps : soi-disant pour les remettre à mon père : en même temps que ceci, ils prirent 800 000 francs de nos économies et emmenèrent mon jeune frère avec eux, ce qui lui permit d'ailleurs de voir mon père, puisqu'ils

le laissèrent pendant 10 minutes avec lui. Tel que nous le racontait mon jeune frère, mon père était dans un état méconnaissable : mon jeune frère ne l'ayant pas reconnu, il avait fallu que ce soit mon père qui l'interpelle d'abord. Lorsque ces messieurs se décidèrent à ramener mon frère à la maison ils firent devant lui la réflexion suivante à mon père : « Toi, dans 10 minutes, tu retourneras aux tortures. » Tout ceci se passa dans une villa à Saint-Raphaël, près d'El Biar.

« Donc, après le départ des militaires de la maison, ma mère se rendit au P.C. des paras à Hydra pour demander des nouvelles de mon père; un officier se présenta à elle et, tenant dans ses mains un soi-disant dossier de mon père, lui dit : « Il a tenté de s'enfuir, on l'a abattu. » Comment pouvait-il s'enfuir, alors qu'il lui avait fallu l'aide de mon jeune frère, lorsqu'il avait été le voir pour se relever et le faire asseoir ailleurs ?

« Depuis ce jour, nous n'avons plus eu aucune nouvelle et nous ne savons ce qu'il a pu advenir de lui. »



OUANOUFI Mohamed

« Monsieur,

« Les parents de prisonniers vous remercient infiniment de l'initiative que vous avez prise à l'égard de ces familles malheureuses et souffrantes.

« Je tiens à vous demander de voir le cas de mon fils, le nommé Ouanoufi Mohamed, né le 10 mars 1940, à Lafayette aïn Legradj, écolier au Collège du Champ-de-manœuvres, élève de 3e, domicilié 36 *bis*, rue Reine-Astrid, Clos-Salembier, Alger, arrêté par les gardes territoriales sous les ordres des gardes mobiles stationnés en ce temps à la villa Susini, le 17 mai 1957. Après l'interrogatoire ils n'ont rien à lui reprocher et ils l'ont remis aux paras d'El Biar qui l'ont gardé et le font travailler avec d'autres jeunes gens qui ont été arrêtés le même jour. Car jusqu'à l'année dernière au mois d'avril 1958 il a été vu sur des camions militaires tantôt gardé par les paras, tantôt par les soldats du Génie. Quant à moi, malgré les multiples recherches et demandes que j'avais faites, ils ont refusé de me renseigner ni même me donner le moindre détail concernant mon fils. Partout où j'écris, partout où je m'adresse, on me répond qu'ils ne savent rien.

« Veuillez, Monsieur, faire votre possible pour me faire avoir des renseignements sur mon fils que je cherche depuis 27 mois.

« Dans l'attente, recevez, Monsieur, l'hommage de mon profond respect. »

OUANOUFI Meziane



OUARES Bachir

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre note en vue de rechercher et de m'informer sur mon frère nommé OUARÈS Bachir, né le 16 septembre 1938 à Lafayette, et domicilié au nº 4, rue des Tulipes, Clos Salembier, Alger.

« Il a été arrêté le 17 mai 1957. Il travaillait au Chantier des chômeurs, dirigé par la S.A.U. du Clos Salembier; il a été arrêté par les gardes territoriales de Biar El Mahsoul sous les ordres des gardes mobiles stationnés à la villa Susini, puis on les a emmenés à El Biar où on les remit aux paras.

« Depuis, on est sans nouvelles.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon profond respect. »

OUARES Rachid.



TARHI Yahia

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une demande d'inscription dans vos dossiers des disparus de la guerre algérienne.

« Je suis mère de quatre enfants et je suis à la charge de mes beaux-parents depuis deux années et demie.

« Mon mari TARHI Yahia a été arrêté par les bérets rouges à son domicile le 26 février 1957 à 4 heures du matin, et depuis je n'ai aucune nouvelle de lui. Malgré toutes les démarches que j'ai pu faire auprès de Mme Massu, M. Massu, aux Camps d'Hébergement, à la Préfecture d'Alger, même je ne suis pas plus avancée.

« J'ai même envoyé à la Croix Rouge Internationale une lettre,

on m'a répondu que M. Tarhi Yahia n'est sur aucun registre, ni sur aucune fiche. Si bien que je suis désespérée, surtout regardant mes quatre enfants.

« C'est grâce à une maman qui est dans la même situation que la mienne, son fils ayant disparu lui aussi, que j'ai pu avoir votre adresse.

« Monsieur, je vous prie d'accepter ma demande dans la liste qui se trouve dans votre dossier. »

Mme Tarhi,
18, rue Meggy, Quartier Leveilley,
Hussein Dey (Alger).



YOUNSI Mokhtar et Meziane

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'informer pour mes deux fils qui ont été arrêtés il y a 27 mois dont je suis sans nouvelle depuis le 17 mai 1957. Ce sont les nommés :

« I. Younsi Mokhtar, né le 19 décembre 1937.

« II. Younsi Meziane, né le 19 mars 1940, tous deux arrêtés le 17 mai 1957 par les gardes territoriaux sous l'ordre des gardes mobiles stationnés à la villa Susini à cette date, puis ils les ont envoyés à El Biar et depuis on est sans nouvelles d'eux.

« Dans l'attente d'une réponse favorable... »

Younsi M'Hamed
25, rue Barron-de-Juchereau,
Clos Salembier, Alger.



ZOUICHE Ahmed

« J'ai l'honneur de m'adresser à vous, par un parent de ma famille qui m'a donné votre adresse quand vous étiez à Alger à l'hôtel Aletti.

« Je veux, dit M. Zouiche Mohamed père, vous expliquer mes inquiétudes et vous charger du soin de l'affaire qui me préoccupe, depuis 26 mois environ :

« Mon fils nommé Zouiche, prénommé Ahmed, âgé de 30 ans, exerçait à Alger la profession de menuisier à Alger depuis l'âge adulte, mon fils habitait avec moi à l'adresse manuscrite en tête de ma requête demande. Mon fils était marié à Lodane Rebilia et était père de 5 enfants tous en vie à Alger. Mon fils avait en plus à sa charge sa mère âgée de 80 ans environ.

« Mon fils Ahmed a été kidnappé et enlevé en l'année 1957 (vingt-six mois avant cette demande) quand il travaillait et qu'il conduisait un camion de son employeur à Alger, rue...

« Ce sont des militaires (des zouaves) du poste Bd. Champagne qui savent l'enlèvement.

« Depuis 26 mois sa famille n'a plus aucune nouvelle de leur fils et père et elle demande en vain interventions pour savoir la destination actuelle de M. Zouiche Ahmed père de famille. »

14, boulevard Champagne,
Carrières Muscat Jobert



ZERGOUD Abderrahmane

« Cher Maître,

« J'ai l'honneur de vous écrire sur la demande de Mme Zergoud qui m'a priée de vous faire savoir les circonstances dans lesquelles son fils Zergoud Abderrahmane a disparu.

« Agé de 22 ans, domicilié aux H.B.M. bâtiment B, boulevard de Verdun, il a été arrêté le 5 avril 1957 par les parachutistes de Bigeard, à son travail, l'établissement Bata où il était coupeur.

« J'espère que vous voudrez bien vous occuper de ce cas.

« Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher Maître, l'expression de ma haute considération. »

Ghania



TÉMOIGNAGES
SUR UN CENTRE DE TORTURES :
LA CITÉ AMEZIANE, A CONSTANTINE

Les deux documents que nous publions ci-dessous ont trait aux « interrogatoires » menés dans l'un des plus importants centres de triage d'Algérie : la Cité Ameziane, à Constantine.

Le premier, établi en août dernier par un avocat parisien, rapporte le récit que lui firent, en prison, plusieurs détenus, antérieurement internés à la Cité Ameziane.

Le second, qui recoupe partiellement le premier et le complète sur d'autres points, a été rédigé par un des détenus lui-même.

Pour des raisons de sécurité, nous avons remplacé les noms propres par des pseudonymes et supprimé certaines dates. Mais les deux documents ont été remis dans leur texte intégral à la Croix-Rouge Internationale.

Quatre prisonniers sont réunis dans la cellule où je me trouve : Mohamed, Mustapha, Brahim et Mansour.

Mohamed, accusé de faire partie d'une cellule terroriste comprenant cinq personnes, dont un mineur, a été arrêté le premier. Après avoir été torturé à la Cité Ameziane, il a été emmené vers minuit par des militaires qui allaient participer à l'arrestation de Mustapha. Mohamed indique qu'il est parti dans un camion dans lequel avaient pris place 18 soldats. Ce camion était suivi d'un autre camion comprenant également 18 soldats et précédé d'une jeep dans laquelle avait pris place un lieutenant. Les soldats étaient des parachutistes, bérets noirs, en tenue camouflée.

Mustapha fait le récit suivant, confirmé par Mohamed : « J'ai été arrêté à mon domicile vers minuit. Ma femme était là, ainsi que mes parents. De nombreux voisins ont également assisté à mon arrestation. Parmi les militaires se trouvaient des inspecteurs de police habillés en militaires; j'ai su par la suite que c'étaient des

inspecteurs. Nous avons été amenés à la Cité Ameziane. A peine arrivé, on m'a fait descendre du camion, on m'a déshabillé, ligoté les pieds et les mains et passé une barre de fer entre les jambes et les avant-bras. On m'a fait entrer dans un souterrain dénommé l'abattoir. On a amené un pneu et après m'avoir bandé les yeux avec un turban blanc, on m'a assis dans le pneu la tête pendant en arrière. Je me trompe, je n'avais pas encore les yeux bandés quand on m'a assis dans le pneu. Il y avait un inspecteur nommé Chérif. C'est un ancien combattant de l'A.L.N. qui s'est rallié avec un groupe. Chérif est son nom véritable. Il y avait également un Européen, petit, avec des cheveux blonds qui portait un gilet pare-balles et un pantalon civil marron. Cherif est grand, très brun, maigre avec des cheveux crépus, des yeux bleus, âgé d'environ 40 ans et originaire de la région de Tebessa. Ces deux hommes étaient entourés de sept ou huit inspecteurs.

L'un d'eux a amené une boîte d'où sortaient deux fils munis de pinces. J'ai su par la suite que cela s'appelait une magnéto. Sur la boîte se trouvait une affiche publicitaire portant une inscription ; les inspecteurs ont dit qu'il y avait écrit dessus : « Souriez Gibbs. »

Brahim précise à ce moment-là : « Au moment où j'ai été arrêté, je suis également passé par la Cité Ameziane et la boîte contenant la magnéto portait bien une affiche : « Souriez Gibbs. »

Mohamed dit à son tour : « Je suis passé quelques jours avant à la magnéto et la boîte portait bien cette affiche. »

Mustapha poursuit : « On m'a alors bandé les yeux avec un turban blanc. L'Européen a branché une des pinces sur mon sexe et l'autre à mon oreille, puis il m'a mis un tuyau dnas la bouche pour m'empêcher de crier. Cherif tournait la magnéto. En même temps il m'interrogeait en arabe et en français.

J'ai oublié de vous dire qu'avant de me mettre dans le pneu, on m'avait plongé dans un bassin plein d'eau qui se trouve dans le tunnel dénommé l'abattoir, qui figure sur le plan que je vous ai donné, me faisant tremper alternativement la tête jusqu'à la limite de l'étouffement, puis les pieds. L'eau du bassin était extrêmement sale et mélangée de toutes sortes d'ordures.

Le premier interrogatoire à la magnéto a duré une demi heure. C'était la nuit même de mon arrestation. Je n'ai pas parlé. On m'a à nouveau plongé dans le bassin en me faisant tourner autour de la barre pendant 45 minutes environ. Il s'agit d'un bassin en pierre qui est assez long. Cherif continuait à me poser des questions. Il y

avait toujours d'autres inspecteurs autour et un capitaine est alors arrivé. Il s'agit d'un homme grand, avec des lunettes, brun, assez maigre, qui a de grosses dents, qui portait un blouson de cuir et qui s'appelle le capitaine Rodier. Je l'ai entendu appeler par ce nom et d'autres prisonniers m'ont dit par la suite que c'était bien le capitaine Rodier. »

Mohamed et Brahim disent : « Le même individu que tout le monde appelait le capitaine Rodier et qui correspond bien à la description que Mustapha vient de nous donner assistait également à nos interrogatoires. »

Mustapha poursuit « Après 45 minutes d'interrogatoire au bassin, je me suis évanoui. Je me suis réveillé dans une cellule où j'étais seul (il s'agit de la cellule nº 2 qui figure sur le plan que je vous ai remis.) Quelques heures après, c'est-à-dire vers 9 heures du matin, les mêmes individus sont venus me rechercher : Cherif et l'inspecteur dont je vous ai donné la description m'ont à nouveau passé à la magnéto pendant environ 45 minutes, Cherif me posant toujours des questions. Comme je continuais à me taire, on m'a ensuite emmené au bassin et cela a duré jusque environ midi. Pendant dix jours de suite j'ai subi le même traitement, matin et soir. J'étais nourri avec un peu de soupe, qui était le résidu de ce que mangeaient les soldats cantonnés à cet endroit. On m'a affecté au service des cuisines. J'étais là depuis quelques jours, quand, un soir, il y avait 34 rations à servir; le lendemain matin il n'y avait plus que 24 rations à servir. Pendant la nuit on a entendu de nombreuses rafales rapprochées; le surlendemain, j'ai vu cinq cadavres complètement transpercés de balles que l'on était en train de laver et que l'on a photographiés. Quelques jours plus tard j'ai vu sept autres cadavres également criblés de balles que l'on lavait et photographiait. Toutes les nuits on entendait des coups de feu.

Je sais par d'autres détenus, qui l'ont vu, que les soldats donnaient l'ordre à certians prisonniers de marcher jusqu'au fil de fer barbelé que j'ai fait figurer sur le plan que je vous ai remis et qu'au moment où ceux-ci atteignaient le fil de fer barbelé, ils tiraient sur eux pour simuler des tentatives d'évasion.

Le camp est extrêmement bien gardé et aucun des prisonniers que j'ai connus ne pouvait songer à s'évader. Il était impossible de le tenter, il aurait fallu au moins une aide extérieure et nous étions complètement privés de toute communication avec l'extérieur. »

Mohamed précise : « Mes interrogatoires à la Cité Ameziane ont été menés, à quelques détails près, de la même façon. Mais en outre, on a arrêté ma mère qui, pendant toute une nuit a été passée à la magnéto et au bassin; elle a été relâchée le lendemain. Ma nièce, âgée de 15 ans, a été torturée dans les mêmes conditions au même moment. »

Mansour dit : « J'ai été détenu à la Cité Ameziane et j'ai assisté aux tortures qui ont été infligées à une vieille femme d'environ 50 ans et à une jeune fille que j'ai su être la mère et la nièce de Mohamed. Elles ont bien été passées à la magnéto et à la baignoire comme Mohamed vient de vous l'indiquer. »

Mohamed et Mustapha poursuivent : « Nous avons été torturés à nouveau à notre arrivée à la prison. Le jour où nous y sommes entrés, nous avons été envoyés dans la salle des passagers à la prison de Constantine. Des gardiens nous ont emmenés à la salle des douches et nous ont fait déshabiller. Il y avait 8 gardiens. Ils nous ont brûlés avec leurs cigarettes, puis nous ont fait manger des excréments et enfin nous ont contraints à avoir des rapports contre nature les uns avec les autres.

Les détenus présents indiquent : « Des détenus ont vu une partie de ces scènes des fenêtres de l'infirmerie et nous avons su que c'est sur ordre du sous-directeur que les gardiens nous ont ainsi maltraités. »

Tous les détenus nous ont demandé de conserver le silence sur leurs noms tant que nous ne serions pas certains de pouvoir leur assurer une sécurité de longue durée.

Il est à noter que le nommé X..., qui avait porté plainte, a fait l'objet d'un non-lieu, puis d'une mesure d'internement et qu'interné d'abord au camp du Hamma, il a été ensuite transféré vers une destination inconnue. Il n'a pas été présenté au Juge d'Instruction qui l'avait convoqué pour le confronter.

Exposé de certains faits se déroulant lors des arrestations et des interrogatoires à la Cité Ameziane.

Arrêté le .... 1959, à Constantine après le couvre-feu, c'est-à-dire vers 1 heure du matin. Après un grand chambardement et beaucoup de casse, ceci d'ailleurs sans mandat de perquisition ni d'amener, et sans épargner les meubles de la famille. L'individu, sorti de chez lui, se voit roué de coups sur toutes les parties du corps à l'aide de crosses et de pinces-monseigneur servant à ouvrir les portes.

Tout le long du parcours vers des lieux inconnus, l'individu est placé à plat ventre dans le camion militaire. Après un trajet en direction de la ville où se situe la Cité Ameziane (C.R.A.). Cette cité, qui était une ferme, fut aménagée en locaux de la police et des militaires en cantonnement. A l'arrivée l'individu est déshabillé et dirigé vers un souterrain à une température très basse et que l'on dénomme *l'abattoir*. Dans celui-ci se trouve tout d'abord écrit en lettres capitales : « Quoi que je résiste je parle BESSIF » par force. Après ça, un bassin profond de 50 cm, large de 80 cm et long de 2 mètres est rempli d'eau malsaine et glacée. On y plonge la personne et on la laisse sous l'eau jusqu'à perte de connaissance, ceci avant l'interrogatoire. Parfois, un quart d'heure et même davantage, selon la constitution et la résistance de l'individu. Après ces épreuves, la personne est ligotée, pour être suspendue à un bâton qui passe entre les cuisses et les avant-bras, les poignets attachés. Placée au creux de *deux pneus* l'un sur l'autre; les deux fils de la magnéto : l'un est branché à l'aide d'une pince aux parties, l'autre soit au bout du nez, soit au sein, soit à l'oreille. Cette magnéto à forte décharge est manœuvrée par un agent de sûreté habillé en militaire. Un deuxième tenant un tuyau ne cesse de mouiller la personne afin de l'empêcher de respirer. Un troisième lui bâillonne la bouche et le nez, alors que deux autres procèdent à l'interrogatoire.

Si après ces traitements l'individu résiste, d'autres tortures sont appliquées :

1° La lame de couteau chauffée au rouge, placée sur certaines parties du corps.

2° Le maniement de diverses armes, pour intimider.

3° Accroché en croix sur un lit métallique mouillé sur lequel passe le courant par intermittences.

4° La bouteille.

5° Attaché à un crochet scellé à deux mètres du sol, les mains derrière le dos.

6° L'absorption d'une certaine quantité de sel à jeun.

7° Le tréteau.

8° La privation de nourriture et de l'eau pendant une semaine.

Durant cette semaine, la personne est enfermée dans une cellule obscure sans air et de très petites dimensions. Le couchage est le suivant : une mince couche de paille humide et une couverture réformée. Pour plusieurs personnes ces sévices sont répétés deux à trois fois par jour et cela durant un certain temps, sans compter que certains meurent sous la torture; ils sont transportés la nuit par des camarades que l'on menace du même sort s'ils ne passent pas des aveux.

Plusieurs qui, malgré les tortures et les menaces, n'ont pas parlé, certains parce qu'ils ne savaient rien, sont fusillés la nuit à l'intérieur de la Cité, contre la barrière de fil de fer barbelé sous prétexte qu'ils ont tenté de s'évader.

D'autres sont enfermés dans le hangar numéro trois, en attendant d'être fusillés au cas où des attentats seraient commis en ville ou si l'armée subit de lourdes pertes dans une embuscade.

Les personnes à qui on ne reproche rien, après plusieurs interrogatoires sont libérées après un séjour de deux ou trois mois et même plus. Ces personnes sont obligées d'effectuer des travaux très pénibles : maçonnerie, entretien de cours, de foyers, lavages d'effets militaires, nettoyages de véhicules et de locaux disciplinaires et de torture pleins de sang humain.

Certaines sont dirigées sur les centres d'hébergement : Djorf, Bossuet, Hamma, Fedj, Mazala, Lodi, etc.

Ces derniers ne quittent la Cité qu'après un séjour de plus de trente jours afin que les traces de sévices disparaissent.

Quant à la plupart, ils doivent être placés sous mandat de dépôt et entre temps se voient isolés.

Ces traitements sont appliqués non seulement aux hommes, mais aussi aux femmes les plus cultivées.

Comme nourriture c'est le restant de la popote militaire et les rations sont insuffisantes.

Les personnes en instance de passer sous mandat de dépôt sont emmenées dans les souterrains du Commissariat Central pour la constitution du dossier. Les méthodes d'interrogatoire sont identiques aux précédentes si l'accusé ne confirme pas les dires des inspecteurs de la Cité.

Au prix d'un marchandage avec certains policiers, soit en fournissant des renseignements, soit moyennant de l'argent, quelques détenus retrouvent la liberté.

Avant d'être présenté au juge d'instruction, l'inculpé est obligé de suivre mot à mot le rapport du commissariat l'accusant à tort et à travers sous menace de retourner à la Cité. Toutes les personnes présentées au Parquet sont placées sous mandat de dépôt.

A l'arrivée à la maison d'arrêt ces derniers reçoivent des coups des gardiens et parfois certains sont sérieusement blessés et sont isolés en cellule.

Voici certains faits qui se sont produits au début de 1959 :

Avant d'être mis en cellules, des détenus sont contraints à des actes odieux : manger des excréments, se livrer les uns avec les autres à des actes contre nature. Ceci en présence d'un surveillant-chef et de deux de ses adjoints.

Toutes les mesures ont été prises afin que ceci ne se sache pas. Quelques détenus sont tombés malades à la suite de ces mauvais traitements et n'ont pu être admis à la visite du docteur, qui est sans scrupule et sans conscience professionnelle.

La vie générale des détenus politiques est très critique dans l'ensemble : fouilles à poil une fois par semaine par tous les temps. Ceci consiste à faire descendre tout le paquetage, paillasses et couvertures comprises, dans la cour.

Quand il se présente au gardien, le détenu est d'abord reçu par des gifles et des insultes, les mains derrière le dos, il reste parfois exposé aux intempéries plus de quinze minutes. Les gardiens ne cessent de les relancer et cela en présence du surveillant-chef.

Les personnes les plus en vue sont presque hebdomadairement envoyées à la douche et mises les cheveux à ras. A cela s'ajoutent les fouilles quotidiennes, au moment de regagner les salles, matin et soir.

Tous les détenus politiques sont soumis à une discipline très sévère.

1° Marcher deux par deux tout le long de la cour, la tête basse, les mains derrière le dos, ceci handicape les détenus de laver leur

linge et aussi l'interdiction du lavage durant les après-midi. Pour le lavage, les 250 détenus disposent d'une seule fontaine.

2° Cantines irrégulières (vestimentaires et alimentaires). Prix très élevés et la rareté de certaines denrées et vêtements. Cantine vestimentaire deux ou trois fois par an. Sans pouvoir avoir selon nos désirs. La qualité de tout est très inférieure.

3° Il est formellement interdit de recevoir les colis. Les mandats que les parents envoient, au début du moins, ne nous permettent de continuer qu'après un mois ou plus.

Les paniers de nourriture qu'on reçoit les jours de fête nous parviennent dans un état lamentable et avec la moitié des denrées manquant (savon de luxe et autre). La réception des paniers ne se fait que le matin et d'une façon très ralentie pour priver la plupart d'en recevoir, vu l'effectif des détenus.

Pour ce qui est de la nourriture, elle est malsaine et non soignée, et sans aucune matière grasse.

Pour des raisons qu'on ignore, certains détenus sont privès de communiquer avec leurs parents.

Quelquefois on se voit sans eau, alors que la maison d'arrêt est dotée d'un puits et d'un réservoir.

En compensation de ceci, et pour nous faire oublier ces faits, une séance de cinéma a lieu une fois par semaine et aussi des fois la douche réglementaire.

LETTRE D'UN INTERNÉ AU CAMP DE BOSSUET

Bossuet, 10-9-1959.

« Après avoir été interrogé pendant une semaine par la D.S.T., j'ai fini par atterrir à Bossuet. Je m'attendais enfin à prendre du repos et voilà que je trouve une fois de plus encore une situation angoissante. A la suite d'un changement des agents du Service psychologique, le colonel Picardot, voyant qu'aucun interné n'avait répondu à son test (qui consiste à « faire un pas » selon son expression, — Salut aux couleurs, travail extérieur, etc.), alors que les frères ne demandaient qu'à vivre tranquillement tout en sauvegardant leur dignité d'homme et d'Algériens, a voulu les humilier. Aussi, a-t-il fait venir les C.R.S. pour effectuer des fouilles. Au cours de ces fouilles qui eurent lieu en février et mars 1959, il a fait déshabiller les détenus et les a obligés à se mettre à plat ventre et ce, en pleine nuit et avec une température très basse (pour plus de précision, je te donne le numéro d'une chambrée — baraque 2, occupants 82). Depuis lors, il n'a cessé de provoquer les frères.

« Au cours des interrogatoires, il frappe ou fait bastonner les prisonniers qui refusent de rentrer dans ses vues. A la suite d'une compression de budget, il a demandé aux internés de faire ses boys et à titre gratuit. Ces derniers lui ayant répondu qu'ils n'accepteraient jamais de travailler de leur plein gré étant donné qu'ils n'étaient pas astreints aux travaux extérieurs, Picardot fit entrer le 22 mai des blindés pour contraindre les gens au travail humiliant et forcé. Ce même jour, entrant dans une grande colère, il a dit aux représentants des internés qu'il lui fallait des chaouchos pour tous les travaux vils et qu'il s'étonnait de voir que les Algériens ne lui obéissaient pas à la lettre. Continuant son cycle de provocations, il convoqua le 3 juin les représentants des internés pour

leur annoncer son désir de voir les assignés assister à une séance de propagande cinématographique. Les internés mis au courant ayant refusé catégoriquement d'assister, Picardot fit venir, le 4 juin, 22 internés au bloc administratif et les dirigea vers une salle où devait avoir lieu une séance de propagande cinématographique forcée. Les derniers n'ayant pas voulu y assister, alors commença la répression. Au lieu de revenir dans le camp auprès de leurs frères, ils furent mis en cellule après avoir été bastonnés par le garde du camp qui se trouvait alors sous le commandement du lieutenant Chapalain. Ayant appris que les 22 avaient été mis en cellule pour avoir refusé de prendre part à une propagande mensongère qui les touchait dans leur dignité d'hommes et d'Algériens, les autres internés demandèrent à la Direction, en l'occurrence à l'administrateur Dumont, commandant le camp, de recevoir une délégation. Ce dernier, influencé par Picardot, ayant refusé de la recevoir, les internés au nombre de mille cinq cents eurent alors recours à l'arme du détenu politique, c'est-à-dire la grève de la faim — 5 juin 1959 —; voyant que rien ne pouvait faire plier ces « irréductibles », Picardot fit venir le 6 juin les C.R.S.

« Dès leur arrivée, ils furent dirigés sur le nouveau camp. Les « hébergés » qui se trouvaient dans la cour furent bastonnés avec des casse-têtes. Pour échapper au massacre, ceux qui pouvaient tenir debout regagnèrent les baraquements d'où ils furent délogés au moyen de bombes lacrymogènes. C'est ainsi que dans la chambre 14 il fut lancé 75 et dans la chambre 8 soixante grenades lacrymogènes.

« Contraints de sortir un à en, les mains en l'air, ils se trouvèrent en face d'une haie de C.R.S. qui les reçurent à coups de matraque. Lorsque tout le monde fut étendu les C.R.S. s'arrêtèrent. Le bilan du désastre fut celui-ci : quatre cents blessés dont deux perdirent un œil (Redjal Saïd et Bouderbala Sahbi) et deux autres les testicules écrasés (Azazna Rabah et Latrache Mohamed).

« Une discussion violente s'engagea entre le commandant des C.R.S. et l'administrateur Dumont sur les responsabilités au cas où des internés viendraient à mourir à la suite des coups. Picardot, comme toujours, répliqua qu'il avait le bras long pour couvrir tout cela et ordonna aux C.R.S. de se diriger vers l'ancien camp pour refaire le même coup. Dès leur entrée, le commandant des C.R.S. déclara qu'il venait pour une fouille « très inamicale ».

Aussitôt les militaires commencèrent par casser les valises, briser les miroirs, déchirer les vêtements. Non contents de cela, ils rassemblèrent le linge déchiré et versèrent dessus du lait, de l'alcool, de la Javel, de l'encre, etc., ensuite ils se mirent à bastonner les internés dont 30 furent admis à l'infirmerie : 3 dans un état grave : Hamoudi Mohamed, Khitmane Ahcène, Boudjemana Hocine.

« Tout de suite après, le lieutenant Chapalain rassembla les internés blessés légèrement et toujours sous la menace leur demanda de désigner « six volontaires » pour aller travailler à l'extérieur du camp. Devant le refus des détenus, qui précisèrent qu'ils n'étaient pas astreint aux travaux forcés, le colonel déclara qu'il allait faire revenir les C.R.S. Jusqu'au jeudi 11 juin, cette comédie persista. La garde pénétrait 3 à 4 fois par jour et obligeait les internés à se mettre au garde-à-vous, à se raser tous les matins et enfin, toujours menaçant, réclama 14 « esclaves » au nouveau camp et 6 à l'ancien. Par-dessus le marché, il voulait faire saluer à des nationalistes algériens le drapeau qui les opprimait. N'ayant pas obtenu satisfaction, les C.R.S. arrivèrent de nouveau le 11 juin 1959. Avant de les introduire dans le camp, la garde rassembla les détenus dans la cour, le lieutenant Chapalain appela 25 internés. Tout de suite après, une section de C.R.S. entra et se mit à frapper violemment les 25 « otages » qui s'effondrèrent tous et ce en présence des autres détenus. Le but recherché était de créer des réactions afin que les militaires qui les entouraient pussent tirer, car l'ordre leur avait été communiqué à haute voix. Ensuite, ils intimèrent aux internés l'ordre de rejoindre leur baraque respective et de se déshabiller entièrement.

« Puis, ils les firent sortir en tenue d'Adam un par un dehors où ils furent reçus au nouveau camp par des coups. Ensuite les C.R.S. les obligèrent à se parquer à genoux dans un espace très restreint. Cela dura 3 heures environ. Pendant ce temps, d'autres C.R.S. pénétrèrent dans les chambres et détruisirent tout ce que possédaient les détenus. Ils prirent l'argent, les montres, les stylos et tous les objets précieux et déchirèrent tout le reste avec leurs grands couteaux. Certains internés ayant omis dans leur hâte d'enlever les montres et les bagues reçurent des coups sur leurs mains. Dans leur haine et leur sauvagerie, les C.R.S. leur arrachèrent ces reliques et les brisèrent et tout cela sous les yeux de l'administrateur Dumont et du colonel psychologue Picardot. Lorsqu'ils se retirèrent, le bilan fut le suivant : 350 blessés légers

dont 60 admis à l'infirmerie. Entre le nouveau et l'ancien camp, il y a 149 internés qui furent parqués dans une quinzaine de cellules de 1 m 20 sur 3 m. Ils y restèrent jusqu'au 15 août. Pendant leur séjour dans ces cellules, ils furent astreints aux travaux obligatoires et le colonel Picardot alla même jusqu'à faire arracher de l'herbe à certains avec la bouche, tel Dehimi Mohamed.

« Depuis le 6 juin, les internés vivent dans la terreur. Pendant une quinzaine de jours, la garde pénétra régulièrement 2 à 3 fois par jour dans le camp, obligeant les internés à se mettre au garde-à-vous, à crier fixe. Les petits militaires du service psychologique s'en donnent à cœur joie. Toujours sous la menace et en présence de la garde et surtout du lieutenant Chapalain, Picardot fit interroger tous les assignés et leur posa la question suivante : « Êtes-vous pour le Général ou Ferhat Abbas, pour l'Algérie française ou l'Indépendance? » La réponse ayant été pour l'indépendance et pour Abbas, Picardot prit alors des mesures draconiennes : couvre-feu à 21 heures, appel de nuit, suppression des lettres, des journaux, etc. La lecture des notes qui sont collées au tableau d'affichage sera édifiante pour une Commission qui viendrait à visiter le camp. La répression continue toujours : c'est ainsi que les internés du camp 0, afin de ne pas adresser la parole à leurs frères du camp 1, vont chercher la soupe accompagnés par la garde, vont aux douches toujours en compagnie de la garde. Pour avoir fait signe à un ami, Djemane Raban, secrétaire national de l'U.G.T.A., a fait 15 jours de cellule d'où il est sorti le 1er septembre 1959 et ce, malgré une fracture au bras.

« Un interné qui a demandé audience au colonel Gueydon, commandant le centre, pour l'entretenir de questions matérielles concernant le camp 0, a été battu et mis en cellule par Picardot qui le reçut à la place du commandant du centre, le 12 septembre 1959. Malgré le départ de l'administrateur Dumont et son remplacement par le colonel Gueydon, la situation demeure toujours la même. A signaler que le colonel Gueydon semble plutôt épouser les idées de Picardot. Voilà dans quel camp j'ai été transféré. J'allais oublier de te dire que les internés qui arrivent à Bossuet sont battus dans les locaux administratifs et ce dans le but de les intimider. Malgré cela le moral de tout le monde ici est excellent et quoi qu'il arrive, les détenus ont prêté serment de rester fidèles à l'esprit de la Révolution. »

A QUOI RÊVENT LES ENFANTS D'ALGÉRIE ?

Quelque part en Algérie, un instituteur a donné à ses élèves — âgés de 10 à 14 ans — le sujet de rédaction suivant : « Que feriez-vous si vous étiez invisible ? »

Toutes les réponses furent semblables. Nous en publions ici quelques-unes, parmi les plus caractéristiques.

12 ans 7 mois.

Si nous étions invisibles, je mangerais ce que je veux. Je dévaliserais la banque. Je volerais une Pusch [1]. Je tuerais les paras, même les zouaves. Je casserais l'hélicoptère. Je porterais tout ça à ma mère. Je vais dans les maisons des Français, je tuerais les Français. Les gens qui se bagarrent, je leur ferais peur. Je frapperais les hommes qui battent les enfants. Je vais chez le gouvernement français, je lui enlèverais les mitraillettes, et la guerre est finie. Les Français vont se sauver. Je volerais des bombes H, je les placerais dans les villes riches.

L'Algérie aux Algériens.



13 ans 9 mois.

Si je suis invisible, je vais tuer les soldats et les parachutistes, et quand je n'ai pas d'argent, je vais à la banque, je vole l'argent, je sors et je dépose une bombe à l'hôtel Touring [2]. Je vais voler

1. *Une motocyclette de cette marque.*
2. *Hôtel fréquenté exclusivement par les officiers de l'armée française et les Européens.*

des mitraillettes, des balles, et je vais à Paris voler un bateau, des automobiles, et des vespas. Et je vole au vent. Un jour si un homme veut m'attraper je le tue. Après quand j'ai besoin d'un avion je vole et personne ne me voit. Je vais acheter des mitraillettes et je monte au Djebel Aurès [1], je leur donne des fusils et on prend l'indépendance de l'Algérie et nous sommes contents avec notre drapeau vert et blanc et une étoile.



13 ans 4 mois.

Si je suis invisible, je dévaliserais la banque, je donne l'argent aux mendiants de la rue qui n'ont pas d'argent. Je rentre dans les prisons et libère les hommes qui se battent pour leur bien.

Je tuerais les paras qui font la torture aux hommes. Comme des Indiens, je poserais des bombes dans les bars, dans les casinos, dans les casernes. Je tuerais tous les paras de Massu. J'attaque les convois d'armes, et je les donne aux hommes à Paul Cazelles [2].

Je volerais des bijoux aux femmes françaises comme font les paras de Massu; ils prennent les photos de femmes pour les montrer aux hommes. Ils ne peuvent pas prendre Alger : elle appartient aux Arabes. Vive les moudjahidines [3].



Si j'étais invisible, je frapperais tous ceux qui font du mal, je tuerais tous les paras parce qu'ils font du mal, et je volerais tout ce qui me plaît. Je volerais des portefeuilles à son camarade et à lui pour qu'ils se battent entre eux, et puis je libérerais tous les prisonniers qui sont à Barberousse [4]. Je volerais de l'argent à la banque et je le donnerais aux vieillards parce qu'ils me font pitié. Et les vieillards deviennent riches et les riches deviennent pauvres. Je massacrerais tous les soldats qui viennent à Alger. Et les terroristes font leur bien.

1. *Massif montagneux du Sud-Est algérien où se sont constitués les premiers maquis de l'Armée de Libération Nationale.*
2. *Camp de concentration où sont internés les détenus politiques algériens.*
3. *Ce sont les soldats de l'A.L.N.*
4. *Prison d'Alger.*



11 ans 5 mois.

Si j'étais invisible, je volerais du sucre à maman. Je travaillerais. Je vais faire une bombe au commissariat. Si j'avais un pistolet, je vais tuer les bouchénacha [1]. Si j'avais un fusil de guerre je serais fellaga. Si je suis grand, je travaillerais, si mon père me donne pour aller au cinéma, je l'aime beaucoup. Si j'avais un fusil de chasse, je serais chasseur. Et quand je serai en sixième je travaillerai bien, et il me donne rien que des très bien. Si je pouvais je volerais le fanion de la classe. Si je pouvais travailler, je travaillerais.



12 ans 5 mois.

Je vais chez Bourgès Maunoury, je le tue. Je tue tous les Français, toute la France et quand je m'en vais en Tunisie, ils font une fête, ils disent Vive Houria [2]. Je vais au Maroc ou en Egypte et tous ils crient « vive l'indépendance, vive l'invisible ». C'est pas fini, et je retourne en France, je leur vole des avions, des fusils, des hélicoptères, des soucoupes, des bombes atomiques, et je crie vive les Arabes, vive les fellaga, vive Nasser, vive Bourguiba et vive Fehrat Abbas.

L'Indépendance aux Arabes
Vive l'indépendance de l'Algérie.



13 ans 4 mois.

Si j'étais invisible, je dévaliserais la banque, je tuerais des hommes, je volerais du pain, des pommes, des figues, des taxis. Je tuerais aussi les policiers. Je libère les prisonniers. Où je tue

1. *Bouchenacha, indicateur de police de la Kasbah, fut exécuté par les groupes urbains de l'A.L.N. au début de la Révolution. Dans le langage populaire son nom est devenu synonyme de traître.*
2. *L'Indépendance.*

où je vole, personne ne me voit. Et si je veux être le roi, je le ferais. Je volerais des mitraillettes, des revolvers, des bombes et je les déposerais au milk-bar [1], à la cafeteria [1] et je tuerais aussi Robert Lacoste, Bourgès Maunoury, et c'est moi qui ai tué Ali Chekkal en sortant du stade, ils ont pris un innocent, un passant, mais ce n'est pas lui qui l'a tué, c'est moi. Qui m'a dit tue les soldats ? C'est ma tête, et je tue, je tue les mounafiqines [2]. J'attaque les paras de Massu, ces misérables, ces voleurs, ces imbéciles, ces idiots, ces crétins. *Abat les paras de Massu.*

J'irais jusqu'à Guy Mollet et Robert Lacoste, je les tuerais. J'irais au djebel Aurès, je donnerais du courage à nos frères les *glorieux Moudjahidines* que je trouverais là-bas, je lancerais des grenades aux paras qui viendraient là-bas, dans ce lieu saint, et lorsque nous apporterons l'Indépendance, je lèverai moi-même le drapeau. Puis, si je mourais, ça fait rien. J'aurais fini la mission que Allah me confierait.



10 ans 8 mois.

Si j'étais invisible, le premier travail que je ferais c'est d'aller me venger sur les paras qui ont fait tant de misère à mes frères. Je prendrais une corde et j'étranglerais le dernier des paras qui patrouilleraient dans le tunnel de notre quartier [2] et je lui prendrais ses armes, puis je courrais derrière les autres paras et je les tuerais. Et s'ils osaient faire tout ce qu'ils avaient l'habitude de faire, je leur ferais double torture avant de les tuer. Et c'est pas fini, j'irais saboter tous leurs plans; je poserais des bombes dans les quartiers français. Si je pouvais travailler comme mon maître, j'achèterais une villa. Si j'achète une villa ça veut dire que je suis le Sultan de tout le monde et pas la France.

1. *L'enfant vise des lieux où des attentats à la bombe avaient été déjà commis en 1956.*
2. Mounafiqine : *pluriel de mounafaq : traître.*
3. *Beaucoup de maisons se touchent par le haut dans les ruelles étroites de la Kasbah, faisant de ces ruelles de véritables tunnels.*



11 ans.

Je vais étrangler les parachutistes et dévaliser la banque. Mettre une bombe au commissariat et délivrer les prisonniers. Et je vais ensuite voler les bijoux. Et je délivre mes trois frères prisonniers des soldats. Et je massacrerai tous les Français grands et petits sur mon chemin. Et je volerai les mitraillettes, des pistolets automatiques, des mitrailleuses, des bombes de toutes sortes, et mitraillerai les soldats français. Et tuer avec le Mat 49 les mouchards aux soldats français. Et puis je monte au djebel Aurès donner les fusils, les mitrailleuses pour gagner l'indépendance de l'Algérie. *Vive l'Algérie libre et indépendante.*



12 ans 6 mois.

Si j'étais invisible, je dévalise la banque. J'étrangle les hommes. Je vole des Pusch, des Nortons, des Triomphes. Je tue les paras. Je tue le commissaire et je libère les prisonniers. Je donne aux mendiants de l'argent, tous les pauvres deviennent riches, et tous les riches deviennent pauvres, et je vole celui qui me plaît, celui qui fait du mal aura du mal, celui qui fait du bien aura du bien. Je tuerais des mouchards.



14 ans 7 mois.

Si j'étais invisible, je rentre à la caserne et je tue tous les soldats qui sont dans la caserne et je jette une bombe dans la caserne. Et après je vais chez les parachutistes et je les tue comme des chiens. Et je vole les mitraillettes, les revolvers, et les fusils. Je vais dans tous les postes de police et je jette des bombes. Et après, je tue les C.R.S. et je vais à l'Aurès et je tue tous les qui sont en train d'attaquer les rebelles.

Vive les Arabes et vive les F.L.N.

Marc Barbut.

QUELQUES ASPECTS MATHÉMATIQUES DE LA DÉCISION RATIONNELLE

Les mathématiques de l'homme dont Claude Lévi-Strauss signalait il y a quelques années l'existence au grand public* ne constituent pas une branche des mathématiques : celles qui ont servi en Ethnologie sont aussi différentes de celles qu'on a pu appliquer avec succès à certaines questions de Linguistique que ces deux disciplines l'une de l'autre. Il ne s'agit pas non plus d'une science sinon entièrement constituée en corps de doctrine, du moins suffisamment élaborée pour qu'on puisse en classer les grands chapitres et les idées maîtresses, comme par exemple la Physique Mathématique; mais plutôt d'un ensemble très divers de travaux entrepris à propos de certains problèmes où les hommes sont en jeu, et qui ont pu soit emprunter aux chapitres existants de l'édifice mathématique, soit provoquer des recherches dans des voies entièrement nouvelles, soit enfin ramener l'attention sur de très vieux problèmes parfois tombés dans l'oubli. Ces trois caractères se trouvent dans ce que certains appellent déjà la Théorie mathématique de la Décision, qui serait ainsi une branche des « mathématiques de l'homme », et qui englobe tous les travaux conduits en utilisant l'appareil logique des mathématiques pour tenter de répondre à la question : comment, dans des circonstances données, choisir rationnellement l'action à entreprendre? Domaine très vaste, on le voit, puisqu'il peut aussi bien s'agir de décisions collectives qu'individuelles, que les « circonstances » peuvent situer dans le contexte de la Science politique comme de l'Art militaire ou de la gestion économique, ou encore, plus modeste-

(*) *Esprit*, nº 10, 1956.

ment, des jeux de société. Aussi avons-nous renoncé à en donner ici une vue générale qui n'aurait pu être que très superficielle, et avons-nous préféré placer le lecteur devant quelques-unes de ces circonstances particulières, que nous avons choisies assez arbitrairement, en nous efforçant de le faire participer à la démarche du mathématicien. C'est un domaine dont chacun d'entre nous a une connaissance intime (n'avons-nous pas, à tout instant, à prendre des décisions, privées ou publiques ?). Cela n'aidera guère le lecteur à nous suivre; il est probable au contraire que certains seront fort dépaysés à suivre le chemin que l'esprit de géométrie s'y fraye avec ses gros sabots, et y trouveront défigurée une réalité qui leur est familière. Qu'ils acceptent cependant de ne pas le condamner d'avance, et de nous accompagner dans cette courte exploration.

Les rapports qu'entretiennent mathématiques et politique sont fort anciens; sans remonter à Platon et au Livre VIII de la *République*, les travaux auxquels s'est livré Condorcet, fort calomnié de son temps, mais que l'on réhabilite de nos jours (3) * en sont une illustration. C'est l'un des problèmes qu'il a abordés dans son *Essai sur la Constitution et les fonctions des Assemblées provinciales*, qui nous servira de point de départ.

Lorsqu'en 1785 Condorcet publie son mémoire, nous sommes à la fin du siècle des lumières, à la veille de la Révolution; le *Contrat social* a été publié il y a 23 ans. Parmi les problèmes que pose l'exercice pratique de la Démocratie, à laquelle aspirent la plupart des esprits éclairés de cette époque, il en est un, central, et dont les mathématiciens ne dédaignent pas de s'occuper : si la démocratie est le gouvernement par le peuple, comment, à partir des volontés particulières des citoyens, dégager la volonté générale? Le souverain, c'est la société tout entière, c'est-à-dire une collection d'individus ayant chacun sa volonté, ses intérêts : volontés contradictoires, intérêts qui s'opposent; lorsque la société aura un choix concret à opérer, il est très peu probable qu'il y ait unanimité sur ce qui est préférable. Dès lors, il faut trouver un moyen de composer entre elles les préférences individuelles de façon à en faire ressortir une préférence collective.

Un moyen, il semble qu'il y en ait un, simple et éprouvé : faire voter les gens, et suivre l'avis de la majorité. Mais les choses

(*) Les chiffres entre parenthèses renvoient à la Bibliographie placée à la fin de l'article.

sont-elles si simples que cela, ce moyen a-t-il vraiment été éprouvé dans toutes ses conséquences? Passons sur ce qu'a peut-être d'abusif le fait d'additionner ainsi des opinions comme de vulgaires têtes de bétail ou des pièces de monnaie (l'opinion de l'individu Pierre n'est-elle pas aussi peu homogène à celle de Paul que ces choux à ces carottes dont on apprend aux petits enfants qu'il faut se garder de les additionner entre eux?). Admettons que ce moyen, malgré cette très grave objection qu'on peut lui faire d'emblée, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, soit le meilleur tant qu'on n'a pas trouvé mieux, et en tout cas préférable à la monarchie absolue à laquelle on l'oppose généralement au XVIIIe siècle. C'est la notion même de majorité, parfaitement claire lorsqu'il s'agit d'un choix dichotomique, d'un vote par oui ou par non, qu'il est nécessaire d'abord de préciser quand il faut classer dans un ordre de préférence plus de deux options offertes aux suffrages des citoyens.

Supposons par exemple qu'un jury ait à classer trois candidats A, B et C. Chaque membre du jury traduira son opinion par un classement du type : A est préférable à B qui est préférable à C, ce qui pourra s'écrire en abrégé :

A B C

Si nous écartons la possibilité (sur laquelle nous reviendrons) qu'un membre du jury se déclare incapable de comparer certains candidats entre eux, ou qu'il y ait des *ex æquo* dans les classement individuels, il y aura ainsi six ordres de préférence possibles :

ABC, BCA, CAB, ACB, CBA, BAC.

Chaque membre du jury exprime son opinion, et les voix se répartiront en six catégories. Supposons qu'il y ait soixante votants, le résultat du scrutin sera par exemple donné par le tableau :

A B C	B C A	C A B	A C B	C B A	B A C
(1) 20	18	1	1	15	5

Que va-t-on faire de ce résultat? Adopter l'avis de la majorité relative, c'est-à-dire le classement A B C? Mais ainsi A sera placé en tête, alors que 33 votants, la majorité absolue, le mettent au dernier rang; il n'est mis au premier rang que par 21 votants, alors que 23 d'entre eux y placent B. Pour tâcher d'en sortir, procédons à un second tour de scrutin; voici son résultat :

ABC	BCA	CAB	ACB	CBA	BAC
(2) 20	0	1	1	15	23

Il n'y a toujours qu'une majorité relative; l'adoption de celle-ci au second tour consiste à choisir le classement B A C. Or, regardons bien ce qui s'est passé : toutes choses restant égales par ailleurs, 18 voix se sont portées de l'ordre B C A à l'ordre B A C. Pour ces dix-huit votants, A s'est élevé dans l'échelle de leurs préférences, et il est resté au même rang pour tous les autres : et pourtant, il est descendu du premier au second rang dans le classement collectif!

Il n'y a, dira-t-on, qu'à faire voter les gens jusqu'à ce que se dégage une majorité absolue. Suivons ce conseil; nous y voici enfin :

ABC	BCA	CAB	ACB	CBA	BAC
(3) 22	0	1	1	31	5

C B A est adopté à la majorité absolue; comparons encore ce résultat avec le tableau (1). Ici, c'est l'ordre relatif entre A et B qui s'est modifié pour deux des votants, passant de B A à A B, alors qu'il est resté le même pour tous les autres. La préférence de A à B a donc gagné des suffrages; en dépit de cela, la collectivité cesse de préférer A à B, et exprime la préférence inverse!

Décidément, la règle de la majorité, relative ou absolue, telle qu'elle a été appliquée, présente trop de contradictions; il faut la modifier de façon à les éliminer. Il y a un moyen simple d'y parvenir, que propose Condorcet : totalisons les voix pour lesquelles A est préféré à B; puisque entre A et B il n'y a que deux ordres relatifs possibles, A B et B A, l'un d'entre eux aura nécessairement la majorité absolue : c'est celui-ci qu'adoptera le jury.

Procédons de même pour les deux autres couples, B C et C A; connaissant les trois ordres de préférence par couple qui ont la majorité absolue, nous en déduirons le classement collectif. De cette façon, nous obtenons pour le tableau (1) : B C a 43 suffrages, C A en a 34 et B A en a 38, de sorte que le classement collectif est :

B C A

B est bien en tête, A au dernier rang, comme il se devait. De la même manière, le second scrutin fournit le classement :

B A C

Le paradoxe que nous y avions vu est éliminé. Enfin le tableau (3) nous donne évidemment :

C B A

puisque cet ordre a la majorité absolue, ce qui n'est plus contradictoire avec le résultat du premier scrutin.

Serions-nous au bout de nos peines? Cette seconde règle qui élimine si bien les incohérences de la première, ne recèle-t-elle pas quelque piège? Fabriquons d'autres exemples, afin d'en explorer les possibilités :

	A B C	B C A	C A B	A C B	C B A	B A C
(4)	20	17	10	3	8	2

A est préféré à B par :

$$20 + 10 + 3 = 33 \text{ votants}$$

B à C par :

$$20 + 17 + 2 = 39 \text{ votants}$$

donc la collectivité, qui préfère A à B et B à C adopte l'ordre :

A B C

Ce qui implique qu'elle préfère A à C. Or C est préféré à A par :

$$17 + 10 + 8 = 35 \text{ votants}$$

c'est-à-dire la majorité! Voici le piège découvert par Condorcet, et qu'on a nommé pour cela « Effet Condorcet ». Ce n'est plus un classement des candidats qui nous est fourni, mais un arrangement circulaire :

A est préféré à B qui est préféré à C qui est préféré à A.

Il n'est donc plus possible de les départager ni d'opérer un choix; tous ont les mêmes droits à la première place, et ce terme même de première place n'a plus de sens ici; nos trois candidats sont équivalents.

La difficulté est de taille. « Gouverner, c'est choisir » a-t-on dit. Or les options entre lesquelles une collectivité souveraine doit opérer une décision ont en général plus de deux termes; pour choisir, il faudra bien ranger ces options dans un certain ordre (de préférence, de priorité, etc.) de façon qu'au moins l'un des termes apparaisse en première place. Il faudra même en général qu'en vue de l'action tous les termes soient classés, ne serait-ce dans certains cas que parce que les actions humaines se déroulent

dans le temps; cela leur impose un ordre de succession temporelle : telles sont les contraintes liées à la structure linéaire du temps. Pouvons-nous espérer que l'effet Condorcet se présente assez rarement pour que ses inconvénients ne se fassent pratiquement pas sentir? On démontre que sa probabilité, dans l'ensemble de tous les résultats de scrutin possibles, croît de 5,6 % lorsqu'il n'y a que trois votants, à une valeur voisine de 9 % lorsque leur nombre augmente indéfiniment : un cas sur onze, c'est loin d'être négligeable, d'autant plus que nous avons fait l'hypothèse que chacun des votants était capable de classer les trois termes A, B et C; la fréquence des cas où le classement collectif ne sera plus possible ne peut qu'augmenter si nous levons cette restriction, et si certains des votants ne sont pas individuellement capables de faire un tel classement.

Il nous faut donc trouver une autre règle; mais pour ne pas retomber dans les mêmes chausse-trapes, il convient d'abord de bien cerner la nature de la difficulté logique qui s'est présentée ici. Dire que les opinions individuelles sont des classements des trois termes A, B et C, c'est dire que la relation de préférence entre deux d'entre eux a la propriété que :

Si A est préféré à B et B est préféré à C, alors A est préféré à C.

Nous dirons que la préférence est une relation transitive, ou encore que les préférences individuelles sont rationnelles. Multiples sont, de par ce monde, les réalisations de la transitivité; les relations qu'expriment les mots « égal à », « frère de », « commensurable à », « après que » en sont quelques exemples; sans oublier la plus importante d'entre elles, l'implication logique, ou, ce qui revient au même, la relation « est contenu dans », qui montre à quel point la transitivité est profondément liée à la nature humaine: nous raisonnons « transitivement », toute notre logique, le discours bien construit, repose sur ce postulat que les propositions s'enchaînent transitivement par implication. Quand nous parlons d'opinion individuelle cohérente, rationnelle, ce que nous exigeons implicitement d'elle, c'est que la relation de préférence qu'elle exprime soit transitive; or l'Effet Condorcet consiste en ceci qu'ayant combiné suivant une certaine règle, la règle majoritaire, les préférences individuelles entre couples de termes pris séparément, la relation qui en résulte n'est plus transitive : cette règle

ne préserve pas la transitivité, l'opinion collective qu'elle dégage n'est pas rationnelle. Autrement dit, on n'a pas le droit « d'additionner », de cette façon tout au moins, des opinions; mais nous y reviendrons.

Et une première condition que nous devons au contraire imposer à la règle cherchée sera de préserver la transitivité. Cas particulier du problème plus général suivant : étant donnée une collection d'ensembles (ici, la collection des opinions) ayant tous une même structure (ici, ce sont tous des classements) quelles sont les manières de les composer qui conservent cette structure? Qu'il faille beaucoup de précautions dans ce genre de questions, un autre exemple donné en 1843 par Cournot lors du grand débat sur « l'homme moyen » (7), le montrera : prenons une collection de triangles rectangles; calculons la moyenne de leurs hypothénuses, et la moyenne de chacun des côtés de l'angle droit. Les trois nombres ainsi obtenus seront les côtés du « triangle moyen ». Est-ce un triangle rectangle? En général non. Il suffit pour s'en assurer de prendre un exemple numérique :

	Premier côté	Second côté	Hypoténuse
Premier triangle ..	3	4	5
Second triangle...	12	5	13
Moyenne	$\frac{3+12}{2} = 7\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	9

Chacun des deux triangles composés satisfait à la relation de Pythagore :

$$(3)^2 + (4)^2 = 25 = (5)^2.$$
$$(12)^2 + (5)^2 = (13)^2$$

Mais non le triangle moyen :

$$(7\ ½)^2 + (4\ ½)^2 = 76\ ½$$
$$(9)^2 = 81$$

Ainsi, la règle cherchée, ou « fonction de choix social », suivant la terminologie du mathématicien américain K. J. Arrow, qui eut le premier le mérite de clairement poser le problème et de le résoudre il y a une dizaine d'années (1) dans l'ignorance, semble-t-il, des travaux de Condorcet à ce sujet, devra satisfaire à un :

Premier principe : A partir de l'ensemble des classements individuels, ou « état de l'opinion », la règle fournit un classement.

Essayons d'expliciter les autres principes qui ont implicitement été admis dans ce qui précède, de façon que soit bien en lumière tout ce que nous exigeons de notre fonction de choix social. Dans la règle de Condorcet, pour déterminer la préférence collective entre A et B, on ne se servait que des préférences individuelles entre A et B, en faisant abstraction de la position de C, ou éventuellement d'autres termes D, E, etc., dans les classements individuels. Autrement dit :

Second principe : la fonction de choix social doit être telle que pour tout couple de termes A, B la préférence collective ne dépende que des préférences individuelles entre ces termes; elle doit être indépendante des préférences pour les autres termes.

Il va de soi que le classement collectif ne doit pas être imposé a priori et donné une fois pour toutes, quel que soit l'état de l'opinion; il doit dépendre effectivement des classements individuels, et étant donné un couple A, B, la préférence entre eux ne doit pas être déterminée à l'avance : donc il doit exister au moins un état de l'opinion pour lequel la règle dira que la société préfère A à B, et au moins un pour lequel elle exprimera la préférence collective inverse. D'autre part, ce qui nous a choqué lorsque nous sommes passé du tableau (1) au tableau (2), c'est que, partant d'un état où la société préférait A à B, et le modifiant de façon que A s'élève dans certaines échelles de préférence, sa position restant la même dans les autres, la société cesse de le préférer à B. Nous imposerons donc à notre règle que chaque fois que cette circonstance se produit, A reste préféré à B.

Mais alors, considérons un état de l'opinion dans lequel A est préféré à B (il y en a au moins un), et supposons que les classements individuels dans lesquels B est avant A se modifient de sorte que A y soit maintenant avant B, les autres étant inchangés; dans ce nouvel état de l'opinion, la société doit donc toujours préférer A à B; or les individus y préfèrent tous A à B, et d'après le second principe la préférence sociale entre A et B ne dépend que des préférences individuelles entre ces deux termes :

Donc dans tous les états de l'opinion où les individus sont unanimes à préférer A à B, la société préfère A à B. C'est le :

Troisième principe : Si les individus sont unanimes à préférer A à B, la règle doit fournir un classement collectif dans lequel A est préféré à B.

C'est le principe d'unanimité de Pareto; il va d'ailleurs de soi,

pour une règle qui se veut démocratique. Et c'est ici qu'Arrow démontre son fameux théorème :

Théorème : Il n'existe qu'une fonction de choix social qui satisfasse aux trois principes posés : c'est la règle dans laquelle la société adopte toujours l'opinion de l'un particulier de ses membres, choisi une fois pour toutes.

Cette règle consiste donc à suivre toujours l'avis d'un seul individu, qui dicte son opinion à la collectivité : c'est la dictature! Résultat paradoxal, provocant, que ces trois principes qui semblent si anodins, qui sont même, qu'on y réfléchisse, une simple question de « bon sens », soient incompatibles avec tout autre mode d'exercice de la souveraineté que la dictature d'un seul. Le lecteur désireux d'approfondir la question trouvera la démonstration d'Arrow, très simple, mais elliptique, dans (1); une autre, beaucoup plus éclairante quoique plus longue (ou sans doute parce que plus longue), due à G. Th. Guilbaud, dont tout l'article est d'ailleurs à lire, dans (7) *.

Ce théorème illustre de façon remarquable la nature des services que les mathématiques peuvent rendre aux sciences politiques : vous voulez établir un mode de gouvernement, une constitution; vous voulez que certains principes soient respectés. Question préalable : commencez par vous demander si vos exigences ne sont pas contradictoires, logiquement incompatibles. Dans l'exemple choisi, si vous refusez la dictature, il faut que l'un des trois principes posés soit violé, il n'y a pas moyen d'y échapper. Bien sûr, nous savons aujourd'hui par expérience, historiquement, que les régimes démocratiques fonctionnent souvent de façon boiteuse, que la démocratie idéale dont rêvaient les hommes de 1785 n'existe pas. Mais à cela, par delà toutes les raisons sociales, psychologiques, etc., que l'on a pu invoquer, et à un niveau plus profond, il en est d'un autre ordre, de l'ordre de la nécessité logique **.

(*) Il est immédiat de vérifier que la dictature satisfait bien aux trois principes posés.

(**) Ce point de vue fondamental est encore presque toujours oublié dans nos débats sur la démocratie, les constitutions, etc. Il est remarquable à cet égard que la revue *Esprit* ait pu publier en septembre dernier un numéro sur la Démocratie et ses problèmes sans qu'une seule ligne soit consacrée au problème logique préalable; oubli d'autant plus surprenant que cette même revue a publié autrefois l'article de C. Lévi-Strauss cité plus haut, qui y voisinait d'ailleurs avec un exposé de G.-G. Granger sur l'Économique Nouvelle.

Pour éclairer ce point, examinons de plus près les conséquences du théorème d'Arrow. Si nous ne sommes pas sous la dictature absolue d'un seul individu, c'est que l'un au moins des trois principes est violé. Passons sur le principe d'unanimité, dont la légitimité est évidente. C'est sur les deux premiers que porte la discussion. Supprimer le premier principe, c'est, nous l'avons vu, permettre qu'apparaisse l'effet Condorcet, c'est-à-dire des circonstances dans lesquelles la société sera incapable d'effectuer un choix entre les options qui lui sont offertes; situation qui nous est, hélas, assez familière, que ce soit pour cette raison ou pour d'autres.

Le second principe peut-il être affaibli? C'est lui qui a fait couler le plus d'encre. Il n'est pas douteux que lorsque nous avons à juger les deux termes d'une option, des considérations étrangères à ces deux termes pèsent sur notre jugement. Des expériences de psychologie faites récemment montrent même qu'il n'est pas rare que ce jugement soit renversé lorsque l'on change le « contexte » dans lequel l'option est présentée; ce qui est vrai pour les individus l'est a fortiori dans les assemblées, et les experts en tactique parlementaire savent depuis longtemps que l'ordre dans lequel les questions sont présentées aux suffrages a une grande influence sur le résultat du vote pour l'une d'entre elles. Ce second principe est donc pratiquement toujours violé. Mais il ne peut l'être en droit; quel que soit en effet le mécanisme utilisé pour dégager la volonté collective à partir des volontés particulières, si ce mécanisme devait faire entrer en ligne de compte pour exprimer le choix social entre un ensemble donné d'options, toutes les considérations qui déterminent chacun des choix individuels, il serait impossible de le réaliser car le nombre des « variables » dont dépendrait alors notre fonction de choix social serait pratiquement infini. Et en fait, toutes les procédures de votation pratiquées jusqu'ici satisfont à ce principe. Situation paradoxale : une procédure de votation doit être codifiée en accord avec un principe qui ne peut qu'être violé dans la pratique du vote, faute de quoi le mécanisme se « grippera » (Effet Condorcet) *.

Il convient maintenant d'insister tout particulièrement sur l'une

(*) On démontre que l'Effet Condorcet ne se présente pas si l'on astreint les opinions individuelles à ne pas être trop contradictoires, à avoir dans leur ensemble une certaine « cohérence » dont la définition technique importe peu ici; mais cela revient à restreindre la « liberté d'opinion » en ce sens que toutes les opinions ne peuvent plus s'exprimer en toute circonstance.

des conséquences de l'analyse qui vient d'être esquissée. Nous posions en commençant la question : les opinions s'additionnent-elles? La réponse est non. Cela fut clair dès que l'effet Condorcet nous est apparu : la « somme » de plusieurs opinions rationnelles obtenue en comptant des suffrages n'est pas une opinion rationnelle. Conclusion renforcée par le théorème d'Arrow : non seulement l'addition est ici illégitime, mais il n'existe aucune opération à laquelle nous puissions les soumettre sans courir le risque de rencontrer des incohérences (en ce sens que l'un des trois principes est violé). Et, si nous devons, faute de mieux, parce que nous avons de bonnes raisons, qui n'ont rien à voir avec les mathématiques, de considérer que le régime démocratique est le moins mauvais sinon le meilleur, procéder à des votes et compter des voix, n'aggravons pas notre cas en nous livrant à des opérations plus compliquées telles que des multiplications ou des divisions; un exemple typique de cette erreur est le système souvent proposé, parfois appliqué, qui consiste, pour classer les candidats à une élection, à leur faire attribuer une note par chaque électeur, puis à calculer le total des points que chacun obtient **. Il s'agit là d'une algèbre (l'arithmétique des quatre opérations) qui n'a pas été faite pour cela, et qui ne peut être appliquée sans dommage à un objet auquel elle n'est pas adaptée. C'est avant tout pour répondre aux besoins de la physique que les mathématiques se sont développées et ont pris leur grand essor du XIXe siècle; les sciences humaines sont d'un autre ordre; le support mathématique qu'elles appellent est encore presque entièrement à créer, mais le peu qui a déjà été élaboré suffit pour pressentir à quel point l'enrichissement dont les sciences humaines seront l'occasion pour les mathématiques se fera en d'autres domaines, dans des directions nouvelles. Cet article aura atteint l'un de ses buts si l'exemple qui vient d'être traité en a convaincu le lecteur.

Jusqu'ici, nous avons parlé de société, et de décision collective; mais le « modèle mathématique » que la considération de ce cas

(**) Ce système est en particulier appliqué dans la plupart des examens scolaires ou universitaires; cas dont l'importance n'est pas à démontrer dans notre société. Il est vrai que l'Université a depuis quelques années mauvaise conscience à ce sujet, et a tenté d'apporter quelques correctifs à ce qu'on a appelé diversement « l'arbitraire », « les incohérences », « les aléas » des examens et concours; mais elle n'a pas encore su poser le problème de fond, qui est du type Condorcet-Arrow; il serait temps qu'on s'en aperçoive enfin, si l'on veut repenser notre système de sélection.

concret nous a conduit à construire est susceptible d'autres applications, c'est-à-dire de décrire correctement des problèmes de décision apparemment bien différents; et c'est d'ailleurs l'une des causes de la fécondité des mathématiques que de ramener à un langage commun des phénomènes à première vue éloignés.

Un premier exemple est fourni par le cas d'un individu qui, comme notre société tout à l'heure, est placé devant plusieurs options entre lesquelles il veut déterminer son ordre de préférence; mais ces options, il pourra en général les classer au moyen de plusieurs critères, ou, si l'on veut, en se plaçant de plusieurs « points de vue » : le classement qui lui semblera le meilleur du point de vue de sa profession, par exemple, sera très différent de celui auquel il aboutira en tant que père de famille, ou comme homme politique ou membre d'une certaine religion. Si l'on assimile ces diverses personnalités aux votants du problème de Condorcet, on est ramené à la même situation de décision collective; dans cette hypothèse, chacun de nous serait, en face d'une décision à prendre, une assemblée délibérante où s'affrontent des individualités aux intérêts divergents. Lieu commun? Peut-être; mais les conclusions d'Arrow fourniraient alors une explication rationnelle d'une force singulière aux contradictions et aux illogismes des conduites humaines; car à cet égard, la solution qu'il a trouvée au problème de la volonté générale, et qui consiste pour la société à déléguer ses pouvoirs à un seul individu, serait illusoire (du point de vue abstrait où nous nous plaçons), cet individu étant à son tour une collectivité placée devant le même problème : c'est un cercle vicieux. Saluons au passage cette nouvelle rencontre avec la circularité, que nous retrouverons en d'autres détours, et tentons de briser le cercle.

Il semble qu'il le soit lorsque l'agent de décision n'a qu'un seul critère de choix, comme il est malgré tout assez courant, en particulier dans les questions économiques où l'objectif est en général bien délimité et précis : rendre maximum un profit, ou minimum un coût de fabrication, etc. On est cependant ramené dans bien des cas au même problème, car les résultats d'une décision prise aujourd'hui (qu'on pense en particulier aux questions d'investissement) prendront place dans un avenir sur lequel on n'a que des connaissances incomplètes; bien sûr, on peut toujours faire des hypothèses sur ce que pourra raisonnablement être cet avenir; à chacune de ces hypothèses le critère de choix adopté

fera correspondre un classement des options envisagées. Il s'agira ensuite de déduire de l'ensemble des classements un ordre entre ces options : c'est bien le problème de Condorcet, avec pour « votants » la collection des éventualités dénombrées. La question des investissements énergétiques, par exemple, se pose à peu près dans les mêmes termes aujourd'hui; quelles seront, en 1970 ou en 1975, pour les quatre principales sources d'énergie : charbon, pétrole, électricité hydraulique, énergie atomique, la structure de la demande, les coûts de revient, l'évolution des techniques d'utilisation, la part des inventions nouvelles? Autant d'inconnues sur lesquelles on peut au mieux faire des hypothèses vraisemblables, mais auxquelles il serait déraisonnable d'affecter, ne serait-ce qu'un coefficient de probabilité; tout au plus pourra-t-on préciser des limites assez larges entre lesquelles doivent se trouver ces probabilités. Ainsi, quelle que soit la décision prise, elle aura inéluctablement le caractère d'un pari, pari dont les chances elles-mêmes ne sont qu'approximativement connues.

Dans ces situations qui semblent désespérées, l'effort d'analyse dont nous venons de donner quelques exemples n'en est pas moins essentiel : il permet en effet « d'y voir clair » et, à défaut de fournir la décision optimale, d'en écarter certaines qui apparaîtront comme moins bonnes que l'ensemble des autres. Mais il est des cas extrêmes où les choses s'arrangent. L'un d'eux est familier, c'est celui où les éventualités dans lesquelles on pourra se trouver sont « probabilisables » : les données dont on dispose permettent de calculer les chances que chacune d'elles a de se produire, de sorte que la situation est assimilable à celle d'un jeu de hasard pur. Selon la règle que Pascal nous a enseignée *, le « joueur » calculera le gain qu'il doit espérer de chacune des actions qu'il peut envisager d'accomplir; ces actions seront alors classées dans l'ordre des valeurs décroissantes des espérances mathématiques qui y sont ainsi attachées. Encore cela suppose-t-il d'une part que pour chaque éventualité probable, et chaque action possible, on puisse exprimer le gain attendu au moyen d'une même unité monétaire (condition nécessaire pour qu'on puisse les soumettre au calcul; n'oublions pas les choux et les carottes), d'autre part

(*) Dans un jeu de hasard pur, l'espérance d'un joueur est la somme des gains qu'il peut attendre de chaque issue possible de la partie, chaque gain étant pondéré (multiplié) par la probabilité de l'issue correspondante.

que le « jeu » se répète, qu'il ne s'agisse pas d'un coup unique, de façon que, la loi des grands nombres jouant, espérance mathématique (calculée) et gain moyen (réalisé après un grand nombre de parties) soient presque sûrement confondus. Si l'une ou l'autre de ces hypothèses est abandonnée, la situation n'est guère plus brillante que dans les exemples précédents, bien que l'application du calcul des probabilités, dans la mesure où il est encore licite, permette en général d'être un peu moins désarmé *.

L'autre cas se situe à l'opposé; c'est celui de la compétition pure, où au lieu d'être en présence du hasard, vous êtes affronté à un adversaire rationnel dont les intérêts vous sont rigoureusement contraires; c'est l'agon opposé à l'aléa, selon la classification de R. Caillois (2). Soient donc deux joueurs Primus et Secundus, dont nous supposons que tout gain de Primus résulte en une perte égale pour Secundus, et réciproquement (ces gains et ces pertes s'exprimant dans la même monnaie, bien entendu, puisque nous parlons d'égalité entre eux). Chacun des adversaires dispose d'un certain nombre de façons de conduire son jeu, ou tactiques : pour Primus, une tactique est la suite des décisions qu'il prendra chaque fois qu'il aura le *trait*; compte tenu de toutes les éventualités possibles, le nombre des tactiques pourra être pratiquement infini, comme dans le cas des échecs; dans d'autres jeux, comme la morra, elles sont peu nombreuses. En tout cas, nous supposons que la règle du jeu permet toujours de les déterminer théoriquement; de même pour les tactiques de Secundus. Le déroulement d'une partie est alors déterminé par les deux tactiques choisies par les adversaires; la donnée de ces deux tactiques fixe donc le gain de Primus (et par suite la perte de Secundus). Nous appellerons duel un jeu répondant à cette définition **.

Comme dans toute partie effectivement jouée chacun des

(*) Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que l'outil mathématique soit sans efficacité en Économie; tout au contraire, sa réussite est remarquable chaque fois qu'il est utilisé à bon escient; dans l'exemple que nous avons cité en raison de sa parenté avec le problème de Condorcet, le résultat d'Arrow, tout négatif qu'il soit, n'en constitue pas moins un succès éclatant par la lumière qu'il apporte sur la nature des difficultés.

(**) Dans cette définition, nous ne faisons pas état de la possibilité que certains « coups » soient aléatoires, comme dans le bridge ou le poker; cette possibilité ne crée pas de difficulté théorique supplémentaire, et les résultats que nous énonçons ci-dessous restent valables dans ce cas,

adversaires aura employé une certaine tactique, et comme, d'après notre définition de ce mot, celle-ci, quelle qu'elle soit, entrera parmi celles qui ont été préalablement dénombrées (puisque toutes l'ont théoriquement été), tout se passe comme s'ils choisissaient leurs tactiques avant que commence la partie, et chacun dans l'ignorance du choix de l'autre. Le duel peut donc toujours être résumé par un tableau du type :

Secundus

Primus	α	β	γ	δ
a	0	2	6	— 3
b	4	3	5	4
c	— 2	— 3	7	— 1

Primus dispose de trois tactiques : a, b et c; Secundus de quatre : α, β, γ, δ. Le gain de Primus s'il emploie la tactique a et Secundus la tactique α est nul; s'il emploie la tactique a, et Secundus la tactique β, ce gain vaut 2, etc. (Les nombres négatifs correspondent à des pertes pour Primus.)

Ceci posé, que va faire Primus?

Afin d'alléger l'exposé, nous allons examiner un cas encore plus simple, le plus simple qui se puisse supposer, où Primus et Secundus n'ont chacun que deux tactiques à leur disposition (comme dans le jeu de pair et impair, par exemple). Les idées essentielles n'en apparaîtront pas moins, et c'est d'ailleurs en analysant un jeu analogue que Waldegrave découvrit le premier, vers 1712, ce qui est connu de nos jours sous le nom de théorème de von Neumann (9). Soit donc le duel de tableau :

Secundus

Primus	α	β
a	1	2
b	3	0

Ce qui peut arriver de pire à Primus, c'est que Secundus devine quelle tactique il emploiera; en ce cas, si Primus choisit a, Secundus jouera α, et s'il choisit b, Secundus jouera β, de façon que le gain de Primus soit le plus petit possible (intérêts opposés des adver-

saires). La prudence conseille donc à Primus de jouer a, car il s'assure ainsi qu'en aucun cas, et quoi que fasse son adversaire, son gain ne sera inférieur à 1 : il choisit la tactique « maximin », celle qui rend maximum le plus petit gain qu'il en puisse attendre (maximum du minimum). Secundus, de son côté, s'il raisonne de la même façon, jouera β, grâce à quoi il sera sûr que le gain de Primus ne sera pas supérieur à 2; il joue le « minimax » : celle de ses tactiques qui rend minimum le gain maximum de Primus. Et tant pis pour Primus si, au lieu d'être prudent il s'est laissé tenter par le gros gain possible de 3 que lui offre la tactique b; il sera pénalisé, car Secundus jouant β, son gain sera nul.

Ceci étant, nos deux adversaires pourront-ils s'en tenir une fois pour toutes à ces deux tactiques prudentes : a pour Primus et β pour Secundus, pendant une succession de parties? Sûrement non, car Secundus voyant que Primus joue toujours a, changera de tactique et jouera α, de façon à diminuer le gain de son adversaire; mais il ne pourra s'y tenir, sinon Primus jouerait b et gagnerait 3 à coup sûr; si Primus joue b, Secundus doit revenir à β, ce qui ramènera Primus à a. Encore un cercle vicieux qu'il parut impossible de briser à Montmort et Nicolas Bernoulli lorsqu'ils le rencontrèrent (9); mise à part l'intuition géniale de Waldegrave, dont la portée passa inaperçue à l'époque, il fallut attendre 1929 pour que von Neumann nous en fasse sortir en généralisant la solution de Waldegrave (qu'il ignorait probablement) au cas où chaque joueur dispose d'un nombre quelconque de tactiques.

Observons d'abord que dans le premier des deux tableaux, ce cercle vicieux ne se produira pas; les tactiques à choisir pour chacun des joueurs, s'ils sont prudents, sont b pour Primus et β pour Secundus, et aucun d'eux n'aura de raison de regretter son choix sur une succession de parties; contrairement à ce qui se passe pour le second jeu, maximin et minimax coïncident, et valent trois tous les deux : le duel est équilibré. Dans le second duel, c'est la marge entre maximin, qui vaut 1, et minimax, qui vaut 2, qui, jointe à la possibilité pour chacun des joueurs de deviner la tactique de l'autre sur une succession de parties, crée le déséquilibre. Or le meilleur moyen de n'être pas deviné n'est-il pas d'ignorer soi-même à chaque instant ce qu'on va faire, et de s'en remettre au hasard du soin de choisir une tactique? Cette boutade de von Neumann fournit en fait la clef du problème. Nous avons vu que chacun des joueurs sera amené à alterner ses

tactiques; mais une alternance de tactiques, n'est-ce pas ce qu'un stratège illustre (Mao Tse Toung *), appelle justement une stratégie?

De façon précise, nous appellerons stratégie, pour Primus, le choix de la probabilité p avec laquelle il tire la tactique a (b ayant alors la probabilité 1—p) **; pour Secundus, la définition est analogue; si Primus a ainsi choisi une probabilité p de tirer a, les tactiques que le sort lui dictera alterneront, et, sur une longue suite de parties, elles apparaîtront avec des fréquences voisines de p pour a et (1-p) pour b; son espérance de gain sera par suite :

1. $p + 3.(1-p) = 3-2p$ si Secundus joue α.

Et :

2. $p + 0.(1-p) = 2p$ si Secundus joue β.

Le pire qui puisse lui arriver étant encore que Secundus devine (en observant la fréquence de sortie de chacune des tactiques a et b) la valeur de p, cas auquel il jouera celle des tactiques α et β qui rend l'espérance de son adversaire minimum, Primus doit choisir p de façon à rendre maximum le plus petit de ces deux nombres; il y parviendra en les rendant égaux entre eux, de sorte que son gain probable devienne indépendant de la tactique choisie par Secundus, et par suite de tout mélange de tactiques (stratégie) que celui-ci pourrait adopter; p sera donc déterminé par l'équation :

$$3 - 2p = 2p$$

Soit : $$p = \frac{3}{4}$$

Primus doit ainsi jouer ses tactiques a et b à 3 contre 1, et attendre un gain de :

$$3 - 2.\frac{3}{4} = 2.\frac{3}{4} = \frac{3}{2}$$

Le raisonnement analogue fait par Secundus lui dicte de jouer α et β à 1 contre 1; quant à sa perte probable, elle est nécessairement de 3/2, d'après ce qui a été dit du choix de p. Le jeu stratégique est donc équilibré, minimax et maximin y étant égaux; c'est en l'affirmation de l'existence de cet équilibre dans

(*) La somme des probabilités de deux événements complémentaires doit en effet être égale à l'unité; Primus n'ayant le choix qu'entre l'une ou l'autre des deux tactiques a et b, et ne pouvant les utiliser simultanément, si la probabilité de a est p, celle de b est 1 — p.

(**) Mao Tsé Toung : *Les problèmes stratégiques de la guerre révolutionnaire en Chine.*

le jeu stratégique pour un duel quelconque que consiste le grand théorème de von Neumann. Nous avons parlé, dans ce qui précède, de suite de parties, de façon à rendre les idées plus facilement acceptables au lecteur peu familier avec le calcul des probabilités; mais il va de soi que ce résultat reste valable lorsqu'il n'y a qu'une seule partie, si l'on accepte de calculer l'espérance dans un jeu de hasard suivant la règle de Pascal.

Résultat singulièrement paradoxal, qui réconcilie mystérieusement ces catégories que nous opposions, et qui semblent si radicalement irréductibles l'une à l'autre, de l'agon et de l'aléa, de l'action rationnelle et du hasard aveugle : la façon la plus prudente d'agir, dans cette compétition à l'état pur qu'est le duel, c'est de se laisser dicter ses actions par le sort des dés! Le juge Bridoye serait-il justifié? Certes non, car le hasard en faveur duquel chacun des adversaires doit abdiquer sa volonté n'est pas un hasard à l'état brut, imposé par la « nature des choses », mais tout au contraire calculé, élaboré en vue de l'action; et c'est à la détermination de ce hasard que doivent s'exercer le jugement et la sagacité du joueur. Sa décision est transférée du choix d'une action particulière au choix d'un mélange d'actions dans des proportions convenables, du choix d'une tactique au choix d'une stratégie. Libre décision? Non plus. Ce hasard n'est pas imposé par la nature des choses, disions-nous; et pourtant si. Dès l'instant où le joueur a correctement analysé toutes les tactiques possibles de son adversaire, toutes celles qu'il peut lui opposer, et le résultat qu'il doit attendre de la rencontre de deux quelconques de ces tactiques, sa stratégie lui est imposée par le calcul, c'est-à-dire par le mécanisme de la logique; en dernier ressort, c'est donc à l'élaboration du tableau du jeu qu'il doit appliquer son jugement. Et s'il est une conclusion qui doit se dégager avec force de l'étude mathématique des duels, c'est bien l'importance primordiale qu'a dans une situation de compétition l'analyse correcte des possibilités de chacun des adversaires et des conséquences des actions qu'ils peuvent envisager. Énoncé sous cette forme, c'est presque un lieu commun, trop souvent oublié cependant; qu'ont jamais dit d'autre, en fin de compte, les grands théoriciens de la guerre, de Clausewitz à Lénine * ? Si, assortie de ces commentaires,

(*) Cette affirmation nécessiterait des nuances, surtout en ce qui concerne le premier de ces auteurs; mais il y faudrait de longs dévelop-

l'expression « élaboration du hasard » que nous avons employée plus haut prend un sens familier, il n'en reste pas moins que la présence de l'aléatoire au cœur d'une conduite réfléchie, le rôle central qu'il y joue, ont de quoi surprendre, et le sens profond du théorème de von Neumann est loin d'être totalement élucidé aujourd'hui; car enfin, il s'agissait pour chacun des adversaires d'éviter que l'autre puisse reconstituer son raisonnement et deviner ce qu'il allait faire; or il n'y a plus rien à deviner ni à cacher, chacun d'eux étant capable, s'il raisonne convenablement, de calculer la stratégie de l'ennemi aussi bien que la sienne propre; mais il ne sera pas plus avancé pour autant, car celle des tactiques qui sera effectivement employée par son adversaire lui est aussi inconnue qu'à celui-ci; seul le sort en décidera. Et s'il s'imagine encore pouvoir tromper son adversaire en choisissant une autre stratégie que celle que fournit le calcul, il subira des pertes, de sorte qu'il n'a aucun intérêt à s'en écarter : tel est le sens de l'équilibre dont fait état le théorème.

On comprend bien, par contre, pourquoi les hommes ont si longtemps hésité avant de parvenir à cette formulation qui choque profondément les conceptions usuelles. Comment un joueur de poker, par exemple, admettrait-il que le phénomène du bluff puisse entièrement s'expliquer par le seul moteur qu'est l'appétit du gain, exactement comme la pesanteur explique la chute des corps, et que tout se passe comme si la finesse du joueur n'y avait aucune part? Mieux, que la conduite la plus avantageuse est de se laisser dicter la décision de bluffer, lorsqu'il a la main, par un coup de dés? On conçoit qu'un mathématicien aux conceptions aussi hardies que Borel n'ait pas su, en 1921, franchir le pas alors qu'il était sur le point de trouver la solution du problème; et nous rejoignons là les profondes remarques de Caillois sur la « destruction du jeu » par l'analyse mathématique (2).

Quoi qu'il en soit, on voit comment la théorie mathématique de la décision collective, abandonnant les termes très généraux dans lesquels Condorcet posait le problème, va déboucher dans l'analyse de sociétés sur lesquelles on aura fait des hypothèses beaucoup plus restrictives quant à la finalité de ses membres, les rapports

pements. Il serait d'ailleurs, à cet égard, passionnant de tenter une reconstitution de la théorie de von Neumann à partir de citations de Machiavel, Napoléon, etc. Nous disons citations, et non biographie ou histoire : ce qui importe ici, ce sont les idées sur l'action plus que les actes eux-mêmes.

de lutte ou de coopération qui s'établissent entre eux, les moyens dont ils disposent pour imposer leurs vues. Il serait tentant ici d'exposer dans les grandes lignes la façon dont se développe la théorie de von Neumann lorsqu'on passe du duel à certains « cas particuliers » de jeux à trois joueurs ou plus, et comment elle rend compte de types de conduites sociales ou politiques tels que la formation de coalitions, la transaction, la ségrégation de certains participants; mais cela allongerait beaucoup un exposé déjà par trop indigeste. Bornons-nous aux deux cas extrêmes qui ont été envisagés ici, où la société est réduite à l'effectif minimum de deux membres dont l'un a pour fin de rendre son gain maximum, et l'autre est dans le premier cas (jeux de hasard) un être aveugle et sans finalité propre (l'aléa), dans le second un pouvoir doué de raison et dont le but est de nuire le plus possible à son adversaire, le diable dirait G.-Th. Guilbaud. L'analyse du duel suffit pour voir qu'il n'est plus question de chercher quelque procédure qui mette mécaniquement, pour ainsi dire, en accord des volontés individuelles pour en faire ressortir une volonté générale (cet objet serait vain, *dixit* Arrow) *, mais au contraire de décrire le jeu de pouvoirs qui s'affrontent, de prévoir comment ils se composeront, quels types de partage de la souveraineté pourront être stables en ces circonstances où « chacun veut se régler sur la conduite de l'autre », suivant l'expression de Montmort : le point de vue de Rousseau est abandonné pour celui de Montesquieu; tout cela, moyennant des hypothèses précises. Hypothèses grossières, dira-t-on, schématisation abusive d'une réalité sociale infiniment complexe et délicate, psychologie sans nuance et réduite à une trop simple expression : nul n'en disconvient, et faut-il rappeler que la mathématique de l'homme en est encore, les mathématiciens qui s'en préoccupent sont les premiers à le proclamer, à ses balbutiements? Les jeux qu'étudie le mathématicien, qu'il les imagine ou les emprunte aux « jeux de société » effectivement pratiqués, ne sont jamais pour lui qu'une représentation, un modèle, à très petite échelle, si l'on nous permet cette métaphore, et où s'estompent jusqu'à disparaître les détails de situations sociales dont la plupart des particularités échappent à son analyse. Mais la géométrie d'Euclide a-t-elle jamais été autre chose qu'une

(*) Vain au sens précis de son théorème; ce qui ne signifie pas que toutes les études sur la logique des constitutions soient sans intérêt; la richesse des travaux accomplis aux États-Unis dans ce domaine ces dernières années en témoigne.

représentation de l'espace, a-t-on jamais vu une droite ou un cercle dans la nature? Et que vaut la mécanique de Newton à l'échelle du microscope? Tout est question d'échelle, dans l'élaboration d'un modèle, et de savoir reconnaître ce qui se peut négliger. Or, si l'on accepte qu'une méthode scientifique soit jugée sur la fécondité de ses résultats, il est peu douteux que la théorie mathématique de la décision, après de longs tâtonnements, ait pris maintenant le départ dans la bonne direction; car nul ne contestera que la Recherche Opérationnelle ou praxéologie (science de l'action rationnelle), cette fille aînée de la Théorie des Jeux*, fasse gagner de l'argent, voire des batailles, à ceux qui l'utilisent : ce test est décisif.

Laissons le lecteur à ses réflexions en espérant être parvenu à un peu l'éclairer sur quelques idées maîtresses d'une science en pleine période de formation; qu'il n'oublie pas, en tout cas, que nous ne pouvions, en ces quelques pages, lui faire explorer tous les détours d'un dédale dans lequel les spécialistes ont eux-mêmes du mal à se reconnaître; et qu'il excuse le tour fréquemment didactique de cet exposé; le lourd langage du géomètre est malheureusement le seul capable de faire entendre certaines finesses.

Marc Barbut

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Seuls sont indiqués ici des ouvrages ou articles en français dont la lecture n'exige pas une formation mathématique approfondie.

(1) K. J. Arrow : *Le Principe de rationalité dans les décisions collectives* in *Économie appliquée*, n° 4, 1952. (P.U.F.)
(2) R. Caillois : *Les jeux et les hommes.* (N.R.F.).
(3) G.-G. Granger : *La mathématique sociale du marquis de Condorcet.* (P.U.F.).
(4) G.-Th. Guilbaud : « La théorie des jeux », in *Économie appliquée*, n° 2, 1949.
(5) — « La théorie des jeux », in *Revue d'Économie politique*, mars 1955.
(6) — « Les problèmes de partage », in *Économie appliquée*, n° 2, 1952.
(7) — « Les théories de l'intérêt général », in *Économie appliquée*, n° 4, 1952.
(8) — *Leçons sur les éléments principaux de la théorie mathématique des jeux*, C.N.R.S., 1954.
(9) — *Faut-il jouer au plus fin? Notes sur l'histoire de la théorie des jeux. Comptes rendus du Colloque international sur la Décision.* C.N.R.S., Paris, 1959 (en cours de publication).
(10) — Williams : *La stratégie dans les actions humaines* (Dunod, 1956).

(*) Le mot est pris ici au sens large, qui englobe aussi bien les jeux de hasard pur que ceux où intervient l'habileté des joueurs.

Albert-Paul Lentin.

L'ALGÉRIE DE PAPA

LE PORT

Chalands cargos croiseurs caboteurs chargeurs
Réunis
Au môle
Pêle mêle
Paix et guerre
Chenillette ou remorqueur
Garde côte ou marteau piqueur
Le fer de l'Ouenza retour à l'envoyeur
Franco de port port d'armes
Non prohibé Acier trempé de larmes
Cordages câbles grues machines
Tracteurs buldozzers turbines
Blé dur blé mou semoules farines
Métaux non ferreux produits chimiques
Presses hydrauliques
Faïences mosaïques céramiques
Sable chaux briques
Tonneaux bouchons barriques
Produits de l'Afrique
Dakar Boufarik
Crics docks derricks
Du fer et du fric
Quai des brumes
Pleurs de fumée
Arbres cheminées

Ventre lourd des camions ventre lourd de l'amour
Ventre enflé des cadavres
Et ventre creux de ceux qui crèvent
De faim derrière la façade
Du bateau ventre au ventre wagonnet
Par le bras des bennes
Bois d'ébène
Bananes
Sirènes
Bovines
Mugissantes
Bête de jour suante et souffrante
Le port
Bête de nuit aux yeux clignotants des barques
Aux yeux jaunis des réverbères
Le port
Produits manufacturés fruits et primeurs
Vivre et mourir vivres et combustibles
Agrume engrais céréales
Liège oléagineux fuel gaz oil
Pétrole
Poutrelles
Phosphates
Milliards sur voie ferrée
A l'aiguillage des chèques barrés
Moissonneuses
Bétonneuses
Vins en fûts vigne en ceps
Ciment armé de pied en cap
Jusqu'aux carcasses métalliques
Des buildings aérodynamiques
Mécano jeu de cubes percés de fenêtres
Forêts de pierres à six étages
Futuristes architectures
Dar Saada Dar El Mahçoul
Orgueil du maire boîte à bouniouls
Stucks pâtisseries rococo
Kasbah de Pépé le Moko
Décor cinéma sirocco
Cité Bel air quel air Boubsida Berardi Mahieddine

Huis clos Salembier
Les bidonvilles dans leur crasse
La sieste bourgeoise aux terrasses
Et les dockers selon leur race
Des enfants plus que des écoles
Crédit foncier caisse agricole
Contrôle des changes cahier des charges
Compteurs dosage
Vapeurs tonnage
Défrichage
Son et lumière film et image
Projets d'irrigation barrages
Chaîne de montage
Garages
Opulence roulant voiture
Relations à la préfecture
Traite des blancs blanc-seing des traites
Conservation des sols des principes des hypothèques
Honoraire emprunt warrant
Avance sur compte courant
Écoulement des carburants
Vers notre patrie la France
Commission concession ristourne redevance
Ristourne écriture assurance
Tous risques taxe à l'escale
Sur cargaison tropicale
Tous scrupules à fond de cale
Contentieux pour fraude fiscale
Gazomètres francs au kilomètre
Engrais azoté minutes de retard
Taux de l'escompte rendement à l'hectare
Sous pavillon patriotard
Foudres de vin foudres de guerre
De gré ou de force degré à l'hectolitre
Carrefour stratégique
Kilowatt heure radar défense du monde libre
Fourniture à l'armée intendance profit
Bénéfice net bénéfice d'inventaire Bénéfice Bénéfice
Untel père et fils
L'argent roi

Transaction immobilière un seul immeuble Alger
Un seul balcon de ciel à mer
Et plus haut que les mâts que les mots que les murs
Que les goudrons les odeurs les senteurs les sueurs
Plus haut que les trolleys que le cri des mouettes
Ce bleu de chauffe sur tricot rayé
Le bleu du ciel
Comme un chapeau
Comme un drapeau
Toute la volonté de vivre
Et puis sur les pavés du port
Sans passeport
Hors concours hors programme
En prime à l'intégration des âmes
A volonté à la pelle à la paille à la poutre
A gogo
Le soleil
A la ronde
Gratuit pour tout le monde
La seule chose ici



LES NATIONAUX

C'est nous les premiers occupants
Les pieds noirs
Les anciens les pionniers les vainqueurs et les maîtres
Les patrons les vrais caïds le devant de la scène
Le haut du pavé
Attachés à nos sous c'est normal à nos privilèges c'est humain
Et au ciel de ce pays le nôtre
Par droit de conquête
Imprescriptible
Sur l'indigène

Asservi
Côté cour le Ministère de l'Algérie
Ex-Gouvernement général notre fief
Laissez passer le vicomte de Sérigny assuré social
Et Monsieur Blachette l'alfa et l'oméga
Côté jardin la terre notre bien au soleil
A cent seigneurs tous honneurs
Nos coteaux nos millions nos Arabes
Du grisbi plein les docks plein les mains plein les poches
Des chênes-lièges et des hommes-lige
Et par delà les mers
Le contingent à la rescousse
Le lobby et les Lebel
Et la patriotique tripe
Qui fait venir la troupe
Protégez le Domaine de la Trappe
Ils sont dans les vignes les Borgeaud
Et dans la mer les Schiaffino
Les plus beaux des petits bateaux
C'est nous les conquérants morts ou vifs toujours un peu là
Prêts à l'action prêts à l'exportation
De l'estomac du cœur au ventre
Un ventre plein un cœur cocardier
L'assiette beurrée l'urne bourrée le coup fourré
Le compte en banque suralimenté
C'est nous
Le tiers colonial le dernier quart d'heure
Le droit des peuples à disposer des autres plus petits
C'est nous
C'est nous l'interfédération des maires
L'angoisse du collège unique
L'Écho d'Alger la Dépêche Quotidienne
Les bureaux arabes les affaires indigènes
L'article quatre-vingt du Code pénal
L'Algérie province française province française province française
Le perroquet du parc De Galland
C'est nous le génie maritime les délégations financières
La protection des sols les territoires du Sud
Les secteurs d'amélioration rurale

Le Tribunal de Commerce la Commission de la lune
Les Chambres d'agriculture et d'industrie
Le Sahara bien de chez nous
Les prix pointant l'index la flèche des statistiques
Les grandes cérémonies du centenaire
Et le Congrès eucharistique
Avec participation de l'escadre
Nous sommes le Statu quo tricolore
L'absence arabe et la présence française
La frénésie garante de l'immobilisme
L'Algérie c'est la France c'est notre France
La France algérienne
La France éternelle
Sauf lorsqu'elle est décevante
Et que souffle le vent du Sud
Séparatiste
C'est nous le monopole du pavillon et du sentiment national
Les anciens combattants permanents vigilants en alerte
En état d'urgence
Les conjurés les comploteurs les gueulards
Les jusqu'au boute-feu
Les volontaires du perpétuel secours
A la mère patrie en danger
Menacée par les Arabes
C'est nous la mobilisation des trottoirs
Les Associations patriotiques
La vocifération défensive
L'héroïsme à répétition
Le jour de gloire tous les jours arrivé
Le sacrifice suprême cocotte-minute
Sur les marches du monument aux morts
A l'heure du serment
A l'heure de l'anisette
Notre légende a la main lourde
De Barberousse le pirate à Barberousse la prison
L'infidèle n'a qu'à bien se tenir
Gesta dei per Francos
Nos croisés contre leurs janissaires
Nos hardis marins contre leurs corsaires
Et contre leurs oulemas dangereux adversaires

Nos brigades de commissaires
Divisionnaires
Épinal nous voici
Une riche épopée on ne prête qu'aux riches
Notre état-major au pied de l'Arrach
Le coup d'éventail et Sidi Ferruch
La culture des terres en friche
Nos braves tirailleurs couscous
Et nos zouaves à la rescousse
Et la smala d'Abd-el-Kader
Et la casquette du père Bugeaud
Duc de la Piconnerie pourquoi riez-vous
C'est nous la grandeur de l'Empire l'œuvre de nos bâtisseurs
Changarnier Canrobert Saint-Arnauld généraux au pinacle
Beaux noms français de villages arabes quel miracle
Tout cela c'est nous
Nous l'aqueduc de Timgad le duc d'Aumale l'oléoduc de Bougie
Le Statut de l'Algérie et la Statue
Du duc d'Orléans à Alger sur la place du gouvernement
Équestre et de bronze une œuvre d'art
L'art de commander un régiment comme un père
Et un bifteck saignant comme au baroud
Et de grimper au plus haut des Échelles du Levant
Et de la barbarie
C'est nous
C'est nous le soldat laboureur le colon colonel
Le para-pacificateur et Mirabaud pas le tribun la banque
L'asséchement de la Mitidja
La ligne bleue du Djurdjura
Et Fort de l'Eau Fort Duperré Fort l'Empereur
Les forts en gueule et les coffres-forts
Guizot enrichissez-vous et Pelissier enfumez-les tous
Et Cavaignac les cous coupés
Les corps décapités les corps constitués
Les autorités civiles militaires et religieuses
Le Maréchal de France de l'Académie française
Notre petit Alphonse né dans la gendarmerie à Bône
Nous sommes ceux qui ratissent et ceux qui tissent
La trame d'un destin grandiose
Ceux qui tirent les ficelles les rebelles les traîtres et les traites

Ceux qui battent monnaie et ceux qui battent tambour
Ceux qui frappent d'une taxe et ceux qui frappent d'un bâton
L'expédition d'huissier l'expédition punitive
Contre le fellah mauvaise tête
La voix du commandement la voie hiérarchique
Les Conseils d'administration les conseils aux ministres
La valeur ajoutée la valeur militaire
L'action d'éclat l'action en bourse
L'intérêt composé l'intérêt stratégique
Le nerf de bœuf le nerf de la guerre
Les superphosphates les superpatriotes
La mise à sac la mise à prix la mise à mort
La paix sous nos drapeaux la paix des cimetières
Salut aux couleurs salut éternel
Comités de salut public
Le général Massu la Société Générale
La Compagnie Générale Transatlantique
L'épée qui défend l'épi l'épi qui défend le franc
Le franc qui défend la rente
Les bérets couleur amarante
Mon domaine ce qu'il rapporte mon domaine la bagarre
Le souci du propriétaire la prière du parachutiste
Formez vos sociétés formez vos bataillons
Comptez vos hommes et vos hectares
Demain peut-être il sera trop tard
Pensez au kabyle et au communard
En mil huit cent soixante et onze
Soulevés ensemble déportés ensemble les deux salopards
Vae victis ils ont toujours tort
Une injustice vaut mieux qu'un désordre
Et nous nous sommes l'Ordre
Avec un O majuscule
Le O de l'Occident
Que nous sauvons sur les tranchées en première ligne
C'est nous l'Algérie de la belle époque
Et si vous la dites révolue
Cette grande époque
Songez que dans ce mot-là se trouve révolte
Et peut-être révolution
C'est nous les Africains qui revenons de loin

Qui n'en sommes toujours pas revenus
Le chant des Africains n'est pas un chant du cygne
Je ne veux pas mourir encore.



LITANIES COLONIALES

Ils s'appellent tous Mohammed ou Fatma
Ils ne sont pas intéressants croyez-le bien
Sous-développés comme il n'est pas permis
Fainéants bons à rien incapables
Capables de tout
Des fourbes des sournois des hypocrites
Et voleurs et menteurs et sales avec ça
Tuberculeux syphilitiques
Pleins de maladies
Dans les trains ils voyagent maintenant en première
Comme nous autres
Avec leurs poux
Ils ne font rien comme tout le monde
Ils mangent la viande avec les doigts
C'est dégoûtant
Et ils rotent pendant les repas
En signe de politesse n'est-ce pas comique
Ils urinent accroupis oui Madame
Et ils se torchent le derrière avec des pierres sèches
A-t-on idée
Leurs grandes fêtes ne tombent jamais au même moment que les nôtres
Ce qui complique tout
Ils ont une drôle de religion étrange et impossible
Et ils y croient dur comme fer

Comme des fanatiques qu'ils sont
Ils jeûnent un mois pendant le Ramadan et alors on ne peut rien en tirer
Ils achètent leurs femmes à bas prix et ils les voilent et ils les battent
Pour un oui pour un non tant et plus comme plâtre
Il est vrai qu'elles le méritent bien ces moukères
Et d'ailleurs elles aiment ça
Ils parlent très très mal le français
Juste quelques mots de-ci de-là
Un vrai sabir
En somme un vernis de civilisation très superficiel
Mais ils sont restés au fond primitifs et barbares
Ils sont brutaux et destructeurs par nature
Ils préfèrent démolir que construire
Quand ils passent quelque part ils saccagent tout
Pour rien pour le plaisir
Ce sont les héritiers des Vandales
Vous leur donnez une salle de bains vous retrouvez un gourbi
En moins de deux leur sauvagerie remonte à la surface
Avec le goût et l'ivresse du sang
Un rien pfuitt et c'est la djihad la guerre sainte
L'instinct nomade ancestral du rezzou du pillage
La mort et le carnage
Les femmes et les enfants égorgés
Les hommes émasculés
Et les cadavres mutilés
Ils ne connaissent plus alors ni père ni mère ni ami ni patron
Tenez celui-là mon domestique je l'ai depuis dix ans à mon service
Bien payé bien traité bien nourri on le croirait fidèle
Eh bien un beau jour il vous fera le coup il vous coupera le cou
Comme ça sans un remords sans un murmure avec le sourire
Ils sont comme ça je vous dis
Ils ne font pas de distinction entre nous allez
Ils nous mettent tous dans le même sac
Ils sauront bien toujours s'entendre sur notre dos n'ayez crainte
Ils sont tellement différents de nous tellement opposés
Ils écrivent à l'envers de droite à gauche

Une écriture incompréhensible
Ils ne pensent pas de la même manière
Ce sont des imaginatifs des rêveurs
Des poètes à leur façon
Mais la poésie ne nourrit pas son homme au vingtième siècle
Tout le monde le sait
Voilà pourquoi ils crèvent de faim
Ils ne peuvent rien faire de valable
C'est comme on dit du travail arabe
Tout à recommencer
Même le couscous nous le faisons mieux qu'eux
Ils se grisent de mots ils apprennent par cœur sans comprendre
Ils répètent comme des perroquets
Et vous voyez ce que ça donne
Même pour leurs élites Ah parlons-en de leurs élites
Ces diplômés ces avocats ces médecins
Les Francaouis les prennent au sérieux Pas nous
Nous les connaissons bien vous pensez
Tous des antifrançais
Des aigris des révoltés des réfractaires
Et les plus polis sont souvent les plus dangereux les plus enragés
Nous n'aurions pas dû les instruire
Nous aurions été plus tranquilles
Mais nous leur avons appris à lire
Et nos bienfaits se retournent contre nous
Enfin maintenant le mal est fait que voulez vous
Le vin est tiré il faut le boire
L'indigène maintenant n'est plus ce qu'il était jadis
Quand nous avions de la poigne
Son ingratitude aujourd'hui est sans borne
Son arrogance sans limite
Il ne nous respecte plus il relève la tête
Il se croit le plus fort
Il ne se laisse plus tutoyer
Il n'a que l'insulte à la bouche
Il est devenu méchant
Il ne voit plus son véritable intérêt
Il ne reconnaît plus ses vrais amis
Il se laisse monter la tête
Par les meneurs les mauvais bergers

Il s'intoxique de propagande
Il est pendu à la radio du Caire
Il s'occupe de l'Amérique de l'ONU de toutes ces foutaises
Il sait qu'il est soutenu à Paris
Il cotise au F.L.N.
Voilà la situation Monsieur elle n'est pas brillante
Et cela va de mal en pis
Et l'on ne sait pas où cela s'arrêtera
Heureusement qu'il y a l'Armée sur place
Mais à Paris ils sont en pleine folie
Avec leur démocratie avec leur autodétermination
Leurs utopies humanitaires nous coûtent cher
Un jour ou l'autre c'est moi qui vous le dis
Tant de sang tant de sueur tant de sacrifices
Pour arriver à quoi je vous le demande
Ils ne sont pas du pays ils ne connaissent rien à tous ces problèmes
Alors bon Dieu qu'ils nous laissent faire
Avec les Arabes
Nous savons bien nous comment il faut traiter ces grands enfants
Avec justice mais avec fermeté
Nous les aimons bien d'ailleurs à notre manière
Le résultat n'est-il pas là
Nous leur avons apporté la paix le progrès la civilisation
L'hygiène l'instruction le bien-être
Ils ne nous en ont il est vrai aucune reconnaissance
Ils ne nous aiment pas vous savez
Ça n'empêche pas qu'à Paris on veut en faire des égaux
Des parts-entières comme on dit
Permettez-nous de ricaner
On leur donne des allocations familiales
Comme s'ils avaient les mêmes besoins que nous
On encourage leur natalité
Leur catastrophique natalité
Déjà qu'ils croissent et multiplient comme des mouches
Comme des lapins
Ils sont dix fois plus nombreux qu'à notre arrivée
La loi du nombre nous sera fatale
Surtout avec le collège unique

Leur marée nous submergera
Si nous n'édifions pas le barrage
Si nous ne savons pas nous protéger
La politique à imposer nous la connaissons
Des réformes il en faut bien sûr
Mais avant tout il faut rétablir l'ordre
Liquider la rebellion
Tirer dans le tas faire du rentre dedans
Les mater une bonne fois pour toutes
Être tranquilles pour au moins vingt ans
Leur inspirer une crainte salutaire
Rallier et contrôler les populations
Pour terminer la pacification
C'est une question d'honneur d'intérêt de prestige
Ne pas traiter avec les assassins
Ne pas abandonner ceux qui nous suivent
Ne rien céder ne rien lâcher ne rien brader
Et ne jamais perdre la face
C'est ce qu'il faut en pays arabe
Ils ne connaissent que la force
Ils n'obéissent qu'à la trique
Ils ne marchent qu'au pas cadencé
Et puis à la fin la mesure est comble
Nous ne sommes pas racistes mais tout de même
Ces porteurs de chechia ces traîneurs de sarouel
Ces bicots ces ratons ces pinsons ces melons ces rouias
Ces bouniouls
Jusqu'où iraient-ils si on les laissait faire
Voilà maintenant qu'ils revendiquent l'Algérie
Pour eux-mêmes
Et qu'ils voudraient avoir une patrie
Comme vous et moi.





PROCONSUL

Il est venu de loin précédé du murmure
Rasant les murs
De sa mauvaise réputation
On n'était pas sûr qu'il n'était pas d'ascendance israélite
Il passait en tout cas pour être très à gauche
Remarquez qu'un homme de gauche peut être un patriote
A l'occasion
Ou en tout cas le devenir
Il y a les principes et il y a les réalités
Ce qui est bon en France n'est pas forcément bon ici au contraire
C'est ce qu'il a saisi tout de suite
Le proconsul
Ex-libéral
C'est un homme intelligent vous savez
Pas fanatique pour deux sous
Tout le contraire d'un sectaire
Il a vu l'enjeu de la lutte
Il a renoncé à ses utopies déplorables
Ses rêves humanitaires
Sympathiques mais illusoires
Alger a oublié son passé Lui aussi
Il en est bien revenu d'ailleurs
Il est venu il a vu il a compris
Il nous a compris
Il faut dire que nous nous sommes chargés de lui faire comprendre
Il voulait tout changer C'est nous qui l'avons changé
Sinon il se cassait les reins
Et maintenant pas besoin de lui faire un dessin
Il a réparé ses erreurs

Il a appris bien des choses
A la rude école du pouvoir
Il a appris à parler aux Arabes
Comme il le faut comme il se doit
Avec de la poigne
Avec une autorité très ferme
Comme un père avec ses enfants
Il écoute ses sujets révérencieux
Il leur parle à son tour sentencieux
Il n'a pas cessé de prendre de l'assurance
Il s'est gonflé il s'est enflé il est des nôtres
A Paris il fait ce qu'il peut
Sa tâche n'est pas facile
Il a contre lui tout le monde
Ils finiront par avoir sa peau
Les salauds
Proconsul devient estimable
En se faisant porte-parole
C'est un Monsieur une personnalité
On le voudrait gueulard roublard trivial
Et porté sur la bagatelle
C'est comme ça qu'ici on les aime
Le proconsul a la vie belle
A lui toutes les tables ouvertes
Chez les féaux qui l'ont fait roi
Tous les bouquets toutes les fleurs
Tous les jasmins des embaumeurs
Tous les méchouis des tirailleurs
Les palmes du jardin d'Essais
Les marbres du Palais d'Été
Les méharis du Sahara
Tout le train et le branle-bas
Et les flonflons de la nouba
Tous les raisins de Staouali
Tous les whisky de l'Aletti
Tous les képis bleus des A.I.
Tout le décorum des spahis
Garde à vous rutilant sur deux rangs sur trois notes
Au clairon de Déroulède
Au clair du sabre au fil de l'épée

Énorme le cliquetis des armes
Entre l'apéritif d'honneur
Et le dîner bien arrosé
Les Mascara les Mascarades
Et dans les grands moments devant le Forum blanc de monde
Gandourahs chemisettes robes claires
Menton tendu de l'orateur
Sur le balcon de la grandeur
Face à la mer au ciel au peuple à l'univers
A la postérité
Au photographe de la Dépêche
Minutes historiques minutes hystériques
Puissants transports nobles susurs
Haut le corps haut les cœurs
Les hourrahs des houris les youyous des cireurs
Les cris des femmes en chaleur
Et la croix de la valeur
Pour l'idole de vingt-quatre heures
L'empereur des anti-bradeurs
Le ministre le patron le chef
Le proconsul
Qui épingle les poitrines qui fleurit les boutonnières
Qui décerne les prix et les croix et les médailles
Et les rubans et les rosettes et les cravates
Les plaques commémoratives
Qui tient les grands cordons de la Bourse
Et de la Légion d'honneur
Qui montre la force pour ne pas s'en servir
Et qui s'en sert plus souvent qu'à son tour
Qui s'est incliné très bas devant les étendards
Et qui ne s'en est jamais relevé
Qui chante La Marseillaise
Et qui symbolise la France la vraie
Celle qui penche du bon côté
Il est dans la tradition des Bugeaud
Dans la lignée des Saint-Arnaud
Et dans la poche des Borgeaud
Il a droit à la reconnaissance
Il demeurera dans les souvenirs
Il sera gravé dans les cœurs

Il laisse en s'en allant tout un peuple orphelin
Ce n'est qu'un au revoir mes frères
On l'accompagne vers le port
En foule
En pleurant
En hurlant
En chantant
En avant
En triomphe
A la vie à la mort
Comme le précédent
Et comme le suivant



MONUMENT AU MAIRE

Monsieur le maire de plain-pied dans sa commune
De plein exercice
Quasi unanime
Monsieur le maire le délégué spécial
C'est un personnage
Celui qui préside et inaugure et pavoise et décore et pérore
Sauf pendant la minute de silence bref répit
Qui pose la première pierre
Souvent la seule
Qui tient à associer ses amis musulmans
Qui marie en blanc la toute charmante Mlle X
Avec le lieutenant Y
Qui roule voiture
Qui se recueille et qui se découvre
Qui couvre certaines entreprises
Qui va à la messe
Qui tire le revolver
Qui tire les rois

Qui tient les registres
Qui dirige les territoriaux
Qui achète des terres
Qui serre les mains
Qui serre les dents
Qui ceint l'écharpe
Qui monte la garde
Qui monte à Alger
Qui monte à l'estrade
Qui donne l'accolade
Qui donne le feu vert
Qui prend la parole
Qui ne la lâche pas
Qui exalte l'héroïsme
Qui rend hommage à l'armée
Qui dépose la gerbe
Qui dépose les fonds
Et qui sans vouloir dit-il rallumer les passions
Exhorte à l'assaut et à l'action
Pour activer la pacification
S.A.S. S.O.S.
Monsieur le maire traite à sa table
Respectable
Redoutable
Les notables
Considérables
Civils et militaires
Papotis de popote et patati et patata
On stigmatise et on pourfend et on dénonce et on apostrophe
Et on invective et on vitupère
Ceux qui démoralisent l'armée et la nation
Qui prêchent sournoisement l'abandon
Qui intriguent dans les salons parisiens cosmopolites
Interlopes
Aves les combinards
Les politiquards
Les salopards
Les traîtres stipendiés
Les renégats du treize mai
Les Américains les Anglais les Pédérastes

Les juifs les franc-maçons les gaullistes
Les vendus au bolchevisme et à l'Égypte
Les ennmis de toujours
L'Anti-France
Et les intellectuels à lunettes
Ces lopettes
Gonflé d'air pur du bled face aux miasmes des villes
Face aux pouvoirs corrompus
Face au dragon du défaitisme
Monsieur le maire en saint Michel
Pose en vainqueur pose vivant
Il pense qu'il aura sa statue dans son square
Dans sa petite ville
Le socle de Monsieur le maire est avancé.



BENI OUI OUI

Plante grasse artificielle savamment arrosée
Chien couchant la voix de son maître
A la commande sur un signe au doigt et à l'œil
Mangeant dans le creux de la main
Animal domestique
Suppléant au rabais
Perroquet dressé au perchoir
Analphabète loquace
Féal de basse qualité
Fantoche à vendre
Pantin jailli de l'urne
Au miracle de la multiplication des voix
Approbatif par vocation
Bon à tout faire par ambition
Et délégué par profession
Dans les fonctions de soumission

Faux jeton faux témoin faux frère
Repéré éduqué protégé
Préfabriqué téléguidé zélé ...
Pensionné bichonné chouchouté
Repu
Honorablement connu favorablement considéré
Doté des qualités des petites annonces
Gouvernemental
Ornemental
Pittoresque photogénique
Couleur locale carte postale
Décoratif et d'ailleurs décoré
De divers motifs patriotiques
Auxiliaire à la mode
Accessoire très demandé
Pour recevoir en particulier le général
Visitant le secteur
Béni oui oui Ben Bla Bla Bla
Beau parleur grand phraseur rhéteur intarissable
Maître de redondance et d'emphase et d'enflure
Du langage du cœur avec l'appel du pied
Inlassable actionneur de la pompe oratoire
Abeille butinant les fleurs de rhétorique
Pour secréter le miel des paroles flatteuses
Tourneur sur compliments ronronneur de formules
Balanceur d'encensoirs
Il dit comme pas un les mots qui font plaisir
Les mots qu'on attend qu'on imprime
Avec les bravos qui crépitent
Entre les parenthèses
Il dit l'honneur d'accueillir
La joie de retrouver ici le regret d'avoir à quitter
La reconnaissance à ceux qui le rapprochement par la pensée
Le trop bref séjour le souvenir impérissable
La hauteur de vues l'élévation de pensée la haute bienveillance
La présence réconfortante l'attachement indéfectible
Le témoignage irrécusable l'exemple incomparable
Le glorieux fils le glorieux sacrifice
L'attachante figure le beau visage le noble message
La loyauté totale la fidélité inconditionnelle

Comment l'arrêter car dans son douar on peut
Tordre le cou à quiconque sauf à l'éloquence
Il est l'idéal convive
La chaleur communicative
Des banquets et la salive
Généreuse des improvisations hâtives
Mijotées comme un fin ragoût
Diffa couscous méchoui fantasia et le reste
Armes apprivoisées salves pour rire défilé d'opérette
Drapé des vanités du burnous écarlate
Aux broderies de fil doré
Marionnette à cheval pour ministre en veston
Une main sur le cœur enveloppée du drapeau
L'autre ouverte à l'obole
Honneur et privilège
Beni oui oui parade
Beni oui oui cascade
Beni oui oui palabre
Beni oui oui pérore
Beni oui oui s'incline
Béni oui oui profite
Beni oui oui prospère
Beni oui oui s'engraisse
A lui bon point et bonne place
Pourboire et subvention prébende et sinécure
Bakchich à bachaga
Beni oui oui pourtant est triste
Portant son cœur en bandoulière avec angoisse
Pleurant la misère des temps
Beni oui oui qu'y a-t-il donc
Tu étales tes inquiétudes
Le nez au vent l'oreille dressée comme un sloughi comme un chacal
Jaune à la lisière des forêts
S'orientant selon les rumeurs
Beni oui oui qu'y a-t-il donc
Les rapports parlent de malaise
La France n'est-elle plus ta mère
Le Gaulois n'est-il plus ton ancêtre
Penses-tu la nuit au Glaoui

Crains-tu le poignard insolite
Le coup de feu si vite arrivé
Faut-il doubler ton prix ou doubler ton escorte
Multiplier l'ange gardien
Dis-moi fonctionnaire on ne t'obéit plus
Dis-moi militaire on ne te salue plus
On ne te dit plus la soupe est bonne
C'est cela même J'enregistre
Les doigts pointés les yeux de haine
Les lettres sinistres
Les murmures les menaces
Des femmes qui sur mon passage
Poing sur la hanche et verbe haut
Me traitent de porc et de chien
Ils m'ont condamné C'est terrible Tout est terrible
Trop tard pour reprendre ses billes
Les salamalecs raclent la gorge les talons claquent mal
L'indicateur n'indique plus rien le burnous refuse de suer
La vieille salade pourrit aux carreaux des marchés
La servilité garantie sur mesure à toute épreuve
Rétrécit au lavage des cerveaux
La docilité ne paie plus son homme elle le tue
Les mots interdits soulèvent les montagnes
La poudre parle une autre langue
Il pousse partout des bras et des armes
L'impôt ne rentre plus c'est le fusil qui sort
Un monde au bout de son canon
Troué par la ligne de mire
S'écroule
Tous ces gens des kasbahs des djebels des bidonvilles
D'où sortent-ils
C'était donc sérieux leur patriotisme
Tout maintenant devient nouveau meurtrier
Catastrophique
L'Assemblée m'éjectera un jour de ce fauteuil à bascule
Mon siège
Ma main sera prise en flagrant délit dans la caisse noire
Le piège
L'enveloppe colle à la peau mon ruban est ma chaîne
C'est la fin du festin la table desservie le cigare consumé

Léchée l'assiette vidé le verre tiré le vin
Terminée la kémia
Et crevé le beignet au bout du fil de fer
Dans l'huile trop bouillie
Je n'irai plus au bois mes lauriers sont coupés
On me dit double ta mise joue à qui perd gagne
Ta vie en sursis ta liberté provisoire
Mais les doubles jeux sont déjà faits Rien ne va plus
Une histoire commence
Qui n'est plus la mienne

Albert-Paul Lentin

Directeur de la publication : Jean-Paul Sartre

Imprimerie Chantenay, Paris. — Octobre 1959
Dépôt légal 4e trimestre 1959